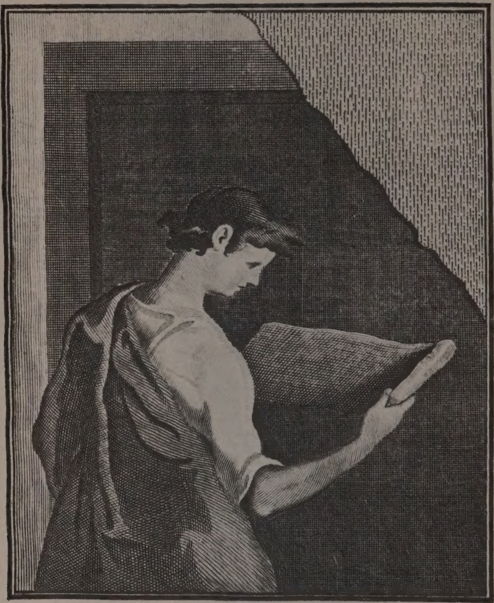

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Collegii Bibl. Soc. Jesu

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1758. II. vol.

Catalogo inscriptus

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront pour l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur
LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1758. II. vol.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 738 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	14.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1758. II. vol.

ARTICLE CIV.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. Par M. l'Abbé

Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise, & de l'Académie de Ville-Franche. *Tome VIII^e. Sur la fausse Philosophie du bon sens, & sur la vraie Philosophie exprimée dans L'AMI DES HOMMES, & opposée à nos Philosophes modernes, spécialement à L'ESPRIT DES LOIX.* (Pages 317.) A Paris, chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame, &c. M. DCC. LVII.

CE Volume contient huit Lettres : dans les six premiéres, notre Critique renverse un édifice que le mensonge semble avoir élevé contre la Religion ; dans les deux derniéres, il y substitue un Temple que le zèle du vrai paroît avoir consacré au bien général de l'humanité. Ce sont-là, en quelque sorte, les deux Parties qui com-

posent ce Volume & qui en forment un tout parfait & régulier.

Si l'on juge des intentions d'un Ecrivain par son Livre, on ne peut douter que la *Philosophie du bon sens* ne soit l'Ouvrage d'un Auteur plus ennemi de la Religion qu'ami du bon sens. Ranger *tous les miracles & tous les prodiges* au nombre *des ridiculités & des mensonges*, que *le nom d'un Auteur, quelque mérite qu'il ait, ne peut rendre vrai-semblable* : n'en regarder le récit, sous la plume de cet Auteur, que comme un tribut payé par force *à la superstition & aux préjugés* d'une telle Nation ou d'un tel siècle : soûtenir que, dans l'Histoire & la Tradition, tout n'est qu'incertitude & ténébres; que la Logique est une science qui n'a jamais mérité, & qui ne mérite encore que le mépris des plus grands hommes; que la nature ne donne à l'homme aucun principe

de morale, ni aucune idée de Dieu; que la *matérialité* & la *mortalité* de l'ame humaine ne répugnent point à la raiſon; que ſa ſpiritualité & ſon immortalité ſont des dogmes dont on n'eſt aſſûré que par la révélation, & dont on n'a pas beſoin *pour être honnête homme*, n'eſt-ce pas ſapper la Religion dans tous les fondements qui en ſoûtiennent l'édifice, dans tous les moyens qui en prouvent la ſolidité, dans tous les avantages qui en rendent la foi & la pratique ſalutaires.

On ne doit donc pas être étonné du zèle qui anime, & du feu qui enflamme notre vertueux Critique: ſon zèle ne ſe répand point en déclamations vagues ou étrangères; il ſe renferme dans ce qui concerne la Religion, & ſans trop s'amuſer à relever bien d'autres mépriſes qui échappent à ſon adverſaire, il ſe contente d'en atta-

quer les assertions hardies, d'en montrer le danger & la fausseté, & sur tout de faire sentir les conséquences qu'elles entraînent. Cette méthode de controverse est la plus propre à réprimer l'audace des génies licentieux, elle humilie leur présomption : en pressant les principes qu'ils hazardent témérairement, ou qu'ils insinuent sourdement, on exprime de ces principes tout le poison qu'ils récèlent : en l'étalant aux yeux du public, en le lui rendant sensible, on ne fait, en quelque sorte, qu'éclaircir le miroir où le faux Philosophe contemploit ses pensées avec complaisance. Alors le voile brillant qui les couvre & les déguise, tombe ou devient transparent : on considère ces pensées telles qu'elles sont dans leur nature : elles paroissent si horribles, que l'Auteur, qui se glorifioit de les avoir produites ou adoptées, ne peut lui-

même ſans rougir en ſoûtenir la vuë. Que s'il oſe encore les avouer, tout Lecteur, qui n'a ni intérêt, ni penchant à ſe laiſſer éblouir ou aveugler, ſent ſa droiture révoltée, & pour peu qu'il ait de pénétration, il s'indigne contre tous ces pièges philoſophiques que l'incrédulité dreſſe pour ſéduire les ſimples & pour décrier la Religion.

Suivons donc notre Critique au tribunal de la raiſon, où il appelle ſon Philoſophe, qui prétend ne combattre que ſous l'étendart du bon ſens dans la guerre qu'il déclare au Chriſtianiſme. Sans doute qu'il ne ſe flatte pas d'en impoſer, du moins aux gens éclairés, par quelques reſtrictions qu'il ſeme au milieu de ſes dogmes licentieux, moins pour en modifier la ſubſtance que pour en adoucir l'horreur. La Dame qu'il inſtruit, ne ſauroit en être la dupe, à moins que l'intérêt des paſſions ne lui

faſſe goûter les leçons impies qui lui ſont débitées ſi cavalièrement par un Philoſophe ſi peu digne de ſa confiance.

En effet, n'eſt-ce pas inſulter le bon ſens que de vouloir le ſoulever contre les miracles les plus avérés & les mieux atteſtés? Ces œuvres où Dieu ne dérogeoit qu'en paſſant aux loix de la Phyſique, étoient donc dans leur nature au deſſus de ſa puiſſance, ou dans leurs fins au-deſſous de ſa ſageſſe? N'eſt-ce pas égaler les faits les plus inconteſtables aux impoſtures les plus groſſières que de confondre ces merveilles éclatantes opérées aux yeux de tout Iſraël, avec ces prodiges dont le Paganiſme emprunta le ſecours pour illuſtrer ſon origine, prodiges ſi bizarres, ſi ridicules & ſouvent ſi honteux qu'ils ne ſont propres qu'à trahir le menſonge qui s'en étoit étayé, ou la corruption qui les

avoit imaginés. Les miracles qui prouvent la divinité de Jesus-Christ & de sa Religion, qui ont servi à l'établissement du Christianisme, & qui l'ont fait triompher de la fureur des tyrans & de l'orgueil des Philosophes, sans que ni les uns, ni les autres en aient osé nier la vérité; les mettre, ces miracles, au niveau des contes apocryphes que des Historiens crédules ont insérés dans leurs écrits, n'est-ce pas blesser toutes les loix de la pudeur & de la Critique? Attaquer l'universalité du déluge, & la prompte multiplication des hommes après cet évènement par des calculs de Géomètrie ou d'Arithmétique, sans tenir aucun compte des démonstrations, où le vice de ces calculs est évidemment découvert, n'est ce pas abuser de la simplicité des Lecteurs qui pourroient, avec la Dame qu'on amuse de ces calculs, ignorer ces

diſcuſſions ſurannées & terminées pour tous les gens qui ſe picquent d'érudition ? Oppoſer à la Chronologie des Hébreux, celle des Chinois & des Egyptiens, ſans avertir qu'on ne doit aucune créance à ces deux derniers peuples ſur les temps qui précédent leurs époques certaines, & que, depuis ces époques, les Savants accordent ſans peine leur Chronologie avec celle de nos Livres ſacrés ; mettre en parallèle avec nos Annales ſaintes quelques fragments myſtérieux de Manéthon, Prêtre Egyptien, & quelques Extraits vagues d'Eraſtothène ; incliner la balance en faveur de ces reſtes informes d'Hiſtoires inconnues ; emprunter de Tacite des armes pour combattre la narration de Moyſe, quoique, dans le culte des Juifs, Tacite fût ſi étranger qu'il les accuſe d'adorer *la tête d'un âne* ; lui aſſûrer *tous les ſuf-*

frages, si l'on ne regardoit Moyse que *comme un simple Historien*; mettre par-tout la vrai semblance du côté des Auteurs profanes, si la Religion ne parloit pas en faveur des Auteurs Juifs, quoique Joseph reproche sans cesse, & montre aux Historiens étrangers leur ignorance & leurs bévues dans l'Histoire & dans les affaires de sa Nation; n'est-ce pas violer tous les droits de l'équité, & toutes les régles de la critique pour ôter aux Titres & aux Archives de la Religion toute leur autorité? Reléguer la Tradition Chrétienne dans la classe des Traditions Payenne, Musulmane & Rabbinique, défigurer la nature de la Tradition Catholique, en déguiser l'usage pour rendre l'une & l'autre méprisables, c'est calomnier l'Eglise & ses Docteurs avec une indécence, &, si on l'osoit dire, avec une impudence qu'on ne sauroit

caractériser qu'avec des termes dont l'urbanité seroit encore plus choquée ? Est-ce donc là une *Philosophie* que la raison puisse approuver, ou un *bon sens* qu'elle puisse ne pas réprouver ?

Pour peu qu'on soit versé dans la science de la Religion & dans l'érudition sacrée & profane, on imagine aisément avec quel succès un Critique, tel que M. Gauchat, affermit l'existence de la révélation & de tous les faits qui lui impriment le sceau de la divinité, avec quelle force il en soûtient la certitude qu'on voudroit ébranler. Aux yeux d'une raison droite & désintéressée rien n'est si capable d'en assûrer la fermeté que de voir les extrémités honteuses où elle réduit l'Incrédule qui tâche d'essayer contre notre foi les armes de la Philosophie. Ce foible Adversaire ajuge à de vils lambeaux d'Histoires perdues, la préférence

ſur l'Hiſtoire la moins conteſtée & la mieux conſervée qui fut jamais ; il tâche d'affoiblir le témoignage ſolemnel des œuvres divines, qui conſtatent pour tous les ſiècles la vérité de notre Religion, par des contes apocryphes qui ſont plus qu'indifférents à l'eſſence du Chriſtianiſme ; il ſe retranche dans les ſuppoſitions ou les conjectures les plus gratuites & les moins raiſonnables ; il ſe pardonne des réticences & des équivoques qui manifeſtent l'infidélité ou l'ignorance la plus inexcuſable : enfin il ſe permet éternellement les raiſonnements les plus informes & les plus irréguliers.

Dans preſque toutes leurs pages, les trois premiéres Lettres de ce Volume nous montrent ces différents écueils où le Philoſophe du *bon ſens* vient faire naufrage. Quelque épineuſes que ſoient toutes ces controverſes, elles ſont ici

maniées avec tant de clarté, que les moins intelligents, dans ces matières, y apprendront ſans peine les différences eſſentielles qu'on doit mettre ; 1° quant à la vérité, entre la Religion Chrétienne & les ſuperſtitions idolatriques ; 2° quant à la ſainteté, entre les préceptes de l'Évangile & les maximes de la Philoſophie ; 3° quant à la certitude, entre les Annales des Juifs & les Annales des autres Nations ; 4° quant à l'autorité, entre les Hiſtoriens ſacrés & les autres Hiſtoriens, entre nos ſaints Livres & de pieuſes Chroniques, &c.

Une réflexion importante & déciſive qui n'a pas échappé à notre Critique, c'eſt que la Genèſe eſt la ſeule Hiſtoire dès premiers âges du monde, dont le fil continu ne ſe rompt en aucun endroit, & ne ſe charge d'aucune fable, ni d'aucune abſurdité : il ſe lie par un

bout à l'origine de l'univers, & par l'autre il atteint au siècle où vivoit l'Historien : mais ce qu'il a de plus merveilleux, c'est qu'il s'étend jusqu'aux âges suivants par le nœud des Prophéties : ce nœud se développe avec le temps qui ne coule encore que pour vérifier ces oracles. Moyse étoit donc trop éclairé sur un avenir dont il étoit si éloigné, pour ne l'être pas autant sur un passé dont il étoit bien plus voisin : un Prophète qui étoit si infaillible, ne pouvoit être un Historien fautif.

Un Philosophe qui n'ôte à l'Histoire sa certitude qu'en accumulant des raisonnements dont il ne sauroit se cacher le vice, ne doit pas être un Ecrivain favorable à la Logique. On ne connoît guères que les Géomètres exacts, les bons Théologiens, & les Philosophes sans systêmes qui s'accommodent de la méthode Logique & qui

ſouffrent avec impatience qu'on relâche de ſa rigueur. Tous les Sectaires, quoiqu'ordinairement aſſez ſubtils, ne ſont pas plus amis de la Logique que nos Philoſophes licentieux. Les uns & les autres la maltraitent à l'envi ſous un nom qui leur eſt également odieux; c'eſt celui de *ſcholaſtique.* Autrefois, dans les Ecoles, on l'appliquoit à quelques queſtions futiles : cet abus, dont elle eſt fort innocente, eſt le prétexte qu'on emprunte pour colorer la guerre qu'on lui fait. Cette ſcience n'eſt que l'art de raiſonner avec exactitude ſur les vrais principes, & d'en tirer de conſéquences légitimes. Avec cet inſtrument, notre Critique arrache au Philoſophe du *bon ſens*, tout l'avantage qu'il prétend tirer de ſes ſuppoſitions plus que gratuites, de ſes conjectures frivoles, de ſes équivoques affectées, de ſes fauſſes inductions &c. Tous ces vices de

Logique fourmillent dans la *Philosophie du bon sens*, & l'on pourroit, de ces seules Lettres Critiques, en extraire une très-longue liste. Cependant ce Philosophe nous ébauche une Logique dont le principe fondamental est trop approprié aux besoins de l'irréligion, pour qu'on nous dispense de nous y arrêter un moment avec notre Critique. Ce principe est que *toutes les idées de l'ame viennent des sens*; d'où l'Auteur conclut qu'*il n'est aucune régle de morale qui soit innée, & que nous n'avons point d'idée innée de Dieu.* Rien n'est si connu que l'abus qu'on fait de ce vieux principe; *toutes les idées viennent des sens.* Nous ne pouvons donner ici que le simple résultat des observations raisonnées de notre Critique sur cet ancien axiome & sur les deux conclusions qu'y attache la nouvelle Logique.

Si l'on ne peut parvenir à aucune connoiſſance de Dieu & de la Morale que par la voie des ſens, c'eſt-à-dire des ſentiments organiques, le trajet qui les ſépare des notions intellectuelles, ne ſauroit être franchi qu'à l'aide des réflexions. Or, reprend notre Critique, *ces réflexions* (comme il le démontre) ſeront toujours très-*tardives*, très-*difficiles*, très *équivoques*, très-*dangereuſes* & très-ſouvent *funeſtes* : donc tout l'édifice des principes moraux & du culte intérieur ne s'élevera jamais qu'avec beaucoup de peines & beaucoup de riſques, jamais il ne portera qu'en l'air, n'ayant pour baſe que des ſenſations fragiles, obſcures, variables, incertaines.

Le nouveau Logicien ne ſauroit intéreſſer la Providence à garantir la ſolidité de cet édifice ; car, dans ſon ſyſtême, l'idée de Providence vient des ſens comme toutes les

autres : elle n'eſt même qu'une portion, qu'un trait du tableau où les ſens peignent la Divinité. Tracée par le même pinceau, avec les mêmes couleurs, ſur le même fond, cette idée peut bien embellir le tableau ; mais elle ne ſauroit donner à ſes éléments une conſiſtance qui ſoit d'un ordre ſupérieur à leur nature. En un mot, les ſciences, quelles qu'on les ſuppoſe, ne ſauroient, dans notre eſprit, avoir d'autre fermeté que celle du fondement qui les y établit & les y ſoûtient. Si nos ſens, ou plutôt ſi les mouvements qui les affectent, ſont ce fondement principal & radical, les ſciences ne ſauroient être plus invariables dans l'eſpèce humaine que ne le ſont ces mouvements dans nos organes.

D'ailleurs, pour trancher toute cette diſpute des idées innées & pour réduire la queſtion à des termes qui en donnent une ſolution

ſupérieure à tous ces faits vrais ou faux que le Philoſophe du *bon ſens* allégue en faveur de ſa thèſe, ne ſuffit-il pas que ce qu'on appelle *idées innées* de la Divinité & de la Morale, ſoient telles, dans leur genre, que ceux qui les ignorent, ſoit qu'ils n'y aient jamais penſé, ſoit qu'ils aient été élevés dans des préjugés contraires, ne puiſſent les conſidérer nettement expoſées, & méthodiquement développées, ſans ſe ſentir naturellement portés à en reconnoître la vérité, & à en approuver les conſéquences pratiques? Ce penchant intérieur, qui s'éveille dans nous dès qu'on le ſuſcite par les ſaines idées de la Divinité & de la Morale, n'eſt-il pas un germe de Religion & de juſtice que la nature a ſemé dans le fond de notre être? N'eſt-il pas équivalent à ces *idées innées* dont on diſpute? Ne ſupplée-t-il pas avec uſure à ce qui peut man-

quer au consentement général & unanime sur l'existence de Dieu & sur la nature de nos devoirs? Observons en passant que cette question appartient plutôt à la Métaphysique qu'à la Logique.

Dans sa Physique, le Philosophe du bon sens ne fait que répéter avec emphase ce qu'il y a de plus trivial touchant *l'éternité de la matière & l'ame du monde, les premiers principes des choses, l'espace, le vuide, l'essence de la matière, les abysmes, la divisibilité, les systêmes, &c.* En voltigeant sur ces lieux communs, il tâche de recueillir tout ce que les Matérialistes ont imaginé de plus spécieux pour l'éternité du monde & contre la création: quelque vains que soient ces nuages qu'on rassemble, des esprits superficiels & libertins peuvent s'y perdre; ainsi on doit savoir gré au Critique qui les dissipe. Comme ces

matières ont été ſouvent diſcutées dans nos Mémoires, nous ne rapporterons qu'une réflexion plutôt inſinuée que développée dans cette controverſe : c'eſt que, dans les myſtères ſurnaturels, la Philoſophie du *bon ſens* étend les droits de ce bon ſens bien au delà de ſon reſſort : elle lui en fait un titre pour l'enhardir à rejetter ces myſtères & à ſe tranquilliſer dans l'incrédulité. Au contraire, dans les myſtères naturels, elle reſſerre la ſphère de ce bon ſens, & reſtraint ſes droits légitimes pour l'intimider & le fixer au doute, quand il ne pourroit ſe décider qu'en ſe rapprochant de la Religion. Les miracles ſont contre les loix de la Phyſique ; donc il ne faut pas douter de leur impoſſibilité abſolue : la création eſt au-deſſus de notre intelligence ; donc il faut douter de ſa poſſibilité : c'eſt ainſi que le *bon ſens* philoſophe dans

l'Ouvrage dont nous annonçons la critique. Nous ne savons si sa Logique qu'il dédie à une Dame est bonne pour les toilettes : nous ne croyons pas que les Ecoles qu'il méprise, soient tentées de l'adopter pour gagner son estime.

Dans les Philosophes, dont il parle avec le plus souverain mépris (comme Aristote, à qui il reproche son *peu de savoir* & de génie) quand il rencontre quelque opinion contraire à la foi, on le voit changer de ton : » Si la Religion, » *dit-il*, n'arrêtoit & ne fixoit » notre croyance (sur la création) » le sentiment d'Aristote, (qui soû- » tient l'éternité du monde) seroit » beaucoup plus simple & moins » embarrassé que celui que nous » suivons par la révélation. « En *supposant seulement la lumière naturelle, on demande*, reprend M. Gauchat, » de ces deux propo- » sition quelle est la plus conforme

» à la raiſon : le monde, tel qu'il
» eſt, eſt éternel ; il n'a eu ni Créa-
» teur, ni Moteur : *ou bien*, le
» monde a été créé & arrangé par
» un Etre ſuprême & éternel. Aſſû-
» rément il eſt notoire que celle-là
» eſt une impiété & une abſurdité,
» & celle-ci une vérité démon-
» trée. «

Dans ſa Métaphyſique, le Philoſophe du *bon ſens* s'attache ſpécialement à deux articles, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame : il déclare qu'il faut les croire, parce que *la foi*, dit-il, *termine & borne tous nos doutes* ; mais avant que de faire cette déclaration, il raſſemble toutes les raiſons de ces doutes, il les fortifie, il ſoûtient qu'on ne ſauroit les détruire par les forces de la raiſon, & il termine cette diſcuſſion en avançant que *la croyance de l'immortalité de l'ame n'eſt point eſſentielle au caractère de l'honnête homme.*

Un Métaphyſicien ſi hardi, & en même-temps très-peu inſtruit de l'état de toutes ces queſtions, ne réſiſte pas aux attaques d'un Critique à qui l'uſage des armes propres de ces diſputes métaphyſiques eſt très-familier. Quoiqu'entre les mains de M. Gauchat, ces armes ſoient victorieuſes, il n'en renvoie pas moins ſes Lecteurs aux meilleurs Ouvrages où ces matières ſont traitées avec plus d'étendue. Nous y joindrons ſeulement ici quelques réflexions que la lecture de ſes Lettres nous ont ſuggérées.

1°. Si, comme le prétend le Métaphyſicien du *bon ſens*, Dieu peut donner aux éléments ou aux *atômes* de la matière, la faculté de penſer, on ne voit pas pourquoi Dieu auroit créé des eſprits : la matière étant capable de toutes les fonctions qu'il pouvoit leur deſtiner, c'eût été multiplier les êtres

ou les ſubſtances ſans néceſſité.

2°. Si la faculté de penſer peut être un attribut de la matière, ſi la penſée en peut être un mode naturel, il s'enſuit que la matière, priſe dans ſon pur être, vaut mieux ou du moins autant que la faculté de penſer & que la penſée : car on ne connoît point de ſubſtance qui, dans ſon être intrinſèque, ne vaille mieux qu'aucune de ſes qualités ou de ſes modalités naturelles. Juſqu'ici on n'avoit point encore eu une ſi noble idée de la matière & de ſes perfections.

3°. Si Dieu donne à la matière l'intelligence, comme la penſée, il paroît que la matière doit être auſſi néceſſitée dans ſes penſées que dans ſes mouvements.

4°. Si, pour croire la Religion, il falloit croire que Dieu peut élever la matière à l'ordre des êtres penſants, la difficulté de recon-

noître en Dieu cette puiſſance, ne ſeroit-elle pas un plus grand obſtacle à la foi que nos myſtères les plus incompréhenſibles ? L'Incrédule ne ſeroit-il pas plus fort en arguments, pour détruire cette puiſſance qu'il ne l'eſt pour l'établir ? La Religion nous propoſe-t-elle quelque myſtère plus inconcevable qu'un atôme, qui devient tout à-coup plein de vie, de ſentiment, & d'une intelligence capable des raiſonnements, des calculs & des combinaiſons où s'éleve la plus tranſcendante Géomètrie ? Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que, dans le ſyſtême du nouveau Métaphyſicien, cet atôme acquiert ces degrés de génie à meſure qu'il perd de ſa maſſe : c'eſt-à-dire que, dans la matière la plus brute, la vie & le génie ſont garottés, ou étouffés ſous une enveloppe groſſière, que leurs efforts ne peuvent briſer. En écartant ces

entraves, on dégage le génie, ſes aîles ſe déploient, il prend l'eſſor &c. Eſt-ce pour honorer ou pour outrager le *bon ſens* de notre ſiècle qu'on publie, ſous ſes auſpices, ce ſyſtême de Métaphyſique ?

5°. Pourquoi ébranler ou affoiblir la croyance de l'immortalité de l'ame ? C'eſt un appui de plus pour la probité qui n'en ſauroit trop avoir. Si, avec cette croyance, l'honneur ne laiſſe pas de broncher quelquefois, ſans elle ſes chutes ne ſeroient-elles pas plus fréquentes & plus graves ? Si l'on eſt conſtamment honnête homme, ſans ſe croire immortel, & ſi l'on ſe croit immortel ſans être conſtamment honnête homme, c'eſt que, dans ſa conduite, l'homme n'eſt pas toujours conſéquent à ſes mauvais, non plus qu'à ſes bons principes. Graces à la Providence, les ſentiments de la probité ſont

ſi profondément gravés dans le cœur humain, que ceux-mêmes qui en rejettent les grands motifs & qui en frondent les vrais principes, n'en ſauroient effacer l'empreinte, ni abjurer entièrement la pratique. Sans l'immortalité des ames, la probité intérieure n'a aucun motif ſolide : moins la perſuaſion de cette immortalité ſera commune, plus cette probité ſera rare. Otez la foi de l'immortalité, l'honneur n'eſt plus qu'un préjugé d'inſtinct ou d'habitude, d'éducation ou de ſociété. Quel intérêt, quel motif ſuſcite donc certains Philoſophes contre des vérités ſi importantes & ſi eſſentielles à l'ordre public & à la probité privée?

Ces réflexions que nous hazardons en paſſant, ne ſont qu'un léger ſurcroît que nous ajoûtons à cette abondance de principes triomphants & de raiſonnements

victorieux, que nous ne pouvons embrasser dans un Extrait, & que notre judicieux Critique oppose à toute cette fausse & dangereuse Métaphysique, dont on voudroit infecter toutes les sociétés, toutes les parties du genre humain.

Après avoir vengé l'injure qu'on a faite au bon sens, en publiant sous son nom cette fausse Philosophie, M. Gauchat enseigne au Public une source plus pure, où le bon sens peut puiser les principes de la vraie Philosophie : c'est le Traité de la *Population ou l'Ami des hommes*. Ce ne sont point là, *dit M. Gauchat*, comme dans la fausse Philosophie, des théories *séches*, des systêmes hardis, des idées plus *stériles* que brillantes, des censures amères, ni des satyres indécentes. Ce ne sont jamais que des principes simples, approfondis avec un esprit

ſolide, des faits communs obſervés avec des intentions vertueuſes. L'Ami des hommes eſt donc un Philoſophe qui conſulte la droite raiſon, & qui, d'après ſes oracles, juge de la conduite des hommes. De-là cette Religion dont les principes ſe lient & s'identifient avec le plus pur Chriſtaniſme ; cette ſenſibilité qui s'attendrit ſur nos maux, ſans s'aigrir ſur nos torts ; ce zèle qui s'afflige de nos déſordres avec moins d'indignation que de compaſſion, & qui ne s'appéſantit ſur le détail de nos misères que pour en découvrir mieux le remède, en montrer la néceſſité, & en preſſer l'application. Tel eſt le portrait de l'Ami des hommes, tracé dans la ſeptième Lettre de ce Volume, & juſtifié dans la huitième par des textes qui ſont extraits de ſon Livre, & qui roulent principalement ſur *les Loix*, *la Religion*, *le Miniſtère*, *le Culte*,

les Mœurs, l'Honneur, le Célibat, le Luxe, l'Usure, la Guerre, &c.

On n'oppose point ici ce Livre aux productions vulgaires des faux Philosophes, mais à un Traité plus digne du parallèle, au Livre de l'*Esprit des Loix* : placés sur deux colonnes & comme en regard, les Extraits des deux Ouvrages forment un contraste qui en fait saillir la différence aux yeux les moins pénétrants. Indépendamment des saines réflexions que le Critique y ajoûte en forme de Commentaire, ce contraste seul fait la plus juste & la plus sensée des Critiques qu'on ait faites de l'*Esprit des Loix*.

Chez l'*Ami des hommes*, c'est l'humanité même qui arrange tous les Citoyens dans un ordre, où l'inégalité nécessaire n'enfante aucune indépendance. La Religion & la nature de concert maintien-

nent entre les chefs & les membres une harmonie inviolable. Les uns commandent avec une douceur, qui ne gêne la liberté d'aucun membre que pour la sûreté de tout le corps ; les autres, attachés à une chaîne qui descend du ciel sur la terre, portent avec fidélité, & révèrent un joug qui les force d'être heureux en les forçant d'être dociles.

Dans l'*Esprit des Loix*, pour gouverner les hommes, on n'a que des rènes qui se plient au gré des caprices, des passions, des goûts de Nation & de climat : ce sont des liens qui n'ont aucun centre immobile d'union & de force, non plus qu'aucun terme fixe & solide de tendance & de direction. Ainsi, dans ce systême, le Gouvernement n'est jamais qu'une Politique arbitraire, qui rafine sur les préjugés nationaux & sur les habitudes locales, & qui les ménage

pour son profit, de peur de les heurter pour sa ruine. L'Ami des hommes tâche donc de purger l'humanité de ses foiblesses, & de corriger ses désordres pour la rendre féconde en vertus qui fassent son bonheur ; l'*Esprit des Loix* au contraire ne fournit aucunes ressources pour guérir nos erreurs & pour déraciner nos vices. Voilà ce qui résulte du parallèle exact de ces deux Ouvrages : l'un a pour base la Religion, l'autre en fait abstraction : de-là l'énorme contraste qui les divise, & dont notre Critique a profité si heureusement pour les différencier.

ARTICLE CV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur le PANTHEON *d'Agrippa, appellé aujourd'hui la* ROTONDE.

JE vous ai promis, MM. RR. PP., dans ma dernière Lettre du 23. d'Août, de vous donner l'Histoire abrégée du *Panthéon*, & je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse.

Ce bel édifice porte, dans la Frise du Portique, cette inscription M. AGRIPPA. L. F. COS. TERTIUM FECIT. ce qui a fait croire assez généralement que tout le Temple étoit l'ouvrage d'Agrippa. Mais plusieurs Antiquaires & de grands Artistes ont pensé que le Panthéon existoit du temps de la République, & qu'Agrippa

n'avoit fait que l'embellir & y ajoûter le Portique. Les Antiquaires se sont autorisés d'un passage de Dion * qui, parlant de la magnificence d'Agrippa, dit : Qu'il acheva aussi le Panthéon. Michel-Ange étoit persuadé que le corps de ce Temple & le Portique, par lequel on y entre, étoient de trois différents Architectes. Sa raison étoit que la voute & l'ordre qui la porte, n'ont ni la même élégance, ni des rapports exacts, & que le Portique est d'une Architecture plus majestueuse que l'intérieur. Le Portique paroît effectivement avoir été fait après-coup : il ne tient point au corps du Temple, c'est un morceau plaqué, & derrière est un avant-corps terminé par un fronton. Or les Anciens ne

* Τό, τε Πάνθειον ὠνομασμένον ἐξετέλεσε. [Dion. Lib. 53.]

ſavoient point placer de frontons les uns derrière les autres, les uns ſur les autres, les uns dans les autres : ces inventions ſont du XVI^e^ & du XVII^e^ ſiècle. Quoiqu'il en ſoit, je prends le Panthéon tel que le laiſſa Agrippa, au moins tel qu'il étoit avant les irruptions des Barbares. Vous n'attendez, ſans doute, de moi d'autre deſcription que celle qui peut vous donner une idée générale de la majeſté & de la richeſſe de ce monument. Le détail des dimenſions de chaque partie n'eſt point de mon reſſort.

La forme du Panthéon eſt ſphérique, de-là parmi le peuple ſon nom de *Rotonde*. Il a, dans œuvre, cent quarante-quatre pieds de diamètre, & autant depuis le pavé juſqu'au grand œil qui lui donne le jour. L'ordonnance eſt Corinthienne ; l'intérieur eſt diviſé en ſept grandes niches ou tribunes

ménagées dans l'épaiſſeur du mur : ſix ſont couvertes en plates bandes ; celle qui répond à la porte d'entrée eſt arquée par le haut en plein ceintre. Devant chaque tribune ſont deux colonnes de jaune antique, cannelées & d'un ſeul bloc : ce qui joint aux deux qui flanquent la tribune du fond & portent la corniche en reſſaut, fait quatorze colonnes des plus belles qu'il y ait à Rome. Toutes les murailles du Temple, juſqu'à la grande corniche incluſivement, ſont revêtues de Marbres précieux en compartiments, la Friſe eſt toute entière de Porphire. Sur la grande corniche s'élevoit un Attique, dans lequel étoient ménagées au pourtour quatorze niches en quarré long : entre chaque niche étoient quatre pilaſtres de marbre, entre chaque pilaſtre des tables auſſi de marbre & de différentes formes. Cet attique avoit ſon enta-

blement complet, mais la corniche étoit d'une moindre saillie que celle du grand ordre inférieur. Au-dessus de cette corniche naît immédiatement la voûte distribuée en larges bandes perpendiculaires & transversales : les Méridiens & les Parallèles d'une Mappemonde représentent assez bien leur symétrie. Les vuides ou caisses formées par ces bandes, diminuent de grandeur à proportion qu'elles approchent du haut de la voûte où elles n'arrivent pas, y ayant entre elles & le grand œil un espace plane assez considérable.

Pour mettre plus de légèreté dans une voûte si hardie, l'Architecte n'a rempli le fond des caisses que de chaux & de pierres ponces. Les parois étoient revêtus de plomb & de bronze réhaussés d'argent ciselé, & le fond portoit une rosace du même métal. La voûte étoit couverte en-dehors de

lames de bronze doré. Sept degrés ménagés à ſa naiſſance, donnoient la facilité de monter juſqu'au ſommet. Si l'on en croit quelques Auteurs, ces degrés furent ornés dans la ſuite de Statues en pied rangées comme ſur un Amphithéâtre. Cette opinion eſt fondée ſur un paſſage de Pline, qui dit que le Sculpteur Diogène décora le Panthéon d'Agrippa de belles Statues, mais dont on ne pouvoit appercevoir toute l'excellence à cauſe de leur grande élévation. Pour moi, je croirois volontiers que, par ces Statues, il faut entendre celles qui occupoient les niches de l'attique, ou plutôt encore celles qui étoient ſur les acrotères du portique. Ce portique eſt composé de ſeize colonnes de granit de quatre pieds de diamètre, dont huit ſe préſentent de front avec un entre-colonnement égal par-tout contre la régle de Vitruve, qui veut que l'entre-

colonnement répondant à la porte du Temple, ſoit plus large que les autres. Sur ces colonnes eſt un fronton, dont le tympan étoit orné de bas-reliefs de bronze. Les poutres, qui formoient le platfond du portique, étoient revêtues de ce métal, les portes & les pilaſtres qui accompagnent le chambranle en ſont auſſi. On montoit au portique par ſept ou neuf degrés. Tel étoit le Panthéon, que ſa richeſſe faiſoit mettre par Pline au rang de ce qu'il y avoit de plus beau dans le monde.

Je ne vous ai point parlé de huit petits Autels, qui ſont entre les grandes tribunes & avancent dans l'Egliſe : ils ſont riches; mais je ne les crois pas antiques. Ils me paroiſſent dater tout-au-plus du ſiècle où le Panthéon fut changé en Egliſe; & ce qu'on y voit de bon, eſt même beaucoup plus moderne. Deux choſes favoriſent mon

opinion. La premiére eſt que les chapiteaux & les baſes des colonnes ne ſe reſſemblent pas. Ici c'eſt du Corinthien, là du composite; quelques colonnes ont des baſes Corinthiennes, d'autres en ont d'attiques, & celles-ci ſont du travail le plus groſſier. On voit là le goût de rapſodie propre des ſiècles barbares, où l'on aſſembloit ſans choix les pièces les plus diſparates : on en a des preuves dans pluſieurs autres anciennes Egliſes de Rome. Secondement, quelques-uns de ces Autels ſont couverts par des frontons cintrés. Ce dernier Article ne paroîtra point déciſif à tout le monde ; mais il eſt cependant vrai que le bon, le grand Antique ne préſente point d'exemple d'un pareil ornement.

L'éruption du Véſuve, arrivée ſous Titus, cauſa au Panthéon un dommage conſidérable, il fut réparé par Domitien : ce qui a fait

regarder ce Prince par quelques Auteurs comme le Fondateur de l'édifice. L'Empereur Adrien y fit aussi travailler, mais il paroît que Septime Sevère fut celui à qui le Panthéon dut davantage depuis sa construction. Ses prédécesseurs n'avoient fait peut-être qu'y ajoûter quelques ornements ; Septime y fit des réparations essentielles. On lit cette inscription dans les faces de l'Architrave.

IMP. CAES. SEPTIMIVS. SEVERVS.
PIVS. PERTINAX.
ARABICVS. PARTHICVS. PONTIF.
MAX. TRIB. POT.
XI. COS. III. P. P. ET. IMP. CAES.
MARCVS.
AVRELIVS. ANTONINVS. PIVS.
FELIX. AVG. TRIB.
POT. V. COS. PROCOS. PANTHEVM.
VETVSTATE.
CORRVPTVM. CVM. OMNI. CVLTV.
RESTITVERVNT.

Il y a lieu de s'étonner qu'un édifice, qui n'avoit pas plus de deux cents ans, en le ſuppoſant conſtruit par Agrippa, tombât de vetûſté. Cette dégradation ſerviroit à confirmer le ſentiment de ceux qui le croient du temps de la République.

Ce Temple ſubſiſta dans tout ſon éclat juſqu'à l'irruption d'Alaric ſous l'Empire d'Honorius. Mais les Romains, au rapport de Zozyme, s'étant engagés à livrer à ce Prince barbare trois mille livres peſant d'or & cinq mille livres peſant d'argent, pour l'éloigner de leurs murailles, & ces ſommes ne s'étant trouvées ni dans le tréſor public, ni dans la bourſe des particuliers, on fut obligé d'enlever aux Temples leurs Statues & leurs ornements d'or & d'argent. Il eſt bien probable que le Panthéon en fournit une partie, puiſqu'il n'y avoit alors, à Rome, que le Tem-

ple de Jupiter Capitolin qui lui disputât de richesse ; celui de la paix, où étoient tous les trésors de Jérusalem, ayant été réduit en cendre sous l'Empire de Commode.

Alaric n'avoit enlevé, à Rome, que ses métaux précieux, Genserie, trente-neuf ans après, la dépouilla d'une partie de ses marbres. Le Roi Vandale, ou par une aveugle avidité du pillage, ou par goût pour les belles productions de l'Art, fit charger un de ses Vaisseaux de Statues. Il n'y a pas à douter que le Panthéon ne perdît encore ici de ses ornements, & que les chef-d'œuvres du ciseau de Diogène ne devinssent la proie d'un Barbare, qui ne seroit excusable qu'en supposant qu'il connoissoit le prix de ce qu'il enlevoit à Rome pour le transporter à Carthage.

Avant ces irruptions des Goths &

& des Vandales, les Empereurs Chrétiens avoient donné des Edits pour faire abattre les Temples du Paganiſme. Quel que fût le motif, qui engagea les Romains à épargner le Panthéon, il eſt certain qu'il n'avoit point ſouffert du zèle des Pontifes & de la précipitation des Fidèles, avant le premier ſiège de Rome par Alaric; que, malgré le dépouillement des Temples, qui ſe fit alors, & peut-être ſous Genſeric, celui-ci conſervoit encore aſſez de richeſſes pour exciter la cupidité d'un Empereur. Conſtantius II. vint, vers 655, de Conſtantinople à Rome, & la viſite qu'il rendit à cette malheureuſe Ville, fut celle d'un ennemi. Il acheva de dégrader le Panthéon, il enleva l'argent & le bronze qui décoroient la voûte, & les lames de bronze doré qui en couvroient l'extérieur. Tout cela fut tranſporté à Syracuſe. Rome y perdit

beaucoup, & Conſtantinople n'y gagna rien; car les Sarraſins s'étant bientôt après rendus maîtres de la Sicile, emporterent les riches dépouilles qu'y avoit accumulées Conſtantius.

Environ cinquante ans auparavant, c'eſt-à-dire en 607, le Pape Boniface IV. avoit demandé le Panthéon à l'Empereur Phocas pour en faire une Egliſe, & l'avoit obtenu. C'étoit ſentir bien tard ce que valoit un pareil édifice. Si l'on avoit profité des avantages que donnoient les Edits des premiers Empereurs Chrétiens, on ſe ſeroit aſſûré de ce beau Temple lorſqu'il conſervoit encore toute ſa richeſſe, & le Chriſtianiſme n'auroit point eu de plus magnifique trophée de ſes victoires ſur le Paganiſme. On ne conçut le deſſein de le conſacrer au vrai Dieu, que lorſque les Barbares y eurent porté le ravage, & que la

misère des temps ne permettoit point de lui rendre ce qu'il avoit perdu. Quand on fait attention à l'époque de cet évènement, on voit que le Panthéon n'avoit rien à espérer du côté de l'art & du goût. En 607, on ne connoissoit ni la bonne Architecture Grecque, ni les finesses de la Sculpture. Les Artistes ne pouvoient que gâter ce qu'ils touchoient. Et c'est, sans doute, à ce temps qu'il faut rapporter certaines réformes, dont je parlerai plus bas, faites dans le plus parfait monument de l'Antiquité : l'attentat de Constantius lui porta le dernier coup. Boniface IV. l'avoit dédié à la sainte Vierge en 607, Gregoire IV. en 610 le dédia aussi à tous les Saints : de-là son titre de *sancta Maria ad Martyres.*

Rome, en se repeuplant après les dévastations des Barbares, changea presqu'entièrement de place.

Elle se resserra, les sept collines furent insensiblement abandonnées, & le champ de Mars comme plus uni & plus près du Tibre, fournit le terrein de la nouvelle Ville. Le Panthéon étoit à l'entrée du champ de Mars, il fut bientôt entouré de maisons qui déroberent aux yeux sa belle forme, & qui, adossées à ses murailles, ne purent manquer de les dégrader. Bien plus, des Fripiers & autres Trafiquants de cette basse espèce, s'introduisirent jusques dans le portique, en lierent les colonnes par des murailles, & s'y ménagerent des boutiques. On voit que ces sortes d'abus sont bien anciens. La Fabrique retiroit apparemment quelques profits de ceux-ci, mais pouvoient-ils compenser le dommage réel qui résultoit, pour les colonnes, de cette maçonnerie qu'on y appuyoit? Faut-il chercher après cela, dans la fureur des

Goths & des Vandales ; la cauſe de la dégradation des chapiteaux, des baſes, du fût même des colonnes ? Il y a telle colonne, où, à l'endroit le plus proche de la baſe, on voit des excavations de ſix & ſept pouces de profondeur ſur autant de largeur & de hauteur. Ces excavations ſont encore à moitié remplies de chaux & de briques ; triſte monument de l'audace du peuple, & de la ſtupide cupidité de ceux qui lui vendoient le droit de ruiner ce qu'il y avoit de plus beau au monde. Ce déſordre dura juſqu'au Pontificat d'Eugène IV. Le ſeul zèle pour la décence du lieu ſaint détermina le Pontife à faire dégager le Panthéon de toutes les maiſons qui l'environnoient, les miſérables *baraques* du Portique furent abattues, & ſi l'on ne répara point tout le mal qui avoit été fait juſqu'alors, on en arrêta au moins les progrès.

Depuis que Conſtantius avoit enlevé les lames de bronze doré qui couvroient l'extérieur de la voûte, cette partie du Panthéon étoit reſtée expoſée aux injures du temps, ou n'en avoit été défendue que par de la tuile, juſqu'au Pontificat de Benoît II. qui la fit couvrir de plomb. Nicolas V. qui avoit de grandes idées, qui, cent ans plus tard & avec un regne plus long, auroit peut-être tenu dans les faſtes des Arts, la place qu'y occupe Léon X. Nicolas V. renouvella ce plomb avec plus de magnificence.

Je ne trouve pas que, depuis ce Pontife juſqu'à Urbain VIII. aucun Pape ait rien fait de remarquable pour le Panthéon ; mais il n'y a pas à douter que, dans cet intervalle, ou les Pontifes, ou la Fabrique n'y aient fait travailler. Raphaël, & voici peut-être le trait le plus propre à donner de cet

ancien monument la plus grande eſtime, Raphaël, le Prince des Peintres & l'égal des plus habiles Maîtres en Architecture, laiſſa, en mourant, une ſomme conſidérable pour la réparation du Panthéon où il a ſon tombeau, ainſi que Perrin del Vague, Jean d'Udine, Thadée Zucchari, Annibal Carrache, Flaminio Vacca, & le célèbre Corelli. Tout le bon Moderne qui décore l'intérieur, eſt des derniers temps; les Tableaux ſont eſtimables, les Statues, ſans être des chef-d'œuvres, font honneur à la Sculpture, ce qui prouve qu'elles ſont poſtérieures au XV^e^ ſiècle.

Mais, qu'il me ſoit permis de le dire avec tout le reſpect dû à la dignité d'un Pontife qui d'ailleurs a protégé & exercé les Arts, n'eût-il pas été à ſouhaiter qu'Urbain VIII. ignorât que le Panthéon exiſtoit? Des Inſcriptions gravées à côté de la porte, annon-

cent qu'il le répara; mais c'est ici le cas de dire que tandis qu'il édifioit d'une main, il détruisoit de l'autre. Il fit construire sur l'ancien avant-corps deux campaniles d'un assez mauvais goût; mais il enleva au portique ce qui lui restoit de son ancienne magnificence, ce bronze qui couvroit les poutres & qui étoit tellement prodigué, qu'on en tira le grand Baldaquin de la Confession de S. Pierre, & plusieurs pièces d'Artillerie pour le Château S. Ange. Je veux que ce bronze eût perdu son éclat; mais n'étoit-il pas plus naturel de le repolir que de l'arracher? A peu de frais on auroit accompagné ces riches ornements déja placés, de quelques autres bien assortis. Point du tout, on les enleve, & l'on dégrade pour toujours le Portique qu'ils décoroient; à la plus grande opulence, on fait succèder la plus mesquine pauvreté, & l'on

dépenſe beaucoup pour détruire ce qui auroit moins couté à reſtaurer. Voilà encore une fois ce que l'on peut, ce que l'on doit même caractériſer d'attentat Gothique. Les ouvrages que l'on a faits avec ce métal, ſont magnifiques, ſont utiles ; à la bonne heure ; mais une poutre de bronze, élégamment cannelée, n'eſt-elle pas auſſi magnifique en ſon genre, qui n'a rien de choquant, qu'une colonne torſe, qui eſt contre nature, & que les Anciens déſavoueroient ? D'ailleurs, après la conſécration du Panthéon au vrai Dieu, rien de ce qui lui appartenoit ne devoit paſſer pour profane ; & l'on ne pouvoit pas dire qu'on ſanctifiât ces matériaux en les faiſant paſſer d'une Egliſe dédiée à la Ste Vierge, dans une autre dédiée à S. Pierre. Urbain VIII. s'il l'avoit voulu, auroit trouvé du bronze pour ſon Baldaquin, Alexandre VII. en

trouva bien pour la Chaire de S. Pierre.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que, pendant que l'on faisoit tout ce dégât dans le Portique, on ne pensoit pas même à reparer celui qu'y avoit fait le temps, & qui certainement étoit bien sensible. De seize colonnes qui formoient ce magnifique morceau, il n'en restoit plus que treize. Les trois autres, qui étoient du côté de la Minerve, avoient disparu. Avec elles étoient tombés l'entablement & un angle du fronton. N'y avoit-il point à Rome assez de fragments de colonnes antiques, pour qu'en les rapprochant on pût prévenir la ruine totale d'un chef-d'œuvre digne de ne tomber qu'à la chute du monde entier ? Les Modernes vouloient-ils, en le laissant périr, faire périr en même temps la gloire des Anciens ? Etoit-ce jalousie de leur

part ? Ce ſera tout ce qu'on voudra, mais ce ne pouvoit être rien de bon.

Alexandre VII. fit ce que n'avoit point fait Urbain VIII. En même temps que, par ſes ordres, le Bernin conſtruiſoit la colonnade de la place de S. Pierre, on travailloit à rétablir celle du Panthéon. Le Pontife fit chercher, dans Rome, des colonnes qui puſſent ſe raccorder avec les anciennes. On en trouva préciſément du même module auprès de S. Louis des François. Elles étoient de Granit de l'Iſle d'Elbe dans la Méditerannée, au-lieu que les premiéres ſont de Granit d'Egypte ; mais la couleur eſt la même ; & la découverte auroit été la plus heureuſe du monde, ſi ces nouvelles colonnes n'avoient point été trouvées briſées en trois ou quatre endroits. Du reſte, les proportions ſont exactes, & l'effet eſt ſatisfaiſant. Le zelé Pontife ne

s'en tint pas là. Il fit abaiſſer une partie de la place qui eſt devant le Temple, & qui s'étoit tellement élevée par les décombres des anciens édifices, que les degrés qui conduiſoient au Portique & les baſes des huit colonnes de front étoient totalement enfouis, & qu'on deſcendoit dans le Portique au-lieu d'y monter. En même temps il entreprit de revêtir de marbre toute la voûte, & de placer au-deſſus du grand œil un lanternon, pour préſerver de l'intempérie des ſaiſons ceux que le devoir & la piété amenent à cette Egliſe. La mort l'empêcha d'exécuter ces derniers projets. Clément IX. qui lui ſuccèda, fit entourer de grilles le Portique : on n'en voit pas trop la néceſſité. Leur élévation rend un peu plus difficile, mais ne rend pas impoſſible le paſſage à ceux qui auroient quelque intérêt à ſe retirer pendant la nuit dans le

Portique. Ce que l'on voit clairement, ce sont de grosses pattes de fer enfoncées dans le vif du fût des colonnes, & ces colonnes notablement endommagées par les excavations qu'on y a faites pour appuyer & fixer les grilles. Sous Clément XI. le grand Autel du fond; ainsi que les petits Autels du pourtour furent refaits & embellis de porphyre & de bronze doré.

Après avoir vû le Panthéon dans toute sa magnificence, sous Agrippa & sous les Empereurs, jusqu'au commencement du Ve siècle, vous venez, MM. RR. PP., de le voir perdre peu à-peu de la beauté de sa forme, & de la richesse de ses ornements. Plusieurs Papes, outre ceux dont j'ai parlé, travaillerent successivement à le décorer de nouveau, mais ces décorations étoient dans le goût des siècles où l'on les faisoit. Le corps de l'édifice, son Architecture n'y gagnoient

rien. Au contraire ils y perdoient, & l'on peut bien dire que des Architectes postérieurs au V^e siècle, antérieurs au milieu du XV^e, accoûtumés à ne faire que des piliers ou trop gros, ou trop gresles; que des Sculpteurs qui ne connoissoient pour tout ornement que de petites pyramides & des gargouilles, devoient être extrêmement embarrassés vis-à-vis des proportions & des Ordonnances Grecques. Tous leurs talents consistoient à imiter, mais rarement l'imitation est heureuse quand on manque de principes. Lorsque les *Maîtres Maçons*, qui ont construit nos belles Eglises Gothiques, ont voulu se mêler d'imiter le Chapiteau Corinthien, vous savez comme ils y ont réussi. Ils s'entendoient mieux à orner leurs piliers de feuilles de Chardon que de feuilles d'Achante.

Les libéralités de ces Pontifes

n'avoient donc pour objet que la décoration de l'Autel principal. L'un donnoit des voiles couleur de pourpre, l'autre faiſoit faire un tabernacle d'argent, fourniſſoit des vaſes, des habits propres aux cérémonies de la Religion &c. Tout cela pouvoit être riche, mais rien de tout cela ne rendoit au Temple ni ſon ancienne majeſté, ni ſa premiére ſplendeur. Le bon goût des ornements s'y rétablit un peu à la renaiſſance des Arts. De bonnes Statues prirent ſur les Autels la place de ces difformes ſquelettes, ou de ces courtes & maſſives figures, qui, pendant huit ſiècles, avoient épuiſé tous les efforts & fixé l'admiration de l'ignorance. Les Tableaux des Perugins, des Cozza, des Greppi chaſſerent ces groſſières Moſaïques, dont les Grecs de Conſtantinople avoient paré les murailles de preſque toutes les Egliſes de Rome. On

mit à profit le porphyre, le verd, le jaune Antique que l'on trouvoit dans les anciennes ruines, on en incruſta avec délicateſſe les endroits qui en étoient dégarnis; & par-là, MM. RR. PP., vous voyez combien, de ſiècle en ſiècle, l'Antique du Panthéon a reçu d'alliage moderne. Au reſte, avant Alexandre VII. on n'avoit point penſé à toucher à la voûte. On n'y toucha point après lui, & voici enfin en quel état étoit le Panthéon, lorſque l'année dernière, par ordre de Benoît XIV, on entreprit de le *moderner*. Je vous expliquerai dans une autre Lettre ces nouveaux ouvrages. Je ſuis Votre, &c.

15. Septembre 1758.

ARTICLE CVI.

L'HISTOIRE D'HERCULE le Thébain, tirée de différents Auteurs; à laquelle on a joint la Description des Tableaux qu'elle peut fournir. Par l'Auteur des Tableaux tirés d'Homère & de Virgile, avec des Observations sur le Costume &c. (Volume *in*-8°. de 235 pages.) *A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins &c.* M.DCC.LVIII.

L'Auteur des Tableaux, tirés d'Homère & de Virgile, est M. le Comte de Caylus, par conséquent c'est encore lui qui nous donne cette Histoire d'Hercule le Thébain. Le même goût de composition regne dans ces deux Ouvrages, pour ce qui concerne le

plan & la description des Tableaux qu'on y propose ; mais ici on ajoûte une vie d'Hercule suivie & détaillée ; & voici sur ce point la pensée de l'Auteur.

Quoique destiné aux Arts & aux Artistes, ce Livre a dû contenir toute la partie historique du sujet. Outre que cette méthode donne de la variété à l'Ouvrage & qu'elle en écarte la monotonie, il faut bien considérer que les Artistes mêmes seront d'autant plus maîtres de leur composition qu'ils posséderont mieux toutes les actions du Héros qu'ils veulent peindre. » En effet, *dit M. le Comte de » Caylus*, plus on connoît le caractère & les passions d'un » homme, & plus il est aisé de » le faire ressembler..... Alors les » circonstances en apparence les » moins importantes concourent » à l'expression & à l'imitation » générale & particulière. « Cela

ſignifie qu'un Artiſte tire d'un ſujet, bien approfondi, des nuances qui échapperont à un homme ſans études, ſans lettres, ſans autres lumières que la connoiſſance du moment qu'il doit avoir étudié pour ſon deſſein.

Voici, par exemple, les ſujets de plus de cent Tableaux ſur Hercule le Thébain : celui qui aura bien lu l'Hiſtoire de ce Héros, ſoit dans le Livre qu'on nous donne, ſoit dans les Anciens qui en ont parlé, répandra ſur ſon Ouvrage une ſorte de vie, de convenance, de propriété, d'intérêt qui ne ſe trouvera pas ſous la main de quiconque eſt borné aux principes & à la pratique de l'Art.

Notre Auteur choiſit l'Hiſtoire d'Hercule, pour élever l'ame des Compoſiteurs en Peinture & en Sculpture. Ce Héros, qui raſſemble en lui ſeul preſque tous les grands traits de la Fable, offre

mille points de vuë pittoreſques. Auſſi nous donne-t-on ſans ceſſe des Hercules, mais le génie des Artiſtes ne répond pas au ſujet : ils ſe copient les uns les autres, ils travaillent dans un goût identique & monotone : toujours la peau du lion de Nemée, la maſſue, la cour d'Omphale, l'antre de Cacus, la robe teinte du ſang de Neſſus &c c'eſt, à-peu-près, ce que nous retrouvons dans toutes nos compoſitions modernes ſur Hercule ; & voilà ce qui choque les belles & grandes idées de M. le Comte de Caylus.

Il cherche à inſtruire les Artiſtes, à leur ouvrir de nouvelles routes, à leur fournir des plans tout neufs. Cet Hercule le Thébain devient, ſous la plume de l'illuſtre Académicien, un fond inépuiſable, une mine extrêmement féconde en richeſſes.

Il prend ſon Héros au moment

de ſa naiſſance, & le ſuit juſqu'à l'apothéoſe. Les Auteurs qu'il conſulte ſur ce grand morceau de Mythologie, ſont entr'autres Hérodote, Diodore de Sicile, Ovide, Pauſanias, Lucien, Apollodore &c.

Ce dernier, par exemple, raconte le trait des deux Dragons envoyés par Junon, pour dévorer Hercule dans ſon berceau. L'enfant, bien-loin de s'étonner, les étouffe dans ſes mains, & prélude, par ce coup de vigueur, aux exploits héroïques de ſa brillante carrière. M. le Comte de Caylus reconnoît la beauté de ce ſujet, & l'enrichit encore par l'uſage qu'il fait de toutes les nuances marquées dans Apollodore. Ce Mythologiſte » introduit Alcmène » épouvantée, & qui appelle Am» phitryon au ſecours de ſon fils. » Ainſi, *continue notre Auteur*, » je placerois cette action dans une

» salle du Palais d'Amphitryon.
» La tendresse, mêlée d'effroi, d'un
» père & d'une mère, l'étonne-
» ment & l'horreur des courtisans
» & des femmes qui veillent à la sû-
» reté de l'enfant, concoureroient,
» ce semble, à la magnificence
» ainsi qu'à l'expression & même
» à l'intérêt de cette compo-
» sition. «

Pour l'ordonnance même du Tableau, on peut demander s'il convient de faire étouffer ces deux dragons séparément, un de chaque main; ou s'il faut les représenter tous deux ensemble, serrés entre les deux mains de l'enfant? M. de Caylus dit qu'*Hercule saisit les dragons chacun avec une de ses mains*, & qu'*il les fit mourir*: Apollodore dit qu'*Hercule les serrant avec ses deux mains, les mit à mort*. Le Peintre choisira celle des deux attitudes qui dénote plus de force & de résolution.

Il faut bien comprendre que, dans le détail de cette Hiſtoire, l'Auteur donne d'abord les divers morceaux de la vie d'Hercule, puis qu'il les diſtribue en Tableaux, indiquant la manière de ſaiſir la partie pittoreſque, d'enrichir le fond; de multiplier les accompagnements, d'éviter ce qu'il y a d'obſcur ou de révoltant, de donner du luſtre & de la dignité aux circonſtances trop foibles ou trop meſquines : par exemple, le premier travail d'Hercule, qui eſt la victoire remportée ſur le Lion de Nemée, fournit ici trois Tableaux. Dans le premier, c'eſt Hercule qui prépare ſa maſſue dans la Forêt de Nemée. Dans le ſecond, il va ſur le Lion la maſſue à la main & l'arc ſuſpendu d'une épaule à l'autre; le Lion s'enfuit vers ſa caverne. Dans le troiſième, Hercule combat le Lion corps à corps, & l'étrangle de ſes deux mains.

M. de Caylus ſonge toujours à orner ces Deſcriptions des beautés acceſſoires, des circonſtances qui ajoûtent à l'expreſſion. Ainſi, pour le troiſième Tableau, il veut que les *oſſements d'hommes & d'animaux répandus ſur le ſol, augmentent l'horreur de la caverne & l'auſtérité de ſon aſpect, en même temps qu'ils rappelleroient à l'eſprit le ſéjour ordinaire du Lion & le carnage qu'il étoit dans l'habitude de faire.* Les autres travaux d'Hercule fourniſſent auſſi chacun pluſieurs Tableaux : on en compte juſqu'à XXIII. pour le dixième, & juſqu'à XXX. pour le douxième.

Le ſecond travail *fut de tuer l'Hydre de Lerne :* ce qui produit trois magnifiques Tableaux, & donne lieu à des Deſcriptions pleines de feu & d'élévation. Une ſimple circonſtance marquée par Diodore de Sicile & indiquée par Apollodore,

Apollodore, eſt une ſource de beautés ſous la plume de notre Auteur. Après avoir tué l'Hydre, Hercule trempa ſes fléches dans le fiel de ce monſtre, & voici ce que M. de Caylus tire de cette particularité : » Hercule eſt baiſſé, » c'eſt-à-dire poſé ſur un génouil, » mais toujours avec nobleſſe, ſon » carquois eſt à terre auprès de lui, » il tient une fléche qu'il trempe » dans le ſang de l'Hydre, dont le » corps prodigieux & les têtes doi- » vent produire des groupes qu'il » eſt aiſé de rendre autant & ſi » peu apparents qu'on le voudra, » d'autant que le marais (qui eſt » comme le champ de bataille) » peut en recevoir dans la pro- » fondeur de ſes eaux, & que les » roſeaux peuvent cacher ce qu'on » ne voudra pas faire voir. Iolaüs » debout doit regarder ce monſtre, » détruit & renverſé, avec étonne- » ment, quoiqu'il ait été témoin

» du combat..... Le flambeau d'Io-
» laus par terre, abandonné, fu-
» mant encore, rappelle son uti-
» lité précédente (il avoit servi à
» brûler les têtes de l'Hydre) &
» produit une richesse sur le de-
» vant du Tableau, que le char
» d'Hercule enrichiroit encore. «

On ne peut douter que ce ne soit là une très-belle & très-neuve composition. Nous ne voudrions pas omettre une réflexion incidente que l'Auteur insère dans sa Description ; elle a pour objet Iolaüs qui doit *regarder avec étonnement* le *monstre détruit & renversé.* » C'est, *continue M. de* » *Caylus*, une des adresses de la » Peinture que de conduire le » Spectateur à l'impression qu'on » veut lui donner par une figure » qui en soit affectée. Plus le per- » sonnage, dont le Peintre aura » fait choix, sera considérable par » rapport à l'action, & plus il sera

» certain de réussir. « Les Anciens connurent cette régle. Dans le Tableau d'Iphigénie, par Timante, Calchas étoit triste, & Ménélas versoit des larmes.

Dans le détail des Tableaux, qui forment la suite du septième travail d'Hercule, il y a celui des présents faits par les Dieux à ce Héros pour récompenser ses vertus. » Ces Divinités, *dit notre* » *Auteur*, élevent l'imagination, » & dès-lors le génie produit sans » peine les plus grands effets de » la composition. L'essor de ce » même génie est un garant du » succès..... Hercule doit être là » dans une attitude simple, éloi» gné de toute fierté, & pénétré » des honneurs qu'on lui rend; » car la véritable vertu reçoit » avec modestie les éloges qu'elle » a le plus mérités. « Dans la composition même du Tableau, on voit les Dieux, chacun dans leur

attitude & avec leurs attributs. Les uns ont déja fait leurs préſents, les autres accourent, dans l'air ſur la terre ou ſur les eaux, chargés de leurs dons, Vulcain d'une maſſue & d'une cuiraſſe, Mercure d'une épée, Apollon d'un arc; Neptune donne un cheval magnifique au Héros, & par cette raiſon le lieu de la ſcène doit être ſur le bord de la Mer. Neptune paroît dans ſon char tiré par ſes chevaux-marins & accompagné de ſa Cour ordinaire, des Nymphes & des Tritons &c. Quelle grandeur dans cette action ! & pourquoi le pinceau ne nous la rendroit-il pas avec toutes ſes circonſtances ?

L'onzième travail d'Hercule conſiſte dans la victoire de ce Héros ſur le Chien Cerbère. A l'entrée du Tartare, Hercule trouve Méléagre & Méduſe la Gorgone. Toutes les autres ames s'enfuient devant lui. Le Héros veut combat-

tre Méduſe ; il eſt arrêté par Mercure. Voilà un Tableau borné quant au ſujet, mais ſuſceptible d'une grande expreſſion : cette préſence de Méduſe, Hercule qui tire l'épée contre elle, Mercure qui l'arrête, les Mânes en foule qui ſe précipitent dans la nuit du Tartare ; toutes ces choſes parlent à l'imagination & aux yeux.

Il eſt plus difficile de ſaiſir le moment de la victoire d'Hercule ſur Cerbère. Apollodore dit que le Héros muni de ſa cuiraſſe & couvert de ſa peau de lion, mais ſans maſſue, ni fléches, ni épée, prit l'animal par le col, & qu'il le tira de ſa caverne, quoique la queue de Cerbère, qui étoit un énorme ſerpent, mordît la main d'Hercule. Cette action pourroit, ce ſemble, être exprimée. M. le Comte de Caylus dit qu'il prendroit le moment *auquel Hercule paroît au jour en ſortant de la*

caverne, tenant Cerbère enchaîné par une chaîne qui partant des trois cols, ſe réuniroit en une, avec laquelle il le force à le ſuivre, malgré la morſure du ſerpent qui formoit ſa queue.

L'enlevement des Pommes des Heſpérides eſt l'objet du douzième travail : & voici le premier Tableau. » Hercule dans un Verger » rempli des plus beaux Orangers » & les plus chargés de fruits..... » un Dragon terrible, c'eſt-à-dire » un Serpent avec des griffes » épouvantables & des aîles de » chauve-ſouris terminées par des » piquants, viendroit attaquer » Hercule qui, de ſon côté, mar» cheroit courageuſement à lui. » Quatre Heſpérides, Æglé, Ery» thie, Veſta & Aréthuſe paroî» troient pleines de confiance dans » leur défenſeur « &c. Si l'on vouloit rendre, dans un ſeul & même Tableau, la victoire du Héros, il

ſuffiroit de le repréſenter *cueillant ces fruits dans le Verger, le Dragon expirant ſur le premier plan du Tableau, & les quatre Heſpérides ſur des plans plus éloignés fuyant avec épouvante*, ou plutôt témoignant leur confiance dans la protection d'Hercule.

L'Hiſtoire du Centaure Neſſus, bleſſé par Hercule au paſſage d'une rivière, a été traitée ſupérieurement par le Guide. M. de Caylus voudroit qu'on ajoûtât, dans ce ſujet, le petit *Hyllus* (fils d'Hercule) dans les bras de Déjanire: ce qui redoubleroit l'intérêt ou du moins ajoûteroit du nouveau, dans une compoſition répétée tant de fois.

Au lieu de la tunique trempée dans le ſang de Neſſus, ſujet trop maigre & peu naturel, notre Auteur trace ce deſſein: » Le Centaure expirant ſur le bord du » fleuve & ſur le premier plan;

» le petit Hyllus effrayé du spectacle ; Déjanire faisant découler » d'une fléche le sang (dont cette » fléche est impregnée) dans un » petit vase de métal qu'elle tient » de l'autre main, tandis qu'Hercule passe avec empressement le » fleuve à la nage. « On sait, par le récit d'Apollodore, que ce sang recueilli de la fléche devoit être un philtre, dont l'effet, selon le Centaure, attacheroit pour toujours Hercule à Déjanire : cette liqueur au fond n'étoit qu'un poison mortel. Déjanire en frotta la tunique de son époux, & l'on sait les suites funestes qu'eut cette action.

Mais après des douleurs extrêmes & des fureurs telles qu'on peut les imaginer d'un sujet tel qu'Hercule, ce Héros est mis au rang des Dieux, & son apothéose, sa réconciliation avec Junon, son alliance avec Hébé fournissent encore des Tableaux très-intéressants,

Nous avons omis quantité de traits dignes de remarque dans cette Hiſtoire en Tableaux ou dans ces Tableaux en Hiſtoire : car ces deux expreſſions ſont ici correlatives & réciproques. Ce ne ſera point aſſurément la faute de M. de Caylus, ſi les Peintres manquent de grands ſujets d'Hiſtoire. Ce Recueil a l'avantage d'éclairer l'eſprit des Artiſtes, en ſorte que, ſans recourir à Diodore de Sicile, à Apollodore, à Pauſanias, en un mot, aux anciens Mythologiſtes ou Hiſtoriens, ils pourront ſavoir la vie d'Hercule & ne courir jamais le riſque humiliant de s'égarer en traitant les actions de ce Héros.

ARTICLE CVII.

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE PRIX de l'Académie Françoise en l'année M. DCC. LVIII. Par M. Soret. A Paris, chez Brunet, Imprimeur de l'Académie &c.

LE ſujet propoſé par l'Académie Françoiſe étoit cette propoſition ſi vraie, ſi fondée en théorie & en expérience, *qu'il n'y a point de paix pour les méchants*, ſuivant ce mot d'Iſaïe, *non eſt pax impiis.* M. Soret traite cette vérité, comme il convenoit, en Philoſóphe, en Orateur & en Chrétien. Sa penſée principale, qui forme auſſi la diviſion du Diſcours, eſt que *les méchants ne ſont en paix ni avec eux-mêmes, ni avec les autres.*

Et d'abord comment ſeroit-il poſſible que les méchants fuſſent en paix avec eux-mêmes? 1° *Ils réſiſtent aux idées de rectitude & de devoir que l'Auteur de la Raiſon a gravées dans tous les eſprits.* 2° *Ils ſe livrent à des paſſions dont le propre eſt de jetter le trouble & l'amertume dans tous les cœurs.* Voilà tout le plan de la premiére Partie.

Réſiſtance des méchants aux idées de rectitude & de devoir, ſource de trouble & d'agitation. En vain ces *prétendus ſages oſent-ils mettre en problême la réalité de la vertu*; le cri de la nature eſt plus fort; les plus ſcélérats l'entendent; ils ſavent *ce qu'il en coute pour devenir vicieux*; ils éprouvent que *l'empire du vice ne s'établit pas ſans réſiſtance*, que *le premier pas vers le crime eſt un tourment*, & que *de nouveaux excès ne ſont qu'un accroiſſement de malheurs.*

A la vérité *l'entassement des crimes peut couvrir pour un temps la trace profonde des idées morales, mais il ne sauroit la détruire.* » Il est possible aux mé-» chants de s'étourdir & non de » se convaincre : la léthargie de » l'ame n'en est pas le repos. Il » est des instants où le nuage se » dissipe, où la vertu reprend son » éclat, où le coupable confondu » soûtient à peine l'horreur de son » existence. Alors se réalisent pour » lui toutes les furies inventées » par la fable ; ou plutôt ces fables » inventées par les Docteurs du » Paganisme, n'étoient que l'ex-» pression de la vérité. Les affreu-» ses images qu'ils nous ont tracées » d'un méchant livré à ses remords, » étoient puisées dans la nature » même ; nature indestructible, » dont la voix a retenti jusqu'au » milieu des extravagances de » l'idolatrie. «

Mais quelles tempêtes n'excitent point les paſſions dans le cœur des méchants qui s'y abandonnent? Ici l Orateur regarde les paſſions comme un don de la *ſageſſe ſuprême*; il croit qu'elles ont été *miſes* dans l'homme; afin que *le bon uſage* qu'il en feroit pût le *conduire au bonheur*. D'où il eſt aiſé de juger que M. Soret, comme quantité d'autres Ecrivains, donne beaucoup d'étendue au terme de *paſſions*; qu'il entend par-là, en général, toutes les inclinations naturelles vers le bien ſenſible; inclinations dont il eſt poſſible, en effet, que la raiſon, & mieux encore la Religion faſſent un bon uſage. Cependant les paſſions conſidérées en elles-mêmes, &, ſelon la notion qui leur eſt propre, ont un vice radical; elles préviennent la raiſon, elles tendent à l'excès, &, en ce ſens, on ne peut pas

dire qu'elles ſoient un don de la *ſuprême ſageſſe.* Dans notre premiére origine, nous n'eûmes rien à démêler avec cet ennemi domeſtique, & la vertu conſiſte aujourd'hui non pas à le tourner au bien, mais à le ſubjuguer, à le tenir captif, à détruire ſa puiſſance.

Les méchants n'entendent point cette leçon. Ils ſe livrent à ce Maître impérieux, & c'eſt ce qui fait leur trouble. Fuſſent-ils élevés au rang ſuprême, *ils cherchent en vain la paix qui fuit dans les cabanes qu'habite la vertu.* » Tibère, » ce Prince orgueilleux, avare & » cruel, perſécuteur du mérite, » inventeur des plus infâmes dé» bauches, monſtre pétri de tous » les vices ſans mêlange d'aucunes » vertus, Tibère n'avoue-t-il pas » en plein Sénat qu'il eſt inſuppor» table à lui-même ? Lâche em» poiſonneur, parricide exécra-

» ble, incendiaire de la Capitale
» du monde pour le barbare plai-
» ſir d'en contempler les ruines,
» artiſan des ſupplices les plus
» inouis, ſans ceſſe pourſuivi par
» l'idée de ſes forfaits, effrayé de
» la révolte de ſes ſujets qu'il n'a
» pas le courage de faire rentrer
» dans leur devoir; l'affreux Né-
» ron ne ſuccombe-t-il pas ſous
» le poids de ſes diſgraces & de
» ſes remords? Ses mains fatiguées
» par le crime, laiſſent tomber les
» rènes de l'Empire: proſcrit, fu-
» gitif, & n'ayant d'autre aſyle
» que le creux d'une caverne,
» il eſt réduit à mendier la mort
» comme un bienfait. «

Cet éloquent morceau termine la premiére Partie. L'Orateur montre, dans la ſeconde, que *les méchants ne doivent pas non plus attendre aucun repos de la part des autres, puiſqu'ils choquent* encore *les idées de vertu, & qu'ils*

blessent l'intérêt des passions dans le reste des hommes.

Sur le premier de ces deux objets, savoir les idées publiques de vertu, d'équité, de devoir, M. Soret présente une suite de réflexions très-philosophiquement discutées, sans nuire cependant à l'élégance du Discours. Il peint les méchants, jaloux, malgré leurs vices, des suffrages de la multitude. Persécuteurs de la vertu, ils ne renoncent pas à la gloire qu'elle procure: détestables par leurs manières de penser & par leurs forfaits, ils ont encore des prétentions à l'estime publique. Or, dans quel embarras ne les jette point le combat perpétuel de leur scélératesse & de leur vanité? » Il faut qu'ils » soient continuellement occupés » du soin pénible d'envelopper leur » ame pour en cacher la noirceur; il » faut qu'ils composent leur main- » tien, qu'ils étudient leurs mou- » vements, qu'ils mesurent leurs

» paroles, qu'ils veillent ſans ceſſe » ſur toute leur perſonne ; il faut » qu'ils pâliſſent, & qu'en bien » des occaſions ils rampent hon- » teuſement devant les témoins de » leurs excès ; il faut qu'ils redou- » tent & qu'ils reſpectent juſqu'à » leurs complices ; c'eſt-à-dire » qu'avec la tyrannie des vices, » il faut encore qu'ils ſupportent » toutes les ſervitudes d'une vertu » ſimulée. « Quoi de plus gênant qu'une telle ſituation ! mais quel trouble s'éleve dans l'ame du méchant, quand ſon maſque vient à tomber, quand il ſe voit *banni de la ſociété non par les loix, mais par les procédés*, quand il lit *l'arrêt de ſa proſcription ſur le front de tous ceux qui l'environnent*, quand, *à la place de la confiance & de l'amitié, des prévenances & des ſervices, il ne rencontre, dans le commerce civil, que des railleries amères, que des*

réserves, des contradictions & des murmures?

Ceci n'eſt encore que le premier trait du Tableau. Les méchants, par leur méchanceté même, croiſent, heurtent, aigriſſent les paſſions des autres. Et qu'arrive-t-il dans ce conflit d'intérêts? Les méchants, tout formidables qu'ils ſont d'ordinaire, ne peuvent tenir contre tout un Public qui les déteſte & qui ſe venge ſans ceſſe des entrepriſes de leur méchanceté. Tout s'arme, en quelque ſorte, contre eux. *Les caractères même les plus pacifiques* prennent parti; *& leur fureur eſt d'autant plus redoutable que la raiſon juſtifie leurs plaintes, & qu'on ſe plaît naturellement à ſervir leur vengeance.* Il falloit ici quelques traits particuliers de méchanceté, pour faire voir comment le Public en fait juſtice. L'Orateur ne manque pas cette occaſion de peindre,

» Ainſi, *dit-il*, ces hommes » cauſtiques, dont la bouche ne » s'ouvre que pour ternir de ſon » ſoufle impur les réputations les » moins équivoques, ont tous les » jours la douleur d'apprendre » qu'en travaillant à la honte de » leurs concitoyens, ils ſe ſont » couverts d'opprobre, & que tous » les témoins de leurs ſatyres ont » été les hiſtoriens de leurs déſor- » dres. Ainſi ces hommes dange- » reux, jaloux du repos & de » l'union des autres, qui vont par- » tout ſemant les ſoupçons, les dé- » fiances & la guerre, ſont les pre- » miers dévorés par les feux de » la diſcorde qu'ils attiſent, & ne » trouvent pas d'ennemis plus dé- » cidés que ceux dont ils vouloient » être les flatteurs. Ainſi ces hom- » mes barbares, avides de richeſ- » ſes & inſenſibles aux misères » d'autrui, voient crouler à leurs » pieds l'idole qu'ils avoient éle-

» vée à grands frais, brisée par » ceux mêmes dont les dépouilles » avoient servi à l'orner & à l'ag- » grandir. Ainsi, en un mot, tous » les méchants uniquement occu- » pés à satisfaire leurs passions, » sans songer au danger qu'il y a » de heurter les passions des au- » tres, se trouvent presque tou- » jours enveloppés sous les ruines » qu'ils accumulent: leur tranquil- » lité décroît en proportion du » trouble qu'ils excitent; ils s'af- » foiblissent de tous les coups qu'ils » portent, semblables à la foudre » qui se consume & s'éteint par ses » éclats. «

Nous avons présenté assez de morceaux de ce Discours, pour que le Lecteur puisse le bien connoître & l'estimer. L'Orateur traite son sujet judicieusement, élégamment & même avec force; mais en pareille matière, c'est-à-dire contre les méchants, ce ne seroit point

encore assez que la véhémence de Démosthène & de Juvenal ; il faudroit les anathèmes des Prophètes.

ARTICLE CVIII.

MÉMOIRE SUR LA CAUSE des tremblements de terre, &c. Par M. Thomas. (*In*-12. pages 94.) A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen avoit proposé pour sujet d'un de ses Prix, l'explication de ce qui cause *les tremblements de terre* ; & M. Thomas (Auteur du présent Mémoire) a été déclaré le plus digne de la Couronne Académique après celui qui l'a remportée. C'est, dans le style des

Académies, mériter & remporter l'*Accessit*.

Ce sujet *de la cause des tremblements de terre* est proposé par les Sociétés savantes, plutôt comme une matière d'exercice ou d'émulation entre les Physiciens, que comme un objet qu'il soit possible de découvrir tel qu'il est, ou de prévenir, d'empêcher, de détourner, supposé même qu'on fût parvenu à le connoître.

Aux temps de l'ancienne Philosophie, tous les habiles en Physique raisonnoient sur cela, & M. Thomas commence par rapprocher fort bien les divers sentiments des Anciens, tels qu'Anaximène, Anaxagore, Démocrite, Aristote, Epicure, Zénon. Aucun de ces doctes personnages ne rassembloit tout ce qu'il faut pour expliquer la cause des tremblements de terre, mais chacun d'eux disoit son mot, & fournissoit, pour

ainsi dire, son contingent. Anaxagore y faisoit entrer l'air, Démocrite l'eau, Epicure les vents, Aristote les exhalaisons, Zénon le feu. Du tout ensemble auroit peut-être résulté un systême complet, & de ce systême une Pièce Académique digne d'être couronnée par une Compagnie de gens de Lettres; mais le temps des grandes lumières philosophiques n'étoit pas arrivé.

Descartes vint après la nuit des siècles, & considérant les cavités de la terre, les parties qui composent cet élément ou ce globe, la nature des exhalaisons qui y sont renfermées, exhalaisons sulfureuses, bitumineuses, oléagineuses &c. la facilité de mettre en feu toutes ces matières combustibles, il dit: *Voilà le principe des tremblements de terre.* Son Disciple Rohaut répèta la même

chose *, &, depuis ce temps-là, presque tous les Physiciens ont regardé les substances sulfureuses, bitumineuses, oléagineuses, avec la fermentation, comme les ingrédients essentiels des tremblements de terre. Mais chacun a composé la dose suivant ses vuës & les besoins de son systême. Il y avoit, par exemple, ces dernières années, en Sicile, un Physicien qui disoit, en style didactique & fort clair, que la cause éloignée des tremblements de terre étoit le feu, & que la dilatation de l'air & des

---

* Dans le Mémoire il y a deux renvois, qui ne sont peut-être pas exacts. On cite de Descartes le nombre 26 de la quatrième Partie des *Principes*, & ce sont les nombres 76, 77, 78, qu'il falloit citer. On indique de Rohaut le nombre 28 du Chap. 9 de la troisième Partie; & ce Chapitre n'a que 27 nombres, il falloit dire nomb. 24, 25, 26.

matières

matières combuſtibles, ſouffre, nître, bitume &c. en étoit la cauſe prochaine.* Gaſſendi & Kircher paſſent pour avoir tenu le même ſentiment.

M. Thomas arrange auſſi ſes idées, & ſon Ouvrage eſt un des meilleurs qui aient paru en ce genre. Il avance d'abord une propoſition qui eſt vraie pour le fond, quoiqu'elle puiſſe être modifiée pour l'expreſſion. *Il eſt inutile*, dit-il, *de chercher hors du globe terreſtre la cauſe d'un phénomène qui s'opère tout entier dans ſes entrailles.* Cela eſt véritablement *inutile*, quant à la choſe même, parce qu'on ne trouvera pas la *cauſe* des tremblements de terre *hors du globe terreſtre*; mais il n'en eſt pas moins vrai que, dans

* On peut revoir nos Mémoires d'Août 1750.

ces derniers temps même, on a encore voulu attribuer ce phénomène non à la commotion inteſtine de la terre, mais ſimplement aux agitations de l'atmoſphère. Ce paradoxe fut avancé & publié en Sicile vers l'an 1745, & occaſionna quelques Ecrits, dont un entr'autres, qui étoit une réfutation, fut analyſé dans nos Mémoires d'Août 1750. Comme l'Auteur du ſyſtême ne manquoit pas d'eſprit, & qu'il diſoit des choſes plauſibles en apparence, M. Thomas n'auroit pas fait une choſe *inutile* en le combattant auſſi; mais cet Ouvrage a bien pu lui échapper ou lui être totalement inconnu.

Notre Auteur cherche, avant tout, la cauſe prochaine & immédiate des tremblements de terre & il la trouve dans les matières ſulfureuſes, bitumineuſes & métalliques que renferme le glob

de la terre. Sa preuve, appuyée de quantité d'obſervations faites en divers pays, conſiſte dans ce raiſonnement : Si les matières ſuſdites ſe rencontrent & ſe manifeſtent dans toutes les éruptions qui ſuivent les tremblements de terre, *il ne peut ſe faire qu'elles n'aient pas contribué* à ce phénomène : cette propoſition paroît évidente. Or, dans toutes les éruptions qui ſuivent les tremblements de terre, on voit le ſoufre, le bitume, les minéraux, le ſalpêtre : tantôt ces matières s'élancent en l'air avec des quartiers de pierre ou des tourbillons de cendres ; tantôt elles s'exhalent en forme de vapeur ; tantôt elles teignent de leur couleur, le ſol ou les eaux qui ſortent des crevaſſes de la terre &c.

On conçoit que ces ſubſtances ne ſont miſes en jeu que par la fermentation. Tant qu'elles ſont

ſéparées, elles fermentent peu : mêlées enſemble, elles s'enflamment ou par la chaleur du ſoleil, ou par l'action des feux ſoûterrains, ou par la chûte de quelques pierres qui ſe *détachent du haut des cavernes*, & qui excitent des étincelles. L'Auteur ne recherche point l'origine de cette chaleur inteſtine & ſi puiſſante ſur les matières qui cauſent les tremblements de terre. Il s'attache plutôt à faire voir que ce phénomène ne peut être produit ſans la participation de l'air, dont la qualité ſingulière eſt de ſe dilater preſque infiniment. Suppoſez donc une grande quantité d'air introduite dans les cavités de la terre ; ce ſera une nouvelle cauſe de mouvement & de fermentation pour les matières ſulfureuſes, bitumineuſes, métalliques &c. Celles-ci à leur tour dilateront l'air, qui ſera enſuite d'autant plus

d'effort & d'effet qu'il aura été d'abord plus comprimé ; & la compreſſion aura été d'autant plus grande que l'air ſera deſcendu plus bas dans les entrailles de la terre.

Croiroit-on que l'eau même contribue au phénomène que nous expliquons ? Cent expériences prouvent que l'eau *qui ſemble avoir la propriété de dompter le pouvoir du feu, eſt en certaines circonſtances l'inſtrument le plus efficace pour augmenter ſa force.* Les Ouvriers en fer jettent de temps en temps de l'eau ſur les charbons de leur Forge, pour en ranimer la chaleur ; quelques gouttes d'eau froide jettées ſur de l'huile de vitriol, y cauſent une fermentation chaude ; ſi l'on a du cuivre en fuſion, & qu'il y tombe un peu d'eau, il ſe fait auſſi-tôt un bruit & une diſploſion prodigieuſe &c. Mais ce n'eſt pas ſeu-

lement par ſon mêlange avec les matières enflammées que l'eau augmente la furie des tremblements de terre, M. Thomas y ajoûte une très-bonne conſidération phyſique : c'eſt que l'eau réſiſtant par ſon abondance & par ſon poids à la dilatation de l'air échauffé par les matières enflammées, l'effort de cet air ainſi comprimé d'une part & dilaté de l'autre, croît en raiſon de la réſiſtance, & la chaleur inteſtine des ſubſtances enflammées devenant plus vive par la contrainte où ſe trouvent ces matières, il faut que tout éclate à la fin, que les terreins cédent, que les montagnes, les pierres, les édifices ſautent en l'air, & qu'il ſe faſſe une révolution terrible dans le local qui répond au tremblement.

Que les eaux contribuent aux tremblements de terre, c'eſt une vérité qui ſe trouve appuyée de

faits presque démonstratifs. L'expérience apprend que les continents éprouvent rarement des tremblements de terre, en comparaison des Isles, des Ports de Mer, des Provinces maritimes. Lima, Lisbonne, Palerme, & les grands volcans de la Sicile, de l'Islande, de Ténériffe fournissent des exemples sensibles en cette matière. On remarque aussi que les tremblements de terre se font sentir plutôt en Automne, en Hyver & au Printemps qu'en Eté. » La cause » en est que dans les trois saisons » qu'on vient de nommer, les » pluies étant plus fréquentes & » plus abondantes, la terre, qui est » plus abreuvée, livre plus difficilement passage à l'air intérieur, » qui, par sa dilatation, fait effort » pour sortir : ce qui augmente son » activité. Par la même raison, ils » arrivent plutôt la nuit & le ma- » tin qu'en plein midi, parce qu'au

» lors les côtes de la Mer sont plus » chargées de brouillards. En effet, » le tremblement de terre de » Lima est arrivé la nuit au mois » d'Octobre ; celui de Lisbonne » de 1755 au mois de Novembre » dans la matinée &c. «

Les tremblements de terre se communiquent très-promptement & très-sensiblement à une très-grande étendue de pays : autre phénomène à expliquer & qui n'embarasse point notre Auteur. Il en attribue la cause à la communication des feux soûterreins dans une suite ou traînée de matières combustibles : communication qui est d'autant plus sensible dans ses effets, qu'on approche plus du centre même de l'inflammation. A ce centre, les éclats sont plus violents, les éruptions plus vives, les ravages plus désastreux. En s'éloignant, l'inflammation diminue, l'air se dilate moins,

les eaux interposées empêchent la rupture totale du terrein : tout se réduit à des secousses, à des commotions. Cette manière d'expliquer la communication des tremblements paroît plus naturelle que le systême, néanmoins ingénieux, des chaînes de montagnes d'une densité homogène, & toutes disposées comme par la main de la nature, pour suivre l'ébranlement qui commence dans un endroit. On a produit, en exemple, la boule isolée qui choque une file d'autres boules, & qui communique sur le champ son impression à la dernière de la file : il y a trop de suppositions dans ce systême; celle sur-tout de l'homogénéité & de la parfaite contiguité des montagnes : supposition impossible à vérifier & très-aisée à combattre.

On n'a point encore assez de faits, assez de points de compa-

raiſon pour aſſimiler les tremblements de terre aux effets de l'électricité & à ceux de la foudre. Ainſi l'Auteur ne s'arrête point à ces parallèles. Il ébauche quelques tentatives pour parer du moins aux grands déſordres des tremblements de terre : creuſer des puits dans le terrein, conſtruire des maiſons baſſes comme on fait au Japon, & comme on vient de faire à Lima ; ce ſont des précautions connues ; mais la plus ſûre conſolation dans les pays affligés de ce fléau, *c'eſt*, dit notre ſage Auteur, l'état d'une *bonne conſcience.* » Elle regarde ces évène-
» ments comme étant dans l'ordre
» de la Providence, pour faire
» trembler les impies, en leur fai-
» ſant voir des abyſmes ſous leurs
» pieds, toujours prêts à les en-
» gloutir au premier ordre ; en
» attendant le moment terrible au-
» quel ces réſervoirs de la juſtice

» divine s'allumant tous ensemble, » inonderont la terre d'un torrent » de flammes, & y causeront, avec » le feu du ciel, l'embrasement » général annoncé dans les Livres » saints. «

ARTICLE CIX.

ORAISON FUNÉBRE de très-haut & très-puissant Seigneur Louis-Marie Foucquet, Comte de Gisors &c. prononcée le 9. Août 1758, dans l'Eglise Cathédrale de Metz. Par le P. Charles, de la Compagnie de JESUS. *A Metz, chez Collignon; & se trouve à Paris chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c.*

PEu d'Orateurs Chrétiens ont eu le même avantage que celui dont nous annonçons l'Ou-

vrage. Les Eloges funèbres comprennent d'ordinaire peu de vérités, déguiſent de grands défauts, exaltent des vertus médiocres, intéreſſent plus par l'appareil que par l'objet même. Ce n'eſt le plus ſouvent qu'un hommage rendu aux titres, qu'une cérémonie commandée par l'uſage, qu'un tribut impoſé par la grandeur lors même qu'elle n'exiſte plus, qu'un exercice d'éloquence propre à manifeſter les talents de l'Orateur & à faire admirer les reſſources de l'Art.

Le Prédicateur de Metz, chargé du Panégyrique de M. le Comte de Giſors, n'a eu à craindre ni les défauts de ſon ſujet, ni les diſpoſitions de ſes Auditeurs, ni les critiques de l'auſtère vérité. Il parloit d'un jeune Seigneur exemt de foibleſſes, rempli de vertus, enlevé tout-à coup à ſa maiſon, dont il étoit l'eſpérance, aux gens

de guerre dont il étoit le modèle & l'appui, à la patrie qu'il défendoit en Héros & en Citoyen, enfin à la Ville de Metz & à la Lorraine, où il étoit encore plus chéri pour la beauté de son caractère que respectable pour ses dignités.

D'après ce Texte de la Sagesse, *Habebo claritatem ad Turbas & honorem apud Seniores juvenis*, le P. Charles dit que *le Comte de Gisors, quoique jeune encore, a mérité l'estime des Sages*, honorem apud Seniores; & qu'*il a acquis la réputation des Héros*, claritatem ad Turbas: c'est le partage du Discours. On voit que la première partie est destinée à peindre la jeunesse toute vertueuse du Comte de Gisors, & que la seconde est l'éloge de ses actions militaires.

La vertu consiste toujours, selon l'oracle du S. Esprit, *à éviter le mal* & à *faire le bien.* Dans le

rang ; où la Providence avoit placé le Comte de Gisors, sa jeunesse étoit entourée d'écueils, & il sut s'en préserver ; sa jeunesse avoit beaucoup de devoirs à remplir, & il s'acquitta de tous avec la plus grande fidélité. Il ne mérita nuls reproches, & il s'attira l'estime de tout le monde.

Tel est le plan de la premiére Partie : les ornements accessoires y sont tellement placés & ménagés qu'ils ne servent qu'à fortifier & aggrandir l'éloge, bien loin de l'altérer & de le restreindre, comme il arrive toujours dans les sujets équivoques par eux-mêmes ou défectueux. L'Orateur, par exemple, réfléchit ainsi sur la jeunesse & sur l'indulgence qu'on a trop souvent pour elle.

» La jeunesse, ce temps de dis» sipation, d'agitation, d'orages » & de tempêtes, qui fournit si » peu à la gloire des plus grands

» hommes, & toujours trop à leur
» répentir ; cet âge où toutes les
» passions, dominantes tour à tour,
» ne souffrent aucun frein & por-
» tent à tant d'excès ; cet âge où
» la raison est si foible & la témé-
» rité si grande ; cet âge dont les
» abus sont si ordinaires & sou-
» vent si funestes ; la jeunesse,
» cette unique & estimable portion
» de la vie du Comte de Gisors
» se présente à nous dans son lustre
» & dans son éclat, sans nuages &
» sans obscurités..... Non, Mes-
» sieurs, je ne réclamerai point
» ici votre indulgence, quoique je
» n'ignore pas qu'on est facilement
» disposé à faire grace aux fautes
» de la jeunesse. L'habitude où
» l'on est de les voir & peut-être
» de les autoriser, occasionne
» celle de les dissimuler ou de
» les pardonner. Que pense-t-on
» pour l'ordinaire de sa légèreté,
» de son inconstance, de sa pré-

» ſomption ?... Cependant quel-
» que excuſables qu'on ſuppoſe
» ces défauts dans leurs principes,
» ils ne le ſont preſque jamais dans
» leurs ſuites. Mais fuſſent-ils en-
» core plus excuſables & dans
» leurs cauſes & dans leurs effets,
» ce ſera toujours le ſujet d'un
» grand éloge, & d'un éloge bien
» rare de pouvoir dire d'un homme
» de guerre que jamais on n'eut
» rien à excuſer, ni à lui repro-
» cher dans ſa jeuneſſe..... Tel
» fut le mérite du Comte de Gi-
» ſors &c. «

Le détail des écueils que ſut éviter ce jeune Seigneur, donne encore lieu à l'obſervation que nous venons de faire. Le Panégyriſte fait ſortir l'éloge de l'illuſtre Défunt de la nature, de la grandeur & de la multitude des dangers qui environnoient ſa jeuneſſe. On préſente ici les écueils de la naiſſance, les écueils du monde,

les écueils de la Cour, les écueils des armes, les écueils des voyages. Arrêtons-nous un moment à ce dernier Article.

» Les voyages entrent dans le » plan de l'éducation des Grands, » c'est une sorte d'étude qui donne, » par une voie plus courte & plus » abrégée, des connoissances que » ne donne pas toujours une pé- » nible & constante application. » Quel fruit n'en retire-t-on pas » lorsqu'on s'étudie à bien con- » noître la nature des Pays, les » mœurs des Peuples, les préjugés » des Nations, les intérêts des » Cours, les forces des Etats, » leurs besoins, leurs ressources! » Mais si les voyages ont leur uti- » lité, combien de fois devien- » nent-ils nuisibles à de jeunes » gens qui ne cherchent qu'à va- » rier leurs plaisirs, & non à éten- » dre leurs lumières? Qu'appren- » nent-ils qu'à ajoûter aux vices

» nationaux ceux des Etrangers » dont ils s'attirent les railleries » & les mépris, & reviennent dans » leur patrie avec plus de ridicules » & moins de vertus ? Ne crai- » gnons aucun de ces écarts pour » le Comte de Gisors. Ce n'est » pas tant un jeune homme qui » voyage par curiosité, qu'un Phi- » losophe qui observe avec soin, » qu'un Politique qui voit avec » discernement, qu'un Sage qui » parle avec prudence. Interro- » geons l'Allemagne & les pays » du Nord, l'Autriche, le Bran- » debourg, la Suède, le Danne- » marc, ils nous apprendront que, » par la décence de sa conduite & » par la réserve de ses discours, » il y a vengé son âge & sa Nation » de la frivolité qu'on leur re- » proche. «

A l'éloignement des vices & à la victoire des passions, le jeune Seigneur, objet de cet Eloge, joi-

gnit toutes les vertus propres de ſon état. *Cette jeuneſſe*, dit l'Orateur, *ſi ſage & ſi irréprochable, réunit tous les différents mérites de fils, d'époux, d'ami, de maître, de citoyen.* Ce ſont cinq Tableaux qui terminent cette premiére Partie, & qui achevent de prouver que le Comte de Giſors *a mérité l'eſtime des Sages.*

La ſeconde Partie embraſſe les actions militaires, & montre le Héros. » Dans la profeſſion des » armes, *dit le P. Charles*, une » avidité de gloire mal-entendue, » un emportement de courage, » une indiſcrétion de valeur, un » ſuccès même d'occaſion, un heu» reux hazard peuvent entraîner » les ſuffrages du vulgaire. Mais » l'attention, la prévoyance, le » ſang-froid, le coup d'œil, l'éten» due des lumières & des connoiſ» ſances, la ſageſſe dans les entre» priſes les plus hardies, l'intré-

» pidité dans les périls les plus
» éminents, la modération dans
» les ſuccès les plus ineſpérés, l'ha-
» bileté à ſavoir prendre ſes avan-
» tages & à profiter même de ſes
» malheurs, en un mot, le grand
» Art de mouvoir & de diſci-
» pliner des hommes différents
» d'âge, d'humeur, d'intérêt, de
» paſſions ; de gagner leur eſtime,
» leur confiance, de leur inſpirer ſes
» propres ſentiments, de leur faire
» préférer la gloire & le devoir
» aux dangers & à la mort ; voilà
» ce qui fait les Héros guerriers.
» Qualités rares dont on admiroit
» déja les prémices dans les géné-
» reuſes diſpoſitions du jeune Gi-
» ſors &c. «

La ſuite de cette ſeconde Partie n'eſt que le développement & l'application de ce qu'on vient de lire. Activité, bravoure, docilité, déſintéreſſement, modeſtie, prévoyance, &, ce qui donnoit du

prix à tout, eſprit de Religion, réſignation, patience, détachement du monde & de la vie ; c'eſt ce qui fit de M. de Giſors un Hèros ſelon le monde & ſelon Dieu. Il réunit toutes les qualités du Guerrier & du Chrétien, tout ce qui pouvoit ſervir à la défenſe de l'Etat & au progrès de la piété. A peine eſt-il bleſſé aux champs d'Anradt que » toutes ſes penſées ſe portent » vers le grand jour de l'éternité » qui s'approche, & que tous les » ſentiments de ſon cœur s'élevent » au Dieu de tous les ſiècles, qui » l'appelle.... Quel triomphe pour » la Foi, de le voir au milieu de » nos frères errants, ſolliciter avec » ardeur les ſecours de l'Egliſe, & » recevoir avec conſolation les Sa» crements des Mourants ! La piété » s'empare des cœurs, la douleur » les ſaiſit : Catholiques & Pro» teſtants, tous fondent en lar» mes. Ferdinand de Brunſwik qui,

» depuis long-temps, a donné au
» Comte de Gisors toute son esti-
» me, lui donne généreusement
» son attention & ses soins, &
» gémit de n'avoir plus à lui ren-
» dre que des honneurs funèbres.
» Lui seul d'un œil serein, l'esprit
» toujours présent, le cœur tou-
» jours uni à son Dieu, voit avec
» tranquillité arriver ce moment
» terrible que bravent souvent des
» téméraires, & que redoutent
» toujours les plus intrépides. Il
» meurt avec toute la fermeté d'un
» Héros, avec toute la résignation
» d'un Chrétien, je pourrois dire
» avec toute la gaieté & tous les
» sentiments d'un prédestiné. «

Cette Oraison funèbre a été très-bien reçue des Auditeurs. L'Auteur doit ce succès à la bonté de son Ouvrage, à l'intérêt du sujet, aux circonstances de l'action, à la blessure profonde que la mort du Comte de Gisors laisse dans le cœur de tous les François.

ARTICLE CX.

LES RUINES DES PLUS beaux Monuments de la Grèce : Ouvrage divisé en deux Parties, où l'on considère, dans la premiére, ces Monuments du côté de l'Histoire, & dans la seconde du côté de l'Architecture. (In-fol. forme d'Atlas.) Par M. le Roy, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & de l'Institut de Bologne. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Augustins, &c.* M. DCC. LVIII.

AU temps de Pausanias, il ne falloit que de la curiosité pour parcourir la Grèce, & pour en admirer les monuments. C'étoit encore alors un pays plein d'hom-

mes & de choſes ; une terre qui parloit aux yeux & à l'eſprit ; un ſéjour où la tradition des Lettres & des Arts étoit très-vive. Aujourd'hui c'eſt une contrée qui gémit dans l'eſclavage & dans l'ignorance : on n'y reconnoît que le climat & des ruines : plus de veſtiges d'urbanité, d'émulation, d'induſtrie ; plus d'entrepriſes pour le bien public, d'activité pour les productions littéraires, de reſſources pour le rétabliſſement des Arts, de zèle pour le recouvrement de la liberté. On n'y ſonge ni à la gloire de Thémiſtocle & d'Alcibiade, ni aux talents de Sophocle & de Démoſthène, ni aux lumières de Lycurgue & de Platon, ni à la politique de Piſiſtrate & de Périclès, ni aux travaux d'Apelle & de Phidias. Tout a ſubi le joug du deſpotiſme, tout a péri, & une nuit profonde couvre cette région ſi féconde en merveilles.

Il faut, pour la viſiter aujourd'hui, beaucoup de fatigues, d'argent, de précautions ; & une fermeté d'ame qui puiſſe ſoûtenir le contraſte affligeant de la Grèce moderne avec la Grèce ancienne. Combien de fois, M. le Roy qui nous donne ce beau Recueil, a-t-il dû s'attendrir ſur l'état préſent de l'Attique, de Corinthe, de la Laconie ! En deſſinant ces ruines magnifiques, en marchant ſur ces débris de Statues, de Colonnes, de Palais, d'Amphithéâtres, quels regrets ou quels mouvements d'indignation ont dû s'élever dans ſon ame ! Ces Grecs malheureux ou ces Turcs ignorants qui foulent aux pieds tant de richeſſes, ont perdu juſqu'au ſouvenir des grandes choſes dont la Grèce fut le théâtre ; ils ont dénaturé juſqu'aux noms des Villes & des Provinces ; ils ſont ſurpris que le deſir d'acquérir des connoiſſances ramene,

dans ce pays, des Artistes laborieux ou des Littérateurs attentifs. Il faut encore se précautionner contre leur mauvaise humeur, contre leurs jalousies, contre leurs pirateries, contre leurs usages barbares ou imbécilles. Devenus insensibles aux restes inestimables des monuments qu'ils possédent, ils voudroient que le monde entier témoignât, pour eux, la même indifférence. On ne peut entreprendre de les visiter, de les faire revivre par le moyen du crayon, sans acheter la bienveillance de ces avides surveillants, ou sans leur imposer par la voie de l'autorité.

Durant son séjour de Rome, M. le Roy avoit déja fait de grands progrès dans les Arts. Pour s'instruire de plus en plus, il forma le dessein, en 1753, de passer dans la Grèce. Rome & la France lui procurerent des facilités & des

protections pour le voyage. Il s'embarqua au mois de Mai 1754 ſur le Vaiſſeu de l'Ambaſſadeur de Veniſe à la Porte. Il reçut, à Conſtantinople, tous les paſſe-ports néceſſaires pour parcourir la Grèce ſans danger & même avec agrément. Dans le récit de cette expédition, toute dirigée au progrès des Lettres & des Arts, l'Auteur n'oublie pas de rendre hommage à la libéralité du *meilleur des Pères.* Il falloit, en effet, apprendre à la poſtérité que M. Julien le Roy, déja ſi célèbre dans ſon Art, ajoûte à ce mérite celui des attentions & de la tendreſſe pour ſes enfants. Si Pauſanias nous avoit fait connoître les Protecteurs de ſes voyages, s'il nous en avoit indiqué les reſſources politiques & œconomiques, nous lui aurions une obligation de plus ; & s'il ſe trouvoit que la maiſon paternelle avoit fourni libéralement aux dé-

penſes de ces excurſions littéraires, ce ſeroit une ſorte d'inſtruction philoſophique, ou d'exemple, qu'il ne conviendroit à aucun ſiécle d'oublier.

Le titre de cet Ouvrage annonce ſa diſtribution en deux Parties, l'une hiſtorique, l'autre relative à l'Architecture. La premiére eſt une expoſition des monuments de la Gréce, comparés avec ce que les Anciens en ont dit, & avec les uſages auxquels ils furent deſtinés. La ſeconde eſt une ſuite d'obſervations ſur la Science propre de l'Architecte. Les Planches qu'on nous donne en même temps & qui méritent fort l'attention des Connoiſſeurs, ſuivent auſſi cette diviſion. On a premiérement les vuës de tous ces monuments; enſuite leurs plans, leurs coupes, leurs dimenſions, leurs reſſemblances ou différences avec les chef-d'œuvres qui décoroient l'an-

tienne Rome. Ainsi la premiére Partie de ce grand Ouvrage comprend des détails d'érudition ; la seconde présente des principes & des régles concernant l'Architecture. M. le Roy a consulté les anciens Auteurs pour rapprocher ces ruines des époques de leurs Fondateurs ; il a raisonné en Architecte, pour rendre utiles les recherches qu'il a faites dans le cours de son voyage. On voit bien que notre tâche se partage aussi en deux objets, dont le premier est la Partie historique ; le second est le morceau qui se rapporte à l'Architecture.

D'abord l'Auteur nous donne un *Discours sur l'Histoire de l'Architecture civile.* Cet Art, enfant de la nécessité, est sorti des cabanes que les premiers hommes furent obligés de se construire, pour échapper aux injures de l'air & aux rigueurs des saisons. Beau-

coup d'Auteurs, & M. le Roy eſt du nombre, ont montré les rapports des édifices, même les plus ſomptueux & de toutes leurs parties, avec les pièces groſſières & ruſtiques qui entrerent dans la conſtruction des cabanes. Probablement les Egyptiens ne furent ni plus heureux, ni plus ſavants que les autres Peuples dans leurs premiers édifices : la nature ſeule & le beſoin les guiderent. Mais cette Nation hardie & portée aux grandes entrepriſes, franchit promptement toutes les bornes ; elle ne paſſa point par les divers degrés de l'Art, elle s'éleva preſque tout-d'un-coup de l'humble chaumine aux conſtructions coloſſales. Les ruines de ſes Palais, de ſes Temples, & les Pyramides qui ſubſiſtent, annoncent des eſprits qui donnoient dans le grand ou même dans le giganteſque.

Les Grecs procéderent autre-

ment. Quelque part qu'on donne aux Egyptiens dans les Arts de la Grèce, on n'en doit pas moins reconnoître que l'Architecture est proprement Grecque d'origine; c'est-à-dire que, pour les belles formes & pour les proportions exactes, les Grecs l'emportent sur l'Egypte; que les Grecs sont Fondateurs en ce genre; que c'est d'eux en particulier qu'on tient les Ordres & toutes les décorations dont ils sont susceptibles.

L'Ordre Dorique fut établi le premier. Les Ioniens, peuple de l'Asie mineure, y firent des changements & donnerent naissance à l'Ionique. Le premier est plus mâle, le second plus élégant; le premier est imaginé d'après la stature de l'homme; le second d'après celle de la femme. Ces deux Ordres suffisent à l'Architecture: le Corinthien n'est qu'un Ionique plus orné; le Toscan n'est qu'un

Dorique brut & groſſier : encore ce dernier n'appartient-il point aux Grecs ; il faut le laiſſer aux Romains, Nation beaucoup plus lente à s'avancer dans les Arts.

Les Grecs ſe contenterent des formes rondes ou quarrées pour leurs Temples ; jamais ils ne les réunirent tant que dura le Paganiſme. Ce furent les Princes Chrétiens qui combinerent ces deux formes, qui firent placer des Dômes ſur leurs Baſiliques : ainſi en a-t-on uſé à l'égard de Ste Sophie de Conſtantinople, de S. Marc de Veniſe, de Ste Marie *delle Fiore* de Florence, enfin de S. Pierre de Rome, & c'eſt ce genre qu'on embraſſe ſi communément aujourd'hui dans la conſtruction des grandes Egliſes.

M. le Roy nous avertit, en terminant ſon Diſcours, que certains principes d'Architecture varient ſelon la variété des climats & du

génie des Peuples ; mais que d'autres principes, qui sont essentiels & fondamentaux, demeurent invariables par-tout. Cette pensée est comme une pierre d'attente pour le Discours qui précéde la seconde Partie de ce grand Ouvrage.

» Vous allez en Grèce, *disoit* » *Pline le jeune à son ami Maxime*,* pensez que c'est le berceau des Lettres, des Loix & des » Arts..... Révérez sa gloire ancienne & sa vieillesse même ; témoignez des égards pour ses » exploits, & respectez jusqu'à ses » fables. « Ce mot, que n'oublie point M. Spon ** dans son voyage

* *Pline L. 8, Epist. XXIV.*

** Jacob Spon, Médecin de Montpellier, fit, en 1675 & 1676, un voyage en Grèce, & en publia la Relation en 1678. Cet Ouvrage, bien fait en son genre, a été utile à M. le Roy, & nous en parlerons quelquefois dans notre Extrait.

de Grèce & du Levant, reparoît aussi sous la plume de notre Auteur, & semble lui avoir servi de guide dans ses courses savantes. On le voit occupé de tous les détails de la Grèce ; *la moindre Isle, le plus petit Cap* lui rappelle des traits fameux dans l'Histoire.

D'abord il accompagna M. l'Ambassadeur de Venise jusqu'à Constantinople, Ville qui *a bien l'air de la Capitale du monde*, par la beauté & les avantages de sa situation ; mais *dont l'intérieur est très-désagréable*, parce que les Turcs qui l'habitent, l'ont dépouillée de ses ornements. Après y avoir fait un séjour de trois mois, l'Auteur revint dans l'Attique par les Cyclades, & s'arrêta quelque temps à Délos, Isle si célèbre autrefois & si déserte aujourd'hui. *Sa stérilité actuelle vient en partie de sa magnificence passée : des marbres la couvrent de toutes parts.* Le

magnifique Temple d'Apollon que toute la Grèce, si féconde en superstitions, révéroit & fréquentoit, est entièrement détruit. On ne voit, dans le lieu qu'il occupoit, que des débris de colonnes, & le temps ou la barbarie a tellement dévasté ce grand édifice, qu'on n'y apperçoit même aucuns vestiges d'Architraves, de Frises, de Corniches. Cependant le piédestal de la fameuse Statue d'Apollon subsiste, comme on l'apprend de l'Inscription qui s'y lit encore.

M. le Roy avoit examiné sur sa route, les restes d'un ancien Temple, situé dans la Ville de Pola en Istrie; il avoit découvert les ruines d'un édifice encore plus ancien & plus mal traité par le temps, au pied de la montagne de *Laurium* à la pointe méridionale de l'Attique; mais, arrivé dans Athènes, il se trouvoit comme au centre

des Antiquités les plus nombreuſes, les plus belles, &, il faudroit ajoûter auſſi, les plus folles : car la plûpart avoient été des Temples conſacrés à des Dieux ſans exiſtence.

En homme inſtruit de l'Hiſtoire, notre Auteur indique d'abord les origines d'Athènes, ſans oublier même la fable des neuf mille ans d'antiquité que les Egyptiens, du temps de Solon, donnoient à cette Ville. En cet endroit, il y a, ce ſemble, un petit dérangement dans le récit de M. le Roy. Selon lui, les Prêtres d'Egypte comptoient, pour Athènes Grecque, neuf mille ans d'exiſtence *avant le Déluge univerſel*; or le Timée de Platon, d'où cette Relation eſt tirée, porte neuf mille ans d'exiſtence depuis la fondation prétendue de cette Ville juſqu'au temps où les Prêtres d'Egypte parlerent à Solon. Ainſi l'Antiquité d'Athènes précé-

deroit bien, dans ce ſyſtême, *le Déluge univerſel*, mais elle ne le précéderoit pas *de neuf mille ans*, puiſque cette longue durée devroit s'étendre depuis l'origine même de cette Ville juſqu'à l'époque du diſcours des Egyptiens.

M. le Roy obſerve très-bien qu'on ſait très peu de choſes des temps antérieurs à Cécrops, & qu'ainſi ce Prince doit paſſer pour le véritable Fondateur d'Athènes. C'étoit vers l'an 2454 du monde près de huit cents ans après le Déluge univerſel. Athènes n'occupoit alors que l'emplacement de la Citadelle, & c'eſt auſſi dans ce lieu que les premiers édifices publics furent conſtruits. Le plus célèbre & le plus révéré étoit le Temple de Minerve, appellé *Parthénon*, parce que cette Déeſſe paſſoit pour être très-jalouſe de conſerver ſa virginité. Son Temple, détruit durant l'invaſion de

Xerxès dans la Grèce, fut magnifiquement rebâti par Périclès, qui vivoit près de 450 ans avant Jesus-Christ. M. le Roy donne les dimensions de ce monument.

Sa longueur étoit de 221 pieds; sa largeur de 94 pieds, 10 pouces; les colonnes qui l'environnoient, au nombre de quarante-six & d'Ordre Dorique, avoient 32 pieds de haut & 5 pieds 8 pouces de diamètre, avec une frise très-ornée de bas-reliefs, & dans la façade un fronton où l'on voyoit représentée la naissance de Minerve. Ce Temple subsistoit en son entier lorsque M^rs Spon & Wheler firent leur voyage de Grèce, c'est-à-dire en 1676; mais le Provéditeur Morosini étant venu assiéger Athènes en 1687*, une bombe lancée de

* M. le Roy dit 1677; c'est peut-être une faute d'impression. On peut voir l'Histoire de Diedo sur l'époque de ce siège par les Vénitiens.

ſes batteries, tomba ſur cet édifice, mit le feu aux poudres que les Turcs y avoient raſſemblées, & fit ſauter, en un inſtant, la plus grande partie du *Parthénon*. Il ne reſte ſur pied que quelques colonnes avec leurs entablements; mais ces ruines donnent encore la plus grande idée de ce fameux Temple.

Au détail où eſt entré M. le Roy, nous avons joint la Relation de Pauſanias, celle de M. Spon, celle de la Brochure Angloiſe publiée en 1752, avec des gravures qui ne ſont pas mépriſables.* Mais de tous ces récits il n'en eſt aucun qui égale celui de notre Auteur. Pauſanias ne décrit que deux ou trois bas-reliefs avec quelques Statues, ſur-tout celle de Minerve par

* Voyez nos Mémoires de Septembre 1754.

Phidias. Spon est fort détaillé; mais il manque d'exactitude dans les dimensions de l'édifice. Pour le Voyageur Anglois, ce n'est ni un Savant, ni un Artiste de profession. Sa Brochure ne comprend qu'une Notice superficielle des Monuments de la Grèce, quoique ses Planches les rendent assez bien.

On voyoit, dans la Citadelle d'Athènes, plusieurs autres Temples, entr'autres celui d'Erechtée, sixième Roi d'Athènes & Bienfaiteur de ce pays. Pausanias dit que ce Temple étoit double : ce que M. Spon, d'après Meursius *, en-

---

* Ce docte personnage étoit un Hollandois fort laborieux & Auteur de quantité d'Ouvrages sur l'ancienne Grèce. Ses Livres sont dans le goût de son temps, chargés de Textes Grecs & Latins, sans assez de précision ni de critique, quoiqu'on y trouve d'excellentes choses. Meursius mourut en 1641.

tend d'un double édifice collatéral ; au-lieu que M. le Roy trouve-là deux Temples placés l'un au-dessus de l'autre. Il faut croire que l'inspection exacte du local autorise cette dernière façon d'expliquer Pausanias. Cependant on pourroit aussi se persuader que M. Spon prend pour un second Temple le petit édifice orné de Caryatides, qui étoit *appuyé contre le Temple d'Erechtée* & dont parle notre Auteur. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le même M. Spon, homme d'esprit & versé dans les Arts, appelle ces Caryatides des *Statues de femmes enclavées dans un mur*, & qu'il les prenne pour les trois Graces, tandis que ces Statues subsistent au nombre de cinq.

On entroit dans la Citadelle d'Athènes par un édifice, nommé les *Propylées* : ce n'étoit ni un Arsenal, ni un Temple, mais le

vestibule de cette Forteresse : & peut-on rien imaginer de plus magnifique, de plus grand qu'une entrée dont la façade présentoit six colonnes d'Ordre Dorique, & cinq grandes portes aux extrémités desquelles paroissoient deux piédestaux surmontés de deux Statues équestres. Meursius & l'Abbé Gedoyn * ont cru que ces Statues étoient posées sur l'entablement des colonnes ; Pausanias n'oblige point à recevoir cette explication, & M. le Roy a découvert, comme tout exprès pour la réfuter, un des piédestaux, dont on ne peut douter que l'usage ne fût de porter ces Statues. Il faudroit voir les Planches de notre Auteur, pour bien juger de sa pensée.

* Auteur de la Traduction de Pausanias. Cet Ouvrage, bon en lui-même, seroit meilleur si l'Abbé Gedoyn eût été plus expert dans les Arts.

En cet endroit, il se sert du Livre de M. Spon, pour raconter une Anecdote qui concerne les Propylées. Vers l'an 1656, cet édifice étoit comme l'Arsenal des Turcs. Isouf Aga qui y commandoit, avoit résolu, *dit-on*, de canoner de-là une petite Eglise des Grecs, dédiée à S. Démétrius. Il devoit exécuter son dessein un certain jour, sous prétexte de quelque réjouissance publique qui intéressoit les Turcs. Mais la veille le feu du ciel tomba sur les Propylées, & détruisit l'Aga, son logis, sa famille, son magasin: évènement qui fut regardé, par les Grecs, comme un miracle. Spon raconte cette Histoire fort au-long & d'un style assez lèger, M. le Roy l'abrège.

Nous passons deux Antiquités, le Théâtre de Bacchus, & un Monument élevé par Thrasyllus, en mémoire de la Couronne qu'il

avoit remportée dans des jeux Athlétiques. Ces deux morceaux ſont néanmoins dignes de l'attention des Lecteurs, & le ſecond ſur-tout préſente une curioſité de Gnomoniqne, un Cadran de Marbre dont le ſtyle marquoit, par ſon ombre, les mois, les jours & les heures d'un tropique à l'autre.

L'Auteur deſcend de la Citadelle dans la Ville d'Athènes, & il raiſonne d'abord ſur les accroiſſements de cette fameuſe Capitale de l'Attique. Il fait voir qu'elle fut augmentée ſucceſſivement par Cécrops, par Théſée, par Thémiſtocle, & embellie plutôt que fortifiée par l'Empereur Adrien. Il expoſe après cela ſon état actuel. C'eſt une Ville de 14 ou 15 mille habitants, dont les Turcs font à peine la dixième partie; mais ils ont la puiſſance en main; & s'en ſervent pour opprimer les Grecs. Sans ce joug de fer, les

Athéniens seroient encore quelque chose dans le monde ; ils conservent des traces de la vivacité, de l'adresse, de la politesse qui fit le caractère de leurs Ancêtres ; & ils témoignent encore du penchant pour la liberté.

Dans la partie basse d'Athènes & au Nord de la Citadelle, étoit le Temple de Jupiter Olympien, un des quatre dont la Grèce faisoit tant de cas ; les trois autres étoient celui de Diane à Ephèse, celui d'Apollon à Milet, & celui de Cerès à Eleusis. Vitruve a parlé de ce Temple, & nous apprend qu'il avoit *en dedans deux ordres de colonnes, posées les unes sur les autres & séparées de la muraille, pour former des portiques comme aux Péristyles* : ce qui montre qu'il y avoit aussi une colonnade à l'extérieur. Il ajoûte que ce même Temple étoit *Octostyle*, c'est-à-dire que son portail ou

frontiſpice étoit formé de huit colonnes. Sur quoi notre Auteur relève très-à-propos une faute de M. Prideaux, qui donne, de ſon chef, *dix colonnes* à ce portail. Vitruve, de ſon côté, tombe dans une grande erreur chronologique, quand il dit que Piſiſtrate commença ce Temple, & que, 200 ans après, Antiochus l'Illuſtre le fit réparer & achever. Il y a 400 ans, & non ſimplement 200 entre Piſiſtrate & Antiochus. Cette faute, notée par Meurſius, au Livre premier de ſon *Athènes Attique*, & remarquée d'après lui par M. le Roy, avoit échappé aux divers Commentateurs de Vitruve. Notre Perrault, qui a fait tant de Notes ſur ce fameux Architecte, auroit bien dû en ménager une pour corriger cette mépriſe. Le Temple de Jupiter Olympien étoit compris dans une enceinte d'environ quatre ſtades ou cinq cents

pas géomètriques. Spon a cru que cet eſpace déſignoit la grandeur même du Temple : ce qui auroit été prodigieux, & n'eſt nullement vraiſemblable. Il paroît néanmoins que le docte Meurſius a penſé la même choſe. Le Texte de Pauſanias ne parle que *d'enceinte :* ce qui ne déſigne pas plus l'eſpace environnant que l'étendue même de l'édifice. Mais le bon ſens donne une juſte idée de la choſe : nul Temple au monde, pris en lui-même, n'a jamais occupé cinq cents pas géomètriques, qui feroient preſque la cinquième partie d'une lieuë.

Le Temple de Théſée eſt un des beaux Monuments d'Athènes. Il reſſemble, par ſon Architecture, au Temple de Minerve, & il eſt plus ancien. C'eſt un Ordre Dorique, très-orné de ſculptures; une colonnade à l'entrée & dans le pourtour. Le temps a bien en-

dommagé ces beautés, mais il en reste assez pour exciter l'admiration & pour servir de modèle. M. le Roy rend fort bien tout l'historique de cet édifice ; il ne lui échappe presque aucun des traits qu'avoit rassemblés Meursius, dans son premier Livre *d'Athènes Attique*.

L'*Odeum* étoit le lieu destiné aux concerts publics ; mais quelquefois les Athéniens s'y rassemblerent comme dans un lieu de défense, parce que sa situation étoit avantageuse. Cette Antiquité est presque entièrement détruite. M. le Roy recueille tout ce que les Anciens en ont dit, il compte parmi eux *Hérodes* & *Atticus*, mais il semble que c'est un seul personnage, nommé *Hérodes Atticus*, dont il nous reste une petite harangue dans le Recueil des Orateurs Grecs. Nous ne croyons pas que ce morceau d'éloquence contienne

contienne aucun trait qui ſe rapporte à l'*Odeum* d'Athènes ; mais il eſt certain que ce Rhéteur, qui vivoit du temps de Pauſanias, eut le zèle de reſtaurer & de décorer cet édifice.

Le petit Monument, qu'on appelle *la Lanterne de Démoſthène*, eſt fort joli & fort ancien. On le croit du temps même d'Alexandre le Grand. Cependant les Auteurs de l'Antiquité n'en parlent point, apparemment parce que ce ne fut jamais qu'un édifice domeſtique, un monument deſtiné à orner la maiſon d'un particulier. On le voit actuellement dans l'Hoſpice des PP. Capucins à Athènes. Le titre de *Lanterne de Démoſthène* n'eſt qu'une affaire de tradition. Ce grand Orateur s'exerçoit, *dit-on*, à l'éloquence dans ce lieu : mais quelle apparence qu'une eſpèce de Salon, qui n'a pas cinq pieds de large, ait été le Théâtre des

grands mouvements d'un Démoſthène ? M. le Roy conjecture avec plus de raiſon que cet édifice fut érigé à la gloire de quelqu'un qui avoit vaincu dans des Jeux d'exercice ou de Théâtre. M. Spon croit la même choſe : l'Inſcription & les bas-reliefs qu'on y voit, autoriſent cette penſée.

Tous les Voyageurs qui ont viſité Athènes, parlent de la *Tour des vents* : bâtiment Octogone ; où l'on a repréſenté, dans des bas-reliefs, les huit vents principaux avec leurs attributs. Ce qu'il y a d'aſſez ſurprenant, c'eſt que les Auteurs Grecs ne font nulle mention de cette Antiquité, & qu'on n'en trouve de veſtiges hiſtoriques que dans Vitruve & dans Varron ; deux Ecrivains Latins à qui la *Tour des vents* devoit être beaucoup moins connue. M. le Roy a découvert, ſur chaque face de ce Monument Octogone, trois figures de

têtes : ce qui donne vingt-quatre en tout, & marque que les Grecs reconnoiſſoient, comme les Romains, vingt-quatre vents. Cette obſervation n'avoit point été faite juſqu'ici. M. Spon en ajoûte une autre qui mérite auſſi d'être conſervée ; c'eſt que les huit grandes figures de vents, ſculptées ſur cette Tour, n'ont point les *joues enflées* comme il plaît à nos Peintres & Sculpteurs modernes, de les ſuppoſer & de les faire. Ces vents ont de grandes aîles & s'annoncent par des ſymboles diſtinctifs. Zéphyre, par exemple, préſente des fleurs dans le pan de ſa draperie ; le vent d'Eſt paroît jeune, & porte des pommes, des citrons, des grénades &c. Cette Tour des vents étoit auſſi l'Horloge d'Athènes : les cadrans qu'on voit encore tracés ſur ſes faces, en ſont la preuve. Voilà un Monument très-ſingulier, & l'on ne conçoit pas

comment Pausanias, qui remarque beaucoup de choses moins considérables, a pû l'omettre dans sa Relation.

Cet Auteur indique le Temple de Minerve à *Sunium* : promontoire distant d'Athènes d'environ onze lieues. Mais cela ne suffit pas pour éclairer un Lecteur curieux d'Antiquités. Vitruve dit quelque chose de plus instructif, en observant que ce Temple étoit dans le goût du *Parthénon* ou Temple de Minerve. M. le Roy s'éloigna un jour d'Athènes, pour aller voir ces beaux restes : ce sont dix-sept colonnes * de marbre, d'Ordre Dorique, d'un excellent travail, & qui ne pouvoient qu'appartenir à un édifice superbe.

Après cette excursion, notre

* M. Spon dit dix-neuf, en seroit-il tombé deux depuis le voyage de cet Auteur ?

Auteur visita les Ports d'Athènes, c'est-à-dire ceux qu'on appelloit *le Pirée*, *Phalère* & *Munychie*. Le premier fut construit par Thémistocle, qui profita des avantages de la situation. On y voyoit jusqu'à trois Ports, un plus grand avec deux petits; & tous ensemble, ils pouvoient former une enceinte de 1200 pas géomètriques: ce qui seroit très-peu de chose pour la Marine d'aujourd'hui. On comptoit du Pirée à la Citadelle d'Athènes *six ou sept milles*: c'est l'observation de notre Auteur qui retombe, par ce calcul, dans la pensée des Anciens: ils disent presque tous qu'il y avoit 40 stades du Pirée à la Ville: ce qui donne environ cinq milles: ajoûtez l'intervalle de la Ville à la Citadelle.

Phalère étoit le plus ancien Port d'Athènes, & n'avoit pas plus de 300 pas de circuit. Ainsi quand

M. Spon dit que le contour de ce Port étoit de plus de trois milles, il comprend toute la rade dans cet espace : c'est ce que fait bien voir la Planche de M. le Roy. Celui-ci dit un mot des *Dieux inconnus*, qui, selon Pausanias, avoient des Autels à Phalère. On sait que S. Paul prêchant dans l'Aréopage, ne parla que de l'*Autel du Dieu inconnu* : sur quoi S. Jerôme dit que ce grand Apôtre fit un changement du pluriel au singulier, pour montrer que le *Dieu inconnu*, honoré dans Athènes, étoit celui qu'il venoit faire connoître. M. le Roy, rapportant cette observation de S. Jerôme, paroît croire que le saint Docteur *relève S. Paul à ce sujet*; & l'Abbé Gédoyn, dans une Note sur Pausanias, regarde aussi ce mot de S. Jerôme comme une sorte de critique du Discours de l'Apôtre. Mais 1° S. Paul a parlé très-exacte-

ment : le *Dieu inconnu* étoit honoré à Athènes comme on le voit par des paſſages très-formels du *Philopatris* de Lucien. 2° Pauſanias parle d'*Autels aux Dieux inconnus*. Qu'eſt-ce qui empêche de penſer qu'il y avoit pluſieurs Autels, dont chacun étoit dédié au *Dieu inconnu* : ce qui ſuffit pour vérifier le diſcours de l'Apôtre ? 3° Le même Pauſanias place ces *Autels des Dieux inconnus* dans Phalère, qui étoit à deux milles ou à près d'une lieuë d'Athènes. Mais l'Apôtre S. Paul étoit dans la Ville même quand il vit l'Autel dédié au *Dieu inconnu*. Ainſi l'on peut croire que S. Paul parle d'un objet tout différent de ceux qu'indique Pauſanias. 4° S. Jerôme ne fait, dans ſon Commentaire ſur l'Epître à Tite, aucune critique du diſcours de S. Paul, il dit ſimplement que n'ayant pas beſoin de pluſieurs *Dieux inconnus*, mais ſeulement

d'un ſeul, cet Apôtre n'avoit parlé que d'un *Dieu inconnu* : ce qui fait voir que le ſaint Docteur ne reproche à S. Paul ni oubli, ni mépriſe, ni fraude, ni ignorance.

Enfin le Port de Munychie pouvoit avoir mille pas de circonférence. Ptolémée, le Géographe, le place à dix milles du Pirée & à l'Orient de Phalère : voilà deux bonnes fautes remarquées par M. Spon, & relevées auſſi très-à-propos par notre Auteur, qui place Munychie à deux portées de fuſil du Pirée & au Couchant de Phalère.

Nous ne pouſſerons pas plus loin cette premiére Analyſe. L'Ouvrage de M. le Roy intéreſſe ſi fort, qu'on nous ſaura gré d'y revenir dans un autre Journal.

ARTICLE CXI.

DE L'ESPRIT. (Volume *in*-4°.) A Paris, chez Durand, rue du Foin. M.DCC.LVIII.

L'AUTEUR de ce Livre dit d'abord qu'*il n'a cherché que le vrai.* En ce cas il eſt fort malheureux ; car le faux eſt venu ſe placer ſous ſa plume, & remplir preſque toutes les pages de ce gros *in*-4°. Il fait connoître auſſi qu'il a preſſenti l'orage qui s'eſt élevé contre ſes principes : en quoi il eſt moins excuſable qu'un autre qui n'auroit pas eu le même preſſentiment. Il demande au Lecteur d'être *ſon juge, & non ſa partie.* Cela eſt fait : le public a *jugé* que cet Ouvrage eſt très-pernicieux. Quant à ſa *partie*, c'eſt la Reli-

gion, la vérité, la décence, l'intérêt des mœurs qui ont rempli cette fonction.

Telle eſt l'idée ſommaire qu'il faut prendre de ce Livre, & de la courte Préface qui l'annonce. On met au frontiſpice, *de l'Eſprit*, à-peu-près comme celui qui intituloit ſa Thèſe, *De omni ſcibili :* car l'*Eſprit* eſt l'ingrédient qui eſt bon à tout, qu'on recherche en tout, dont on ſe picque par-tout, & qui peut néanmoins gâter tout ſi l'on en abuſe. Pour mettre quelque choſe de plus ſpécifique à la tête de ce Volume, que ne l'intituloit-on, *de la hardieſſe à penſer & à écrire ;* ou bien, *de l'adreſſe à recueillir & à coudre beaucoup de petites Anecdotes ;* ou mieux encore, *de la deſtruction de tout culte religieux & de toute bonne Morale ?* Voilà trois objets qui ſe trouvent très-clairement dans cet *in*-4°. & qui le caractériſent.

Ce ſont quatre Diſcours, dont le premier commence par des propoſitions très-favorables au Matérialiſme. Tantôt on n'admet entre les hommes & les animaux que des différences accidentelles, que des attributs diverſifiés du plus au moins ; comme ſi les hommes n'avoient pas en eux-mêmes le ſentiment intime de la penſée & de la réflexion : ſentiment qui ne peut être affirmé des bêtes, parce qu'elles ne nous ſont pas connues. Tantôt on parle de la ſpiritualité de l'ame comme d'une pure opinion, d'une doctrine qui ne s'éleve pas au-deſſus de la probabilité. Encore ne s'en tient-on pas-là. Dans le cours des diſcuſſions, on paſſe au ſyſtême de la *ſenſibilité Phyſique*, qui n'eſt, au fond, que le Matérialiſme le plus clair, le plus abſolu & le plus univerſel.

Voilà donc où nous mène ce zèle de la vérité qu'affiche l'Au-

teur. Cette puiſſance qui eſt en nous, & qui nous rend capables de penſer, de juger, de réfléchir, de comparer des idées diſparates, des ſenſations ſimultanées & contradictoires, de raiſonner ſur des objets purement intellectuels, de choiſir entre deux ou pluſieurs biens propoſés, d'embraſſer le parti de la vertu ou du vice, de mériter des récompenſes ou des châtiments ; cette puiſſance eſt tranſformée par l'Auteur *de l'Eſprit* en Méchaniſme brut & ſtupide, en *ſenſibilité* qui n'eſt que le jeu des organes. *Senſibilité* à laquelle *tout ſe réduit* : plus de jugements, de raiſonnements, d'idées claires & d'évidence : *ſentir*, c'eſt l'opération unique & univerſelle : & quelle opération encore ? toute concentrée dans l'action de la machine, toute forcée, toute aſſervie aux loix des mouvements.

Il ne s'agit pas de réfuter ici,

dans les formes, une doctrine tant de fois mise en poudre. Nous ne rappellons que ce mot : Si la matière étoit le sujet des sensations dans l'homme, il est certain que, quand on éprouveroit deux sensations douloureuses & contradictoires, un froid, par exemple, & un chaud excessif, ce seroient deux portions de matières différemment affectées, deux corps ou deux molécules qui souffriroient séparément, & que rien dans l'homme ne pourroit faire la comparaison de ces deux affections opposées. Cependant il est de fait que cette comparaison s'opère; que le résultat des deux douleurs se forme, pour ainsi dire, dans un même centre; qu'il y a, dans l'homme, un sujet unique qui est averti, sur le champ, & sans partage, de ce qui se passe en lui-même; preuve manifeste que ce sujet est simple, indivisible, tota-

lement diſtingué de la matière.

On a cent autres démonſtrations de l'immatérialité de l'ame. Les Incrédules affectent de n'en être pas touchés : mais juſqu'ici ils n'ont pû encore faire voir le vice de ces preuves ; & quand on les invite à produire les leurs, ils ſe jettent dans des hypothèſes inconcevables, dans des ſyſtêmes abſurdes, dans des fictions ridicules. *Il faut convenir*, diſoit un homme d'eſprit *, *que rien ne prouveroit mieux le Matérialiſme que la façon de penſer de ceux qui s'en déclarent les partiſans.*

L'Auteur du Livre *de l'Eſprit* aime à charger ſes marges de citations : mais quel abus encore dans cette partie très-conſidérable de l'Ouvrage ! On n'y trouve preſque jamais les renvois exacts aux endroits des Livres conſultés ; & il

---

* *Syſtême du Philoſophe Chrétien.*

eſt preſque auſſi rare d'y voir les Textes fidèlement rendus. A la page 4ᵉ, par exemple, on nous donne un paſſage de Senèque contre l'immortalité de l'ame ; & ce paſſage, qui eſt tiré de l'Epître 102 de ce Philoſophe, (particularité dont on n'avertit point) n'eſt, au fond, qu'une ſorte d'objection que ſe propoſe Senèque, ou qu'une raillerie qu'il fait à ſon ami. *Votre Lettre*, dit-il, *m'a tiré du ſonge agréable où je m'occupois de l'immortalité de mon ame, & je ſuis tenté de m'en plaindre à vous.* Or, dans toute la ſuite de ſon Epître, Senèque rappelle & établit fortement la doctrine de l'immortalité. La pièce eſt à lire toute entière, ſur-tout cet endroit où il eſt dit : » Attendez, ſans rien crain- » dre, votre dernière heure ; elle » n'eſt la dernière que pour votre » corps ; c'eſt pour votre ame la » premiére de l'éternité..... Pour-

» quoi aimez-vous tant l'enve-
» loppe de votre corps ? Viendra
» le jour, qui vous découvrira tout
» ce que vous êtes, qui vous tirera
» de cette prison infecte que vous
» habitez « &c.* On voit donc que Senèque n'est ni un Adversaire de l'immortalité de l'ame, ni même un Philosophe qui doute de cette grande vérité. Et voilà déja une esquisse du systême de citations que s'est fait l'Auteur *de l'Esprit.* Nous en verrons d'autres traits ailleurs, supposé que nous puissions savoir au juste quelles sont les sources d'où les textes ont été tirés : car, nous le répé-

* Intrepidus horam illam decretoriam prospice : non est animo suprema, sed corpori..... Dies iste quem tanquam extremum reformidas, æterni natalis est..... Quid ista sic diligis, quasi tua ? Istis opertus es. Veniet qui te revelet dies, & ex contubernio fœdi atque olidi ventris educat, &c.

tons, notre Auteur, par une ſorte de privilège que lui donne le titre de ſon Livre, n'indique ſouvent ces ſources qu'en général, & ſouvent auſſi il les ſupprime.

Nul Ouvrage n'eſt plus favorable aux paſſions que celui-ci. Cependant l'Auteur commence par avouer qu'elles nous induiſent en erreur ; & l'on conçoit que cela doit arriver périodiquement dans le ſyſtême du Matérialiſme. Cependant il ajoûte preſque auſſi-tôt que les paſſions *ſont auſſi la ſource de nos lumières*, & qu'*elles ſeules nous donnent la force néceſſaire pour marcher*. Ici s'éleve un doute très-bien fondé : c'eſt de ſavoir ſi cet Ecrivain *de l'Eſprit* a eu une idée nette, claire & préciſe des *paſſions*, s'il a ſu que ce ſont en nous des penchants qui préviennent la raiſon, qui la tourmentent ſouvent, qui par eux-mêmes n'ont point de frein, qui par conſéquent

doivent toujours inſpirer beaucoup de défiance, bien-loin qu'on puiſſe jamais en attendre des *lùmières*, ou les prendre pour guides.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on nous donne pour *paſſion*, ou pour effet de *paſſion*, ce qui n'eſt ni l'un ni l'autre. Et quoi donc encore ? 1° La *facilité à croire les bonnes nouvelles*, quand on eſt en guerre avec une Nation voiſine. 2° La *ſotte confiance en des Moines ignorants*, laquelle *a fait nier bien des fois à des Chrétiens la poſſibilité des Antipodes*. Cependant quels traits de paſſion remarque-t-on-là ? Dans le premier cas, c'eſt amour de la patrie & intérêt louable pour ce qui la concerne. Les auteurs de la guerre peuvent être paſſionnés, l'*ambition* a pû leur faire prendre les armes ; mais les ſimples Citoyens n'ont point à ſe reprocher le même défaut, quand ils déſirent de *bonnes*

nouvelles, ou même quand ils les croient volontiers. C'eſt, encore une fois, le patriotiſme qui exerce ſes droits : & plaiſe au ciel que ce ſentiment ne s'altère point parmi nous à force de lire des Ouvrages qui détruiſent également & la Religion, & les mœurs, & le zèle du bien public, & les liens qui attachent les Peuples au Souverain ! Dans le ſecond cas, ſi des Chrétiens ont cru, ſur la foi *de Moines ignorants*, que les Antipodes ſont impoſſibles, c'étoit un défaut de lumières, une ſimplicité, non une paſſion formelle : car quel intérêt ſenſible ces Chrétiens avoient-ils à croire l'impoſſibilité des Antipodes ? L'Auteur auroit dû tranſporter cette hypothèſe dans le Chapitre ſuivant, qui traite *de l'ignorance* ; mais il eût encore été néceſſaire de juſtifier l'imputation, & de montrer, par des faits certains, que *bien des fois* des *Moi-*

nes ignorants ont *fait nier à des Chrétiens la possibilité des Antipodes :* & c'est ce qui n'étoit pas trop facile à exécuter.

Dans le cours des pages suivantes, on avance beaucoup de propositions dont un Lecteur attentif pourra faire la critique : par exemple,

Qu'en se livrant au luxe qui consiste dans *la magnificence des habits & des équipages*, on *n'éprouve* qu'un *plaisir de vanité*, non *des plaisirs physiques qui sont les seuls plaisirs réels*. Est-ce donc que tous les plaisirs qui affectent l'ame, sont ou peuvent être autre chose que des modifications de cette substance, & par conséquent des *plaisirs physiques ?*

Que *la matière n'est pas un être ;* qu'*il n'y a, dans la nature, que des individus auxquels on a donné le nom de corps ; & qu'on ne peut entendre, par ce mot de*

matière, *que la collection des propriétés communes à tous les corps.* Mais ces *individus*, ces *corps* ne ſont-ils pas de la *matière*, quelques *propriétés* qu'on leur ſuppoſe ? Ces *propriétés* ne réſident-elles pas dans la *matière* ? Cette *matière* qui en eſt le ſujet, n'eſt-elle pas une ſubſtance, & cette ſubſtance un *être ?* L'Auteur pouvoit dire qu'il n'y a point de *matière* premiére, point de *matière* dépouillée de toutes propriétés; mais la *matière*, dont ſont formés les corps, eſt aſſûrément une ſubſtance & un être.

Que, philoſophiquement parlant, la volonté n'eſt point libre; parce que la liberté *ſuppoſeroit qu'il peut y avoir des volontés ſans motifs, & par conſéquent des effets ſans cauſe.* Il n'eſt pas ſurprenant que, dans le ſyſtême du Matérialiſme, on ne laiſſe à l'homme aucune liberté; & c'eſt par ces

endroit-là même, indépendamment de beaucoup d'autres, que le Matérialiſme eſt inſoûtenable. Mais à qui l'Auteur perſuadera-t-il que du principe qui exige des motifs pour que la volonté ſe détermine, il s'enſuit qu'il n'y a point de liberté? Eſt-ce que la volonté ne peut pas choiſir entre pluſieurs biens? eſt-ce qu'elle ne peut pas appliquer l'entendement à la conſidération de divers moyens? &c. La réfutation de cette fauſſe doctrine ſur la liberté nous feroit répéter ici ce que les Elèves mêmes de la Philoſophie ſavent au bout de ſix mois; & c'eſt ce que nous devons éviter. Remarquons ſeulement une des citations de l'Auteur. Il tranſcrit en Note un endroit de l'*Hiſtoire Critique de la Philoſophie* de M. Deſlandes, où il eſt dit que *la liberté*, ſelon les Stoïciens, *eſt une chimère*, &c. Du reſte, nulle indication du Volume & de la

page. Or ce Texte eſt au Tome II. page 408, de la nouvelle Edition de ladite Hiſtoire ; & il ſe trouve qu'après que M. Deſlandes a rapporté les mauvais raiſonnements des Stoïciens contre la liberté, il ajoûte, *de pareils diſcours ſe réfutent d'eux-mêmes ;* mais notre Auteur ne s'accommode point de cette obſervation, & il la paſſe ſous ſilence : ce qui prouve qu'il eſt, comme les Stoïciens, l'adverſaire déclaré de la liberté, & qu'il ne va prendre, dans les Livres des autres, que le poiſon ſans l'antidote.

Il faut paſſer quelques Anecdotes, les unes obſcènes, les autres baſſes & triviales ; & obſerver que le premier Diſcours de l'Auteur concerne ſimplement l'*Eſprit* conſidéré *en lui-même ;* ce qui ſe borneroit, comme nous avons vû, à nous apprendre que l'Eſprit eſt une affaire de Méchaniſme, & qu'il n'y

a point de liberté dans l'homme. On ſait ce qu'il faut croire de ces beaux principes.

Vient le ſecond Diſcours qui contient plus de deux cents pages, & qui traite de l'*Eſprit par rapport à la ſociété.* Il auroit fallu, ce ſemble, n'embraſſer que cet objet : mais l'Auteur, qui ne vouloit pas laiſſer ignorer au public ſa doctrine ſur la probité & la vertu, parle auſſi de cette matière, & par conſéquent de toute la Morale. Voici la baſe de tout : c'eſt que l'intérêt décide des actions & des idées, de la probité & de l'eſprit. Ainſi le juſte & l'injuſte, le vrai & le faux ne doivent être eſtimés & appréciés que d'après l'intérêt, c'eſt-à-dire d'après *tout ce qui peut nous procurer des plaiſirs, ou nous ſouſtraire à des peines.* L'Auteur a ſoin de dire qu'il raiſonne ici *en qualité de Politique, & non de Théologien :* comme s'il

s'il y avoit deux façons d'établir les premiers principes de la vertu & de la vérité ; comme ſi la Théologie ne ſuppoſoit pas les notions que la Raiſon fournit ſur ce qui eſt légitime ou illicite, vrai ou faux ; comme ſi enfin le Politique, fidèle aux bonnes régles, pouvoit & devoit jamais être en contraſte avec le Théologien. Diſons-le une fois pour toutes : cette attention à ſe porter ſimplement pour Philoſophe, tandis qu'on bleſſe ouvertement les droits de la Religion, n'eſt qu'une induſtrie déja bien connue, & même paſſée de mode. Elle ne peut plus ſéduire que des Lecteurs trop peu inſtruits des artifices de l'Incrédulité. L'Auteur *de l'Eſprit* revient de temps en temps à cette antique manœuvre ; mais elle lui réuſſit moins qu'à perſonne, parce qu'il garde moins de meſures qu'aucun Incrédule qui ait écrit dans ces derniers temps. Ici nous

ne pouvons nous diſpenſer de dire un mot ſur ſon frivole & très-irréligieux principe de l'intérêt.

La diſtinction du bien & du mal dépend de la Loi. Ce qui s'accorde avec la Loi, eſt bien; ce qui contredit la Loi, eſt mal. La Loi eſt antérieure & ſupérieure à l'intérêt, ſoit des particuliers, ſoit de la Société. En un mot, il y a des notions primordiales du juſte & de l'injuſte : notions que le Créateur a imprimées dans notre ame, en l'éclairant de la Loi naturelle. Ce ſont-là les fondements de toute la Morale : il n'y a que des Hobbes, des Spinoſa, des Mandeville, des Collins &c. qui aient oſé y donner atteinte. L'Auteur *de l'Eſprit* ſubſtitue à ces fondements l'intérêt particulier & public ; & c'eſt ici que la plainte qu'il fait de *l'abus des mots* retourne contre lui. S'il entendoit par *intérêt* ce penchant indélibéré qui porte toujours l'homme

au bien, au bonheur ; penchant qui eſt le cri d'une ame faite pour l'immortalité, pour la poſſeſſion de l'Etre ſouverainement parfait ; alors il ſeroit vrai de dire que l'intérêt ſe trouve toujours dans l'homme, qu'il eſt inſéparable de ſes actions. Mais ce penchant néceſſaire n'eſt ni le motif ſpécifique qui détermine à telle ou telle action, ni *le juge unique de la probité & de l'eſprit*, ni *le puiſſant enchanteur qui change aux yeux des créatures la forme de tous les objets.*

On eſt toujours arrêté, dans le cours de ce Livre, par les petits traits, tantôt meſquins, tantôt douteux, tantôt faux, tantôt indécents, que ſéme l'Auteur ſur ſon paſſage. Quelle figure, par exemples, fait dans un Livre, tel que devroit être celui-ci, l'obſervation du Maître à danſer, M. Marcel, (page 44) le contraſte de

Ninon Lenclos & de la Le Couvreur avec Ariſtote & Solon (p. 43) le Muet en viſite chez la Dame grande parleuſe (p. 55) le mépris prétendu de Fontenelle pour Platon, mépris dont nous doutons beaucoup, & qui, après tout, feroit peu d'honneur à Fonternelle (p. 64) le mot ſur Scaliger qui, *dit-on*, citoit *comme déteſtable la* 17^e^ *Ode du* 4^e^ *Livre d'Horace :* ce qui ne peut être, puiſque Scaliger ne comptoit que quinze Odes dans ce Livre (p. 66.) le petit conte *de la Mère Thérèſe, de la Mère Cécile, & de la Mère Jeſus* (p. 97.) les traits empruntés de l'Hiſtoire des Chiriguanes, des Philippines, du Pegu &c. (p. 106. &c.) l'affaire des Petits Auguſtins, & du Pere Euſtache (p. 123.) les Citations de Menot & de Maillard (pp. 178. 183.) l'infamie de la pag. 184. les Hiſtoriettes ſcan-

daleuses des pag. 181. & 182. &c ? Il nous a été impossible de vérifier toutes ces allégations & productions ; l'Auteur, à son ordinaire, ne citant presque jamais, d'une manière précise, les endroits des Livres, où les autres sources d'où il tire toutes ses Anecdotes. Il y en a une bien fausse à la page 138. On y cite le 17e Canon *du Concile de Tolède*, sans en spécifier la date, quoiqu'il y ait eu dix-huit Conciles célèbrés dans cette ville. C'est donc le 1er tenu en 400. & ce 17e Canon porte que *celui qui se contente d'une seule femme à titre d'épouse ou de concubine, ne sera point exclus de la communion.* Sur quoi l'Auteur *de l'Esprit* reprend ainsi : *C'étoit apparemment pour mettre la femme mariée à l'abri de toute insulte, qu'alors l'Eglise toléroit les concubines :* ce qui feroit entendre qu'en effet l'Eglise ne

s'oppoſoit pas alors aux commerces illicites ; qu'elle laiſſoit vivre enſemble deux perſonnes qui n'étoient point unies par le lien du mariage. Or ce ſens eſt abſolument étranger au 1er Concile de Tolède : les concubines dont il parle, ſont des épouſes légitimes, mais non mariées ſelon la Loi civile, *Uxores ſine dote & externâ ſolemnitate*, diſent les Canoniſtes : ce ſont des épouſes du ſecond ordre, *Uxores minùs ſolemniter ductæ.* Tout ceci eſt des Auteurs qui ont interprété ce Canon.

Nous avons inſinué plus haut qu'un Livre, tel que celui-ci, c'eſt-à-dire, qui embraſſe, dans ſon plan, de ſi grands objets, auroit dû être exempt de toutes fauſſetés, puérilités, obſcénités. On y traite, en effet, de la vertu, ſoit particulière, ſoit publique ; de la probité par rapport aux ſiècles & aux peuples divers ; des princi-

pes de la Morale ; de ce qui en procure la connoiſſance, & de ce qui en retarde le progrès ; de tous les rapports de *l'Eſprit* aux Sociétés particulières, ou publiques, & à l'Univers entier. On prétend y jetter les fondements d'une vraie & ſolide légiſlation, par conſéquent, du bonheur des peuples & de la tranquillité des Empires. On ſe charge de porter la lumière, non-ſeulement dans la conduite de chaque homme, mais dans le Gouvernement & dans les procédés de toutes les Sociétés. Que dirions-nous pour indiquer ſeulement tout ce qui fait ou devroit faire l'objet du ſecond Diſcours compris dans ce Volume ? Tout ce que l'art des Politiques a de plus ſubtil, tout ce que la ſcience des Juriſconſultes a de plus profond, tout ce que la doctrine des Moraliſtes a de plus exact, ſe préſente à l'eſprit

de quiconque jette ſimplement un coup d'œil ſur l'annonce & la diſtribution des Chapitres qui forment ce Diſcours. Mais dans l'exécution on ne nous donne que des vertus brutes & méchaniques, qu'un eſprit & toutes ſortes d'eſprits aſſervis à l'intérêt, que l'hiſtoire des ſcandales du monde, que des maximes qui ſappent la Religion & les mœurs, &c. Il faut entrer ici dans quelques détails.

On nous dit que *les hommes ne ſont point méchants, mais ſoumis à leurs intérêts.* On conçoit que cela doit être ainſi dans un ſyſtême où il n'y a nulle liberté, nulle vraie puiſſance de choiſir entre le vice & la vertu. Mais que prétend-on tirer de-là? ſinon l'encouragement au crime & au libertinage, ſinon l'endurciſſement dans les pratiques les plus abominables. Quelles loix

ſeront efficaces contre les Catilina & les Cartouche, dès qu'il ſera paſſé en axiome que ces gens-là *ne ſont point méchans*, mais qu'ils ont agi ſuivant *leurs intérêts*, & qu'il leur étoit impoſſible d'agir autrement, l'intérêt étant le mobile unique & néceſſaire de tout ?

Qu'importe au Public, nous dit-on, *la probité d'un particulier ?* Ce qu'elle importe ? autant à proportion que la probité d'un enfant importe à ſa famille. Eſt-ce donc que le Public, que la Société générale ne réſulte pas de l'aſſemblage & du concert des particuliers ? Suppoſons qu'en conſéquence de ce principe déteſtable, (*Qu'importe au Public la probité d'un particulier ?*) chaque citoyen ſe mît peu en peine d'avoir de la vertu & des mœurs ; qu'il ne ſe piquât ni de fidélité dans le commerce, ni de modéra-

tion dans ſes déſirs, ni de pudeur dans ſa conduite, ni d'égards envers ſes proches, ſes amis, ſes ſupérieurs ; qu'il fût *méchant* comme Juvenal, *débauché* comme Ovide, *cruel* comme Annibal, *impie* comme Lucréce, *libertin* comme Horace, *diſſimulé* comme Auguſte, &c. ce ſont les exemples que produit l'Auteur de l'Eſprit : Suppoſons avec cela que la plûpart des citoyens ſuiviſſent le même plan de vie, & qu'ils ſe cruſſent encore à l'abri de la ſévérité des loix, ſous prétexte que leurs déportements, bons ou mauvais, *n'importent* en rien *au Public* ; quel ſera, dans cette hypothèſe, l'état d'une Ville, d'une Province, d'un Royaume, d'une grande Société, en un mot, compoſée de ces indignes ſujets ? L'Auteur dira peut-être qu'il ne tolère que les *vices domeſtiques*, que c'eſt uniquement de ceux-là qu'il entend

parler quand il avance que la probité d'un particulier *n'importe* pas *au Public.* Mais outre que les exemples ci-dessus produits énoncent quelque chose de plus que des *vices* purement *domestiques*, ces *vices* là-mêmes tiennent toujours à la Société, ils la troublent, l'affoiblissent, la dèshonorent toujours en quelque chose. Quand la plûpart des Romains furent devenus méchants, libertins & impies, Rome n'en fut-elle pas plus foible, & ne se forma-t-il pas, dans cette Capitale, une masse de vices & de forfaits, qui détruisit peu-à-peu ce formidable Empire? Qu'on rappelle ici ce que les Philosophes ont écrit contre le luxe des particuliers; qu'on pèse les raisons qu'ils ont alléguées pour faire voir l'influence de ce luxe sur les affaires publiques; & qu'on juge, après cela, si la modestie & la frugalité des particuliers sont

des choſes indifférentes à l'Etat; ſi ce genre de vertu *n'importe* en rien *au Public*.

C'eſt ſur-tout dans le Chapitre XIV. de ſon ſecond Diſcours, que l'Auteur lâche, pour ainſi dire, la bride à la corruption des mœurs. Il proteſte, à la vérité, très-expreſſément qu'il *n'a pas prétendu ſe faire l'Apologiſte de la débauche*; mais ſi ſa proteſtation eſt ſincère, il faut que ſon eſprit & ſa plume aient bien mal ſervi ſa volonté. Les maximes qu'il avance & les traits d'hiſtoire dont il appuie ces maximes, ſont toutes propres à faire des libertins. *Le libertinage*, ſelon lui, *n'eſt politiquement dangereux que quand il eſt en oppoſition avec les Loix du pays*. Mais n'eſt-il pas de fait que le libertinage, & l'Auteur n'en exclut aucune *eſpèce*, corrompt les eſprits, énerve le courage, affoiblit les corps? Quoi

de plus *dangereux* par conséquent & de plus opposé à la bonne Politique ? On ramasse, dans les Relations de voyages, une multitude d'exemples qui tendent à consacrer, en quelque sorte, les excès les plus honteux, la lubricité la plus effrénée : mais il faudroit faire voir 1° Que ces pratiques ne sont pas préjudiciables aux Sociétés ou aux Peuples qui les autorisent. 2° Que ces Sociétés ou ces Peuples méritent de tenir un rang parmi les Nations civilisées & qui conservent un corps de bonnes Loix. 3° Que les Faiseurs de Relations ont bien connu ces Sociétés ou ces Peuples. Tant de fois on a trouvé du mécompte dans ces Histoires de voyages ! 4° Que les mauvais exemples ou les mauvaises Loix de ces Sociétés ou de ces Peuples ne sont pas contredits par un plus grand nom-

bre d'exemples & de Loix contraires que fournit l'Hiſtoire des autres Nations. Les voyages préſentent encore ſur cela tout ce qu'on veut. On peut voir auſſi dans *la Théologie Payenne, T. II.* un fort bon Chapitre, très-propre à contrebalancer les faits cités par l'Auteur *de l'Eſprit.* Enfin il reſteroit encore à demander quelle peut être l'utilité de toute cette doctrine extrêmement limitrophe de la Philoſophie Cynique; & pourquoi on vient nous enſeigner qu'en France le libertinage ſeroit moins criminel, *ſi les femmes étoient communes, & les enfants déclarés enfants de l'Etat.* Ici, ſans doute, l'Auteur prétendra qu'il ne parle pas en Chrétien : mais outre qu'il auroit très-bien fait de ne point perdre de vuë cette qualité, ne mérite-t-il pas du moins, ſur cet article (de la communauté des femmes) les reproches qu'on

faiſoit à Zénon pour cette même façon de penſer ? *

Nous n'inſiſterons pas ſur le ſyſtême d'amour patriotique que notre Auteur propoſe à la p. 162. C'eſt aux Souverains & à leurs Miniſtres qu'il convient de prévoir & de dire quelles en ſeroient les ſuites. Nous ne réfutons point, dans les formes, la mauvaiſe humeur qui porte cet Ecrivain *de l'Eſprit* à traiter de *Pédants*, de *Déclamateurs* & de gens *ſans eſprit, les Moraliſtes qui recommandent ſans ceſſe la modération des déſirs.* Nous ne relevons point l'endroit de la page 152, où l'on tranſcrit, avec trop de complaiſance & d'affectation, un éloge, apparemment auſſi trop long, du fameux Livre de l'*Eſprit des Loix*.

Nous devrions donner une at-

* Voyez Diogène Laërce, ZENON.

tention particulière à deux objets qui raniment tout le feu de notre Auteur, qui lui mettent les invectives à la bouche, qui lui font emprunter le ſtyle propre de l'Art Oratoire : ces deux objets ſont *l'intolérance* en matière de Religion, & ce qu'il appelle *l'ignorance.* Il ne ſe donne pas la peine d'apprécier au juſte ces deux mots, d'en fixer le ſens, de nous apprendre, par exemple, qu'en proſcrivant *l'intolérance*, il n'entend recommander que la *tolérance* civile ; qu'en déclamant contre *l'ignorance*, il eſt bien éloigné de ſe faire le Panégyriſte d'une fauſſe & coupable curioſité. Cet Auteur, qui ſe plaint tant de *l'abus des termes*, diſpute ici ſans fixer l'objet de la queſtion ; & c'eſt ce qui l'expoſe à jetter dans ce Diſcours tant de propoſitions vagues, tant d'imputations hazardées, tant de principes répréhenſibles. A force de crier

contre les voies de contrainte en matière de Religion, il ſe fait le défenſeur de la tolérance abſolue, indéterminée, univerſelle : & qui lira bien les Chapitres XXIII. & XXIV. du Diſcours que nous analyſons, croira y voir clairement l'Apologie de l'Athéiſme, du Déiſme, du Matérialiſme, de tout ſyſtême d'irréligion, avec toutes les nuances d'une haine profonde contre le Chriſtianiſme & la Catholicité qui eſt l'unique vraie Religion. Nous déſirerions très-ſincerement que notre Critique fût ici en défaut. Les Lecteurs, qui ſe donneront la peine de comparer, en jugeront.

Dans l'ardeur de ſes hoſtilités contre l'intolérance, il échappe à l'Auteur deux citations peu exactes.

1°. Il dit qu'*on condamna, en Orient, le Concile qui avoit fait brûler Bogomile.* C'eſt le Chef des

Bogomiles qu'il a voulu dire : mais de plus nous ne ſavons point ce que c'eſt que ce *Concile* qu'on dit *condamné en Orient*. Ce fut l'Empereur Alexis Comnène qui fit brûler le Chef des *Bogomiles*.

2°. Il prétend s'autoriſer de la conduite de S. Baſile à l'égard des adverſaires de la Divinité du S. Eſprit : conduite qu'on nous repréſente ici comme un exercice manifeſte de tolérance. On cite M. de Tillemont, & pour cette fois le renvoi à l'Ouvrage de cet Auteur eſt juſte ; mais on abuſe évidemment de cet exemple, ſi l'on s'en ſert pour appuyer tout le ſyſtême *de l'Eſprit*. S. Baſile n'uſa de condeſcendance qu'en s'abſtenant du terme de *Dieu*, lorſqu'il parloit du S. Eſprit : terme, en effet, qui n'avoit point été mis dans le Symbole. Du reſte, il *défendoit hautement la divinité* de cette troiſième Perſonne de la ſainte Trinité. C'eſt

ce qu'obſerve M. de Tillemont lui-même, dans l'endroit que l'Auteur *de l'Eſprit* nous objecte. Mais quel exemple que celui de S. Baſile, pour en conclure la néceſſité de la tolérance univerſelle? N'eſt-ce pas un des SS. PP. qui ont combattu le plus fortement & le plus conſtamment contre les Hérétiques; qui les ont réfutés avec le plus de zèle; qui ont le plus ſouffert pour la défenſe des vérités Catholiques?

Nous terminons cet Extrait par une obſervation du célèbre la Bruyère, parlant des prétendus *Eſprits-forts:* » J'exigerois de » ceux qui vont contre le train » commun & les grandes régles, » qu'ils ſuſſent plus que les autres, » qu'ils euſſent des raiſons claires, » & de ces arguments qui empor» tent conviction. «

Nous rendrons compte des deux derniers Diſcours, dans un autre Article de ces Mémoires.

Octob. 1758. II. vol.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

MÉMOIRE *ſur l'utilité, la nature & l'exploitation du Charbon minéral.* Par M. de Tilly. (Vol. *in*-12. p. 131.) Le Charbon de terre eſt auſſi commun en France que par-tout ailleurs, quoiqu'on l'ait long-temps négligé ou mal exploité. Il y a bien des ſentiments ſur la formation & la nature de ce Charbon. Les uns ont cru qu'il venoit originairement du bois; d'autres ont dit que cette matière étoit une terre argilleuſe, pénétrée de ſouffre & de bitume. Mais, quoi qu'il en ſoit, on ne peut nier que le Charbon de terre ne doive être mis au nombre des préſents de

la Providence toujours attentive à nos beſoins. Aujourd'hui ſurtout que la conſommation du Bois eſt plus grande & que les Forêts s'épuiſent, le Charbon minéral eſt une reſſource précieuſe. On s'en ſert dans les Forges, les Verreries, les Raffineries, la cuiſſon des Bierres, &c.

M. de Tilly donne un Mémoire inſtructif ſur cet objet. Il traite d'abord de la manœuvre extérieure concernant l'exploitation des mines de Charbon ; & l'on remarque dans cette diſcuſſion beaucoup d'attentions méchaniques, beaucoup d'outils, avec des régles préciſes pour la recherche, l'attaque, la conduite des veines de Charbon. Il parle enſuite de la manœuvre intérieure qui exige de grandes précautions, ſoit pour bien ménager les mines, ſoit pour éviter les inconvénients qui accompagnent la fouille des terres & l'extraction de la ma-

tière. Parmi ces inconvénients, on compte les eaux, l'interruption des veines, & ce qu'on appelle le *feu brisou* : c'est un feu de météore qui s'allume dans les mines, & qui est quelquefois si actif qu'il parcourt comme un éclair tous les ouvrages. On conçoit les dangers qui résultent d'un phénomène qu'il n'est possible ni de détourner, ni d'éviter quand on est dans une cavité immense à trois ou quatre cents pieds sous terre & quelquefois plus. L'Auteur donne des préservatifs ; & en général tout son Mémoire est écrit avec une précision, une clarté & une intelligence, qui doivent le rendre classique en ce genre. *On le trouve chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, au Coq.*

Les autres Nouvelles-Littéraires seront dans Novembre, qui paroîtra le premier du mois.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois d'Octobre 1758. II. Vol.

ARTICLE CIV. *Lettres critiques, ou Analyse & Réfutation des Ecrits contraires à la Religion, &c.* 2501

ART. CV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur le* PANTHÉON *d'Agrippa, appellé aujourd'hui la* ROTONDE. 2534

ART. CVI. *L'Histoire d'Hercule le Thébain, &c.* 2561

ART. CVII. *Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en l'année 1758.* 2578

ART. CVIII. *Mémoire sur la cause des tremblements de terre, &c.* 2589

ART. CIX. *Oraison funèbre de très-haut & très-puissant Sei-*

gneur Louis-Marie Foucquet, Comte de Gisors, &c. 2603

Art. CX. *Les ruines des plus beaux Monuments de la Grèce, &c.* 2615

Art. CXI. *De l'Esprit, &c.* 2649

Art. CXII. Nouvelles Littéraires. 2684

ERRATA

Pour Octob. 1758. I. vol.

Pag. 2364, *lig.* 10, naissance, *lis.* renaissance.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Sept. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 739 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	15.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1758.

ARTICLE CXIII.

NOTIONS PHILOSOPHIQUES des vérités fondamentales de la Religion; Ouvrage didactique d'un ordre

nouveau, dédié à S. M. le Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar. Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée. (Volume *in*-12. de 144 pages.) *A Nancy, chez les Héritiers de Baltazard, &c.*

LA protection du Roi de Pologne ajoûte au mérite de cet Ouvrage : ce Prince est grand Connoisseur en bonne Philosophie, en Littérature utile, & surtout en principes & en pratique de Religion.

Tout se réduit ici à quatre objets, *existence de Dieu ; obligation d'un culte & nécessité d'une révélation ; authenticité & certitude de la Révélation Chrétienne ; vrais caractères & traits distinctifs de la Religion Catholique.* Telle est aussi la matière des quatre paragraphes compris dans ce Volume.

On y suit, en quelque sorte, la

méthode géométrique. Chaque proposition porte sa vérité & sa preuve avec elle, & il regne un tel ordre, un tel enchaînement entre les propositions que *de l'ensemble* résulte *un tout indissoluble.*

Quoique les propositions, prises en elles-mêmes, doivent suffire pour éclairer l'esprit du Lecteur; on fortifie néanmoins chaque Paragraphe d'un corps de Notes fort bien écrites, & plus dans le style de développements, que dans le goût didactique des propositions.

Ce Livre traitant de ce qu'il y a de plus grand, de plus nécessaire & de plus vrai, devroit être parfait en son genre : s'il l'étoit, on auroit, pour l'instruction de tout le monde, un Traité très-court, très-facile, très-commode ; on seroit en état de vaincre tous les ennemis de la Religion, avec l'armure la plus simple. Une Brochure de 150

pages diroit tout & répondroit à tout.

On ne peut pas dire que cet Ouvrage ſoit parvenu au premier & au plus haut degré de perfection, mais il a l'avantage d'en approcher; & l'on entrevoit qu'il ſeroit poſſible de faire ce pas eſſentiel, qui conſiſte à ne dire que du vrai, & à le dire de la meilleure manière.

On commence par trois ou quatre propoſitions ſur les Etres contingents; ſur leur ſuite qui ne peut être que finie; ſur l'obligation d'admettre un premier Etre, un Etre néceſſaire qui ſoit la cauſe de tous les Etres contingents. C'eſt à l'exiſtence de cette cauſe néceſſaire qu'il faut s'en tenir dans le fil de ces propoſitions, ſans trop appuyer ſur l'impoſſibilité d'une ſuite infinie dans les Etres contingents, & ſans ſe faire un devoir d'attaquer l'opinion de ceux qui

ont dit que le monde *auroit pû être créé de toute éternité.* Cette opinion, apparemment fausse, mais tenue par d'habiles gens, est étrangère aux notions incontestables qu'il s'agit d'établir ici, &, dans toute hypothèse, cet argument doit être vrai : *il existe des Etres contingents, donc il existe un Etre nécessaire, cause de ces Etres contingents.* La raison en est qu'il n'existe point d'effet sans cause ; que rien ne se produit soi-même ; que ce qui a pu exister ou ne pas exister, n'existe réellement que par la vertu d'un agent qui lui a donné l'existence.

Mais cette cause, encore une fois, doit être nécessaire, sans quoi il faudroit recourir à une cause antérieure qui lui eût donné son être & ses perfections. Si cette cause est nécessaire, rien n'a pû borner ses perfections, elle est donc infinie, infiniment parfaite ;

& c'eſt cette cauſe que nous appellons Dieu.

Viennent de ſuite, dans la longue & belle Note qui termine ce premier Paragraphe, des développements ſur la preuve phyſique de l'exiſtence de Dieu : développements qui ont pour objet les merveilles de cet univers, les loix du mouvement, l'ordre & l'harmonie des ſubſtances créées ; & dans cette expoſition reparoît encore le principe métaphyſique indiqué plus haut, & qui porte que *tout effet ſuppoſe une cauſe* : puis on ſe livre à un détail d'exemples : » Si je m'aviſois de dire que des » caractères jettés au hazard, ſe » ſont fortuitement arrangés en un » certain nombre de ſyllabes & de » mots, & ſont devenus le Poëme » de la Henriade.... Si je ſoûtenois, » avec autant de ſuffiſance que de » témérité, que la Statue équeſ- » tre de Marc-Aurèle qui eſt au

» Capitole, que la colonnade du
» Louvre qu'on voit à Paris, que
» le vaste Château de Versailles,
» que le Pavillon Royal ou le Châ-
» teau-d'eau de Commercy ont été
» faits sans plan, sans desseins,
» sans Ouvriers, sans Architecte,
» & que tous ces différents ouvra-
» ges ne sont que les productions
» du hazard..... Si je m'obstinois à
» débiter sérieusement de pareilles
» rêveries, que penseroit-on de
» moi? n'auroit-on pas raison de
» me regarder comme un in-
» sensé? «

On réfute après cela l'hypothèse ridicule des jets multipliés de lettres & de caractères, d'où résulteroit une combinaison qui seroit l'Iliade. Sur quoi nous ne citons que deux observations de notre Auteur; l'une & l'autre également propres à détruire le systême. 1° Pour faire ces jets de lettres & de caractères & pour

mettre la combinaiſon de l'Iliade en état de ſe former, il faudroit toujours un agent, un moteur, ſans quoi ces lettres & ces caractères ne ſeroient jamais déterminées au mouvement. 2° Pour que l'Iliade, qu'on ſuppoſeroit être une combinaiſon de ces Lettres, pût ſubſiſter, il faudroit encore quelque agent doué d'intelligence & capable de fixer le réſultat des mouvements, afin qu'il ne changeât point : car, dans ces jets fortuits de lettres & de caractères, tout ſeroit extrêmement variable, paſſager, ſucceſſif. On voit donc que, dans l'opinion même des Epicuriens & des Athées, rien ne pourroit ſe faire ; que le hazard, dont ils veulent établir la puiſſance, n'eſt qu'*un mot vuide de ſens, un terme qui n'eſt adopté par les Incrédules qu'en déſeſpoir de cauſe.*

Sur l'*obligation d'un culte &*

la nécessité d'une révélation, on nous donne les Notions suivantes dans le Paragraphe second. Dieu s'aime nécessairement lui-même; s'il a créé des êtres intelligents, c'est dans le dessein d'en être aimé & honoré; pour obtenir cet amour & ce culte, il a donné des Loix; fait espérer des récompenses & craindre des châtiments. Ces Loix sont intimées par les notions d'ordre, de justice, de vérité; mais l'Histoire du monde & de ses erreurs prouve que les lumières primitives ont été fort altérées. D'ailleurs il étoit digne de Dieu de nous apprendre en particulier quelle est la nature du culte qu'il attend de nous. La révélation a donc été nécessaire; & cette révélation s'est faite aux hommes de la manière la plus authentique & la plus certaine. Ces caractères de la révélation sont exposés dans le Paragraphe troisième.

Mais avant que d'entamer cet Article, on consacre 12 ou 13 pages de Notes à la réfutation des prétendus esprits-forts, qui prétendent » qu'il n'y a ni bien ni » mal moral, que les Loix divines » & humaines ne sont que des » inventions politiques ; qu'il n'y » a dans la nature que matière & » mouvement ; que toute pensée » n'est qu'un ressort machinal..... » que tout ce qui plaît est permis, » que tout est bien, & par consé-» quent qu'un homme qui viole » toutes les Loix, qui usurpe le » bien d'autrui, qui trompe son » ami, qui trahit sa patrie, qui » égorge son bienfaiteur, qui at-» tente à la vie de son père ; ne » fait aucun mal. « Présenter ces horreurs, c'est les avoir réfutées. On ne laisse pas d'y opposer ici l'expérience de tous les âges, le cri de toutes les Nations, l'intérêt public, la sûreté des sociétés &

ſur-tout le grand tableau de la Religion Chrétienne qui enſeigne toute vérité, qui établit toutes les vertus, qui unit tous les hommes, qui inſpire tout ce qu'il y a de noble, d'utile, d'aimable & de parfait. Il faudroit voir ce morceau véritablement digne du ſujet, & très-propre à intéreſſer tous les Lecteurs.

Le troiſième Paragraphe commence par cette vérité : Si Dieu a parlé, il faut croire à ſa parole, *& nous inſtruire par elle du culte que Dieu exige de nous.* Dans le cours de cet Article, on voit l'exiſtence de la parole de Dieu ou de la révélation. Jeſus-Chriſt vrai Meſſie promis a accompli en ſa perſonne les Prophéties, a éclairé le monde, a racheté les hommes par ſon Sacrifice, a autoriſé ſa miſſion par des miracles, a mis le ſceau à ſa Religion en ſe reſſuſcitant lui-même : Miracles, Réſurrection,

faits notoires, atteſtés par des témoins irréprochables, appuyés ſur des monuments publics & ſubſiſtants. Religion, Révélation, qui n'enſeigne que des choſes dignes de Dieu, qui réprime tous les vices & commande toutes les vertus, qui ſe perpétue inviolablement par un miniſtère public chargé de l'enſeigner & de la préſerver d'erreur.

On avertit, dans la Note qui fortifie cet Article, que la méthode propre de la Religion eſt la méthode des faits : méthode qui s'exerce ou par le rapport des ſens, ou par le témoignage d'autrui. Ceux qui ont vu Jeſus-Chriſt & ſes miracles, ont mis en œuvre la premiére façon ; la ſeconde nous convient aujourd'hui, mais elle n'eſt pas moins infaillible que la premiére. C'eſt ce qu'on fait ſentir dans cette Note fort diſcutée, & où l'on n'oublie pas même la

préférence que mérite la voie d'autorité ſur la voie de diſcuſſion & d'examen : c'eſt un eſſai de controverſe vis-à-vis des Proteſtants, & une ſorte de Préliminaire au quatrième Paragraphe.

Dans cette dernière Partie de l'Ouvrage, il eſt queſtion des *caractères diſtinctifs de la Religion Catholique*. La Révélation faite par Jeſus-Chriſt étant démontrée véritable, il s'enſuit que la Religion Chrétienne eſt vraie : & cette Religion s'annonçant comme la ſeule vraie, la ſeule néceſſaire, il s'enſuit qu'on eſt obligé d'embraſſer le Chriſtianiſme ; mais parmi les ſociétés qui profeſſent le Chriſtianiſme, laquelle doit être préférée ? c'eſt aſſûrément celle qui a conſervé les caractères du vrai culte inſtitué par Jeſus-Chriſt ; & laquelle de ces ſociétés jouit de ce précieux avantage ? c'eſt celle où ſe trouve le miniſtère public,

qui eſt chargé juridiquement & par l'Inſtituteur même d'enſeigner les vérités révélées. Miniſtère qui doit être toujours viſible, toujours aiſé à reconnoître, qui doit toujours tenir par un lien indiſſoluble & par une ſucceſſion continue aux anciens Dépoſitaires de la Révélation, & par eux aux ſources du dépôt. Or de toutes les ſociétés qui profeſſent le Chriſtianiſme, la ſeule Egliſe Catholique eſt en poſſeſſion d'un tel miniſtère; c'eſt donc elle ſeule qui conſerve les caractères du vrai culte inſtitué par Jeſus-Chriſt, elle ſeule qui doit être préférée aux autres ſociétés qu'on nomme Chrétiennes, elle ſeule à laquelle on doit s'attacher & où l'on doit vivre.

Les Notes, placées à la fin de ce Paragraphe, ne ſaiſiſſent qu'un objet; ſavoir, la néceſſité d'embraſſer la ſeule & unique vraie Religion, qui eſt la Religion Chrétienne,

professée par l'Eglise Catholique. On fait voir l'imprudence des Incrédules qui se rassûrent & s'appuyent sur des doutes, sur des incertitudes, sur des obscurités : on oppose à ces ténèbres le grand éclat de la révélation & de sa perpétuité. » Que peuvent, *demande » l'Auteur*, des fictions, des rail» leries, des hypothèses, des dou» tes contre des faits notoires, con» tre des témoins irréprochables, » contre des actes authentiques, » contre des monuments publics & » subsistants ?... Que peuvent enfin » tous les efforts de l'esprit humain » contre la vérité, contre la raison, » contre l'évidence, contre la voix » du ciel & de la terre qui dépo» sent en faveur de l'existence d'un » Dieu, de l'obligation d'un culte, » de l'authenticité d'une révéla» tion, & de la Religion sainte que » nous professons ? « Si l'on réimprime ces *Notions Philosophi-*

ques &c. nous croyons qu'on doit s'attacher à rendre toutes les Propoſitions encore plus préciſes & plus inconteſtables. Peut-être auſſi vaudroit-il mieux traiter tout ce grand ſujet dans le goût & ſelon la méthode qui regnent dans les Notes. Mais, à tout prendre & tel qu'il eſt, ce Recueil de principes & d'obſervations ne peut être que très utile dans un ſiècle qui a des beſoins ſi preſſants en matière de Religion & de Mœurs.

ARTICLE CXIV.

AN ESTIMATE OF THE MANNERS and Principles of the Times, &c. C'eſt-à-dire, *Examen des Mœurs & des Principes du Temps.* Par l'Auteur des Eſſais ſur les Caractériſtiques du Comte de Schaftsbury. (Volume * *in*-8°. pages 221.) A Londres, chez Louis Davis, &c. Cinquième Edition. M. DCC. LVII. *Suite de l'Article XCII. au mois de Septembre.*

AVANT que d'entamer la troiſième Partie de cet *Examen*, dont nous devons rendre compte

* Nous avons averti, dans nos Mémoires d'Octobre, que l'Auteur de ce Livre n'eſt point le fameux Comte de Schaftsbury, comme on l'avoit dit par

dans cet Extrait, nous allons reprendre, dans la ſeconde Partie, les idées de l'Auteur ſur l'eſprit National, ſur l'union qu'il entretient entre les membres d'un Royaume, pour en faire l'application à l'état actuel de l'Angleterre.

Selon notre Auteur, dans les Monarchies, la puiſſance du Roi dirige toute la machine, & en ramène par force le mouvement à un ſeul centre : cette puiſſance peut donc, en quelque ſorte, ſuppléer aux mœurs & aux principes, puiſque ſa force ſuffit pour unir la Nation qu'elle gouverne, pour la mettre en action & pour en conduire la marche au but qu'elle ſe propoſe. Obſervons

---

mépriſe dans nos Mémoires de Septembre. On nous a aſſûrés depuis ce temps-là, que ce Livre eſt dû à M. Jean Brown, Maître-ès-Arts.

néanmoins que, si tous les membres de ce corps étoient vicieux & corrompus, leur union seroit toujours fragile, leur action languissante & leur direction chancélante. Dans un pays libre, *reprend l'Auteur*, le lien général de ses habitans est toujours foible, à moins que la Religion, l'honneur & le zèle patriotique ne le fortifient contre tous les intérêts domestiques ou personnels, qu'il faut quelquefois sacrifier au bien public & général. La liberté des opinions peut aussi être un obstacle à l'union nationale, elle n'en détruit pas, mais elle en retarde le concert & l'action.

Quand les divisions n'ont leur source que dans la variété des opinions libres, ou dans quelques droits ou privilèges contestés entre les différents ordres de l'Etat, alors, loin d'en altèrer les forces, ces divisions peuvent échauffer &

allumer l'activité nationale. Mais quand les principes sont affoiblis & les mœurs perdues, les factions qui s'élevent & les passions qui s'embrasent, ménacent l'Etat d'une ruine prochaine. De-là l'Auteur conclut que les partages de sentiments sont dangereux ou salutaires, selon la nature de l'objet qui les enfante & les anime.

Après cette observation qu'il tâche de confirmer par l'Histoire, l'Auteur prétend qu'en Angleterre l'union nationale est aujourd'hui non détruite, mais fort ébranlée par la corruption des mœurs & des principes : il en tire la preuve de la constitution présente du Royaume. Guillaume III. qui n'ignoroit pas que la révolution avoit resserré l'autorité royale & élargi la liberté populaire, se fit un point de politique de se rendre Maître du Parlement, & d'en gagner autant de membres qu'il pourroit,

pourroit, par les pensions & les charges qu'il avoit en sa disposition. Comme les principes qui avoient produit la révolution, n'avoient pas encore perdu leur force, ce Prince ne put d'abord qu'ébaucher son systême : ce ne fut qu'à la faveur du temps & des tentatives multipliées, qu'il vint à bout de le perfectionner. Les pensions devinrent bientôt un objet d'intérêt aussi recherché que les places : de Londres ce goût passa dans les Provinces : les Députés des moindres Bourgs acquirent bientôt une influence dans les affaires, & furent en état d'aspirer aux faveurs de la Cour. Ainsi la Politique Royale forgea une chaîne, où l'intérêt personnel attacha tous les Sujets, *depuis le premier Ministre jusqu'au dernier Savetier.*

Mais cette chaîne n'étoit qu'une *corde fragile :* l'intérêt particulier ne forme que des nœuds isolés :

le moindre choc en briſe les anneaux. D'ailleurs il y avoit toujours plus de prétendants avides, que de places lucratives : la foule des mécontents groſſiſſoit les différentes factions. Ainſi s'eſt formé, en Angleterre, un ſyſtême général d'avidité & de faction. On doute s'il faut s'en prendre aux Miniſtres ou au Peuple. Selon notre Auteur, c'eſt un pendule qui a ſes oſcillations alternatives : au premier inſtant, les Miniſtres le pouſſent d'un côté ; au ſecond inſtant, le Peuple le repouſſe du côté oppoſé : ſon poids preſſe ſucceſſivement tous les ordres de l'Etat : les Grands le lancent ſur les Petits, qui le leur renvoient.

Il ſeroit ridicule, *ajoûte l'Auteur*, de ſuppoſer que la Cour n'a jamais formé d'entrepriſe dont elle connût l'injuſtice, & qu'elle n'a jamais compoſé de Parlement, afin d'en favoriſer l'exécution.

Mais, *comme le dit Machiavel*, un Citoyen mal-intentionné n'eſt dangereux que dans une Ville mal-intentionnée, & un Miniſtre ne tente de corrompre qu'un Peuple déja corrompu. Au reſte, quelque inexcuſable que ſoit un Miniſtre qui emploie des moyens illégitimes, pour avoir un Parlement à ſa dévotion, notre Auteur avoue qu'il peut y être engagé par deux motifs très-oppoſés ; ſavoir, la force ou la foibleſſe de la vertu nationale, ſelon qu'il craint que l'une ne le traverſe dans ſes mauvaiſes opérations, ou que l'autre ne l'appuie pas aſſez dans ſes bons deſſeins. Ces clameurs éternelles que les factions populaires élevent à Londres contre les Miniſtres, paroiſſent de ſi mauvais augure à l'Auteur, qu'elles lui rappellent l'inſolence de cette armée Carthaginoiſe, qui, ayant plié à la vuë de l'ennemi, crucifia ſon Gé-

néral, parce qu'il n'avoit pas gagné la victoire. De ces conſidérations, l'Auteur conclut que, ſi l'on n'oppoſe au plutôt de fortes barrières aux ravages que la corruption des mœurs fait en Angleterre, on ne tardera pas à y voir éclore des factions funeſtes, ces diviſions étant inévitables dans tout ſyſtême où l'intérêt particulier prévaut toujours ſur l'intérêt national.

La vanité, *ajoûte-t-il*, le luxe & la molleſſe qui, depuis vingt ans, ont fait chez nous des progrès incroyables, ſont de leur nature inſatiables dans leurs demandes. La fureur du plaiſir, les excès de la profuſion entraînent une foule de néceſſités qu'il n'eſt pas poſſible de ſatisfaire. De-là, dans les Grands du Royaume, une ardeur ſans bornes pour les emplois lucratifs, depuis que ces Grands n'ont ni Religion, ni honneur,

ni eſprit national, trois principes qui pourroient reprimer & régler leurs paſſions fougueuſes. A quoi donc s'attendre ? à une anarchie, à une confuſion générale. L'union nationale ne pourra réſiſter aux factions que l'intérêt ſuſcitera : les projets les plus ſalutaires au Royaume échoueront, dès qu'ils heurteront l'ambition des particuliers. C'eſt donc, *conclut l'Auteur*, aux bons patriotes à prévoir ces déſordres & à prévenir ces malheurs qu'annonce la diſpoſition de ces Mylords, qui ne ſongent qu'à leurs plaiſirs ou à la ſûreté de leurs domaines, qui bravent les Loix, & qui troublent les élections en ſollicitant les voix, en favoriſant les brigues, & en vendant à l'enchère les places dans le Parlement. Pour ſoûtenir & élever leur famille & leur poſtérité, ils ébranlent, ils bouleverſent le Royaume. Ne ſont-ce

pas-là les mêmes secousses dont Rome ne put soûtenir la violence ? Pour s'en défendre, l'Angleterre a-t-elle plus de ressources que n'en avoit ce puissant Empire ?

Quand l'intérêt ou l'ambition divise ses Membres, une Nation guerrière doit tout craindre de l'Etranger. L'Histoire des Républiques Grecques n'est guères que l'Histoire des factions domestiques : Rome en fut la victime. Les guerres civiles n'ont-elles pas fait couler des fleuves de sang dans l'Angleterre ? Cependant l'Auteur croit aujourd'hui sa Nation trop efféminée, pour que l'esprit de faction l'appelle aux armes : à cet égard, sa foiblesse même fait sa sécurité ; mais il craint que l'Etranger qui connoît cette foiblesse, n'en profite : il est aisé, *dit-il*, de surprendre & de conquérir une Nation, dont les Membres, n'étant point fortement unis, ne sauroient

mettre aucune conſiſtance, aucune vigueur, aucune promptitude dans leurs mouvements. Ces Membres ſont déſarmés & ſubjugués par un ennemi dont les forces ſont bien unies, & la conquête eſt conſommée avant qu'ils aient eu le temps de délibérer & de s'accorder ſur un plan de défenſe.

D'ailleurs quand un Royaume eſt dans cette ſituation, les poſtes importants, les grandes places de l'Etat ne ſont pas occupées par des hommes habiles, courageux & vertueux, mais par des Courtiſans favoriſés, & par de riches intriguants qui ſont entrés dans une route plus aiſée que celle du travail & du mérite. Ainſi les Chefs de la Nation en ſont *les Membres les plus vains, les plus intéreſſés, les plus incapables, les plus efféminés.* Malheureuſement leur caractère devient tôt ou tard le caractère dominant de la Nation,

le peuple en reçoit l'impreſſion ou l'influençe comme une contagion &c. Sans faire aucune application offenſante de ces principes, l'Auteur invite les Citoyens ſincères & impartiaux à y réfléchir; & pour intéreſſer leur zèle, il expoſe à leurs yeux un tableau, où l'on voit aux pieds des Grands ſans mœurs & ſans principes, ces groupes vils de flatteurs intriguants & mercénaires, dont les factions jalouſes ſont autant de conſpirations contre le mérite vertueux & contre l'honneur national.

On fait ici à l'Auteur une objection qui ſeroit humiliante pour la France, ſi elle étoit fondée. Ces mœurs & ces principes qu'il reproche aux Anglois, ne ſont, à ce qu'on dit, que les principes & les mœurs des François : or, en France, l'eſprit patriotique & la force nationale n'en ſouffrent aucune

atteinte : donc &c. Dans cette objection ; on ne manque pas de ſuppoſer que les Anglois ne ſe corrompent qu'en nous imitant. Mais de ſavoir laquelle des deux Nations a le plus perdu dans le commerce de mœurs & de principes qu'elles ont enſemble, c'eſt un problême, dont nous ne chercherons pas la ſolution chez les Auteurs de l'objection. On y répond ici :

1°. Qu'en France l'éducation eſt meilleure qu'en Angleterre ; qu'on y aſſujettit la jeuneſſe à un cours d'études ſérieuſes & pénibles ; qu'elle y acquiert un fond de ſavoir, avant qu'on l'éleve aux charges ; & qu'ainſi la frivolité des caractères ne nuit point à la capacité nationale.

2°. Que les mœurs efféminées des François ne dérogent point aux principes de l'honneur militaire, & que dès l'enfance on en verſe

la ſemence dans tous les cœurs. C'eſt, *dit l'Auteur*, un eſprit toujours vivant, même dans les familles du moindre étage : il conſtitue le caractère de la Nation Françoiſe, il en fait la force, il en eſt la défenſe & le *palladium*, il anime toute la machine de l'Etat, il en rend les reſſorts auſſi puiſſants que ſi la vertu en étoit l'ame. Les mœurs Françoiſes ont beau varier, ces principes ne varient point. Sous Henri IV. les guerres civiles les ont enracinés dans le Royaume : cet eſprit eſt ancien en France. A la journée des éperons, frappés d'une terreur panique, les Soldats François prennent la fuite ſans que leurs Officiers s'ébranlent. Ainſi, en France, ſous la Loi de l'honneur, l'eſprit de défenſe, &, ſous le pouvoir Monarchique, l'eſprit d'union conſervent toujours la force nationale dans toute ſa vigueur. Tel eſt l'antidote de la

France contre le poiſon de ſes mœurs efféminées.

Pour les autres Nations qui les adoptent, ces mœurs ſont la coupe de Circé : la France la préſente aux Etrangers : ils s'y enyvrent délicieuſement d'une liqueur qui les empoiſonne, ſans ſonger qu'ils ne ſont pas prémunis de ce contre-poiſon qui ſauve la vie & la ſanté aux François. Ainſi, *conclut l'Auteur*, malgré ſa légereté, le caractère de la Nation Françoiſe eſt toujours reſpectable : elle a le talent d'unir les extrêmes : chez les François, les vices & les vertus, la force & la foibleſſe ne ſont point incompatibles. On ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici le caractère des François tracé par la main d'un Anglois qui ne flatte pas ſa Nation. » Pour être efféminés, les » François, *dit-il*, n'en ſont pas » moins braves : honnêtes plutôt » que ſincères, ils ſont plus gra-

» cieux qu'obligeants ; également » vains & fins, ils sont magnifi- » ques sans être généreux. La » guerre qu'ils aiment, n'altère » point la politesse dont ils se pic- » quent : ils savent plaire sans » vertu, & commercer sans s'avi- » lir. Sérieux dans les bagatel- » les, gais dans les entreprises, » à leur toilette ce sont des fem- » mes & des héros dans une ba- » taille ; gâtés dans le cœur, dé- » cents dans la conduite ; divisés » dans le Conseil, unis dans » l'action, frivoles dans leurs ma- » nières, fermes dans leurs prin- » cipes, méprisables dans le do- » mestique, redoutables en pu- » blic « &c. *They are effeminate, yet brave : insincere, yet honourable : hospitable, not benevolent : vain, yet subtile : splendid, not generous : warlike, yet polite : plausible, not virtuous : mercantile, yet not mean : in trifles se-*

rious, gay in enterprize: women at the toilet, Heroes in the field: profligate in heart; in conduct, decent: divided in opinion, in action united: in manners weak, but strong in principle: contemptible in private life, in public formidable. Nous n'avons garde de souscrire à toutes ces antithèses: quand on y met tant d'esprit, il n'est guères possible que la vérité n'en souffre. Au reste, c'est une occasion que nous saisissons pour déclarer que nous ne sommes pas même garants de tous les reproches que l'Auteur fait à sa Nation. Terminons ici l'Abregé de sa seconde Partie, & passons à la troisième.

IIIe PARTIE. *De la source de ces mœurs & de ces principes.* Quand les mœurs se corrompent dans un Etat, la plûpart des hommes ne connoissent point la racine du mal, ils n'en connoissent que

les branches qui croiſſent ſous leurs yeux : en voulant les couper, leur main épargne toujours & ſouvent nourrit cette racine cachée. Ainſi, en Angleterre, on voit la dépravation des mœurs & des principes ſans s'allarmer pour le Royaume ; on ſe croit ſûr de ſa ſanté & de ſa force en calculant le commerce & les richeſſes nationales, & en vérifiant ſur ce calcul la ſupériorité de la balance Britannique : or, *reprend notre Auteur avec M. de Montesquieu*, le Commerce polit & corrompt les mœurs : pouſſé juſqu'à un certain degré, il eſt donc avantageux ; & porté au-delà de ce terme, il devient dangereux & funeſte. De-là trois périodes que l'Auteur diſtingue dans le progrès du Commerce.

Au premier Période le Commerce ſoulage les beſoins de toutes les Nations en établiſſant entr'elles

un échange réciproque de leur ſuperflu : il lie donc enſemble les peuples ; il détruit leurs préjugés, il diſſipe leurs ténèbres : en un mot, il n'exerce qu'un empire utile & libre, dont l'humanité & la bonne foi tiennent toujours les rênes. Au ſecond Période, le Commerce ajoûte le commode au néceſſaire : il augmente la Population, il enfante les Arts & les Sciences, il répand par-tout l'abondance & la félicité. Dans ces deux Périodes, le Commerce n'a rien que d'utile & de précieux. Au troiſième Période, le Commerce amene le ſuperflu : il en prend & en inſpire le goût. Là il conſume les tréſors de l'opulence, ici il enflamme la cupidité intéreſſée : par-tout il groſſit le luxe. A ſon école, les Grands apprennent à rafiner ſur les plaiſirs aux dépens des principes moraux.

C'eſt-là le terme où notre Au-

teur ſaiſit le Commerce, pour le repréſenter comme la ſource d'une prodigalité déſordonnée, ou d'une avarice inſatiable qui change le caractère de la Nation. Alors le peuple ceſſe d'être laboureur & devient artiſan : ainſi l'induſtrie & l'avarice en font tout le caractère. Avec la Population augmentée, les revenus de la grande & de la petite Nobleſſe augmentent. Sans capacité, ſans emploi, cette Nobleſſe aiſée, ne ſachant que faire, ſe livre à la molleſſe : elle a le moyen de contenter ſes deſirs, elle en contracte l'habitude ; ſon luxe croît d'autant plus qu'à la faveur du Commerce, toutes les côtes & tous les climats de l'univers deviennent ſes tributaires, tous les Arts ſont à ſes gages. Malgré tant de mains qui s'empreſſent à le ſervir, le luxe languiroit encore, il s'aſſoupiroit dans le ſein de ſes délices, s'il

n'allumoit entre ses partisans une émulation qui picque leur vanité & aiguise leurs goûts usés. Alors on se dispute la gloire du faste le plus brillant & de l'abondance la plus délicate. Comme on ne l'emporte qu'à force d'argent, on devient avide de ce métal. La passion d'en avoir, s'empare des Grands comme des Commerçants ; les uns le désirent pour le dépenser, comme les autres pour l'amasser. Voilà où conduit le Commerce quand il est poussé à son dernier période. Il rend le peuple qu'il occupe industrieux & avare, & la Noblesse qu'il amollit, prodigue & fastueuse. S'il y a des exceptions à faire, notre Auteur observe judicieusement qu'elles tombent sur quelques Particuliers & non sur le gros d'une Nation si riche & si commerçante : ce sont des nuances casuelles qui affectent trop légèrement la cou-

leur d'une Nation, pour en changer le ton fixe & invariable. Examinons maintenant, avec l'Auteur, l'influence de ce Commerce & de ces richeſſes exceſſives, ſur la *Religion*, ſur l'*honneur* & ſur l'*eſprit patriotique*.

1°. L'avarice, *ſelon notre Auteur*, ne détruit pas abſolument la foi ſpéculative, mais elle éteint la foi vive & pratique, elle en fait négliger & oublier les devoirs. L'argent eſt l'objet favori du Négociant, il emporte toute ſon attention. Le progrès de l'irréligon eſt trop indifférent à ſa fortune pour intéreſſer ſon ame ; la Religion n'eſt pas aſſez chère à ſon cœur pour gêner ſes opérations. De-là vient, *dit notre Auteur*, que, dans une Nation purement commerçante, on voit des Négociants qui, chez eux, ne ſont tentés d'aucun doute ſur la foi, quoiqu'il arrive quelquefois que le déſir

du gain la leur fait abjurer au Japon & fouler aux pieds le Crucifix.

Mais, dans une Nation où le Commerce n'occupe que le ſecond rang, où l'avarice eſt ſubordonnée à la molleſſe, l'influence du Commerce & des richeſſes eſt bien plus puiſſante ſur la Religion. L'amour du plaiſir & l'amour du gain conſpirent contre elle : l'eſprit de diſpute ouvre une carrière où les gens oiſifs & lettrés ſont invités : le luxe s'y range ſous la bannière de l'irréligion, à cauſe que l'irréligion tolère ou approuve ce que la Religion condamne. L'Auteur ſoûtient que, ſous le regne du luxe, il n'y a guères que le vice qui donne des partiſans à l'incrédulité ; il n'excepte que quelques Littérateurs, dont la paſſion dominante eſt l'envie de ſe diſtinguer par la ſupériorité du génie, c'eſt-à-dire des ſpéculatifs qui ſont trop

laborieux pour n'être pas à un certain degré ſobres & tempérants. On les peint ici comme des Protées bizarres, qui prennent les formes les plus étranges pour parvenir à la célébrité : tantôt ſous les livrées du vice, tantôt ſous le maſque de la vertu, ils débitent leurs dogmes : ne fiſſent-ils que rajeunir quelque paradoxe des anciens Sceptiques, ce ſont auſſi-tôt des prodiges d'eſprit & de ſavoir aux yeux de nos avortons en Littérature, & de leurs adeptes en folies, *By the ſmatterers in Literature, and adepts in folly.* Ces éloges les autoriſent à parler en Prophètes, parce qu'ils ſe voient écoutés comme des Oracles.

2°. Dans les Etats qui ne ſont que Commerçants, la ſoif de l'or brûle juſqu'aux Citoyens du premier ordre : elle abſorbe toutes les autres paſſions : l'honneur eſt *ſi éteint*, que la haute Nobleſſe,

ſans s'émouvoir, ſe verroit le jouet de l'Europe, *the laughter and contempt of Europe.* L'avarice, quand elle eſt montée à un certain degré, n'eſt ſuſceptible ni de fierté, ni de vanité : l'eſtime publique ne la tente point. De-là vient, *dit l'Auteur*, que les Hollandois ſont *la plus mercenaire* des Nations, & les Chinois *les plus grands voleurs* de l'univers. Le Lecteur voudra bien penſer que nous ne garantiſſons point cette cenſure.

3°. Par-tout où le Commerce eſt dominant, les Négocians, même les plus riches, ne ſongent qu'à leur avantage perſonnel : le bien public leur eſt comme étranger. Si le luxe partage l'empire avec l'avarice, le bien public n'en eſt pas moins abandonné. Le luxe ne reſpire que le plaiſir : les illuſions, dont il ſe repaît, nourriſſent, dans ſon cœur, des beſoins

& des deſirs, des craintes & des eſpérances qui le rendent indifférent au bien de ſa patrie, & ne lui laiſſent que le ſentiment de ſes paſſions.

Aux principes de notre Auteur, les Politiques modernes oppoſent des maximes qu'il n'a pas laiſſées ſans réponſe. Un vaſte commerce, *diſent-ils*, & de grandes richeſſes fourniſſent conſtamment à une Nation tous les moyens poſſibles de défenſe : il n'y a donc point d'ennemi dont il n'épuiſe les forces & dont il ne triomphe. L'Auteur convient de la vérité de cette maxime reſtreinte aux deux premiers Périodes du commerce & de l'opulence ; mais quand l'un & l'autre ſont à leur Zénith, comme il les ſuppoſe actuellement en Angleterre, alors le Commerce, en s'étendant, forme des branches qui n'ajoûtent rien à la Population, ni à l'opulence du Royaume, parce

que ces branches augmentent peu le travail, & diminuent par-tout le nombre des Sujets, excepté dans la Marine : or, à meſure que le luxe s'accroît, ce genre de Commerce devient prédominant : ainſi ce vaſte Commerce n'encourage pas l'induſtrie, & ne favoriſe pas la Population autant qu'on ſe l'imagine. D'ailleurs l'uſage qui perfectionne les Ouvriers, les machines que le génie invente, épargnent le nombre des bras qui étoient néceſſaires à l'induſtrie; ainſi les hommes ne ſe multiplient pas dans une proportion qui réponde au progrès du Commerce & des richeſſes.

De plus la vanité & la molleſſe, inſéparables des richeſſes exceſſives, diminuent le nombre des mariages. La débauche & les maladies qui regnent, même parmi le petit peuple des grandes Villes, ſont un obſtacle à la Population:

les enfants naiſſent plus foibles, & meurent plutôt : ce qui diminue toujours la maſſe des Citoyens. Auſſi l'Angleterre eſt-elle aujourd'hui moins peuplée qu'elle ne l'étoit il y a cinquante ans, quoique ſon Commerce ſoit doublé depuis cette époque. De 1550 à 1710, la Population s'eſt augmentée dans une proportion graduelle dont les extrêmes ſont comme 57 à 72. Depuis 1710, il y a plutôt de la diminution que de l'accroiſſement. Il eſt donc plus probable, *conclut l'Auteur*, que le Commerce exceſſif & les richeſſes exorbitantes de l'Angleterre affoibliſſent ſa force nationale. Depuis cinquante ans, ſi quelques Villes de Commerce ſe ſont plus peuplées, ce n'a été qu'aux dépens de toutes les autres : ſi Londres occupe plus de terrein, il loge moins d'habitants. Quand le Commerce ſe tient dans un certain milieu,

milieu, il conſerve ſon caractère naturel de frugalité : quand il monte trop haut, ſon caractère ſe dément & ſe corrompt par le libertinage. La ſanté, *dit l'Auteur*, habite nos campagnes : nos Villes ſont le ſéjour des maladies comme du luxe.

Enfin la réponſe capitale de l'Auteur eſt,

1°. Que la force réelle & eſſentielle d'un Etat conſiſte moins dans le nombre & dans la vigueur de ſes habitants, que dans les mœurs & dans les principes des Chefs qui le gouvernent : or l'immenſe Commerce & l'opulence énorme de l'Angleterre ont verſé ſur les Grands de ce Royaume une influence funeſte à leurs mœurs & à leurs principes : c'eſt un poiſon qui attaque le cœur de l'arbre national, la force & le nombre de ſes branches n'en ſauroit corriger la malignité.

2°. Que ce Commerce & ces richesses ne sont pas pour les subsides une ressource si sûre qu'on le croit : le Négociant s'approprie la majeure portion du profit : le Possesseur des fonds cultivés en recueille une moindre somme : le gain de l'Ouvrier & du Laboureur n'est jamais proportionné aux profits que rend le Commerce : le prix des denrées hausse autant que leur salaire ; ils ne sont donc pas plus riches qu'ils n'étoient auparavant. Or les taxes & les impôts dont il s'agit, se lèvent sur tous les Consommateurs ; très-peu de ces Consommateurs sont enrichis par le Commerce : ce n'est donc pas la Nation, mais seulement quelques-uns de ses membres qui sont en état de supporter ces contributions qu'on étend à tous les sujets.

D'ailleurs, avec les plus grands revenus, souvent on n'est pas plus

en état de contribuer qu'avec une fortune modique : ce n'eſt pas la maſſe du revenu, c'eſt la maſſe de l'épargne qui paie l'impôt. Or, en fait d'épargne, le luxe des riches les égale aux pauvres : leurs folles dépenſes dévorent leurs grands revenus ; ainſi leur épargne n'eſt point un fond public.

Tout l'Art de la guerre, *dit-on*, ſe réduit aujourd'hui à la Finance. Maxime pernicieuſe, où notre Auteur ne voit rien de moins que la ruine de la Science militaire & de l'honneur national. Pour n'avoir rien à craindre, *s'écrie-t-il*, une Nation n'a donc qu'à reſter ſans défenſe, & amaſſer lâchement des Finances. Cependant les richeſſes d'un pays invitent les Etrangers à en tenter la conquête : la molleſſe de ſon peuple leur répond du ſuccès. Un Monarque ambitieux peut dire : *Mes troupes ſont bonnes, mes Officiers ſont braves ; mes*

ennemis ſont riches, le luxe les a amollis : qu'on porte mes étendarts dans leur pays ; ils payeront mes troupes. » C'eſt ainſi, *ajoûte* » *l'Auteur*, qu'autrefois nous avons » battu les François dans les plaines » d'Azincourt & de Crécy ; & c'eſt » ainſi peut-être qu'ils nous battront à leur tour dans les plaines » de Saliſbury, ſi nous mettons notre confiance dans nos richeſſes.«

Enfin, *ajoûte-t-on*, le Commerce enrichit la France ſans l'affoiblir : oui, *replique notre Auteur* ; mais, en France, il y a beaucoup de Nobleſſe pauvre, que le Commerce n'enrichit point : cette Nobleſſe, qui n'a que les armes pour s'occuper, s'avancer & ſe ſoûtenir, conſerve dans ſon corps & entretient dans la Nation l'eſprit militaire. Les Grands de ce Royaume ſont eſſentiellement voués au ſervice & exclus du Commerce : ainſi, en France, l'honneur eſt toujours do-

minant sur l'intérêt. Si le projet de la Noblesse commerçante y étoit accepté, *continue l'Auteur*, il en faudroit dater la décadence de ce Royaume, parce qu'alors le luxe François n'ayant aucun principe, ni d'œconomie, ni d'honneur, il dégénéreroit bientôt, comme en Angleterre, dans une prodigalité & dans une avidité fatale à cette Nation. Le Boulevard de cet Etat, c'est la ligne de séparation tirée entre sa Noblesse & son Commerce.... L'Esprit commerçant du Ministère Anglois a pris pour devise cette maxime: *L'intérêt de la Nation est son plus véritable honneur.* La France s'en tient à un principe contraire & bien plus noble; savoir, que *l'honneur de la Nation est son plus véritable intérêt.* Ce principe d'honneur a sauvé la France de ces affreux revers, qui l'avoient épuisée d'hommes & d'argent: c'est de cette racine que coule dans l'arbre

une ſéve ; qui a toujours aſſez de vigueur pour réparer les branches qu'on lui coupe. Des malheurs paſſagers ne ſauroient anéantir une Nation, tandis qu'elle conſerve les principes de ſa grandeur.

L'Auteur finit ſon Examen par quelques avis ſur les moyens de remédier aux maux qu'il déplore, par la réfutation du fameux paralèle entre la vie de l'homme & la durée des Etats, &c. Quoique nous nous ſoyions fort étendus ſur un ſi court Ouvrage, nous le quittons encore à regret, & ceux qui le liront, ſentiront combien il perd dans nos Abrégés.

ARTICLE CXV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur le PANTHÉON *ou la* ROTONDE *de Rome, & sur les réparations modernes qu'on y a faites.*

JE n'ai à vous parler ici, MM. RR. PP., que de ce qui est l'objet des réparations commencées tout récemment au *Panthéon*, & de ce qui donne lieu aux critiques amères de quelques Amateurs. Il ne s'agit que de la Voûte, de l'Attique & du Pavé. On a refait aussi la Balustrade du Sanctuaire ; mais cet article n'a pas dû révolter les partisans de l'Antique ; car la Balustrade qu'on a détruite, n'étoit certainement pas du temps d'Agrippa ou de Septime-Sevère.

Des anciens ornements de la voûte, il ne subsistoit absolument

que la corniche de bronze doré, qui regne tout autour du grand œil : le reſte ayant été dépouillé des marbres & des métaux qui le couvroient, n'offroit plus qu'une maçonnerie dégradée & d'une noirceur lugubre. Les caiſſons, autrefois garnis d'argent, retenoient encore quelques lambeaux à demi-arrachés du plomb où l'argent étoit appliqué, mais tous n'en conſervoient point ; & quoiqu'on puiſſe dire, cette triſte bigarrure annonçoit plutôt un édifice qui tombe en ruines, qu'elle ne donnoit idée de ſon ancienne magnificence. Voilà donc ce que trouvoient ſi admirable les Critiques qui ont attaqué les réparations que l'on fait au Panthéon. Je m'imagine en voir quelqu'un campé au milieu du Temple avant qu'on y touchât, & là endoctrinant un Etranger, lui dire d'un ton emphatique : Cette voûte que

vous voyez aujourd'hui ſi noire, l'étoit moins autrefois : dans ces caiſſons, où il n'y a aujourd'hui que quelques morceaux de plomb, étoient du temps d'Agrippa des roſaces d'argent &c. Vous n'appercevez rien aujourd'hui de toutes ces beautés, mais je vous dis qu'elles y étoient. Fermez les yeux, ſervez-vous de votre mémoire & de votre imagination, & à coup sûr vous verrez de belles choſes. L'Etranger l'écoute, & ſort enſuite très-perſuadé que, malgré tout ce que lui a dit ſon *Cicerone* *, on ne feroit pas mal de décraſſer un peu cette voûte, où l'imagination ſeule découvre tant de merveilles.

Que, prenant la place du *Cice-*

* A Rome on appelle *Cicerone* un homme qui ſe charge de montrer & d'expliquer aux Etrangers les curioſités antiques & modernes.

rone, je conduiſe aujourd'hui au Panthéon le même Etranger, j'avoue qu'il pourra être choqué du blanc de plâtre, dont on a teint la voûte, mais j'arrêterai ſa mauvaiſe humeur en lui diſant qu'on ne prétend pas laiſſer cette partie du Temple dans l'état où il la voit; que le projet eſt de revêtir les arcs & les parois des caiſſons d'un marbre griſâtre, dont la couleur tenant le milieu entre l'enfumé qui choque, & le blanc qui affadit, réfléchiſſe une lumière douce qui donne de la majeſté à l'intérieur; qu'enſuite on revêtira le fond des caiſſons d'une moſaïque azur, ſur laquelle ſeront appliquées des étoiles ou des roſaces de bronze doré. Quoique je ne mette point d'enthouſiaſme dans mon Expoſé, je ſuis ſûr qu'il frappera l'Etranger, parce qu'il lui fera ſentir, qu'à la richeſſe des métaux près, le Panthéon reparoîtra bientôt,

tel qu'il fut au temps d'Agrippa; que l'œil ſera plus ſatisfait en y appercevant des beautés réelles & analogues aux anciennes, que l'imagination en ſe peignant celles-ci à la vuë de leurs triſtes débris.

Quant à l'Attique, il y auroit de bonnes raiſons de douter qu'il fût antique, & de croire que les pilaſtres furent ajoûtés dans ces ſiècles dont les monuments s'appellent *modernes Antiques*. La premiére raiſon eſt l'effet ridicule des pilaſtres qui étoient au-deſſus de la niche du fond. Cette niche, comme je l'ai dit, eſt arquée en plein cintre, & s'éleve à plus de la moitié de l'Attique. Qu'arrivoit-il de-là? le voici: Cinq pilaſtres & les panneaux de marbre qui les ſéparoient, ſe trouvoient coupés, qui plus qui moins, ſelon le contour de l'Archivolte qui les rencontroit; enſorte que le pilaſtre,

qui poſoit ſur le ſommet du cintre, y perdoit au moins les deux tiers de ſa longueur ; que ni lui, ni les autres n'avoient par conſéquent de baſes, & que ce morceau préſentoit au moins quatre toiſes d'Architecture portant abſolument à faux, & de la façon la plus révoltante. La ſeconde raiſon eſt l'autorité du Cavalier Fontana, qui prétend qu'au-lieu de ces Pilaſtres, on voyoit du temps d'Agrippa les Caryatides dont parle Pline, & auxquelles les Antiquaires ont tant de peine à trouver une place dans le Panthéon. Où les mettre, en effet, ſi l'on ſuppoſe les Pilaſtres auſſi anciens que l'embelliſſement de ce Temple ? Mais je veux que cet Attique fût du meilleur temps de l'Architecture, en quel état étoit-il, il y a deux ans ? J'en appelle au témoignage de tous ceux qui l'ont vu alors : les Pilaſtres & les Panneaux de marbre étoient dé-

placés, brisés, ruinés. Il ne faut pas dire que celui qui conduisit anciennement l'édifice eut en vuë sa solidité, quand il plaça cet Attique au-dessus du grand ordre. Ce n'étoient point les pilastres qui portoient la voûte; ils n'étoient-là que de pur ornement. L'Architecte qui le répare aujourd'hui, n'a pas cru son systême plus sûr que celui des Anciens, pour fortifier les murailles. Il a seulement senti la difformité des pilastres du fond, & il a choisi un genre de décoration qui n'étoit point exposé aux mêmes inconvénients. Ce genre n'est point dans le goût des Colifichets du Borromini; il est du meilleur goût Antique, & l'exécution feroit honneur au ciseau de Diogène. Si l'on ne fait en stuc, ce qu'on auroit dû faire en marbre, que pour épargner la dépense, c'est une épargne qui tient de la mesquinerie. Dans de pareilles en-

treprifes, il ne faut rien ménager, & n'ambitionner pas la gloire de les exécuter tout ſeul, lorſque la précipitation nuit à la perfection de l'ouvrage. On fait ce que l'on peut, les ſucceſſeurs font le reſte.

On a eu encore moins de raiſon de s'élever contre *la refaction du pavé*, que contre les autres réformes ; rien ne prouve mieux que cette critique, combien le préjugé empêche d'examiner les objets & précipite les déciſions. Où les Cenſeurs ont-ils pris que ce pavé étoit antique, je dis antique du temps d'Agrippa ou de Septime-Sevère ? Les marbres (au moins ce qu'il en reſte de plus précieux) en ſont antiques : mais le deſſein, la diſtribution le ſont-ils ? Si tout cela eſt poſtérieur à Conſtantin, nous n'y voyons plus qu'un ouvrage des Goths, ouvrage auquel on ne devroit quelque reſpect qu'autant qu'il ſeroit encore en bon état.

Mais ici c'eſt tout le contraire; & l'état miſérable de ce pavé demande abſolument qu'on le refaſſe.

Le Sieur de Montjoſieu, Gentilhomme de Rouergue & habile Mathématicien, étant à Rome, en 1583, à la ſuite du Duc de Joyeuſe, examina en Connoiſſeur éclairé les anciens monuments de cette Ville fameuſe. Le Panthéon fixa ſur-tout ſon attention, & mérita ſes plus profondes recherches. Il conſidéra, en Architecte, cet édifice, & après en avoir rapproché toutes les dimenſions viſibles, il trouva que toutes les parties du Temple qu'il avoit ſous les yeux, étant Corinthiennes, le réſultat de l'enſemble donnoit cependant du Dorique. Moins réſervé dans ſes jugements, il auroit profité de cette découverte, pour attaquer & l'Architecte qui conſtruiſit le Temple, & Pline qui, malgré un ſi grand

défaut, le met au rang des plus parfaits ouvrages de l'univers. Il chercha un systême, pour concilier l'Architecte & l'Historien. Il imagina donc qu'en abaissant le sol de l'intérieur d'autant de pieds qu'il en falloit pour ôter le court & le massif propre du Dorique, & en ramèner toutes les parties relatives aux proportions Corinthiennes, il rendroit au Panthéon l'exactitude & le *svelte* qu'il eut au temps d'Agrippa. Il proposa son opinion dans un petit Ouvrage Latin, intitulé *Gallus Romæ hospes*, qui ne fut imprimé qu'en 1586, & lorsque l'Auteur n'étoit plus à Rome. Cette opinion a paru si plausible au Cavalier Fontana, qu'il l'a adoptée.

Ce savant Architecte, à la suite de sa Description de la Basilique du Vatican, donne celle du Panthéon accompagnée de la coupe de l'édifice. On y voit qu'à quel-

ques pieds du ſocle des colonnes, commençoit un eſcalier de cinq marches, qui regnoit tout autour du Temple, & aboutiſſoit à un ſol uni au milieu duquel étoit une eſpèce de puits, deſtiné à recevoir les eaux du ciel qui tomboient par le grand œil. Mais ce qui me paroît conclure en faveur de cette opinion, c'eſt qu'à ſept ou huit pieds au-deſſous du ſol que l'on voit aujourd'hui, il y a véritablement un autre pavé. J'ai interrogé là-deſſus pluſieurs Artiſtes, & tous m'ont aſſuré que ce pavé exiſtoit. Cela étant, que devient l'Antiquité de celui que les Critiques ne veulent pas qu'on refaſſe ? N'eſt-il pas évident que le vuide dont parlent Montjoſieu & Fontana, a été rempli ; qu'il n'a pû l'être avant Conſtantin, avant que le Chriſtianiſme commençât à s'enrichir des dépouilles du Paganiſme ; & qu'il ne l'a été au plutôt que lorſque

Boniface IV. obtint de l'Empereur Phocas le *Panthéon* pour en faire une Egliſe ?

S'il eſt vrai, ce que l'on ne donne cependant pas comme démontré, que le Panthéon étant conſacré à tous les Dieux, les Statues des Dieux infernaux euſſent leur place ſous terre, ſous les voûtes qui portoient l'eſcalier dont nous avons parlé, n'en peut-on pas inférer que les Chrétiens, en conſacrant ce Temple au vrai Dieu, en jetterent dehors les fauſſes Divinités, & comblerent l'obſcur Sanctuaire où elles étoient adorées ? On ſent bien qu'il y auroit eu quelque choſe de mieux à faire, & ç'auroit été de laiſſer ſubſiſter tout l'édifice dans la forme où l'on le trouvoit ; mais dans le temps dont je parle, MM. RR. PP., le zèle s'attachoit plus à ſacrifier un Temple qu'à en conſerver les exactes proportions ; on avoit bien

oublié alors ce que c'étoit que le Corinthien & le Dorique.

Mais quand on ignoreroit quand & comment le ſol du Panthéon s'eſt élevé, au moins ne peut-on pas nier qu'il n'a pas toujours eu l'élévation qu'on lui voit aujourd'hui. Cela ſe voit par les Plinthes des colonnes qui ſont enfouies de plus des deux tiers de leur épaiſſeur, il y en a même quatre qui ſont abſolument au niveau du pavé. Dira-t-on que ce ſoit-là un ouvrage des Architectes qui fleurirent depuis Auguſte juſqu'à Septime-Sevère, dans ces ſiècles qui furent ceux de la belle, de la ſaine Architecture ? L'enfouiſſement d'une partie ſi eſſentielle de la colonne ne peut dater que des ſiècles de la Barbarie; ou peut-être même de quelques temps plus voiſins du nôtre. Le Panthéon eſt ſur un terrein extrêmement bas: pour peu que le Tibre groſſiſſe,

ſes eaux pénétrent, par les égouts, dans cette Egliſe ; & en ſix ſemaines, j'y en ai vu deux fois près d'un pied. En ruinant l'ouvrage des Anciens, on perdit apparemment le ſecret qu'ils avoient imaginé pour arrêter les eaux du fleuve. On ſacrifia donc l'élégance aux intérêts de la ſanté & à la décence du Service divin : on éleva le ſol du Panthéon, comme on a élevé celui des Thermes de Dioclétien, changés en Egliſe par Michel-Ange. Dans ces différents changements, il n'étoit pas poſſible que les tables de marbre qui formoient le pavé, ne ſe briſaſſent, & qu'on ne les remplaçât ſucceſſivement par d'autres, ſur leſquelles ni Auguſte, ni Agrippa n'avoient marché.

Enfin ce pavé eſt aujourd'hui ſi mauvais, les marbres en ſont tellement briſés, les inégalités en ſont ſi raboteuſes, qu'il faut une atten-

tion continuelle, pour ne point poſer le pied à faux & pour prévenir les chutes. C'eſt une alternative de monticules & de vallons couverts de cailloutage : ce qui prouve encore que ce qui ſert de baſe au marbre, n'eſt que de la terre rapportée qui s'eſt affaiſſée dans quelques endroits, & élevée dans quelques autres. On fait cependant un crime au Sieur Paolo Poſi d'avoir propoſé de refaire ce ſol ruiné & dangereux. Qu'on ſuive le même deſſein, qu'on emploie des marbres neufs, & l'entrepriſe de Poſi ſera, ſelon moi, très-louable.

Il reſte un point, ſur lequel je n'ai garde de vouloir juſtifier ceux qui le propoſent ; c'eſt le lanternon à placer ſur le grand œil de la voûte. Cette idée n'eſt cependant pas de l'Architecte, elle vient de plus haut, & on y eſt tellement attaché qu'on ne veut point

entendre parler d'embellir la voûte, à moins qu'on ne la garantiſſe, par ce lanternon, des injures du temps. Il faut avouer que cette ouverture de la voûte eſt extrêmement incommode pour ceux qui ſont dans l'Egliſe. Par-là tombent, avec la pluie, la neige, la grêle, des rhumes & des cathares de toute eſpèce. Mais la boucher par un coupolin, c'eſt ſurcharger l'édifice, c'eſt altérer l'effet de la lumière qu'il reçoit par cet œil, c'eſt tellement changer ſa forme, que, dans quelques années, ceux qui ne l'auront point vu tel qu'il eſt aujourd'hui, & qui y verront cet acceſſoire moderne, ne comprendront pas comment toutes les parties intérieures du Temple pouvoient être également éclairées par ce ſeul endroit; que l'artifice de l'Architecte ayant diſparu, on traitera peut-être d'ignorance ce qui ſuppoſoit en lui la plus grande habi-

leté ; que comparant l'immenſe voûte & ſon petit lanternon, avec nos coupoles élancées & pyramidales, on s'en prendra aux Anciens d'une diſproportion qu'il ne faudroit attribuer qu'aux Modernes. Il eſt à ſouhaiter que ce projet n'ait pas lieu, & que les puiſſances qui le favoriſent ; en l'abandonnant ne renoncent point à donner au Panthéon tous les embelliſſements qu'elles lui deſtinent. Les ſuccès de leur zèle feront taire la critique, & on leur devra l'avantage de revoir, à-peu-près, dans ſon premier état, le plus beau, le plus précieux monument de la magnificence Romaine. Que leurs ſoins s'étendent auſſi juſqu'au portique. Tous les chapiteaux, excepté ceux qui ont été placés ſous Alexandre VII, ſont entièrement dépouillés de leurs ornements, & ne préſentent que des maſſes informes. Qu'on les garniſſe donc de

feuilles, de caulicoles &c. cela eſt difficile, mais n'eſt point impoſſible dans une Ville, où mieux qu'en aucune autre du monde, on ſait l'art d'appliquer des revêtements de marbre. Je ne conçois pas comment on pourroit préférer le triſte ſpectacle des ravages du temps au plaiſir de voir ce Portique dans toute ſa richeſſe & ſa majeſté. Ces ornements ſeroient modernes quant à la matière, mais ne rappelleroient-ils pas plus agréablement l'Antique, que des tronçons de marbre brut & écorné de toutes parts ? On penſe à placer des Statues dans les quatorze Niches de l'Attique, où, depuis le Paganiſme, il n'y en avoit pas. C'eſt une décoration de plus, mais on ne la rend pas auſſi riche qu'elle pourroit l'être. Les Statues ne ſeront que de ſtuc, parce que, *dit-on*, il en couteroit trop pour les faire de marbre. C'eſt la plus

mauvaiſe de toutes les raiſons.

Je crois, MM. RR. PP., vous avoir mis en état, vous & ceux à qui vous communiquerez cette Lettre, de juger ſi les réparations que l'on fait au Panthéon, ſont auſſi abſurdes que quelques *virtuoſes* de mauvaiſe humeur veulent le perſuader. Tout fanatiſme, en matière d'Art, écarté, la raiſon ſeule conſultée, on applaudira à des ſoins qui ont pour objet, non pas d'anéantir les merveilles de l'ancienne Rome, mais d'effacer les traces de la barbarie & de l'ignorance. Nous avons à nous plaindre des ſiècles paſſés qui ont négligé un ſi riche morceau d'Architecture; nos deſcendants n'auront qu'à ſe louer du nôtre, qui lui rend tout ce qu'il peut de ſon ancienne magnificence.

Vous me permettrez de ne pas finir cette Lettre ſans vous communiquer une idée qui m'eſt venue

ſur ce qu'étoit autrefois le *Panthéon.* Vous ſavez que l'opinion la plus ancienne & la plus générale eſt que cet édifice fut un Temple conſacré à tous les Dieux; mais vous ſavez auſſi qu'elle a été combattue par quelques Littérateurs, qui ont prétendu que ce que l'on croyoit un Temple, n'avoit jamais été dans le vrai qu'un Bain, faiſant partie des Thermes d'Agrippa. Ceux qui l'ont cru un Temple, ſe ſont fondés ſur la plus ancienne tradition, ſur le nom même du monument, ſur le témoignage poſitif de quelques Hiſtoriens. On ne peut guères ſouhaiter de meilleures preuves. Elles n'ont cependant pas convaincu les Adverſaires, qui, ſelon moi, auroient dû, après les avoir bien peſées, accorder au moins au Panthéon le nom de Temple. Ils ont cru trouver une raiſon de le regarder comme un Bain, dans ſa

proximité des Thermes d'Agrippa, dans ſa reſſemblance avec d'autres édifices qui étoient réellement des Bains, comme l'Egliſe des Bernardins, le Veſtibule de l'Egliſe des Chartreux, qui appartenoit aux Thermes de Dioclétien. En effet, ils ſe ſont autoriſés d'un paſſage de Dion, qui dit que le nom de Panthéon lui paroît tiré plutôt de ſa forme ſemblable à la voûte céleſte, que d'une vraie conſécration à tous les Dieux. Mais 1° la proximité du Panthéon des Thermes d'Agrippa, ne prouve nullement qu'il en fît partie. 2° Les morceaux des Thermes de Dioclétien que l'on cite, ſont bien poſtérieurs au Panthéon. L'Architecte frappé de la beauté & de la hardieſſe de celui-ci, a pu vouloir les imiter, & montrer que ſon habileté égaloit celle des anciens Architectes. 3° Le paſſage de Dion jette des doutes ſur le véritable uſage de

ce monument, mais il ne fait que prêter matière à la dispute.

Je crois qu'on peut profiter de cet endroit de Dion, ainsi que de quelques autres qui le précèdent & le suivent, pour regarder le Panthéon comme un monument allégorique des victoires d'Auguste. Agrippa le fit embellir dans son troisième Consulat, l'an 729 de Rome. Auguste venoit de terminer alors une guerre difficile, occasionnée par la rebellion des Salasses, des Cantabres, des peuples de l'Asturie. Varron avoit réduit les Salasses, Auguste lui-même avoit fait reprendre le joug aux Cantabres & aux Asturiens, tandis qu'en Allemagne Vinicius châtioit quelques cantons, où des Marchands Romains avoient été égorgés. Une paix générale succéda à ces troubles, & le Temple de Janus fut fermé pour la seconde fois, depuis qu'Auguste étoit sur le Trône.

Vous voyez que toutes ces expéditions avoient pour objet non pas de nouvelles conquêtes, mais le châtiment de peuples déja soumis, & dont la révolte demandoit une vengeance prompte & éclatante. Ne seroit-ce point à celle que tira Auguste qu'il faudroit attribuer le titre IOVI VLTORI, *à Jupiter Vengeur*, donné par Agrippa au Panthéon ? Sous le nom de *Jupiter*, n'auroit-on pas voulu représenter Auguste lui-même ? Agrippa n'étoit point adulateur, mais il étoit gendre du Maître de l'univers, & dans son zèle pour l'embellissement de Rome, il put consulter sa reconnoissance envers le Prince qui l'avoit fait entrer dans sa famille. Les circonstances heureuses qui donnoient lieu à ce monument, justifioient, dans l'esprit des Romains, ce que sa Dédicace pouvoit avoir d'extraordinaire. Il

n'étoit point permis de consacrer des Temples aux Héros encore vivants. En dédiant celui-ci à Jupiter, on respectoit les usages de la Nation, on ménageoit la modestie de l'Empereur, & l'on éternisoit néanmoins le souvenir d'un évènement glorieux à tout le Peuple Romain. Ainsi ce Peuple, gagné par la bonté de Jules César après la bataille de Pharsale, érigea un Temple *à la clémence de César*; ainsi charmé des vertus de Titus, en érigea-t-il un autre *à la perpétuité des Flavius*. Il est évident que ce n'étoient-là que des monuments héroïques, destinés à mettre sous les yeux de la postérité les bienfaits du Maître, & la reconnoissance des Sujets. Faisoit-on des sacrifices à la *clémence* de César, lorsque César n'étoit plus? La *perpétuité* des Flavius étoit-elle une Divinité, à qui on pût demander des graces? Le Pan-

théon étoit bien un Temple, en ce ſens qu'il portoit le titre du premier des Dieux, & renfermoit les Statues de quelques autres; mais je ne penſe pas qu'on y fît des ſacrifices, & qu'on y honorât Jupiter par l'immolation des victimes.

Quant à ſon nom, il ne me paroît pas une preuve que le Temple fût conſacré à tous les Dieux de l'Olympe, de la Terre & des Enfers. Pour l'être en effet, il auroit fallu qu'il contînt les Statues de tous les Dieux, (ce qui étoit preſqu'impoſſible) ou au moins une Statue *Panthée* qui les repréſentât tous. Or on ne nomme, parmi les ſimulachres qui décoroient l'intérieur, que ceux de Jupiter, de Mars, de Pallas, de Venus, d'Hercule & de Jules César. Neptune n'auroit certainement pas cédé la place à Mars; Junon & Diane avoient de juſtes préten-

tions vis-à-vis de Pallas, & plus encore vis-à-vis de Venus rivale éternelle de l'une & de l'autre. Mais, *dit-on*, le Panthéon fut aussi consacré à Cybèle, mère de tous les Dieux, & cela suffit pour autoriser la dénomination du monument.... Oui, il le fut, mais au temps de la République. En perdant son ancienne forme sous Agrippa, il perdit aussi son ancien culte; il conserva le même nom, sans que l'objet qui le lui avoit fait donner fût exactement le même. Il n'étoit apparemment pas contre le respect dû aux Dieux d'enlever un Temple à l'un pour le donner à l'autre; puisque rien n'est plus fréquent que ces donations dans les fastes de l'ancienne Rome. J'appuye ma conjecture d'un passage de Pausanias.* » On

---

* Ναὸν δὲ μεγέθει μέγαν καὶ ἐργασίᾳ Δώριον, Μητρῷον καὶ ἐς ἐμὲ καλοῦσι, διασώζοντ-

» voit, *dit-il*, à Altis un grand » Temple d'Ordre Dorique, que » les habitants, conservant l'an» cien nom, appellent aujourd'hui » *Matroum*. On n'y voit cepen» dant aucune Statue de la mère » des Dieux ; l'intérieur n'est orné » que de Statues d'Empereurs Ro» mains. « Je conclus de ce passage 1° que ce Temple d'Altis n'étoit pas un Temple proprement dit, mais un monument érigé à la gloire des Vainqueurs de la Grèce. On l'appelloit *Matroum*, parce qu'autrefois il y avoit, en effet, dans cet endroit, un Temple consacré à la Mère des Dieux. 2° Que le nom de *Panthéon* ne suppose pas plus un édifice consacré à tous les Dieux, que celui de *Matroum*

τες ἔτι τὸ ὄνομα αὐτῷ τὸ ἀρχαῖον. κεῖται δὲ οὐκ ἄγαλμα ἐν αὐτῷ θεῶν μητρὸς· βασιλέων δὲ ἑστήκασιν ἀνδριάντες Ῥωμαίων. *Eliac* I. *Cap.* 20.

un Temple conſacré à Cybèle. La Statue de la Déeſſe n'étoit ni dans l'un, ni dans l'autre, & c'étoit uniquement l'habitude qui faiſoit appeller le premier *Matroum*, & le ſecond *Panthéon*.

Si cependant on veut abſolument que celui-ci ait été conſacré à tous les Dieux; par tous ces Dieux, j'entendrai tous ceux qui avoient quelques rapports plus directs avec le Peuple Romain, & avec la famille de l'Empereur. Jupiter étoit le Père des Dieux & des hommes, il convenoit qu'il eût la première place; auſſi étoit il dans la grande niche du fond. Mars, Dieu de la guerre & regardé comme le Père de Romulus, Fondateur de la Nation la plus guerrière qui ait jamais exiſté, rappelloit toute la nobleſſe de l'origine, & la gloire des conquêtes. Pallas partageoit avec Mars l'emploi de préſider aux batailles & de former à l'héroïſme,

& puis qu'elle occupoit une place dans le Temple de Jupiter Capitolin, elle devoit en avoir une dans le Panthéon. On voit, ſans que je le diſe, pourquoi Venus y étoit; d'elle deſcendoit Auguſte, adopté par Jules Céſar; & ce qui eſt à remarquer, c'eſt qu'elle portoit aux oreilles le reſte de cette belle perle que Cléopâtre conſuma dans un repas vis à-vis d'Antoine, & dont on avoit fait deux pendants. Ce bijoux devenoit un monument précieux & flatteur de la victoire d'Actium. Hercule étoit le modèle des Héros, Jules Céſar le Fondateur du nouvel Empire: ils figuroient bien l'un vis-à-vis de l'autre. La Statue d'Auguſte auroit accompagné celle de Jules, ſi la modeſtie de ce Prince ne s'étoit oppoſée au deſſein d'Agrippa. Mais elle étoit dans le Portique, vis-à-vis de celle de ſon gendre, dans les deux grandes niches qu'on

y voit. Je ſais qu'il en reſte encore beaucoup à remplir dans l'intérieur ; mais les Hiſtoriens ne me diſant pas ce qui y étoit, j'y mettrai ce que je voudrai, dès que j'ai fait occuper les principales par les Statues que je trouve citées.

Le temps où fut réformé & embelli le Panthéon, les Divinités qui y avoient leurs Statues, les ornements qui le décoroient, les différentes opinions des plus anciens Auteurs ſur ſa deſtination, tout, MM. RR. PP., me porte à croire qu'en l'enrichiſſant, Agrippa n'eut en vuë que de laiſſer à la poſtérité un monument des victoires d'Auguſte ſur les Salaſſes, les Cantabres, les Aſturiens &c. Au reſte, ce n'eſt ici qu'une idée que je ſoumets à votre jugement, & que je ne prétends pas défendre. J'ai l'honneur d'être, &c.

8. Octobre 1758.

ARTICLE CXVI.

LES RUINES DES PLUS beaux Monuments de la Grèce : Ouvrage divisé en deux Parties, où l'on considère, dans la première, ces Monuments du côté de l'Histoire, & dans la seconde du côté de l'Architecture. (In-fol. forme d'Atlas.) Par M. le Roy, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & de l'Institut de Bologne. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Augustins, &c.* Suite de l'Article CX. au mois d'Octobre 1758. II. vol.

IL y a eu pour les Arts d'Athènes, deux époques, l'une très-heureuse & très-brillante; l'autre beaucoup moins fortunée, & très-

ſenſiblement marquée au coin de la décadence des ſiècles. La premiére fut celle des grands hommes & des grands exploits ; la ſeconde ſe reſſentit de la molleſſe, de la flatterie, du dépériſſement des mœurs & des vertus. Tous les monuments que nous a expoſés juſqu'ici l'eſtimable Auteur de ce Recueil, appartiennent à la premiére époque ; ils ſont purement Grecs & Athéniens. Ceux qu'il nous reſte à conſidérer annoncent des temps moins féconds en génie : on y reconnoît encore des Artiſtes Grecs ; mais la plûpart de ces édifices ne ſont deſtinés qu'à illuſtrer les Romains.

On commence par le Temple d'Auguſte, dont il ne ſubſiſte que la façade, compoſée de quatre grandes colonnes Doriques, qui ſoûtiennent un entablement. On lit encore une Inſcription Grecque, qui nous apprend que l'édifice fut

dédié à cet Empereur par la Nobleſſe d'Athènes, ſous le gouvernement de l'Archonte Nicias. Au deſſus du fronton, paroît un piédeſtal, qui porte une Inſcription à l'honneur de *Caius Ceſar, fils d'Agrippa & petit fils d'Auguſte Fils de Dieu.* On voit là l'inſigne & baſſe flatterie des Athéniens qui donnent le nom *de Dieu*, non à Auguſte comme pluſieurs Ecrivains l'ont crû, mais à Jules Céſar dont Auguſte étoit le fils adoptif. Ces Athéniens, dit fort bien M. le Roy, *entendoient mieux la flatterie que l'Architecture.* Les colonnes de ce Temple ſont d'une proportion trop élevée, pour conſerver le *caractère mâle* propre de l'Ordre Dorique. Dans la décadence des Arts & du goût, on croit donner de la grandeur aux objets en les faiſant giganteſques : & cette grandeur prétendue n'eſt au fond que pau-

vreté, sécheresse & mesquinerie.

Le Monument triomphal situé sur la colline qu'on nommoit *Musée*, étoit consacré à un Syrien qui avoit bien fait sa cour aux Romains & à l'Empereur Trajan. Il s'appelloit Cajus-Julius-Antiochus-Philopappus, & il est honoré du titre de *Consul*, dans une Inscription que rapporte M. Spon. Nous ne trouvons point cette qualité dans la notice de M. le Roy; mais celui-ci, toujours fidèle à sa profession d'Artiste, nous apprend que *la Sculpture de cet édifice est bien supérieure à l'Architecture*: ce qui prouve que dans l'Art de construire de grands édifices, on abandonne plus promptement les principes essentiels, que les parties qui consistent en décoration.

Nous avons déja remarqué que l'Empereur Adrien avoit pris à tâche d'embellir Athènes. On donne ici deux Articles dont le

premier fait mention de l'Arc ou Portique de cet Empereur ; l'autre, du *Panthéon* ou du Temple consacré par son ordre à tous les Dieux. Ces deux édifices sont d'Ordre Corinthien, & les colonnes du dernier sont fort élevées. Il n'en reste que dix-sept de cent vingt que l'Empereur Adrien avoit fait construire. M. le Roy & M. l'Abbé Gedoyn, Traducteur de Pausanias, ne doutent point que ces colonnes ne fissent partie du Temple de tous les Dieux. M. Spon, au contraire, croit qu'elles servoient à former un portique à six rangs de colonnes, vingt pour chaque rang. La difficulté vient du texte Grec de Pausanias. M. l'Abbé Gedoyn le traduit de façon que les cent vingt colonnes devoient entrer dans le plan total du Panthéon. *Dans ce dernier* Temple, dit il, *on admire sur-tout six vingt colonnes de marbre de Phrygie*,

& il paroît que M. le Roy adopte la même penſée. Or le texte de Pauſanias ſemble détacher du Temple ces cent vingt colonnes, & c'eſt l'idée de M. Spon, qui pourroit avoir eu pour modèle & pour guide le ſavant Meurſius. Les Connoiſſeurs attentifs en jugeront.

Le Stade étoit à Athènes le lieu deſtiné à la courſe. L'enceinte, en forme de *fer à cheval très-allongé*, & toute de marbre, avoit été conſtruite par cet Hérode Atticus, dont nous avons déja parlé. En bonne police, un ſimple particulier n'auroit dû, ni poſſéder aſſez de richeſſes pour entreprendre un ſi vaſte édifice, ni oſer même en former la penſée, quand il auroit pû l'exécuter. Il y a des choſes qui ne conviennent qu'aux Rois ou aux Républiques en corps. Le Stade d'Athènes a tellement ſouffert du temps & de la barbarie, qu'à peine en reſte-t-il des veſtiges

au-delà du fleuve Ilissus ; & ce fleuve tant célébré par les Historiens, en quel état se trouvoit-il, quand M. le Roy dessina le Stade ? c'étoit un ruisseau presque à sec, quoiqu'il se déborde aussi & ravage le pays, quand les neiges du Mont Hymette viennent à se fondre. En général il en est de cette très-petite riviére comme du Simoïs & du Xanthe, auxquels le beau langage desGrecs a donné plus de réputation qu'ils n'en méritent.

A la suite de l'explication qui concerne le Stade, on a celle de l'Aqueduc de l'Empereur Adrien : ouvrage très ruiné ; mais dont la mémoire se conserve sur une Inscription qui se lit encore. Notre Auteur la restitue & la complette, d'après un Manuscrit de la Bibliothéque Barberine, dont il nous semble que Spon dit aussi quelque chose. On a une véritable obligation à ces curieux & savants

Collecteurs d'Inſcriptions. Ils arrêtent, en quelque ſorte, les ravages du temps. Dans trois ſiècles peut-être, on ne trouvera plus à Athènes les marbres briſés qui portent encore ces Notices antiques. Mais la Typographie aura pris les devants, & ſe ſera établie dépoſitaire de ces richeſſes pour ne les jamais perdre.

Après avoir bien vu Athènes, M. le Roy voulut faire le voyage de Corinthe & de Sparte : deux Villes dont le nom eſt immortel, quoique leur ancienne ſplendeur ſoit totalement éclipſée. Notre Auteur ſort d'Athènes en compagnie de quelques perſonnes, & ſur-tout de deux Janiſſaires, milice reſpectée dans le pays. Il ne s'agit pas aujourd'hui de parcourir ces contrées en philoſophant, comme au ſiècle de Socrate & de Platon. Les Brigands & les Aventuriers ont pris la place des Phi-

losophes, ils courent la campagne, & s'approprient tout ce qui peut leur tomber sous la main. Il faut donc des Janissaires, des armes, de la résolution, sans compter beaucoup de bonnes précautions contre la disette, les mauvais chemins, & les gîtes détestables.

Presque au sortir d'Athènes & après une demi-heure de chemin, l'Auteur trouva la belle forêt d'oliviers où étoit l'Académie, lieu si célèbre par les noms des Philosophes qui l'ont fréquenté. C'étoit bien aussi le Théâtre d'une foule d'idées creuses, de discours inutiles, de propos pleins de vanité, d'opinions contradictoires; mais ces abus de la Philosophie supposoient toujours l'amour du vrai, & les efforts de l'esprit humain pour y parvenir. Aujourd'hui tout a disparu de cette Académie, hors la beauté du lieu & la fertilité du terrein; deux choses qui savent

réſiſter aux révolutions des temps & à la barbarie.

Eleuſis où paſſa l'Auteur eſt encore un ſéjour fameux, & plein de ruines aujourd'hui. On n'y voit que des débris de Temples, d'Aqueducs, de Châpiteaux Doriques & Ioniques, avec un buſte tronqué & mutilé de la Déeſſe Cérès. Cette antiquité ſe voit gravée dans le voyage de M. Spon. Mégare dont les Anciens ont tant parlé, ſe trouve auſſi ſur cette route, & ce n'eſt plus qu'une bourgade remplie de cabanes & de miſérables, qui ignorent parfaitement toutes les belles choſes qu'on a dites de leurs Ancêtres.

M. le Roy arrive à Corinthe où l'on ne compte qu'environ 500 Maiſons, *éparſes & ſéparées les unes des autres par des Jardins & par des terres labourées.* Telle eſt la Capitale de l'Achaïe, la ville qui fournit tant de richeſſes

aux Romains, & tant d'objets de zèle au grand Apôtre saint Paul. Le seul monument qu'on y remarque est un reste de Temple fort ancien; ses colonnes d'Ordre Dorique sont extrêmement courtes pour leur grosseur: ce qui est bien la preuve de leur antiquité; mais ne désigne aucune époque particuliére. M. Spon qui a décrit avec soin ces colonnes n'en comptoit qu'*une douzaine*, M. le Roy en a trouvé & dessiné quatorze.

Le chemin de Corinthe à Argos, est beau & facile; mais celui d'Argos à Sparte, ne présente que des côtes de montagnes, des précipices, & des gîtes bons pour des Spartiates, qui savoient se passer de tout. Il étoit très-à- propos de donner une vûe de la plaine, où étoit située l'ancienne Lacédémone qu'il faut, en quelque sorte, chercher dans ses débris, tant elle

est oubliée des Turcs & des Grecs Modernes. De nos jours le docte Fourmont est allé voir ces ruines, mais si le précis qu'on a fait de sa rélation, dans le VII^e^. Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, rend bien sa pensée, il est certain que cet Académicien-Voyageur, s'est trompé sur la position de Sparte, de l'Eurotas, du Plataniste. M. le Roy démontre cette méprise, & c'est ce qu'il faut voir dans la Notice comparée avec la planche.

Les monuments de Sparte ne sont ni considérables ni d'une Architecture distinguée : ce qui confirmeroit apparemment l'opinion qu'on a de l'indifférence des Lacédémoniens pour les Arts de goût. On ne nous parle ici distinctement que de leur ancien Théâtre, & *du Dromos*, lieu destiné aux courses des jeunes gens. Ces édifices sont extrêmement déla-

brés,

brés, & en général la Laconie eſt encore plus dévaſtée que l'Attique. M. le Roy orne ici ſes Notices des particularités de ſon voyage, & de quelques traits recueillis des anciennes Hiſtoires de Sparte : puis il termine la premiére Partie de ſon Ouvrage, par une Diſſertation ſur la longueur du pied Grec. Ce Morceau a été lu dans l'Académie Royale des Sciences, le 31. d'Août 1757. Nous ne devons pas négliger d'en rendre compte.

Le Temple de Minerve, à Athènes, s'appelloit l'*Hécatompedon* où l'édifice à cent pieds. Mais en quel ſens doit on prendre cette expreſſion? Les uns ont dit que ce Temple avoit cent pieds en tout ſens : ce qui auroit fait un bâtiment quarré ſans goût & ſans nobleſſe. D'ailleurs Plutarque & Pauſanias qui ont parlé de ce Temple *ex profeſſo*, n'ont jamais dé-

terminé cette figure : Ils ſe ſont contentés de dire que l'édifice avoit cent pieds : ainſi quand M. Dacier & M. l'Abbé Gedoyn, ont dit que l'*Hecatompedon* avoit *cent pieds de tous côtés*, ils ont ajoûté à leurs Auteurs ; ce qui eſt très-mal dans un cas tel que celui-ci. D'autres Ecrivains ont cru que le Temple de Minerve étoit appellé *l'edifice à cent pieds*, en conſidération de ſa beauté ; mais il n'y a pas le ſens commun dans cette explication : pourquoi le nombre de *cent* donneroit-il plus d'idée de la beauté d'un Temple que tout autre nombre ; & qu'eſt-ce d'ailleurs qu'un Temple qui n'a que cent pieds, pour fonder la dénomination de beau & de magnifique par excellence ?

M. Spon qui étoit à Athènes en 1676. vit bien que le Parthénon, dont toute l'enceinte ſubſiſtoit, n'avoit jamais été un Temple

de cent pieds en tout ſens. Il en prit les meſures & trouva que toute la longueur du bâtiment avec les portiques, étoit de 218 pieds & la largeur de 98½ meſure de France : cela n'eſt pas de la plus grande exactitude, puiſque M. le Roy a trouvé quelques pieds de différence ; mais ce n'eſt pas l'objet de la difficulté préſente. Spon ne trouvant point, dans ſon calcul, les cent pieds que les Anciens donnent à ce Temple, s'aviſa de prendre le corps même de l'édifice ou ce qu'il appelle la *nef* ſans le *pronaos* ou veſtibule ; & il trouva 90 pieds de long, après quoi faiſant attention que le pied d'Athènes étoit d'environ un pouce plus petit que celui de Paris, il jugea que les 90 pieds de France devoient faire 97 pieds d'Athènes ; & comme il lui manquoit trois pieds pour parfaire les cent pieds,

& par conséquent l'*Hécatompedon*, il joignit de lui-même l'épaisseur des murailles, & voilà son compte fait. Nous racontons ce procédé plus au long, que n'a fait M. le Roy dans sa Dissertation qui peche peut-être par trop de brieveté ; mais nous adoptons fort la raison qu'il oppose au calcul de Spon. C'est 1° qu'il n'est point naturel de penser, que, pour la dénomination d'un Temple qui a plus de 200 pieds de long, on ait simplement eu égard à la *nef*, & qu'on ait dépouillé cet édifice de tous ses portiques, vestibules, degrés &c. C'est en second lieu, que l'épaisseur des murailles qu'on fait entrer dans l'évaluation des cent pieds, étoit une affaire de Constructeur & d'Architecte, non un objet sensible qui pût déterminer le spectateur à reconnoître cent pieds de long dans le Temple de Minerve. En un mot toute cette doctrine

de M. Spon ne vaut abſolument rien, & nous croyons ſaiſir à cet égard toute la penſée de M. le Roy. Peut-être même l'exprimons-nous plus fortement que lui.

Cet habile homme démontre, ce ſemble, qu'on ne peut entendre les *cent pieds* attribués au Temple de Minerve, que de la largeur extérieure. » Les Grecs, » *dit-il*, durent choiſir cette dimenſion du Temple comme la » plus remarquable. On ſait que » la façade de ces édifices étoit » leur plus belle partie, celle » qu'on voyoit la premiére en » arrivant, & que les Anciens repréſentoient dans leurs Médailles. Ils nommoient leurs Temples Octoſtyles, Hexaſtyles, » Tetraſtyles du nombre de colonnes contenues dans la façade; » ils les appelloient Pycnoſtyles, » Siſtyles, Diaſtyles de l'eſpace

» qui étoit entre ces colonnes.
» Pourquoi n'auroient-ils pas
» nommé le Temple de Minerve
» *Hécatompedon*, de la largeur
» de sa façade ? Les Anciens re-
» gardoient cette dimension com-
» me si importante, que lorsqu'ils
» vouloient bâtir un Temple,
» c'étoit la premiére chose qu'ils
» déterminoient & sur laquelle ils
» régloient toutes les autres, &c. «
On peut voir Vitruve Livre IV. Chap. III.

Telle est donc la dimension du Temple de Minerve, il faut prendre les cent pieds dans la façade, c'est-à-dire, dans la Frise ou dans l'Architrave de ce beau Portique. Or ces cent pieds Athéniens donnent 94 pieds 10 pouces mesure du Châtelet de Paris : d'où il faut conclure que la longueur du pied Grec ou Athénien étoit de 11 pouces, 4 lignes, 5 points & $\frac{1}{5}$ de point de notre pied : ce qu'on

trouve en divisant par 100, 94 pieds 10 pouces de Paris. *

Tout le détail qu'on vient d'indiquer, forme le premier Article de la Dissertation lue à l'Académie. M. le Roy, dans un second Article, considère la grande Pyramide d'Egypte, & les diverses

* Un autre Voyageur, nommé la Guilletière, donne aux cent pieds Athéniens du Temple de Minerve, 94 pieds, 6 pouces de France : ce qui montre qu'il faisoit le pied Athénien un peu plus court que ne le fait M. le Roy. On peut voir M. d'Anville dans ses *Mesures itinéraires* page 42. Ce fameux Géographe suit cette proportion, & donne au pied Grec 1360 parties telles que le pied de Paris en contient 1440. Or, selon le calcul de M. le Roy, le pied Grec contiendroit environ 1365 de ces parties : la différence est toujours très-petite. On voit, par le procédé de M. d'Anville, que l'idée d'évaluer le pied Grec par la considération du Temple de Minerve, étoit déja bien connue.

meſures qu'on a données de ſa baſe. Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Pline ont aſſigné des dimenſions qui ne peuvent abſolument ſe concilier les unes avec les autres. Il faut néceſſairement que ces Auteurs, ou quelques-uns d'entr'eux ſe ſoient mépris, ou qu'il y ait faute de copie dans leur texte. Cependant Diodore de Sicile eſt celui qui ſe rapproche le plus des meſures qu'on a priſes dans ces derniers temps. En prenant un moyen terme entre deux des plus célèbres de ces meſures, notre Auteur croit ne s'éloigner pas beaucoup de la vérité; & ce moyen terme eſt la quantité de 666 pieds de Paris, pour la baſe de cette grande Pyramide. Or Diodore de Sicile donne 700 pieds à cette baſe, meſure Grecque ſans doute, & meſure qui, comparée avec notre pied de Paris, fait le pied Grec de onze pouces cinq

lignes : ne voilà-t-il pas, à une ligne près, le résultat énoncé ci-dessus ; & cette découverte de la véritable circonférence du Monument d'Egypte, ne confirme-t-elle pas celle de la vraie mesure du pied Grec, trouvée par le Monument d'Athènes ? Avouons néanmoins que la preuve tirée de celui-ci, est bien plus efficace & plus sensible que la précédente. M. le Roy a mesuré lui-même la façade du *Parthénon* ; & il ne parle des Pyramides que d'après le témoignage des autres.

Le même Auteur appuie son opinion, touchant le pied Grec, de trois passages l'un de Polybe, l'autre de Plutarque, & le troisième de Suidas, sur les milles & les stades Romains. Il s'ensuit, en supprimant ici toute discussion, que le pied Grec surpassoit le pied Romain d'un peu plus que la 24^e^ partie de ce dernier, mais celui-ci

étoit de 1306 points du pied de Paris, donc le Grec auroit été de 1360 avec une légère fraction, s'il n'avoit excédé le premier Romain que d'un 24ᵉ, & comme il le surpassoit de quelque chose au-delà, on peut bien supposer qu'il étoit d'environ 1365 points. Or M. le Roy a trouvé, par la mesure de la frise du Parthénon, que ce même pied Grec étoit de $1365\frac{3}{7}$ de point du pied de Paris ; on voit donc que les Auteurs ci-dessus nommés confirment la découverte.

Notre savant Architecte n'omet pas non plus la preuve tirée du stade ou lieu destiné à la course chez les Athéniens. Les restes de ce monument montrent qu'il avoit depuis la face jusqu'aux gradins du fond 591 pieds de Paris, & il n'en auroit fallu, en suivant la mesure du Parthénon, que 569 pour parfaire les 600 pieds Grecs, qui

étoient la grandeur du ſtade Grec. Mais il faut conſidérer que le ſurplus de 569 pieds, c'eſt-à-dire la longueur de 22 pieds étoit très-probablement l'eſpace compris entre la borne & le fond des gradins. Car le ſtade de 600 pieds ſe comptoit, dans le lieu de la courſe, depuis la barrière juſqu'à la borne. Cet argument n'eſt qu'une préſomption en faveur du pied Grec évalué d'après le Portique du Temple de Minerve, mais cette préſomption eſt très-bien placée après les démonſtrations qu'on vient d'indiquer. Elle acheve de mettre ces preuves à la portée de tout le monde.

M. le Roy termine ſa Diſſertation par des recherches ſur la grandeur que les Anciens donnerent à la circonférence de la terre. Cette circonférence, ſelon eux, en particulier ſelon Eratoſthène, étoit de 180 mille ſtades, qui, en ſup-

posant le stade Grec, n'auroient donné qu'un peu plus de dix-sept millions de toises à cette circonférence ; or les observations modernes, beaucoup plus exactes que celles des Anciens, donnent à cette circonférence plus de 20 millions de toises. Il est donc fort vraisemblable que les 180 mille stades d'Eratosthène étoient plus grands que les stades Grecs. On sait, par exemple, que le stade Egyptien ou Philéterien (ainsi appellé de Philétère qui fonda le Royaume de Pergame) étoit le plus grand de tous les stades ; on l'évalue ici à 652 pieds, 11 pouces de Paris. Supposons donc qu'Eratosthène se soit servi de cette mesure du stade, nous comprendrons qu'en suivant ses calculs, on a pu ne donner que 180 mille stades à la circonférence de la terre, & que ces 180 mille stades donnoient plus de 20 millions de toises pour cette

même circonférence. M. d'Anville a aussi connu le pied Philéterien & le stade qui en a été ou pu être composé. Il faut joindre son *Traité des Mesures itinéraires* à la Dissertation de M. le Roy : on verra en quoi ces habiles gens se rapportent ou diffèrent. *Nous avons encore à rendre compte de la seconde Partie des Ruines de la Grèce, & ce sera l'objet d'un troisième Extrait.*

ARTICLE CXVII.

DÉFENSE DE LA CHRONOLOGIE fondée sur les Monuments de l'Histoire ancienne contre le systême Chronologique de M. Newton. Par M. Frèret, Pensionnaire & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres ; publiée depuis la mort de l'Auteur, pour *Novembre*, 1758.

servir de suite aux Mémoires de cette Académie. (Volume *in*-4°. de 306 pages, sans la Préface de l'Editeur qui en contient LV.) *A Paris, chez Durand, rue du Foin.* M. DCC. LVIII. Suite de l'Article XCVIII. au mois d'Octob. I. vol.

NOTRE seconde Analyse du Livre de M. Frèret a pour objet la seconde Partie de cet Ouvrage très savant & très instructif: seconde Partie qui protège, s'il est permis de parler ainsi, les Antiquités Orientales, sur-tout celles d'Egypte, contre les entreprises de M. Newton. Ces entreprises, comme on le sait, ne vont à rien de moins qu'à retrancher près de cinq siècles de la durée des Empires; or quoique le temps, qui s'est écoulé, n'ait plus d'influence sur la vie & les actions des hom-

mes, il a droit néanmoins encore au ſouvenir de la poſtérité, il fait partie des Annales publiques, & c'eſt, en un mot, l'Hiſtoire du monde : eſpèce d'Etre, bon pour la morale au moins, parce qu'il nous rappelle la briéveté & la rapidité de notre exiſtence. Si l'on daignoit reprendre notre premiére Analyſe, on ſeroit tout-d'un-coup inſtruit & de la controverſe née entre M. Newton & M. Frèret, & du ſoin qu'a pris M. de Bougainville de nous en donner le précis, & des bons offices que cet homme d'eſprit rend à la mémoire de ſon Confrère, en répandant des jours & de l'agrément ſur ſon Ouvrage. Voici encore, dans cette ſeconde Partie, une grande preuve de la patience & de l'attention du docte Editeur. Nous demandons auſſi à nos Lecteurs quelque choſe de ces favorables diſpoſitions. Nous les prions de ſoûtenir

courageusement les discussions épineuses où nous sommes obligés d'entrer ; de ne perdre point le fil des raisonnements que nous avons tâché de saisir ; de s'abstenir enfin de toute cette lecture s'ils ne lisent que pour s'amuser.

Quand on parle ici de *Chronologie Orientale*, il faut concevoir que tout s'y réduit néanmoins à bien fixer les temps de Sésostris, ce Roi d'Egypte si puissant & si célèbre dans l'Antiquité. M. de Bougainville en explique la raison dans sa Préface : » Le Regne de » Sésostris, *dit-il*, est une époque » importante, non-seulement pour » les Annales de l'Egypte, mais » encore pour les fastes de tous » les Peuples anciens..... C'est un » centre commun où les faits re- » marquables des âges précédents » viennent se réunir à ceux des » siècles postérieurs : c'est le point » fixe où le Spectateur doit se pla-

» cer, pour contempler d'un coup-
» d'œil l'Hiſtoire univerſelle de la
» haute Antiquité, pour en diſtin-
» guer toutes les branches & ſaiſir
» la liaiſon qu'une influence réci-
» proque établit entre elles.«

M. Newton croit que le Séſoſtris d'Hérodote, d'Ariſtote, de Manéthon, de Diodore de Sicile & des autres anciens Ecrivains Grecs eſt le même que le Séſac du troiſième Livre des Rois: ce qui retranche, d'un trait de plume, près de cinq ſiècles de l'Antiquité des temps. Car, ſelon le calcul ordinaire, Séſoſtris étoit antérieur à Moyſe; &, ſelon celui de M. Newton, ce même Prince auroit été Contemporain de Roboam, fils de Salomon.

M. Newton avance auſſi que Séſoſtris & Oſiris ſont le même perſonnage; & comme Oſiris fut la plus grande & la premiére Divinité des Egyptiens, il s'enſuivroit

que l'idolatrie de ce Peuple a commencé par l'Apothéose ou le culte des hommes, & qu'elle ne précède que d'environ mille ans l'époque de l'Ere Chrétienne.

Voilà de grandes innovations Chronologiques, Historiques, Mythologiques. M. Frèret entreprend de les détruire & de ramener tout aux anciens principes. Mais avant que de montrer la vraie époque de Sésostris, notre Académicien donne une sorte de méthode pour réduire les longues durées des Dynasties Egyptiennes à leur valeur historique, pour les concilier entre elles, pour distinguer les traditions fabuleuses de celles qui forment la chaîne de l'Histoire. Ceci énonce, en matière de Chronologie, tout ce qu'il y a de plus difficile ; c'est, en ce genre, une sorte de *Quadrature du Cercle* ; tant de gens y ont échoué ; tant d'autres ont prétendu démontrer

l'impossibilité de la chose ! Mais M. Frèret étoit fait pour ces grandes opérations ; & une difficulté insoluble pour tout autre étoit pour lui un motif d'attaquer, de forcer tous les obstacles.

Il s'agit d'abord de Manéthon, Prêtre d'Héliopolis & Contemporain d'Alexandre le Grand. Cet antique Auteur avoit rassemblé des suites de Rois Egyptiens, mais nous n'avons que des copies ou des abrégés de ces listes dans Jules Africain, dans Eusèbe, dans George le Syncelle *; & ces morceaux sont presque tous disparates : dans l'un on compte 352 Regnes, dans l'autre 341, dans le troisième 113 ; cependant tous

* Il faut même observer que les fragments de Manéthon, recueillis par Jules Africain & par Eusèbe, n'existent que dans le Syncelle ; les collections d'Africain & d'Eusèbe sont perdues.

s'accordent à reconnoître trente Dynasties. Le Chevalier Marsham a bien vû que plusieurs de ces Regnes étoient collatéraux, c'est-à-dire que plusieurs de ces Rois avoient regné ensemble, l'un à Memphis, l'autre à Tanis &c. Mais M. Frèret fait un pas plus avant. Il dit:

Voilà Jules Africain qui donne, comme d'après Manéthon, 352 Rois, Eusèbe qui en nomme 341; le Syncelle qui n'en compte que 113. Or les deux premiers avoient fait des changements dans les listes de Manéthon, ils avoient travaillé sur ces suites de Rois, pour les ajuster à leur Chronologie. Le Syncelle au contraire n'adoptant point la liste des 113 Rois, est censé la laisser toute entière & sans abrégé ni altération à son véritable Auteur qui est Manéthon : voilà donc la véritable. Ces 113 Regnes seront successifs; parmi les Regnes des

deux autres listes, il y en aura beaucoup de collatéraux, & les 30 Dynasties donneront, comme le prétend Manéthon, 3555 ans depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à la quinzième année avant le Regne d'Alexandre le Grand en Egypte, c'est-à-dire jusqu'à l'an 346 avant Jesus-Christ, par conséquent la Monarchie des Egyptiens aura commencé 3900 ans avant la même époque.

On voit bien que ce calcul outrepassant de beaucoup les temps du Déluge, comptés suivant l'Hébreu ordinaire, il faut avoir recours à la Chronologie des LXX. ou des Samaritains, mais ce principe est supposé dans tout l'Ouvrage de M. Frèret, & nous en avertissons une fois pour toutes, afin qu'on n'y soit pas trompé. Au reste, ce que nous venons de dire de la conciliation ou de la réforme des listes royales de Manéthon,

n'eſt pas, de notre part, un ſyſtême exemt de doute ; car, nous avouons qu'outre la difficulté du ſujet, M. Frèret eſt trop peu développé dans cet endroit ; & que ſon Diſcours manque ici de cette clarté qui eſt & doit être l'ame de ces ſortes d'affaires Chronologiques.

Autre conciliation à faire. L'ancienne Chronique Egyptienne, rapportée dans le Syncelle, comptoit 36525 ans depuis le Regne du Soleil juſqu'à l'an 346 avant Jeſus-Chriſt, ou la quinzième année avant la conquête de l'Egypte par Alexandre le Grand. Or ce compte énorme étoit pris évidemment de la révolution des points équinoxiaux, révolution qu'on appelloit la très-grande année, & que les Egyptiens croyoient être de 36525 ans. Pour remplir le cours de cette révolution, ils avoient imaginé des regnes de Dieux & d'hommes, & toute déduction faite, il ne

reſtoit que 2541 ans pour la domination de ces derniers ; mais 2541, auxquels on ajoûte 346 ans, placent l'époque du regne des hommes à l'an 2887 avant Jeſus-Chriſt, & comme Manéthon joignoit auſſi à ſon calcul le regne des Dieux ; pour concilier les deux ſyſtêmes, on peut donner 1014 ans à ces Divinités, or 1014 ans ou 1013 ans entiers, joints à 2887, font juſtement les 3900, trouvés & expliqués plus haut.

M. Frèret concilie auſſi avec des durées convenables les 11340 années d'Hérodote & les 9500 de Diodore de Sicile ; il ſe ſert, pour le premier cas, d'années ou de ſaiſons de trois mois Egyptiens, & pour le ſecond cas d'années ou de ſaiſons de quatre mois lunaires. Par-là les deux calculs ſe rencontrent & ne font remonter le regne de Menès, commencement du regne des hommes, que vers l'an

3502 avant Jeſus-Chriſt. Pour les regnes des Dieux, on ne ſe fait point tant de ſcrupule de leur donner ce qu'on veut : c'eſt un tiſſu de fables. Ainſi, dans toute hypothèſe, on leur laiſſe le reſte de la ſomme, c'eſt-à-dire ce qu'il faut pour remonter du regne des hommes juſqu'à une certaine époque, qui eſt celle de tout le ſyſtême. Nous ne donnons point ici le détail de ces conciliations, parce que les 9500 ans que M. Frèret croit trouver dans Diodore de Sicile, nous paroiſſent fondés ſur une interprétation ou correction de Texte trop arbitraire & trop peu conforme au génie de la Langue Grecque. On peut voir ſur ce point une bonne Note du dernier Editeur de Diodore.

Tout ce que nous venons de dire, n'eſt qu'une ſorte d'Obſervation préliminaire à l'objet de M. Frèret. Il s'agit de montrer

préſentement

préſentement contre M. Newton, que tous les Anciens placent Séſoſtris plus de quatre ſiècles avant le Séſac, Contemporain de Roboam ; & c'eſt ce que M. Frèret exécute ſans peine. Voici un de ſes arguments. Selon Hérodote, la priſe de Troie eſt de l'an 1283 avant l'Ere Chrétienne, & le même Auteur place Séſoſtris environ cent ans avant le ſiège de cette Ville ; car il compte trois Regnes pour cet intervalle Regne de Séſoſtris qui ſeul fut de 59 ans, Regne de Phéron & Regne de Protée. On a donc ainſi l'année 1383 ; mais l'expédition de Séſac contre Roboam eſt de l'an 974 avant Jeſus-Chriſt, donc entre Séſoſtris & Séſac il y a plus de 400 ans. Le calcul de Diodore de Sicile ſe rapporte au même but. Celui de Ctéſias & la Chronique de Paros donnent entre Séſoſtris & Séſac plus de 500 ans. Dicéarque,

Disciple d'Aristote, en donne 500 juste. Enfin il n'est aucun Ancien que M. Newton puisse produire pour l'identité de Sésostris avec Sésac. C'est le Chevalier Marsham qui le premier a fait cette prétendue découverte ; il a voulu s'appuyer de Josephe, qui lui est totalement contraire ; il a essuyé, pour son sentiment, les critiques les plus fortes & les plus judicieuses : en un mot, rien de plus frivole que cette opinion, & il est surprenant que le désir d'abréger les Antiquités du monde l'ait fait adopter par M. Newton.

Sésostris a regné vers le temps de la jeunesse de Moyse. Il n'y a rien dans l'Ecriture-Sainte qui combatte cette assertion ; & il se trouve même que tout le détail des actions de Sésostris, tel qu'on l'a dans Manéthon, quadre parfaitement avec les faits rapportés dans l'Exode. Ici M. Frèret expli-

que l'invaſion des Paſteurs, (Peuple originaire de la Paleſtine) dans l'Egypte vers l'an 2082 avant l'Ere Chrétienne; le ſéjour qu'ils y firent durant 511 ans; le miniſtère de Joſeph ſous le quatrième de leurs Rois en 1948; les diverſes oppreſſions qu'ils eſſuyerent ſous différents Rois d'Egypte; la grande perſécution à laquelle ils furent expoſés, & les Iſraëlites avec eux, ſous Aménophis & ſous Séſoſtris ſon fils; les efforts que firent ces Paſteurs pour ſe maintenir par les armes, & les ſuccès qu'ils eurent quelque temps contre Aménophis, dont la fille avoit adopté & fait élever Moyſe; enfin l'expulſion totale des Paſteurs ſous Séſoſtris qui perſécuta auſſi les Hébreux, & ſous le Regne de qui Moyſe paſſa quarante ans auprès de Jéthro. Viennent enſuite les plaies de l'Egypte ſous le fils de Séſoſtris, Phéron ou Pharaon, Prince foible &

dont le Regne, ſelon Hérodote & Diodore, fut *rempli de prodiges.*

Nous ne pouvons dire avec quelle fineſſe tout le fil de cette Chronologie eſt déduit ; comment l'Auteur diſtingue les Paſteurs, appellés auſſi les *Impurs*, des Hébreux deſcendants de Jacob ; comment il évite de confondre, comme tant d'autres Ecrivains, le Prêtre Egyptien Oſarſyph avec Moyſe ; comment il fait voir que le ſyſtême de M. Newton, ſur l'irruption des Paſteurs en Egypte, eſt dénué de toute probabilité. Selon l'illuſtre Anglois, cette irruption auroit été faite après les conquêtes de Joſué vers l'an 1450 avant Jeſus-Chriſt, & les Paſteurs auroient été chaſſés, en 1070, par le père de Séſoſtris. Ainſi leur ſéjour en Egypte n'auroit été que de 380 ans, tandis que Manéthon aſſûre qu'ils demeurerent 511 ans dans ce pays.

M. Newton rabaiſſe toutes les époques ; celle de Tyr, par exemple, à l'an 1048, celle du ſiège de Troie à l'an 904 ; mais en vertu de cette dernière, il vient à bout de faire Didon & Enée Contemporains ; d'établir la Chronologie de l'Enéïde, de diſſiper l'Anachroniſme dont on accuſoit Virgile. Or tout cela vient trop tard, & ne ſe concilie point avec les anciens Auteurs. Virgile, en particulier, s'oppoſe lui-même au ſervice que veut lui rendre M. Newton. Ce Poëte ne rapproche pas la cataſtrophe de Troie de la fondation de Carthage ; (ce qui eſt l'hypothèſe Newtoniène) il fait remonter les origines de Carthage vers le ſiège de Troie : ce qui contredit abſolument M. Newton.

Celui-ci ne ſe contente pas d'identifier Séſoſtris avec Séſac, il fait encore un même perſonnage

de Séſoſtris & d'Oſiris, d'où il arrive que la plus grande Divinité des Egyptiens eſt un Prince qui a regné du temps de Roboam, & tout-au-plus mille ans avant Jeſus-Chriſt. Rien n'eſt plus contraire que ce ſentiment à toute l'Antiquité. D'abord l'Ecriture-Sainte nous apprend que, dès le temps de Jacob, de Joſeph & de Moyſe, les Egyptiens adoroient les animaux qui leur ſervoient de nourriture, & qu'ils immoloient dans leurs Sacrifices ; or ces animaux étoient les Types vivants d'Oſiris, d'Iſis, d'Apis &c. par conſéquent ces Divinités étoient plus anciennes que les Patriarches ci-deſſus nommés ; & l'on ne peut abſolument ſuppoſer qu'elles fuſſent du temps de Roboam poſtérieur de 520 ans à Moyſe.

Nieroit-on qu'Oſiris fût adoré en Egypte ſous le type d'un Bœuf ; que les Iſraëlites, dans le déſert,

aient fait un Veau d'or, pour imiter l'idolatrie des Egyptiens ? Ce ſont des faits parlants, des faits qui juſqu'à préſent n'ont été contredits de perſonne, & dont l'Ecriture même garantit la certitude. Diroit-on que les Veaux d'or de Jéroboam n'étoient pas une imitation de celui qui fut adoré dans le déſert ? M. Newton lui-même ſeroit fort éloigné de ce ſentiment qui eſt réfuté par des témoignages poſitifs du Prophète Ezéchiel. Cependant » ſi ce culte eſt la même » choſe que celui du Veau d'or, » adoré dans le déſert, il eſt clair » que le culte Egyptien des der- » niers ſiècles & des temps poſté- » rieurs à Salomon, eſt le même » que celui qui étoit établi dans » ce pays au temps de Moyſe, & » par conſéquent que le culte d'Oſi- » ris & d'Apis étoit établi long- » temps avant *Séſac*, Contempo-

» rain de Salomon & de ſon fils
» Roboam. «

Il y a même ſur ce point deux arguments qui démontrent l'impoſſibilité abſolue du culte de Séſac ſous le nom d'Oſiris ou Apis. Impoſſibilité, 1rement par rapport aux Juifs : car il s'enſuivroit que Jéroboam auroit établi ce culte à Samarie du vivant même de Séſac, & bien des années avant que les Egyptiens en euſſent fait un Dieu. Impoſſibilité en ſecond lieu, par rapport aux Egyptiens : car il faudroit dire que ce Peuple auroit déifié ſon Roi Séſoſtris ou Séſac avant ſa mort, ou tout-au-plûtard dès qu'il eût ceſſé de vivre, ſans donner le temps aux imaginations de franchir l'eſpace immenſe qui ſépare les hommes de la divinité.

Voici, en effet, ce qui a dû arriver, dans l'hypothèſe même peu ſolide des Mythologues, par-

tisans de l'Apothéose, c'est-à-dire persuadés que l'idolatrie a commencé par le culte des hommes morts. La premiére Religion du monde a été celle qui avoit pour objet l'Auteur de toutes choses, la suprême Intelligence. Quand les vraies notions se sont obscurcies, si l'on a fait part des attributs de la divinité aux grands hommes, ce n'a pu être qu'après bien des générations : il aura fallu éprouver leurs bienfaits, recueillir l'Histoire de leurs exploits héroïques, laisser croître l'idée de leurs talents : on les aura d'abord simplement associés aux grands Dieux, qui représentoient encore, quoique d'une manière imparfaite, l'intelligence, la force, l'éternité du premier de tous les Etres : on aura élevé, peu-à-peu, ces Héros au rang des Divinités supérieures, & l'idolatrie enfin aura été consommée à cet égard, mais on conçoit

que les choses n'en seront venues-là qu'après un laps de temps considérable. Et nous voyons cependant que M. Newton suppose Sésac transformé en Dieu comme tout-à-coup ; ce Roi devient la plus grande des Divinités dès qu'il cesse d'exister parmi les hommes, peut-être même avant que de quitter la terre : c'est ce qu'on a observé plus haut. Or toute cette hypothèse est improbable, impossible même moralement : M. Frèret dit sur cela des choses extrêmement sensibles ; & il y ajoûte des observations fort réfléchies sur le progrès des Arts, matière qui tient de près à l'Apothéose, parce que, si le culte des hommes morts a été le fondement de l'idolatrie, (principe fort douteux pour ne rien dire de plus) les services rendus à la terre par les inventions & par les Arts, ont dû enflammer beaucoup l'ardeur des peuples

à honorer les Auteurs de ces utiles découvertes.

L'Auteur ne ſe contente pas de cette controverſe toute deſtinée à montrer le foible & l'impoſſibilité du ſyſtême Newtonien ; il attaque en plein la doctrine de l'Apothéoſe ou l'opinion qui regarde le culte des hommes morts, comme le fondement de l'Idolatrie. C'eſt Evhémère, Sicilien de Nation & Contemporain des premiers ſucceſſeurs d'Alexandre, qui a mis ce ſentiment en vogue ; on lui en a fait de grands reproches en divers temps, & l'on en a pris occaſion de l'accuſer d'Athéiſme. M. Frèret le ménage un peu plus, mais il ne laiſſe pas de montrer que ſon ſyſtême étoit abſurde ; qu'on ne peut jamais conclure des honneurs rendus à la mémoire des grands hommes, qu'une ſorte d'aſſociation de leurs ames aux Dieux ſupérieurs. Hercule le Thé-

bain n'étoit qu'un mortel admis au commerce intime des Dieux, mais non au partage de leur pouvoir. Le Bacchus des Grecs n'étoit pas un Héros, un homme élevé au rang des Dieux, mais une *Divinité Théologique*, une intelligence qui opéroit dans les hommes les sensations du plaisir & de la joie. Ces deux exemples répandent un grand jour dans cette matière. On voit par celui d'Hercule qu'il y eut des hommes associés au bonheur des Dieux, mais non déifiés dans les formes, non identifiés avec les suprêmes intelligences, non révérés à l'égal des Maîtres de l'univers. On apprend, par l'exemple de Bacchus, qu'il y eut de grands Dieux, dont on parla comme s'ils n'avoient été que des hommes divinisés ; mais qui, au fond & dans l'origine des choses, ne représentoient à l'esprit que les attributs essentiels de la divinité :

tel étoit, chez les Egyptiens, *Osiris*, qu'on prenoit pour le principe de la production des Etres.

M. Frèret est extrêmement disert contre le systême d'Evhémère & de M. Newton. Il montre que les Peuples de l'Orient n'ont pas connu l'Apothéose, & que les Hébreux n'ont jamais rendu de culte aux hommes morts. Quand le Peuple d'Israël fut idolâtre, on voit qu'il adora le Soleil, les Astres, les Eléments avec les Intelligences inférieures à la divinité ; jamais les hommes morts, les Rois, les Héros. Il en fut, à-peu-près, de même des Payens, des Athéniens par exemple. Quand S. Paul leur adressa le beau discours qu'on a dans le Livre des Actes, il ne leur reprocha point d'adorer des hommes morts, mais d'honorer Dieu par un culte idolatrique, de le représenter sous des images corporelles, & de rendre un culte à des

Etres qui ſont l'ouvrage de la main & de l'imagination des hommes.

Les Egyptiens étoient tellement oppoſés au culte des hommes morts, qu'ils ne croyoient pas même les hommes capables d'entretenir d'autre commerce avec les Dieux, que celui qui conſiſte dans la penſée. Quand Hérodote alla en Egypte, on lui montra une longue Galerie du Temple de Vulcain à Memphis, où il y avoit 345 Statues de Pontifes, & 345 Statues de Rois; & il lui fut dit que tous ces hommes diſtingués par le Sacerdoce ou par la Royauté, ne tiroient leur origine que d'hommes ſemblables à eux; qu'aucun n'étoit de race divine; qu'on s'étoit mocqué d'Hécatée de Milet, qui ſe diſoit deſcendu des Dieux &c. S'il y avoit eu en Egypte des hommes diviniſés, ils euſſent été aſſûrément dans le nombre de ces Rois & de ces Pontifes; c'eſt

cependant ce que les Egyptiens nièrent fermement à Hérodote. Et, pour donner plus de force à leur discours, ils n'oublièrent pas de vanter au même Historien l'Antiquité de leur Nation, de lui citer en preuve les changements qui étoient arrivés jusqu'à quatre fois dans le cours ordinaire du Soleil. Cette Anecdote donne lieu à notre Auteur, de faire une digression sur la variation de l'obliquité de l'écliptique, phénomène qu'on croit seul capable d'expliquer la pensée des Egyptiens, c'est-à-dire les prétendus changements qu'ils disoient arrivés dans le cours du Soleil. Ceci est un accessoire de doctrine qu'il faut voir dans le Livre de M. Frèret, avec une autre digression sur l'Antiquité des Egyptiens, reconnue par Platon & par Solon. Ce morceau est encore très-propre à faire sentir le foible du systême Newtonien sur la réduction & l'ac-

courcissement des Antiquités du monde.

Il est bien certain qu'avec le temps, le progrès de la flatterie, & l'endurcissement des hommes, on en vint à l'Apothéose, à la pratique détestable de diviniser les Rois, les Héros, quelquefois les plus indignes Sujets; mais cet abus énorme n'eut point lieu chez les Egyptiens. Quelques-uns d'entr'eux à la vérité embrasserent des systêmes qui ne valoient pas mieux. Ils devinrent Matérialistes, ou ce que nous appellons Spinosistes, ce qui est le comble de l'impiété & de l'absurdité; mais ils ne furent jamais partisans d'Evhémère, ni de ses principes sur le culte des hommes morts. C'est ce que démontre M. Frèret dans le dernier Paragraphe de sa seconde Partie. On y voit une ébauche de toute la Théologie Egyptienne : article qui ne peut être intéressant aujour-

d'hui que par le contraste des vraies lumières, dont le monde a été éclairé par Jesus-Christ.

Nous terminons ce second Extrait, qui sera suivi d'un troisième pour la Partie Astronomique du système de Newton, & pour l'examen très-détaillé qu'on en fait. M. Frèret allioit une assez grande connoissance du Ciel à la plus vaste étendue d'érudition en tout genre & en toute Langue.

ARTICLE CXVIII.

DE L'ESPRIT. (Volume *in*-4°.) A Paris, chez Durand, rue du Foin. *Suite de l'Article CXI. au II. vol. d'Octobre.*

C'Etoit une des maximes du Chancelier Bacon, que *la Philosophie morale doit toujours*

être ſubordonnée à la Théologie, c'eſt-à-dire, à la ſcience de la Religion. Semblable, *diſoit-il*, à une ſuivante fidèle qui ne perd point de vûe ſa maîtreſſe, & qui la ſert avec toute l'attention poſſible, la Philoſophie eſt obligée de s'attacher à la Religion, de recevoir ſes ordres & de s'y conformer. * Maxime excellente & fondée ſur ces vérités eſſentielles: que la Religion contient la règle & le motif des mœurs, qu'elle oblige la conſcience de l'homme, qu'elle parle en tout temps & à toutes ſortes de perſonnes, qu'elle

* Philoſophum moralem in famulitium Théologiæ recipi, inſtar Ancillæ prudentis & pediſſequæ fidelis quæ ad omnes ejus nutus præſto ſit & miniſtret, quid prohibeat?... Ethica obſequium Theologiæ omninò præſtare, ejuſque præceptis morigera eſſe debet. *De augment. ſcientiarum Lib. VII. Cap.* 3.

consacre les Loix & venge les Législateurs, &c.

L'Auteur du Livre de *l'Esprit*, semble avoir méconnu ces principes. Son troisième Discours est quelque chose d'étonnant & d'affligeant par la multitude des écarts de raison, de Religion, de vrai patriotisme, de décence, qu'on y remarque. Il s'agit d'examiner *si l'Esprit doit être considéré comme un don de la Nature, ou comme un effet de l'Education.* L'Auteur embrasse l'affirmative pour l'Education, & se déclare contre la Nature : système néanmoins peu probable. Il n'y a peut-être pas dans tout le genre humain, deux visages parfaitement semblables, deux tailles géométriquement égales, deux tempéraments exactement conformes. N'est-ce pas un préjugé légitime pour la différence naturelle des Esprits? N'est-il pas de la magnificence de l'Etre

ſuprême de varier les individus des ames humaines, comme il a varié les ſubſtances corporelles ? * Cet argument n'eſt qu'une analogie, mais bien raiſonnable, & l'Auteur *de l'Eſprit* n'y répond pas, quoiqu'il ſe propoſe la difficulté. Toute ſa reſſource eſt de prétendre que les détails d'Education ſont très-différents, & que cela ſuffit pour établir la différence des Eſprits. Le tiſſu de ſon diſcours eſt employé à déduire cette ſorte de preuve, qui procéde toutefois par de grandes obſcurités, ſans compter les atteintes preſque continuelles, données à la Religion & aux mœurs. Il y a toute apparence, au reſte, que ce ſyſtème d'égalité naturelle entre les Eſprits, tient ici à l'hypothèſe imbé-

* On peut voir ce qu'a écrit ſur cela le docte & pieux M. Duhamel, dans ſon Traité *de Mente humanâ, page* 543.

cille du matérialiſme. Si l'homme tout entier n'eſt que matière, les différences qu'on remarque dans les Eſprits pourront bien ne venir que du dehors, c'eſt-à-dire de la culture & de l'éducation. Tous les Eſprits ſeront des machines bien ou mal conduites, & le Problême ſera réſolu.

Mais quoiqu'il en ſoit ; nous devons obſerver, dans ce Diſcours, quelques-unes des opinions, propoſitions, maximes, & ſingularités qui le rendent ſi répréhenſible. D'abord on raiſonne ſur deux mots qui ont grand beſoin de Commentaire, *la Nature*, & *le Hazard* ; la *Nature* à qui l'on refuſe l'avantage d'établir les différences que nous remarquons dans les Eſprits ; le *Hazard* auquel on donne la principale part dans l'éducation des hommes. On veut bien que la *Nature* ſoit un *Etre*, ou une *Force qui nous a doués de tous*

nos ſens ; mais on ne dit point que cet *Etre* ou cette *Force* eſt le Dieu Créateur, l'intelligence Suprême, la cauſe primitive de tous les biens qui exiſtent. On permet d'entendre, par le mot de *Nature, l'enchaînement éternel & univerſel qui lie enſemble tous les évenemens du monde :* Langage d'Epicurien ou de Spinoſiſte que la raiſon & la Religion condamnent abſolument. On repréſente *le Hazard* comme le concours *d'une infinité d'événemens, dont notre ignorance ne nous permet pas d'appercevoir l'enchaînement & les cauſes :* expreſſions dont un Fataliſte pourroit faire uſage ; car il ne ſe charge pas de voir ou d'expliquer *l'enchaînement & les cauſes* de ce qui arrive. Mais la Religion nous apprend que tout eſt en la main de la Providence ; que c'eſt elle qui dirige les combinaiſons les

plus imprévues, qui prépare ce qu'il y a de plus ſingulier dans les circonſtances.

Pour faire voir les reſſorts que l'Education doit mettre en jeu, l'Auteur conſidére l'homme du côté des ſens, de la mémoire, de la capacité d'attention ; & pour développer ce dernier article, c'eſt-à-dire, pour déterminer les moyens d'accroître & de fortifier l'attention du Politique, du Savant, de quiconque en un mot voudra faire uſage de ſon Eſprit, on nous donne en grand & en beau tout le Code des paſſions. De bonne foi, a-t-on voulu irriter les *Tygres* & armer de torches les *Bacchantes*? c'eſt la compagnie allégorique que Bacon * donnoit

* Le Chancelier au même endroit réſout, en deux mots & très bien, toute la controverſe des paſſions. Il dit que *le Bien apparent eſt la ſource & l'origine*

à la *Cupidité*, c'eſt-à-dire aux paſſions, à cet eſſaim de deſirs & de penchants qui portent l'empreinte de la première déſobéiſſance, qui n'attendent jamais les ordres de la raiſon, qui ne ſe renferment point dans les bornes du devoir, qui deviennent furieux quand l'âge, les circonſtances & l'impunité les favoriſent. On nous dit ici que les paſſions *ſont plus éclairées que le bon ſens*; qu'elles *ſeules peuvent enfanter les grands hommes*; que *le Livre de l'avenir ne s'ouvre qu'à l'homme paſſionné & avide de gloire*; *qu'on devient ſtupide quand on ceſſe d'être paſſionné*; que *les paſſions ſont le*

---

de la Cupidité; au-lieu que la Vertu a pour cauſe le Bien réel. Il n'en faudroit pas davantage pour réfuter toute la doctrine du Livre de l'Eſprit ſur les paſſions. *Bac. de Augm. Lib. 2. Cap. XIII.*

feu

feu céleste qui vivifie le monde moral; que *la sublime vertu & la sagesse éclairée, sont deux belles productions de la folie des passions*, &c.

Mais d'ailleurs, pour principe des passions, on n'assigne rien autre chose que le plaisir physique, ou son contraire, l'éloignement de la douleur; & à l'égard des Nations policées, on admet, pour *l'unique ressort qui les meut*, *l'amour des femmes & l'envie de leur plaire.* De là, selon l'Auteur, le courage, les sentiments vertueux, les actions héroïques des Béotiens, des Crétois, des Spartiates, &c. Voilà tout le fond d'instruction & de Morale sur lequel s'appuye l'Auteur de *l'Esprit.* De temps en temps, il monte son style au ton du sujet; il se permet des détails licencieux, des hypothèses aussi indécentes que chimériques; peu s'en faut qu'il

ne regrette la démolition des *Autels de Venus & d'Aſtarté*, c'eſt-à-dire, *de la Beauté* & de la Lubricité : & ce qu'il y a d'unique, dans tout ce plan de doctrine, c'eſt qu'on nous le préſente comme le moyen de perfectionner l'homme ; & de le conduire à la plus haute vertu. De pareilles idées ſe réfutent d'elles-mêmes ; mais il faut plaindre le ſiècle qui les a vû naître, & déteſter, par avance, celui qui les adoptera.

En traitant du principe des paſſions qui eſt le plaiſir, & des paſſions en particulier dont les principales ſont l'avarice, l'orgueil, l'ambition ; l'Auteur *de l'Eſprit* étend ſes obſervations ſur la Juſtice, les Loix, le Droit des gens, les Gouvernements, & il avance encore à ce ſujet des maximes auſſi deſtructives du bon ordre, que contraires à la Légiſlation divine. C'eſt cette Légiſlation qu'il devoit conſulter, puiſqu'il

vouloit nous assigner les bornes du juste & de l'injuste, puisqu'il se destinoit à être, en quelque sorte, le Précepteur du genre humain, & le restaurateur de la vraie Morale : mais les systêmes des Incrédules, du fameux Hobbes en particulier, ont été ses guides.

On nous apprend ici, que *la sensibilité physique & l'intérêt personel ont été les auteurs de toute justice.* Ainsi périt, sous la plume de notre Moraliste, tout Droit naturel, toute règle primitive des devoirs, toute obligation fondée dans les essences des choses, & dans la volonté éternelle de Dieu.

Les Loix, selon le même Ecrivain, ne sont que des conventions de particulier à particulier, ou de Nation à Nation. Les hommes furent d'abord isolés & sans société : alors *ils ne connoissoient d'autres droits que l'adresse & la force ;* il n'y avoit nulle *propriété*, nul

vol, nulle *injuſtice*; & depuis les conventions faites, tout ce qui retient les hommes dans l'obſervation de la Loi, c'eſt la peine ou la récompenſe ſtatuée par les Légiſlateurs : rien n'oblige l'intérieur, rien ne reſſortit à la conſcience. On voit ce qui doit arriver, dans ce ſyſtême, quand il ſe trouvera des Citoyens qui ne ſeront ni touchés des récompenſes, parce qu'ils ſauront ſe procurer d'autres avantages ; ni frappés de la terreur des peines, parce qu'ils auront l'habileté de les éluder. Toute la Légiſlation ſera pour lors en défaut ; nulle reſſource contre la puiſſance ou l'adreſſe ; nul frein pour enchaîner la cupidité. On voit auſſi ce que devient l'oracle de l'Apôtre qui déclare (Rom. XIII. 5.) qu'il faut être *ſoumis aux Princes, non-ſeulement par la crainte du châtiment, mais auſſi par un devoir de conſcience*,

Il eſt vrai que cette objection pourroit bien ne pas embarraſſer l'Auteur de *l'Eſprit*. Son eſtime pour les Livres ſaints paroît fort médiocre, & ſur-tout bien inférieure à l'idée qu'il a du fameux *Eſprit des Loix*. Cela ſe manifeſte par un endroit du quatrième Diſcours (pag. 517.) Après avoir dit qu'une image doit être grande, ſans être giganteſque; il cite, comme un modèle en ce genre, le mot de M. de Monteſquieu comparant les Deſpotes aux Sauvages, *qui, la hache à la main, abattent l'arbre dont ils veulent cueillir les fruits*. En même temps on eſt renvoyé par notre Auteur à une Note, au bas de la page, qui dit: » L'exceſſive grandeur d'une image la rend quelquefois ridicule. » Quand le Pſalmiſte dit que les » montagnes *ſautent comme des* » *béliers*, cette grande image ne » fait ſur nous que peu d'effet,

» parce qu'il eſt peu d'hommes
» dont l'imagination ſoit aſſez for-
» te pour ſe faire un tableau net
» & vif de montagnes ſautant
» comme des cabris. «

Cette critique, déja peu décente par elle-même, n'eſt pas mieux fondée en littérature. 1° L'Auteur de *l'Eſprit* auroit dû faire attention au ſtyle des Orientaux, beaucoup plus figuré que celui de nos langues d'Europe, ſans doute parce que les imaginations de ces peuples ſont plus vives que les nôtres; car le ſyſtême méchanique, dont notre Auteur voudroit accréditer l'uſage, pour expliquer la marche de l'eſprit, n'eſt apparemment pas un inſtrument applicable par tout. Il y faudroit encore bien des façons pour le rendre facile, expéditif, univerſel, propre à toute eſpèce d'hypothèſes. 2° On lit dans les Lamentations de Jérémie que, durant le

déſaſtre de Jéruſalem, les *Princes de Sion étoient comme des béliers ſans paturages.* On trouve dans le Pſeaume XCVII. que les *fleuves applaudiſſent de la main;* que *les montagnes treſſaillent de joie.* Ces images paroîtront-elles auſſi *ridicules* à l'Auteur de *l'Eſprit?* Jérémie & David ſeront-ils mis pareillement au-deſſous du Préſident de Monteſquieu?* 3° il y a deux objets dans le verſet du Pſeaume CXIII. ſavoir *les montagnes* qui ſont des maſſes énormes, & les *collines* qui ſont de petites éminences. Or, ſelon les Interprètes anciens & modernes,

* Quand Ciceron dit que les murailles du Sénat rendoient graces à Céſar, étoit-ce auſſi une image giganteſque? En étoit-ce une que celle de Virgile?

Ipſi lætitiâ voces ad ſydera jactant
Intonſi montes, *&c.*

les montagnes ſont *élegamment* comparées aux béliers, & les collines aux agneaux, pour marquer la promptitude des révolutions qui ſe firent alors, à la vûe du peuple Hébreu.

Revenons à la Légiſlation prétendue de notre Auteur. Il parle du Droit des gens, & il le fait conſiſter uniquement dans quelques *Traités particuliers*, & dans des *uſages généralement reconnus.* * Du reſte, nulle garantie

* L'Auteur paroît confondre le *Droit des gens coûtumier* avec *le Droit des gens naturel.* Ce dernier eſt auſſi eſſentiel & néceſſaire que la Loi naturelle intimée à chaque homme. [Voyez les Inſtitutes de Juſtinien, Tit. 11.] Le premier peut être ſujet à changements, à reſtrictions, à conditions. C'éſt un des grands défauts de ce Livre *de l'Eſprit*, d'obſcurcir les notions primitives, ou de faire uſage des mots qui les expriment, ſans conſerver les idées qu'on en a toujours eues.

naturelle & mutuelle pour la possession des pays que les diverses Nations occupent : d'où il suit que le Peuple le plus fort pourra dépouiller le plus foible, & que le plus adroit pourra prendre tous ses avantages sur le moins habile. Ainsi, pour détruire, parmi les hommes, le précepte naturel & divin de la charité, il suffira de les séparer en sociétés nationales ; dès ce moment l'usurpation & la violence seront permises. Quels principes ! & comment l'Auteur ose-t-il faire entendre, à la page 279, que l'Eglise & les Rois les admettent ? Comment de plus se hazarde-t-il à nous dire que *le Peuple qui enfreint les Traités avec un autre Peuple, est moins coupable que le particulier qui viole les conventions faites avec la société ?* Croirons-nous donc que, quand les Barbares, qui venoient ravager notre France au IX^e siècle, man-

quoient à leur parole & fauffoient leurs ſerments, ils étoient moins malhonnêtes gens qu'un ſimple particulier qui dupe ſon voiſin? Mais il n'eſt peut-être pas difficile de ſaiſir le ſyſtême de l'Auteur : comme il n'admet aucune Loi qui oblige la conſcience, il n'y aura de vrai coupable dans ſon opinion, que celui qui ne réuſſira pas, ou tout-au-plus celui qui pourra encourir les peines extérieures portées par la Loi.

Nous avons dit qu'il ſe trouvoit de *grandes obſcurités* dans ce Livre de *l'Eſprit*, mais il n'eſt que trop clair au Chap. VI. du troiſième Diſcours : Chapitre où l'on traite *de la puiſſance des paſſions*. Eh! pourquoi l'Auteur s'eſt-il donc déterminé à recueillir, à rapporter ſans précaution, ni modification quelconque, les traits qui concernent Omar, Caton, Helvidius, & celui ſur-tout de la page 300;

où l'on voit une femme Chinoise qui ménace son Souverain, arme son fils contre lui, & se tue elle-même ? Nous ne pouvons transcrire les termes couchés dans le texte : ils font frémir tout Citoyen fidèle, tout Sujet respectueux, tout Chrétien instruit de sa Religion. L'Auteur n'indique point les Livres d'où ces belles choses sont tirées, mais il les donne pour autant d'exemples d'un *amour vertueux de la patrie* ; comme si la patrie avoit besoin d'attentats pour mettre à l'épreuve l'amour de ses enfants. Qu'étoit il nécessaire de nous vanter ce Préteur Helvidius, & le discours téméraire qu'il tenoit à Vespasien. » Cet homme, *dit M. de Tillemont*, (Tome II. des Empereurs, » page 35) excitoit du trouble dans » la Ville, par une vaine ostenta- » tion de prendre le parti du peu- » ple ; il parloit toujours contre

» la Monarchie, louoit le Gouver» nement populaire, & joignant » les actions aux paroles, il assem» bloit des gens comme pour for» mer un parti; comme si le but de » la Philosophie étoit de troubler » l'ordre d'un Etat, de soulever les » peuples, de décrier ceux qui » gouvernent, & de leur faire des « affaires. « Voilà une réflexion que l'Auteur de l'*Esprit* auroit dû préférer à la plûpart des Anecdotes de Gouvernement qu'il nous cite.

Quel bien, par exemple encore, peut nous faire celle de la page 298, où l'on lit que les passions fortes peuvent exécuter les plus grandes actions, *& braver les dangers, la douleur, la mort & le Ciel même :* sur quoi il cite Dicéarque, Général de Philippe, qui, *en présence de l'armée, éleva deux Autels, l'un à l'Impiété, l'autre à l'Injustice ;* qui *sacrifia* sur ces

Autels, & *marcha contre les Cyclades*. Ne voilà-t-il pas un beau point de vuë à présenter aux Lecteurs, un forcené & un scélérat, qui prend pour ses Dieux *l'Impiété & l'Injustice ?* Est-ce donc des Briarées & des Typhons auxquels il s'agit d'enseigner l'art de *braver le Ciel?* Mais encore, qu'étoit-ce que ce Dicéarque ? Un misérable, qui se fit complice de Scopas, dans une conjuration contre le jeune Roi Ptolémée. La trame fut découverte, & Dicéarque périt dans les tourments. Polybe, M. Rollin & l'Histoire universelle ne parlent de ce personnage qu'avec indignation.* Tel est l'homme qu'on nous dit animé

* L'Auteur de l'*Esprit* ne cite point ces sources ; il a fallu aller à la découverte : on trouvera l'Histoire dans le Polybe *in-fol.* Grec & Latin, page 772. Edit. Paris. 1609.

d'une *passion forte*, d'une passion dont *l'objet*, selon l'Auteur de *l'Esprit, étoit nécessaire à son bonheur*, d'une passion capable *d'exécuter de grandes actions.* Quand il s'agiroit d'un Héros qui se seroit dévoué pour la patrie, on ne tiendroit pas un autre langage. Observons bien qu'en cet endroit l'Auteur ne condamne en rien le procédé de Dicéarque, & qu'il n'est point de Lecteur qui ne prenne, pour une sorte d'éloge, le récit qu'on en fait.

L'amour du plaisir fait les Despotes : c'est une des propositions du Livre de *l'Esprit ;* & tout de suite on nous donne cinq Chapitres sur le Despotisme : matière qu'il est d'usage aujourd'hui de traiter dans presque tous les écrits qu'on appelle *Philosophiques.* C'est *Esprit des Loix* qui en a établi la mode, avec peu de profit pour la bonne Philosophie,

& encore moins d'avantage pour le Gouvernement.

Notre Auteur prend ſes exemples du Deſpotiſme dans les Monarchies d'Orient, & il peint ces gouvernements, comme n'ayant ni principes, ni Loix, ni idée de la juſtice, ni politique : il prétend que les eſprits y ſont *noués*; que les Viſirs n'y ont ni talents ni connoiſſances ; enfin, ſi l'on en croit *l'Eſprit*, c'eſt une choſe pitoyable que l'état de toutes ces Cours Aſiatiques. Nous n'avons nul intérêt à les venger : nous demandons ſeulement ſi les voyageurs qui nous racontent tant de choſes des Loix & des Tribunaux du très-deſpotique Empire de la Chine, ſont des aveugles ou des menteurs ; ſi le Chevalier Chardin a voulu nous tromper, quand il a écrit à la p. 46. de ſon Livre, que la politique des Turcs paſſe de beaucoup

celle des Européens; qu'elle conſiſte toute dans le bon ſens & qu'elle ne ſe remue que par le bon ſens; que la conduite du Viſir eſt pleine de jugement, de prévoyance, de pénétration, de ſecret, &c. Tout cela, au reſte, eſt appuyé par Chardin du témoignage de l'Ambaſſadeur de Veniſe M. Querini.* Nous pourrions ajoûter cent choſes ſur & contre les idées de l'Auteur, touchant le Deſpotiſme; & nous n'oublierions pas d'obſerver qu'en beaucoup d'endroits, il peint de manière qu'on apperçoit, dans ſes tableaux, d'autres gouvernemens que ceux des Deſpotes. Alors il uſe apparemment du droit de préſenter les objets *ſous emblême &*

* On peut voir auſſi une fort bonne Note au quatrième Volume de l'Hiſtoire Univerſelle, où l'on réfute le préjugé ordinaire touchant l'ignorance des Perſans. [p. 93 & 94.]

de *penſer en allégorie.* C'eſt une petite adreſſe dont il fait mention à la pag. 459. Il croit qu'on en contracte l'habitude dans les pays *où l'on conſerve le déſir d'écrire, & où l'on eſt cependant ſoumis au pouvoir arbitraire.*

Il faudroit auſſi relever dans ce Diſcours, 1° le mot qu'on cite de Kolbe ſur les Hottentots. (p.295.) Ce Pruſſien Kolbe ne mérite aucune créance, comme on le démontre dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1751. 2° La propoſition étrange de la pag. 326. *les plaiſirs des ſens ſont l'unique objet des deſirs de l'homme.* Il s'enſuit que l'homme ne peut déſirer la connoiſſance des choſes ſpirituelles, la poſſeſſion de Dieu, la vertu, &c. 3° Le principe de la pag. 370, qui porte que, ſelon les divers gouvernements, la même paſſion *néceſſite* à l'amour de la vertu ou à l'amour

du *vice*. D'où l'on concluëroit qu'il n'y a nulle liberté dans l'homme, par conséquent rien à punir, ni à récompenser dans lui. 4° L'observation fausse & indécente sur saint Basile le Grand (pag. 428.) On fait décider à ce Saint, que *tout soldat qui tuoit un ennemi dans le combat, ne pouvoit de trois ans s'approcher de la Communion.* Puis on ajoûte qu'*on pourroit conclure de* cette décision, *que, s'il est avantageux d'être gouverné par un homme éclairé & vertueux, rien ne seroit quelquefois plus dangereux que de l'être par un Saint.* Or voilà une mauvaise querelle faite à S. Basile, qui dit simplement, que l'homicide commis en guerre n'est point un crime; mais qu'*il étoit bon peut-être de conseiller à ceux qui avoient tué, de s'abstenir durant trois ans de la Communion*. On voit que ce S. D. ne donne qu'un conseil, & qu'il ne

le donne point d'une manière affirmative.

Notre Analyse critique est déja fort longue, & nous n'avons presque rien dit du quatrième Discours qui contient plus de 160. pages, & dont l'objet est d'expliquer les divers noms donnés à *l'Esprit.* Nous ne pouvons donc qu'effleurer la matiere. On y traite *du Génie, de l'Imagination & du Sentiment*, *de l'Esprit* & de ses diverses épithétes : *Esprit fin, Esprit fort, Esprit de lumière, Esprit étendu, Esprit pénétrant & du bel Esprit ; de l'Esprit du siècle, de l'Esprit juste, des Méprises de sentiment, des Conseils, du Bon Sens, de l'Esprit de conduite, des Talents de l'Esprit qui s'excluent réciproquement.; de l'Injustice du public à cet égard, de la Manière de découvrir le genre d'étude auquel on est le plus propre, de l'Education.*

Novembre, 1758.

Il ſe trouve encore, dans ce Diſcours, de petites anecdotes, des traits licencieux, des principes de Matérialiſme, des propoſitions qui détruiſent la liberté, des maximes de libertinage. Que dirions-nous de celle-ci, (p. 618) *Que la raiſon nous dirige dans les actions importantes de la vie, je le veux; mais qu'on en abandonne les détails à ſes goûts & à ſes paſſions.* On voit bien, par cet endroit, que l'Auteur prend les paſſions dans leur état d'indépendance à l'égard de la raiſon: & c'eſt juſtement cet état qui les rend capables de tous les écarts, de tous les vices, de tous les forfaits. S'il s'eſt trouvé des Moraliſtes, qui aient dit que les paſſions ſont bonnes, louables & utiles, (expreſſions qui ont beſoin d'être expliquées) au moins n'en ont-ils confié l'uſage & l'exercice qu'à la raiſon. Hors de cet empire, ils ſont convenus que les paſſions

étoient comme des coursiers indomptés, qui ne voient ni la route qu'il faut tenir, ni les précipices qu'il faut éviter. Mais l'Auteur de *l'Esprit* ne veut point de la raison pour les détails de la vie, c'est-à-dire pour les trois quarts du temps que nous passons ici-bas; & il nous met sous la garde unique des passions. Quelle morale, encore une fois! & ce principe seul ne détruit-il pas toute la Philosophie même Payenne, si ce n'est peut-être celle d'Epicure? Que sera-ce donc de l'Evangile, de ce *divin Livre qu'on ne quitte jamais sans se trouver meilleur*?

On remarque de plus, en lisant ce Discours, des traces trop visibles de la haine que l'Auteur paroît avoir conçue contre la Religion. Il ne distingue point le zèle du saint culte, de ce qui s'appelle

Fanatisme ; il prétend que les *dévots Fanatiques* persécutent les Philosophes, & il rapporte en preuve l'Histoire de Galilée, qu'il met très-imprudemment & très-témérairement sur le compte de l'*Eglise* en général, tandis que c'est le fait d'un simple Tribunal de Justice, qui n'est pas reçu dans la plûpart des Etats Catholiques. Il faudroit insister aussi sur les pages 563, 564, 583, 593, & ne pas oublier l'Apologie vive & intéressée des prétendus hommes de génie, parmi lesquels on devine aisément que l'Auteur place les Esprits-forts & les Incrédules. En lisant ce Livre, on découvre plus d'abysmes, c'est-à-dire plus de principes pernicieux qu'un Critique ne peut en relever.

Nous terminerons donc ici nos Analyses. Elles ne plairont ni à l'Auteur, ni à ses partisans, s'il en a ; mais nous sommes sûrs qu'il

n'y entre ni mauvais humeur, ni fanatiſme, ni envie, ni averſion des vrais Philoſophes, ni pratiques comparables à celles des Bramines, dont parle l'Auteur avec tant d'affectation aux pages 593 & 594. Que cet Ecrivain de *l'Eſprit* faſſe un bon Ouvrage pour développer & appuyer ſa ſeconde rétractation *, nous lui ferons tout l'accueil qui dépendra de nous. Au reſte, ce que nous avons dit juſqu'ici, n'eſt que l'ébauche de plus grandes Critiques que mérite *l'Eſprit*, & qui paroîtront, ſans doute, à meſure que le Livre ſera plus connu. Nous voulions

---

* Il y a eu deux rétractations du Livre de l'*Eſprit*, l'une plus longue & totalement inſuffiſante, l'autre plus courte & plus régulière, quoique la Religion & l'Etat puſſent déſirer encore quelque choſe de mieux.

ne rendre compte que de ces Critiques, & non attaquer l'Ouvrage même directement : mais le temps s'écoule, le Volume de *l'Esprit* est toujours distribué publiquement, le scandale se communique : il faut du moins une réclamation littéraire, en attendant les grands cris de l'érudition ou de l'autorité.

ARTICLE

ARTICLE CXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Bologne.

VINCENTII Riccati Soc. Jesu Opusculorum ad res Physicas & Mathematicas pertinentium. Tomus primus. (*In*-4°. pages 173.) *Premier Volume des Opuscules du P. Vincent Riccati sur la Physique & les Mathématiques, &c.* M. DCC. LVII. Il y a treize Opuscules dans ce Recueil très-estimé en Italie. Quelques-uns avoient déja paru, d'autres avoient été livrés en manuscrit à des Amis ou à des Curieux. L'em-

barras de copier & de faire copier a fait naître le deſir de former ce Volume, qui ſera ſuivi de quelques autres. Or les ſujets de ces Opuſcules ſont ainſi :

1. Diſſertation Phyſico-Mathématique ſur le centre d'équilibre.

2. Diſſertation Phyſico-Mathématique ſur la régle du P. Guldin, touchant l'uſage du centre de gravité.

3. Diſſertation Mathématique ſur les divers ſyſtêmes des Logarithmes.

4. Diſſertation ſur les racines de quelques équations.

5. Solution d'un problême qui regarde la méthode inverſe des Tangentes.

6. Trois Lettres où l'on développe, par des ſéries, quelques équations différentielles.

7. Lettre qui contient la ſolution du problême, propoſé par

Kepler, pour couper le demi-cercle dans une raiſon donnée, par une ligne tirée d'un point quelconque du diamètre.

8. Lettre Phyſico-Mathématique, où l'on montre que les eſpaces parcourus, par un corps grave, en temps égaux, ſont toujours comme les nombres impairs.

9. Deux Lettres qui traitent des équations cubiques, ſuſceptibles de réſolution.

10. Lettre qui fait voir que le ſentiment de Jean-Baptiſte Bagliani, ſur la chute des graves, eſt vrai.

11. Lettre pour démontrer & développer le théorème de Jean Bernoulli ſur la rectification des courbes.

12. Lettre ſur la méthode employée par M. Hermann, pour conſtruire les lieux géomètriques du ſecond degré.

13. Lettre ſur les principales propriétés des pendules circulaires & cycloidaux.

De Venise.

On prépare chez le Libraire Remondi une nouvelle Edition des Œuvres de S. Iſidore de Séville ; & le *Proſpectus* qui ſe publie à ce ſujet, donne une très-belle idée de cette entrepriſe. L'Edition ſera en cinq Tomes.

Dans le premier, on place les Traités qui regardent l'Écriture-Sainte & les queſtions dogmatiques, *Biblica & Dogmatica*.

Le ſecond comprend les *Œuvres Aſcetiques* du ſaint Docteur, avec les Livres qui concernent la liturgie & la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Le troiſième Volume eſt deſtiné à l'Hiſtoire tant Eccléſiaſtique que Civile, Littéraire & Naturelle ;

car S. Iſidore a manié tous ces ſujets.

Le quatrième renferme les douze premiers Livres des *Etymologies.*

Le cinquième comprend les huit derniers avec les Tables qui ſont au nombre de quatre ; la première, pour les paſſages de l'Ecriture dont ſe ſert S. Iſidore ; la ſeconde, pour les Auteurs qu'il cite ; la troiſième, pour les matières dont traite le S. Docteur ; la quatrième, pour les choſes qui ſont expliquées dans les Notes de l'Editeur.

Cette Edition doit être ornée de Notes, de Variantes, de Préfaces ; & l'on rendra compte des Manuſcrits qui ont été conſultés.

Le *Proſpectus* eſt daté du premier Janvier 1758, & l'Editeur eſt le Bibliothécaire du Duc de Modène.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Paleografia Española que contiene todos los modos conocidos que ha habido de escribir en España, desde su principio, y fundacion, hasta el presente, à fin de facilitar el registro de los Archivos, y lectura de los Manuscritos, y pertinencias de cada particular; juntamente con una Historia sucinta del idioma comun de Castilla, y demás Lenguas, ó dialectos, que se conocen como proprios en estos Reynos: substituida en la obra del Espectaculo de la Naturaleza, en vez de la Paleografia Francesa. Por el P. Estevan de Terreros y Pando, Maestro de Mathematicas en el Colegio Imperial de la Compañia de Jesus de esta Corte, y la dedica à la

Reyna Nueſtra Señora Doña Maria Barbara. En Madrid, en la Oficina de Joachin Ibarra, calle de las Vroſas, año de 1758. *Paléographie Eſpagnole ſubſtituée, dans la Traduction du Spectacle de la Nature, à la Paléographie Françoiſe, &c.*

Dans ſon ſeptième Tome du *Spectacle de la Nature*, M. Pluche a placé un Entretien ſur *la Paléographie Françoiſe* : c'eſt un état ſuivi de toutes les manières d'écrire qui ont été en uſage parmi les François, depuis le 5e ſiècle juſqu'au 16e, ou, ſi l'on veut, depuis le 16e ſiècle juſqu'au 5e : car c'eſt en remontant que l'Auteur préſente des modèles de l'*écriture* & du *langage* de nos Ancêtres.

On a traduit en Eſpagnol le *Spectacle de la Nature* ; &, pour rendre cette Traduction plus utile aux Naturels du pays, on a cru

devoir ſubſtituer à la *Paléographie Françoiſe* une *Paléographie Eſpagnole ;* c'eſt le Livre dont on voit le titre ici. On y a conſervé le fond de M. Pluche dans le plan général & dans quelques morceaux qui peuvent concerner toutes les Langues ; tel eſt en particulier le récit où ſe trouve compriſe l'Hiſtoire de la découverte de l'Imprimerie. Le Traducteur s'eſt contenté de ſuivre, en cet endroit, le Texte François, & de le rendre en Eſpagnol. Mais, pour les modèles d'*écriture* & de *langage*, tout eſt approprié à l'Eſpagne. Outre le Diſcours, qui explique très-bien tous les changements ſurvenus à la Langue, on donne dix-huit Planches gravées pour mettre ſous les yeux du Lecteur les mutations qu'a éprouvées l'*écriture Eſpagnole. Ce Livre eſt un* in-4°. *de 160 pages, & mérite d'être apprécié au juſte par les*

Savants Espagnols, seuls Juges compétents en cette matière.

Compendio del Arte Poëtica sacado de los Autores mas Classicos, para el uso, e instruccion de los Cavalleros Seminaristas del Real Seminario de Nobles de Madrid. Por el Padre Antonio Burriel de la Compañia de Jesus. En Madrid 1757. *Abrégé de l'Art Poëtique, tiré des meilleurs Auteurs, &c.* (In-4°. pag. 216.) Ce Livre comprend deux Parties. La premiére traite de la Poësie en général, de son origine, de son essence, de son utilité, de sa beauté, de ses causes, du style, des descriptions &c. La seconde embrasse les divers genres de Poësie, l'Epopée & tout ce qui s'y rapporte, la Tragédie & les régles de ce Poëme, la Comédie, l'Eglogue, l'Elégie, la Satyre, l'Ode. Sur tous ces points l'Auteur rassemble ce qu'il

y a de mieux dans les Auteurs anciens & modernes, Latins, Eſpagnols, François. La méthode, la clarté, le choix & la bonne critique font le mérite de cette compoſition.

Noticia de la California y de ſu conqueſta temporal y eſpiritual haſta el tiempo preſente ſacada de la Hiſtoria manuſcrita, formada en Mexico año de 1739. Por el Padre Miguel Venegas de la Compañia de JESUS, y de otras Noticias, y Relaciones antiquas y modernas. Añadida de algunos Mapas particulares, y uno general de la America Septentrional, Aſia Oriental, y Mar del Sùr intermedio, formados ſobre las Memorias mas recientes, y exactas, que ſe publican juntamente, &c. En Madrid 1757. *Deſcription de la Californie & de ſa conquête temporelle & ſpirituelle &c. avec quelques*

Cartes particulières, & une générale de l'Amérique Septentrionale, de l'Asie Orientale, de la Mer du Sud; formées d'après les Mémoires les plus modernes, &c. (Trois Volumes *in*-4°. dédiés à Sa Majesté Catholique.) Cet Ouvrage, attendu depuis long-temps, paroît dans la meilleure forme qu'il a été possible de lui donner. L'Auteur auroit désiré des Mémoires encore plus abondants sur ces nouvelles découvertes; mais ce qu'il publie, ne laisse pas d'être fort précieux. Ses sources sont quantité de Relations, composées par des Missionnaires de la Californie; une Histoire manuscrite des Missions de Sonora, par le P. Kino; un Journal de D. Estevan Rodriguez Lorenzo, premier Capitaine du Gouvernement de la Californie; les Actes tirés des Archives du Viceroi de Méxique; plusieurs Cartes levées par les Mis-

ſionnaires &c. D'après tous ces monuments, la préſente Hiſtoire ou Deſcription a été formée avec beaucoup de ſoin, de vérité, de ſimplicité. *Un ſi grand Ouvrage exige une Notice détaillée dans ces Mémoires, & nous la donnerons.*

FRANCE.

D'AVIGNON.

On prépare, en cette Ville, un *Dictionnaire Newtonien portatif, à l'uſage des perſonnes qui n'ont aucune teinture de Géomètrie, dans lequel on explique le ſyſtême phyſique de Newton, & les termes les plus obſcurs de la Phyſique moderne.* Le *Proſpectus* de ce Dictionnaire n'annonce point encore l'étendue de l'Ouvrage, ni le temps auquel il paroîtra. Il donne ſeulement un exemple de la manière dont il ſera exécuté; il préſente l'Article *Attraction*, mot

eſſentiel qui eſt expliqué ſuccinctement, clairement & d'un ſtyle fort élémentaire.

Réponſe aux Obſervations ſur la Muſique, les Muſiciens & les Inſtruments. (Brochure *in*-12. de 42 pag.) Les *Obſervations* qu'on attaque ici, doivent être une ſorte d'examen de la Muſique & des Muſiciens dans leur état actuel parmi nous. Il s'agit ſur-tout de la Muſique inſtrumentale, & de ceux qui l'exercent. Pour bien juger de ce qu'on en dit ici, il faudroit être initié dans cet Art, & avoir fréquenté les Sociétés tant générales que particulières où il brille. L'Auteur de la *Réponſe aux Obſervations* parle de toutes les eſpèces d'Inſtruments, à commencer par le Violon pour finir par le Siflet, qu'il dit être *l'Inſtrument le plus propre à récompenſer bien des Ecrivains.*

Les Maîtres, qui excellent dans la pratique de chaque Inſtrument, ſont nommés, ordinairement en bien, quelquefois avec un mot de critique, le tout d'un ſtyle aſſez léger, & toujours dans la manière des Connoiſſeurs; c'eſt-à-dire que les termes du métier ne ſont point oubliés. Nous ne doutons point que cette petite Brochure ne ſoit agréable à ceux qui ont eu occaſion d'entendre ce qu'il y a de plus expert dans la pratique de l'harmonie. Les noms de ces fameux Artiſtes rappellent le ſouvenir d'une infinité de belles choſes qui ne ſont plus, puiſque c'étoit du ſon: mais la tête humaine eſt tellement faite pour l'harmonie, que l'idée du beau en ce genre ſe réveille aiſément.

Quelques traits généraux ſur le mérite de l'Art, quelques principes philoſophiques ſur l'harmonie & la mélodie, ſur les divers

effets des Inſtruments, auroient certainement donné un nouveau degré de mérite à cette Brochure. L'Auteur ne parle qu'une fois des avantages de la Muſique, & il dit à ce ſujet *qu'elle fait éviter les déſordres auxquels ſe livrent journellement les gens déſœuvrés, qu'elle adoucit le caractère, chaſſe l'ennui qui ne vient que trop ſouvent nous aſſaillir, que ſur-tout elle rend ceux qui la ſavent parfaitement agréables, & même néceſſaires aux autres hommes &c.* Il falloit fortifier cet éloge, rechercher les cauſes de cet inſtinct général pour un Art qui naturellement porte à l'amour de l'ordre, quand on eſt Muſicien-Philoſophe.

Il y a cent belles choſes à dire ſur la Muſique, & preſque autant d'avis à donner ou de reproches à faire aux gens qui profanent ce bel Art, dont l'unique emploi devroit être de célébrer la Divinité.

Novembre, 1758.

la vertu, les grands hommes, les talents rares, l'amour de la Patrie, & les merveilles de la nature. Cette Brochure est singulière par le ton un peu tranchant qui y regne, par la multitude des Artistes qui y sont nommés, par les connoissances de pratique qu'elle suppose dans l'Auteur. Ce Critique réussit mieux dans l'Eloge que dans l'Ironie; il dit quelquefois des choses désobligeantes à l'Observateur qu'il attaque : cela n'est point dans le Code de l'harmonie, qui tend toujours à la consonance Physique, Morale, Littéraire & Politique.

De Lunéville en Lorraine.

Détails Militaires, (in-8°. pag. 127) 1758. Cette Brochure procède *ab abrupto*, sans Préface ni Annonce du dessein, & elle comprend cinq Chapitres. 1. *De la levée des Troupes.* 2. *De l'habillement & équipement des Troupes.*

3. *Des Grenadiers.* 4. *Du licenciement.* 5. *De la Réforme.* Il paroît que le deſſein de l'Auteur a été de réunir ſous un point de vuë les bonnes Ordonnances, à l'égard de ces cinq Articles, de ſuggérer des réglements encore plus parfaits ſur certains points de détail, de condamner les abus qui ſe ſont gliſſés en foule dans le Service militaire, de déplorer un grand nombre de pratiques auſſi contraires à l'humanité que préjudiciables à la défenſe & à la gloire de l'Etat. Un Livre de cette ſorte peut être utile, s'il paſſe dans les mains de ceux qui ſont prépoſés au bon ordre dans toutes les parties du Militaire qu'on énonce ici. L'Auteur paroît fort inſtruit; il marche ſur les traces de cent autres qui ont écrit, obſervé, critiqué en ce genre, qui ont déſiré qu'on tînt la main aux Ordonnances, qu'on punît les malverſations, qu'on

épargnât à l'Etat la perte de tant de jeunes gens qui périssent à la guerre, sans nécessité & sans gloire, qui ont versé des larmes de sang sur la dépopulation des campagnes, sur les engagements frauduleux, sur l'infidélité & la tyrannie de quantité d'Officiers, sur l'exemption de Milice & d'enrôlement dont jouit une livrée oisive & quelquefois libertine &c. Tout cela est dit, avec une multitude d'autres choses qu'on trouve dans ces *Détails Militaires.* Nous avons lu cette Brochure comme une Œuvre de Théorie, & néanmoins comme une composition de bon Citoyen qui aime le Souverain, la Patrie, le vrai bien, la gloire de l'Etat. *On la trouve à Lunéville en Lorraine.*

DE PARIS.

Prospectus d'un Ouvrage qui a pour titre : *Architecture des An-*

ciens, développée dans les vraies proportions; ou, découverte d'une méthode qui en détermine avec précision toutes les diversités possibles : le tout accompagné d'exemples & de figures au simple trait, appliqués aux Ouvrages de Vitruve & de Vignole. Par M. Silvy, Architecte. (*In-fol.*) Ce *Prospectus* s'annonce comme le début d'un Législateur en Architecture. Si l'on en croit l'Auteur, jusqu'ici on n'a point saisi les vrais principes de cet Art; on n'a eu que des idées confuses de ce qui concerne les proportions, Article essentiel dans la construction des édifices de quelque espèce qu'on les suppose. Vitruve, selon M. Silvy, n'a répandu que des lumières incertaines, n'a prescrit que des régles arbitraires, n'a fait qu'un Livre monotone, qui ne rend point la fécondité des principes & de la pratique des Grecs. On prétend ouvrir ici une carrière plus

ſûre & plus étendue, traiter l'Architecture tout-à-fait en grand, & rappeller les vraies idées des Anciens par rapport à ce genre.

C'eſt, encore une fois, aux proportions qu'on s'attache. Il y a *dans elles un mérite eſſentiel que le caprice des hommes n'a point déterminé, & qu'il ne peut pervertir.* Ce *mérite a ſa ſource dans la nature même*, & c'eſt cette ſource que l'Auteur prétend ouvrir à tout le monde.

Il faut lire ce *Proſpectus*, qui eſt fort bien écrit, & qui porte l'empreinte d'une confiance, ſans doute autoriſée par la bonté de l'entrepriſe. On partage l'Ouvrage en quatre Parties. Dans la premiére on approfondira les principes généraux des proportions : dans la ſeconde, on détaillera les proportions particulières de chacune des parties de l'Ordre Dorique : dans la troiſième, on traitera des différentes eſpèces d'ordonnances de cet

Ordre : dans la quatrième enfin, on produira les exemples d'application.

Le Volume ſera *in-fol.* orné de Planches, & pourra être livré au mois d'Août de l'année 1759. La ſouſcription eſt de 24 l. ſavoir 12 l. en ſouſcrivant, & 12 l. en recevant l'Exemplaire. On ſouſcrira chez Jombert, rue Dauphine ; & l'on pourra ſouſcrire juſqu'au premier Février 1759.

Conſeils d'un vieil Auteur à un jeune, ou l'Art de parvenir dans la République des Lettres, (Brochure *in* 8°. de 48 pages.) Chez Ducheſne, rue Saint-Jacques &c. Le deſſein de ce petit Ouvrage n'eſt pas neuf. L'Auteur imagine de critiquer l'état préſent de notre Littérature, en prenant toutefois le ton des éloges : ce qui forme pour tout l'Ouvrage une ironie ſoûtenue, qui a ſon agré-

ment & ſon utilité. Il s'agit de tous les genres de la Littérature, Poëſie, Hiſtoire, Philoſophie, Eloquence. On fait voir que, pour briller dans chacune de ces parties, il ne faut guères que de la frivolité, de l'intrigue, de la protection &c.

Ces vérités ſont bonnes à dire & à entendre ; mais nous les croyons un peu ſurannées. L'Auteur écrit bien, il connoît nos défauts & nos beſoins ; il pourroit, par conſéquent, nous donner quelque choſe qui feroit plus d'honneur à ſon invention & à ſon zèle.

Le Sieur Bomare de Valmont reprend le 16. de ce mois, à l'Hôtel d'Hollande, vieille rue du Temple, ſon Cours d'Hiſtoire Naturelle, déja ſi célèbre par les ſuccès qu'il a eu les années précédentes.

Le Sieur Sigaud de la Fond, Médecin, ouvrira, le 6. de ce mois, ſon Cours de Phyſique Expérimentale. On peut compter ſur les attentions & l'aſſiduité de ce bon Phyſicien, qui traitera auſſi de l'œconomie animale.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Novembre 1758.

ARTICLE CXIII. *Notions Philosophiques des vérités de la Religion, &c.* 2693

ART. CXIV. An eſtimate of the manners, &c. *Examen des Mœurs & des Principes du Temps, &c.* 2709

ART. CXV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur le PANTHÉON, &c.* 2743

ART. CXVI. *Les ruines de la Grèce, &c.* 2773

ART. CXVII. *Défenſe de la Chronologie contre M. Newton, &c.* Suite de l'Article XCVIII. au I. vol. d'Octobre. 2797

ART. CXVIII. *De l'Eſprit, &c.* 2825

ART. CXIX. Nouvelles Littéraires. 2857

ERRATA

Pour Octob. 1758. II. vol.

Pag. 2521, *lig.* 10, l'enhardir, *lis.* s'enhardir. *p.* 2649, *lig.* 14, en quoi il est moins excusable, *lis.* ainsi en les hazardant, il est moins excusable, &c. *p.* 2653, *lig.* 10, matières, *lis.* matière. *p.* 2668, *lig.* 9, Fonternelle, *lis.* Fontenelle.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Octob. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Décembre, 1758.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE *PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

DÉCEMBRE, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 740 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	13.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	16.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1758.

ARTICLE CXX.

LES RUINES DES PLUS beaux Monuments de la Grèce : Ouvrage diviſé en deux Parties, où l'on conſidère, dans

la premiére, ces Monuments du côté de l'Hiſtoire, & dans la ſeconde du côté de l'Architecture. (In-fol. forme d'Atlas.) Par M. le Roy, Architecte, ancien Penſionnaire du Roi à Rome, & de l'Inſtitut de Bologne. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Auguſtins, &c.* SECONDE PARTIE. M. DCC. LVIII.

QUAND Pauſanias viſita la Grèce, il n'avoit d'autre intention que celle de voir des monuments; & d'écrire une Relation de voyage. Son deſſein n'étoit pas de contribuer au progrès des Arts par l'examen & la deſcription des chef-d'œuvres dont ce beau pays étoit rempli. Tout ce qu'il ſavoit faire, c'étoit d'ébaucher l'Hiſtoire des Artiſtes, d'admirer leurs ouvrages, de dire en quel état ils

ſe trouvoient. Les diſcuſſions ſavantes ſur les Arts mêmes & ſur les perfections dont ils ſont ſuſceptibles, ne pouvoient convenir à cet Ecrivain qui n'étoit qu'un Compilateur d'anciennes Anecdotes ; & point du tout un homme de goût, un Obſervateur éclairé, un Critique judicieux.

Le voyage de M. le Roy a été fait dans d'autres vuës. C'eſt un Artiſte qui a interrogé la Grèce expirante, qui l'a entendue donner ſes dernières leçons ſur l'Architecture, & qui nous rend aujourd'hui ces inſtructions, afin de dédommager notre ſiècle & la poſtérité des ravages qu'a cauſés la Barbarie dans tout l'ancien domaine des Grecs.

Cette ſeconde Partie du grand Recueil que nous annonçons, eſt précédé d'un *Diſcours ſur la nature des principes de l'Architecture civile.* Les principes ſont

néceſſaires en tout Art & en toute Science ; la difficulté eſt de les bien connoître, de les apprécier au juſte, d'en tirer les conſéquences, de les appliquer à propos. Dans l'Architecture, il y a des principes connus de tout le monde, même des peuples les plus barbares. Qui doute, par exemple, que les habitations des hommes ne doivent être ſolides, convénables à la ſanté, appropriées aux divers uſages pour leſquels on les prépare ? Qui pourroit ne pas comprendre qu'il faut ſuivre, dans les conſtructions des édifices, certaines Loix d'une Méchanique très-ſimple & très-naturelle ; qu'il eſt indiſpenſable, par exemple, de faire les planchers paralèles entre eux & à l'horiſon, de placer les piliers, de quelque matière qu'ils ſoient, dans une ſituation perpendiculaire à l'horiſon & aux planchers &c ? M. le Roy indique ces

vérités qu'on ne prouve point, parce que ce ſont comme des axiomes. Mais il a ſoin d'obſerver que le beau de l'Art dépend de principes plus composés & d'obſervations plus réfléchies. N'allez pas préſenter aux Sauvages de l'Amérique les Ordres des Grecs, ils n'en ſeroient nullement touchés ; & il auroit fallu peut-être encore bien des Préliminaires pour les faire goûter à nos Conſtructeurs d'Edifices Gothiques, gens toutefois qui avoient, juſqu'à un certain point, l'idée du grand & du majeſtueux.

Mais ſi vous ſuppoſez des hommes inſtruits de la Littérature des Grecs, de leur Philoſophie, de leur méthode d'étudier les Sciences & de cultiver les Arts ; fuſſent-ils, ces hommes, d'une ignorance totale à l'égard de l'Architecture, ils ne pourront néanmoins refuſer leur ſuffrage aux monuments de

la Grèce & aux régles qui ont dirigé les Constructeurs de ces magnifiques édifices. Ainsi, comme l'observe notre Auteur, tous les genres de savoir s'appuyent ou s'éclairent mutuellement. *Les Romains prirent successivement les Loix, la Philosophie, les Arts des Grecs;* & dans la renaissance des Lettres, on reprit d'abord le goût de l'Eloquence, de la Poësie, de la Philosophie d'Athènes; ensuite reparut la belle Architecture de ces anciens Maîtres, & Législateurs en toute espèce de connoissances. On lut Vitruve, parce qu'il se porte pour avoir conservé les principes des Grecs. On abandonna les Ordonnances Gothiques de nos Pères, & l'on vit refleurir les trois Ordres si célèbres & si dignes de l'être. Le Dorique, l'Ionique, le Corinthien prirent la place des colifichets ridicules & des découpures ineptes

qui avoient fasciné les siècles Barbares.

Ces Ordres ont tellement fixé les inclinations de tous les peuples cultivés, qu'ils peuvent être mis au rang des principes & des loix de l'Architecture. On sait quelles furent leurs proportions chez les Grecs : on tâche de les suivre, on les varie quelquefois : la difficulté est de saisir ce qu'il y a de plus beau, de plus naturel, de plus satisfaisant à l'œil, de mieux approprié aux desseins de construction qu'on a dû se proposer.

En général on adopte donc l'Architecture Grecque, mais il regne chez les différentes Nations, en différents temps, en différentes conjonctures, des systêmes d'Ordres & d'Ordonnances qui donnent lieu à l'approbation ou à la censure publique, selon qu'il en résulte des ouvrages excellents ou médiocres. Les uns s'attachent

uniquement à Vitruve comme à la régle infaillible ; ils ont tort : cet Auteur n'a été ni assez instruit sur les édifices des Grecs qu'il n'a point vûs, ni assez heureux en Commentateurs qui tous ont été obligés de deviner souvent sa pensée. Enfin nous n'avons point ses figures, ses desseins, & il ne nous reste qu'un texte fort difficile, sans autre Livre contemporain avec lequel on puisse le comparer.

D'autres Architectes prennent pour modeles les proportions des Ordres qu'ils remarquent dans les monuments de l'ancienne Rome : & ce systême est sujet à illusion. Sommes-nous sûrs que les Romains aient saisi toutes les perfections de l'Architecture Grecque ? Quels monuments d'ailleurs subsistent à Rome & en Italie, où l'on puisse s'instruire à fond des principes & de la pratique des Grecs ? A peine reste-t-il des tra-

ces de ces grandes conſtructions, & combien d'entre celles qui ſubſiſtent, ont eſſuyé & eſſuyent les reproches des Connoiſſeurs!

Quelques fameux Artiſtes de ces derniers ſiècles ont tâché de combiner ces trois choſes, leurs idées, les préceptes, l'imitation des monuments Romains ; c'eſt-à-dire qu'ils ont voulu faire une ſorte d'alliage de l'Antique, de la théorie du Livre de Vitruve, & de leurs propres réflexions. Mais on a vu naître de-là une ſorte d'incertitude ſur le plus ou le moins de perfection qui réſultoit de ces ſyſtêmes. On a douté ſi tel Auteur qui avoit pris la route que nous venons de dire, avoit mieux réuſſi que tel autre qui s'en étoit éloigné. On a diſputé ſur le choix que les uns avoient fait du Dorique, les autres de l'Ionique ou du Corinthien, &c.

Perpléxités par conſéquent ; diſ-

putes entre les Maîtres de l'Art ; & enfin comment donc se déterminer ? L'Auteur croit que c'est en joignant la connoissance de tous les monuments antiques à tous les autres moyens, soit de théorie, soit de pratique qui ont eu le plus de cours. » Il paroît que ce qu'on » peut faire de mieux sur cette » matière, est de regarder tous les » fragments de Monuments anti- » ques que l'on peut recueillir dans » la Grèce, tous ceux que l'on » peut trouver dans l'Asie Mineure » ou dans la Syrie, ainsi que ceux » qui restent encore à Rome ; les » préceptes de Vitruve sur les pro- » portions des Ordres ; & enfin » les sentiments des plus célèbres » Architectes sur ces proportions, » comme autant d'éléments qui » peuvent servir à composer les » meilleurs Ordres possibles d'a- » près toutes ces données : car plus » les comparaisons seront multi-

» pliées, plus nous acquerrons » d'idées sûres pour nous guider » dans l'Architecture &c.«

Après son Discours préliminaire, M. le Roy revient aux Monuments des Grecs non pour les présenter à son Lecteur, ou pour en donner l'Histoire; c'est ce qui a été fait dans la premiére Partie de l'Ouvrage: il s'agit ici de comparer ces monuments avec eux-mêmes & avec ceux des Romains; d'examiner les changements que les Ordres des Grecs ont éprouvés; de voir ce qu'ils ont été en divers temps & en divers lieux.

Car, pour commencer par le plus ancien qui est l'Ordre Dorique, on trouve que ses proportions furent différentes en diverses époques. D'abord les Colonnes de cet Ordre eurent beaucoup moins de hauteur, qu'on ne leur en donna dans la suite. On sent que les premiers Architectes tenoient encore

à l'inſtitution primitive des cabanes où tout étoit borné aux uſages néceſſaires, ſans affecter ni élévation, ni décoration acceſſoire. Notre Auteur a trouvé, dans la Grèce, les ruines de deux Temples, propres à donner une idée de cet ancien Dorique extrêmement court, puiſque ſes Colonnes n'avoient pas ſix de leurs diamètres. Les plus anciennes étoient ſans cannelure, ſans aſtragale; & pour abrèger, diſons avec l'Auteur, que cet Ordre, dans ſon état primordial, reſſembloit beaucoup à l'Ordre Toſcan. On voit ici la comparaiſon de l'un & de l'autre; on leur donne la même origine, mais le droit d'aîneſſe au Dorique, parce qu'en tout genre d'Arts & de Sciences les Grecs ſont les aînés par rapport aux peuples d'Italie: ceux-ci ne s'en formaliſent pas; ils ſe contentent d'avoir eu l'Empire du monde, & d'avoir mérité

le *Tu regere Imperio populos &c.* dont Virgile les a trouvés en possession.

L'Ordre Dorique se perfectionna dans la Grèce, & l'on le vit, sous Périclès, orner les Temples d'Athènes, sur-tout celui de Minerve &c. ce sont ces édifices d'immortelle mémoire que notre Auteur examine ici. Il commence par le Temple de Thésée, qui est un peu plus ancien & qui semble avoir servi de modèle aux autres. Les Colonnes y ont de hauteur six de leurs diamètres; l'entablement est le tiers de la Colonne, & le fronton fort bas. Ce Temple étoit *exastyle*, c'est-à-dire qu'il s'annonçoit par un portique à six Colonnes, & il étoit en outre *périptère*, parce qu'il y avoit un rang de Colonnes tout autour. Il faut se familiariser avec ces termes pour lire Vitruve, & pour profiter du Livre de M. le Roy. Les Grecs

de qui nous tenons ce langage, ſavoient ſe faire entendre d'un mot. Pour nous apprendre, par exemple, qu'un Temple avoit huit Colonnes de front & deux rangs de Colonnes dans ſon contour, ils diſoient ſimplement que cet édifice étoit *octoſtyle-diptère &c.* Toute cette doctrine, au reſte, eſt expliquée dans le Chap. I. du 3e Livre de Vitruve, & dans le Cours de François Blondel. Un coup-d'œil ſur ces Livres rendra celui de notre Auteur plus utile & plus agréable.

Les Anciens furent très-réſervés dans l'uſage des pilaſtres : on n'en voit point à Athènes derrière ces belles Colonnades du Temple de Théſée & du Temple de Minerve. On n'en remarque que quatre aux quatre angles du premier de ces Temples ; ils ne répondent à aucunes Colonnes de la face ni du retour ; leur diamètre n'eſt pas

égal à celui des Colonnes, & ils diffèrent encore de ces Colonnes par la forme de leurs chapiteaux. Mais enfin voilà donc toujours des pilastres dans les constructions des Anciens : ce qui prouve apparemment qu'il ne faut pas *les abandonner entièrement, comme pense qu'on devroit le faire un homme de beaucoup d'esprit qui a écrit sur l'Architecture.* M. le Roy seroit assez d'avis de n'en admettre l'usage que quand l'Ordre est très-Colossal : circonstance rare & qui condamneroit les pilastres à disparoître d'une infinité d'édifices où ils sont prodigués.

Les *Propylées* étoient encore un des grands modèles du beau Dorique, en observant toutefois que l'Ordre Ionique s'y trouvoit uni. Tout le portique d'entrée & celui de l'intérieur étoient d'Ordre Dorique, mais l'espace du milieu étoit composé de six belles Colon-

nes Ioniques. Il faudroit voir avec quelle complaiſance M. le Roy décrit ce beau monument, qui ſervoit comme de veſtibule à la Citadelle d'Athènes. » Cet édifice, » *dit-il*, annonçoit bien par ſa » grandeur, par la beauté du mar» bre blanc dont il étoit conſtruit ; » & par ſa belle diſpoſition, l'en» trée de la Citadelle de la célèbre » Ville d'Athènes. Les deux grands » piédeſtaux qui étoient au devant » de ſa façade, le nombre de mar» ches ſur lequel il étoit élevé, les » portiques qu'on voyoit à droite » & à gauche en y arrivant, mais » particulièrement le ſalon du mi» lieu qui étoit tout ouvert, & pré» ſentoit le ſpectacle de ſix belles » Colonnes Ioniques, qui ſoûte» noient un platfond remarquable » par la grandeur des pièces de » marbre dont il étoit formé ; enfin » les cinq portes, au travers deſ» quelles on découvroit encore les

» Colonnes du Périſtyle, qui regar-
» doit l'intérieur de la Citadelle ;
» toutes ces choſes réunies de-
» voient produire un ſpectacle ſu-
» perbe, digne des éloges des
» Athéniens, & dont le Deſſein
» que j'ai fait ne donne ſans doute
» qu'une foible idée. «

L'Ordre Dorique acquit, dans Athènes même, plus d'élévation & d'ornements lorſqu'on eut commencé à y conſacrer des édifices aux Empereurs Romains. On le voit aſſez par le Temple dédié à Auguſte. Les Colonnes ont preſque ſept diamètres de hauteur, les chapiteaux & les entablements ſont ornés d'un grand nombre de moulures : cela forme peut-être au coup-d'œil quelque agrément ; mais au fond l'Architecture gagna-t-elle à ces décorations ; les édifices qu'on éleva d'après ces modèles conſerverent-ils la majeſté, la force, la grandeur du Dorique

purement Athénien, de ce Dorique qu'on admire dans le Temple de Minerve & dans les Propylées? M. le Roy ne le croit pas, mais il prononce ſon jugement avec beaucoup de réſerve, & il attend encore ſur ce point la déciſion des Maîtres de l'Art, qui ſont cenſés les Interprètes des *Nations éclairées ſur les Beaux-Arts*.

Pour l'Ordre Ionique, notre Auteur raſſemble des obſervations très-particulières, & dont on s'occupera bien volontiers en liſant ſon Ouvrage. Il n'en eſt pas de cet Ordre comme du Dorique. Celui-ci étoit ſuſceptible de peu de variétés quant à la proportion des Colonnes, parce qu'on varioit peu les eſpaces ou les entre-colonnements; & la raiſon en eſt que la diſtribution de la Friſe Dorique, chargée de Métopes & de Triglyphes, gênoit beaucoup. Vitruve explique très-bien cet embarras

dans le Chap. III. de ſon 4^e Livre. L'Ordre Ionique au contraire admettoit divers ſyſtêmes d'eſpaces ou d'entre-colonnements, & c'eſt ſur-tout pour cet Ordre que Vitruve a diſtingué toutes ces différentes manières d'eſpacer qu'on exprime ſi bien par les termes d'*Aréoſtyle* *, *Diaſtyle*, *Pycnoſtyle*, *Syſtyle*, *Euſtyle*. Selon les divers eſpaces ou entre-colonnements, les Colonnes Ioniques prenoient différentes proportions. Dans le Temple d'Erechtée, par exemple, deſſiné par notre Auteur, on voit trois Ordres Ioniques, trois ſortes de Colonnes de différente hauteur, trois formes

* *Aréoſtyle*, trop grand eſpace.
Diaſtyle, eſpace médiocrement large.
Pycnoſtyle, eſpace trop ſerré.
Syſtyle, eſpace médiocrement ſerré.
Euſtyle, eſpace convenable.

de chapiteaux, dont une eſt extrêmement riche. M. le Roy s'étend fort ſur toutes les particularités de ce chapiteau que perſonne n'avoit décrit avant lui. Il le compare avec les plus beaux de cet Ordre, qu'on ait connus juſqu'ici, ſur tout avec celui du Temple de Marcellus, & celui du Temple de la Fortune-Virile. Il préfère le chapiteau du Temple d'Erechtée; *mais*, ajoûte-t-il, *comme on ſe paſſionne ordinairement pour les choſes qui ont couté beaucoup à découvrir, je ne prononcerai pas déciſivement qu'il doive leur être préféré.*

Il ajoûte, en cet endroit, un morceau qui n'eſt pas long, mais qui nous paroît excellent ſur les Caryatides du Temple d'Erechtée. On ſait que les Grecs ayant vaincu les Cariens qui avoient pris le parti des Perſes, tuerent tous les hommes & réduiſirent les femmes à l'eſclavage;

l'eſclavage ; que, pour témoigner plus de mépris pour cette Ville, les Architectes Grecs imaginerent de ſubſtituer aux Colonnes les figures de ces femmes, faiſant entendre par-là que tout ce qui reſtoit des Cariens, n'étoit bon qu'à porter les plus grands fardeaux. Ils ſurchargerent, en effet, ces figures de femmes qu'on appella dès-lors *Cariatydes*, d'entablements très-grands & très-hauts. Celui qu'on voit aux Caryatides du Temple d'Erechtée, eſt fort remarquable par ſa maſſe totale, par ſes ornements, & par ce qu'on y a ſupprimé la Friſe. Ce que M. le Roy admire le plus, c'eſt le beau deſſein & la draperie magnifique de ces Caryatides. Au reſte, il fait un Ordre de ce genre d'Architecture ; il le rapporte à l'Ionique plutôt qu'au Dorique & au Corinthien ; il obſerve que Vitruve n'a pas dit un mot des proportions

qui y étoient observées. Cela est vrai, & surprend d'autant plus que Vitruve donne l'Histoire des Caryatides dès le premier Chapitre de son premier Livre.

L'Ordre Corinthien fut aussi connu des Architectes d'Athènes, mais plus tard que les Ordres Dorique & Ionique. Il n'est pas surprenant que le Corinthien soit de tous les Ordres celui qu'on a le plus chargé d'ornements : les Artistes n'imaginant plus rien de nouveau, se bornent à décorer. On a, dans Athènes, les ruines de plusieurs monuments d'Ordre Corinthien ; entre autres celles du Temple de Jupiter Olympien, du Panthéon d'Adrien, de la Lanterne de Démosthène. M. le Roy observe les particularités qui distinguent ces morceaux ; il les compare avec d'autres édifices dont a parlé Vitruve ; il donne, en quelques endroits, le vrai sens de cet

Auteur, qui n'a pas toujours été entendu par M. Perrault. Il en est apparemment de Vitruve, comme de Pline, de Strabon & de quelques autres Anciens, sur lesquels il y auroit encore beaucoup à travailler pour développer tout ce qu'ils ont voulu dire.

L'Auteur décrit aussi *la Tour des Vents*, où l'Ordre Dorique paroît plus que le Corinthien. Son mérite principal est de nous donner une idée des édifices ronds, construits par les Anciens. L'invention d'ailleurs en étoit ingénieuse, mais l'exécution fort médiocre.

Les dernières Descriptions de M. le Roy roulent sur les Temples de Pola en Istrie, sur le Portique de Thésée à Athènes, & sur quelques fragments de Colonnes, trouvés dans l'Isle de Délos. Le premier Article n'est détaillé que d'après les desseins de Palladio,

parce que notre Auteur faiſant route avec l'Ambaſſadeur de Veniſe, ne put s'arrêter à Pola. Le ſecond Article concernant le Portique de Théſée, n'eſt guères qu'une critique de ce monument. Les Chapiteaux des Pilaſtres de l'Ordre d'en-bas ont l'air Gothique. L'Archivolte de l'Arc pénétre l'Architrave: ce qui eſt extrêmement diſgracieux & contraire aux régles. Les Pilaſtres de l'Angle qui termine la partie d'en-haut, ſont d'un mauvais deſſein, & paroiſſent plus propres à un ouvrage de Menuiſerie qu'à un édifice conſtruit en marbre &c. Un coup-d'œil ſur les Gravures qui accompagnent les Deſcriptions de M. le Roy, juſtifiera toutes ſes critiques. Enfin le troiſième Article de ces dernières Deſcriptions fait connoître une ſorte de Colonnes ovales, dont on avoit fait uſage dans l'Iſle de Délos, & qui pourroient encore

être employées dans des cas extraordinaires. Nous croyons qu'il n'y a rien à perdre de toutes ces Obſervations ; &, en général, nous devons aſſûrer que tout ce grand Ouvrage nous a extrêmement intéreſſés. Si nous étions plus Connoiſſeurs en Architecture, notre ſuffrage ſeroit d'un plus grand poids : c'eſt aux Maîtres de l'Art qu'il convient de prononcer ici en dernier reſſort ; mais pour ce jugement, il faudroit allier les lumières de la Littérature aux talents de l'Architecte. Il faudroit être Pline & Vitruve.

ARTICLE CXXI.

A COMPLETE HISTORY of England deduced from the descent of Julius Cæsar to the treaty of Aix-la Chapelle 1748, containing the transactions of one thousand eight hundred and three years. By T. Smollett, M. D. Vol. the second. London printend for James Rivington and James Fletcher, at the Oxford-Theatre in Pater noster Row 1757. *Histoire complette d'Angleterre depuis la descente de Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la Chapelle en 1748, contenant ce qui s'est passé dans l'espace de mil huit cents trois ans.* Par T. Smollett, Docteur en Médecine. (Second Volume, grand *in*-4°. pages 708.) *A Londres, chez*

Jacques Rivington, & Jacques Fletcher, au Théâtre d'Oxford, 1757.

LE Regne d'Edouard II. fut le Regne des Favoris. Ce Prince foible & capricieux fut successivement l'Esclave de Gaveston & de Spencer. L'attachement aveugle qu'il eut pour ces deux hommes, le rendit odieux & méprisable à ses Sujets. Il vit périr de mort violente les deux Favoris, qui, sous son nom, étoient devenus les tyrans de l'Etat. Il perdit lui-même sa Couronne ; & donna le premier exemple d'un Roi d'Angleterre déposé par l'autorité du Parlement. Son fils lui succéda sous le nom d'Edouard III. C'est à ce Prince que commence le second Volume de cette Histoire, & il finit à la mort de la Reine Marie.

Dans l'espace de deux siècles &

demi, qu'embraſſe & renferme ce Volume, on paſſe tour à tour & preſque ſans interruption, d'un Regne heureux, brillant & glorieux à un Regne rempli de troubles, de malheurs & de honte. C'eſt particulièrement dans l'Hiſtoire d'Angleterre que les extrêmes ſe rapprochent & ſe touchent. A côté des vertus les plus héroïques, & des actions les plus éclatantes de générosité, d'amour de la patrie & d'humanité, on voit les vices les plus humiliants, des traits d'une cruauté affreuſe & ſouvent réfléchie, des crimes enfin qui font frémir la nature.

Edouard III. fut à peine ſur le Trône, qu'il entreprit de réclamer la Couronne de France comme un bien qui lui appartenoit, *diſoit-il*, en qualité de plus proche parent de Charles le Bel. Il étoit, en effet, par ſa mère, neveu de ce Monarque. Mais cette Princeſſe, que la

Loi Salique excluoit formellement du Trône François, ne pouvoit donner à son fils un droit qu'elle n'avoit pas. M. Smollett, plus équitable en ce point que Rapin-Thoiras, reconnoît que les prétentions d'Edouard étoient expressément contredites par les dispositions de la Loi Salique. Il dit, en parlant de Philippe de Valois : ce Prince étoit certainement le véritable héritier de la Couronne de France, comme fils de Charles, Comte de Valois, frère de Philippe le Bel. Edouard, quoique plus proche parent du dernier Roi, étoit exclus par la Loi Salique, Loi qui n'avoit jamais souffert d'atteinte dans la succession & la suite des Rois François. *This Prince (Philip de Valois) was certainly the true heir to the Crown of France, as son of Charles, Count de Valois, Brother to Philip the fair. Edward, though*

nearer in blood to the last King, was excluded by the Salick Law; which had never been infringed in the succession of the French Kings. (p. 8.)

Les droits des deux Princes furent exposés dans une assemblée des Pairs & des Barons du Royaume, qui prononcerent en faveur de Philippe de Valois. Edouard jura qu'il se vengeroit; & il tint parole. Il causa bien de l'embarras à Philippe de Valois. Il fit naître, ou saisit avec empressement les occasions de faire la guerre à la France. Dans les démêlés, qui survinrent entre Charles Comte de Blois & Jean Comte de Montfort, au sujet de la succession au Duché de Bretagne, Edouard se déclara pour le Comte de Montfort, précisément parce que Philippe avoit pris le parti du Comte de Blois son neveu. On sait quelles furent les suites de ce fameux

différend. M. Smollett dit que le Roi Philippe ordonna au Parlement de Paris d'adjuger le Duché de Bretagne au Comte de Blois, sans observer les formalités ordinaires. *Philip..... ordered the Parliament of Paris to adjudge Brittanny to Charles de Blois without waiting to proceed in the usual form.* (p. 41.) Thoiras se contente de dire : » On prétend que, » dans ce jugement, les Pairs n'ob-» serverent pas toutes les forma-» lités que les causes de cette na-» ture requéroient. « (Tome III. Livre X. p. 154.) Ces deux Historiens ne parlent ici que d'après Froissart, Auteur partial & toujours favorable aux Anglois. Voici comme d'Argentré s'explique à cette occasion : » A voir le discours » & récit de Froissart, il semble » que l'Arrêt qui intervint, fut » donné au jour de la premiére » assignation de la quinzaine ; ce

» qui ne se peut. Car de vrai, il se » trouve que les Parties furent » ouïes par leur Conseil en la Cour » de Parlement, les Pairs présents » & Seigneurs assistants ; & entre- » rent en fait, articulerent & po- » serent chacun de sa part, infor- » merent tant par Enquêtes d'Of- » fice & en tourbes sur les faits » des coûtumes & usages d'icel- » les. Et se trouvent encore au- » jourd'hui lesdites Enquêtes, dé- » positions & articulements aux » Greffes de la Cour de Parlement » de Paris ; lesquels j'ai vus, & » dont j'ai les copies « &c. (D'Argentré Histoire de Bretagne, Livre V. Chap. CCII. p. 383 & 384, *in-fol.*)

Le fameux Prince de Galles, plus grand homme encore que son père, eut tout l'honneur de la victoire de Crecy : Quoiqu'il n'eût que seize ans, il montra, dans cette journée si fatale à la France,

le courage, l'intelligence, le ſang-froid, & les talents d'un Général conſommé dans l'Art de la Guerre. Le Roi ſon père lui dit en l'embraſſant : *Mon fils, vous avez véritablement mérité la Couronne, pour laquelle vous avez combattu.* Edouard aſſiſta lui-même aux funérailles des Princes & des Seigneurs François qui périrent dans cette bataille, & il ordonna que l'on enterrât avec décence juſqu'aux ſimples Soldats. M. Smollett fait à ce ſujet une réflexion vraiment philoſophique. Ces actes de modération & d'humilité, *dit-il*, ſervent, ſans doute, à donner de la dignité au caractère d'un Monarque, & peut-être auſſi ſervent-ils à calmer les remords qui peuvent s'élever dans ſon ame. Mais il faut qu'un Prince ſoit bien aſſûré de la juſtice de ſa querelle, avant qu'il entreprenne de répandre des flots de ſang, & de ſe faire

un ministre & un instrument d'horreur, de mort, de ruine & de désolation. *Such acts of humility and moderation, doubtless serve to dignify the caracter of a Monarch, and perhaps to quiet any scruples of conscience that might intervene : but a Prince ought to be very well satisfied with the justness of his quarrel, before he begins to shed such seas of blood, and commences the minister of horror, death, ruin, and desolation.* (p. 56.)

Le Roi d'Angleterre investit Calais peu de jours après la bataille de Crecy. Le siège de cette Place dura près d'un an. Le brave Jean de Vienne qui y commandoit, soûtint bien des assauts ; il ne se rendit qu'à la dernière extrémité. M. Smollett n'oublie pas l'action généreuse des six habitants de Calais, qui s'offrirent volontairement à la mort pour leurs

concitoyens. Et voici à quelle occasion Edouard voulut punir les habitants de Calais de ce qu'ils s'étoient si long-temps & si courageusement defendus. Il leur faisoit un crime de ce qui devoit leur obtenir son admiration & ses éloges. Il déclara qu'il ne leur accorderoit la vie sauve, qu'à condition que six des principaux habitants lui seroient livrés en chemise, la corde au cou, pour être immolés à sa vengeance : il ajoûta qu'il leur laissoit le choix des victimes. Cet Arrêt répandit la consternation dans Calais. Alors Eustache de S. Pierre s'offrit de lui-même à subir la Loi. Son exemple fut suivi par cinq autres des principaux habitants. Ils vont ensemble se présenter à Edouard, qui les envoie au supplice. Ils y marchent avec intrépidité, lorsque la Reine en larmes se jettant aux pieds de son Epoux, obtint à force d'instan-

ces une grace qu'Edouard lui-même devoit aux intérêts de sa gloire, & qu'il auroit dû accorder à l'héroïsme seul d'une si belle résolution. M. Smollett ne nomme qu'*Eustache de S. Pierre*. L'Histoire nous a conservé les noms de trois autres : ils s'appelloient *Jean d'Aire, Jacques & Pierre Wysant*. Les noms des deux derniers, noms si dignes de l'immortalité, ne nous ont pas été transmis.

Le gain de la bataille de Poitiers mit le comble à la réputation du Prince de Galles : il passa dès-lors pour le plus grand Général de son siècle. Il sut acquérir un nouveau genre de gloire plus précieuse sans doute, puisqu'elle lui étoit plus personnelle encore que les victoires dont les lauriers doivent être partagés entre le Général & le Soldat. Tranquille & modeste au milieu de ses triomphes, il ne paroissoit occupé que du soin d'a-

doucir au Roi Jean, son prisonnier, l'amertume de sa situation. A l'empressement qu'il témoignoit pour lui plaire, on eût dit que c'étoit un fils tendre & respectueux qui parloit à son Père & à son Roi. C'étoient-là des jours de splendeur & de gloire pour l'Angleterre. Rien ne manquoit au bonheur d'Edouard. Il tenoit en même-temps prisonniers ses deux grands ennemis, le Roi de France à Londres, & le Roi d'Ecosse dans le Château d'Odiham. Mais il vécut trop long-temps pour sa gloire. Les dernières années de son Regne furent malheureuses. Charles V. dit le Sage, vengea la France des affronts & des pertes que lui avoient fait essuyer l'imprudence & le courage impétueux de son père & de son grand-père Jean & Philippe de Valois. Ce Prince, vraiment Roi, regloit tout de son Cabinet : il formoit les projets, &

du Guesclin les exécutoit. Ce brave Connétable, le plus grand Guerrier peut-être que nous ayions eu, reprit toute la Guyenne, la Xaintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limosin, le Ponthieu, &c. La gloire de ce Regne, *dit M. le Pr. Hénault*, fut d'avoir eu en même temps le Prince le plus sage, & le Général le plus habile.

Les caractères d'Edouard III. & de son fils le Prince de Galles sont très-beaux dans M. Smollett. Cet Auteur met, dans ses portraits, beaucoup de force & de vérité. Ce n'est qu'à regret qu'il loue les exploits militaires. En parlant d'Edouard III. & de son fils il dit: Quelque éblouissant que soit cet éclat de gloire qui environne la mémoire de ces deux Héros, un Observateur intégre & judicieux verra que ces deux Princes ne furent ni les amis, ni les pères, mais les destructeurs du genre-humain. *Notwithstanding that blaze of*

glory by which their memories are surrounded, the candid, and judicious observer will perceive that they were not the friends ands fathers, but the destroyers of the human race. (p. 93.)

Richard II. fils du Prince de Galles succéda à son grand-père Edouard. Son Regne fut rempli de troubles & de divisions, qui aboutirent à lui faire perdre la Couronne : il fut déposé. Nous passons rapidement sur tous ces évènements : nous remarquerons seulement que M. Smollett s'est trompé (p. 149.) Il fait mourir Grégoire X. sous Richard II. Il faut lire Gregoire XI. Le Pape Gregoire X. mourut en 1276, c'est-à-dire plus de cent ans avant l'époque fixée par notre Auteur. Il dit aussi (p. 160.) que Jean, Duc de Lancastre, eut, en 1386, une entrevuë en Espagne avec Ferdinand, Roi de Portugal.

Décembre, 1758.

Il a ſans doute oublié qu'à la page précédente il parle de la mort de ce même Ferdinand, qui eut pour ſucceſſeur ſon frère Jean, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, & fils naturel de Pierre dit *le Juſticier*. Ferdinand étoit mort à Liſbonne le 22. Octobre 1383. *Fernando faleceo..... 22. de Outubro de 1383 na cita de Lisboa*, &c. (Hiſtor. Geneal. da caſa Real Protugueſa por D. Ant. Caët. de Souſa T. I. p. 423.)

La Sentence de dépoſition prononcée par le Parlement d'Angleterre contre Richard II. portoit que ce Prince ſeroit détenu en priſon tout le reſte de ſa vie; mais que, ſi quelqu'un faiſoit des efforts pour le délivrer, Richard lui-même ſeroit mis à mort le premier. N'étoit-ce pas le condamner à mort, puiſqu'on ne lui accordoit la vie que ſous une condition qui ne dépendoit pas de lui? Cette

clauſe injuſte & barbare fourniſſoit à l'Uſurpateur Henri IV. un moyen facile de ſe défaire, quand il le jugeroit à propos, de l'infortuné Monarque. Il en profita. Richard périt d'une mort tragique peu de temps après cet Arrêt ſanguinaire.

Cette mort délivra Henri IV. d'un concurrent, que ſes malheurs même auroient pu rendre redoutable. Car la Nation commençoit à ſe reprocher le crime qu'elle avoit commis en dépoſant ſon Souverain. Tel eſt le génie des Anglois : ils paroiſſent incapables de ſentiments doux & modérés. On les voit paſſer rapidement de la fureur à la pitié ; & la pitié dans leur cœur prend le caractère des paſſions les plus violentes, & produit des Enthouſiaſtes. Le bruit ſe répandit que Richard étoit encore en vie. A cette nouvelle qui fut crue aiſément, parce que l'on

ſouhaitoit qu'elle fût vraie, il ſe forma des partis & des conjurations contre Henri. Ce Prince en punit les auteurs & les complices; mais ces exécutions le rendirent odieux.

Son fils & ſon ſucceſſeur Henri V. effaça la réputation des Rois ſes prédéceſſeurs; & malgré l'intervalle des ſiècles, les Anglois chériſſent encore aujourd'hui ſa mémoire. Il faut pourtant convenir qu'il dut ſes ſuccès & ſes conquêtes moins à ſon habileté qu'aux fautes des ennemis qu'il eut en tête. *S'il* gagne la bataille d'Azincourt, c'eſt que le Connétable d'Albret „ par le mauvais choix qu'il fit du champ de bataille, ſe mit dans l'impoſſibilité de vaincre, & que d'ailleurs les François qui croyoient marcher à une victoire certaine, ne porterent au combat qu'une imprudence indocile & ſuperbe. *S'il* vient à bout de conquérir la plus

grande partie de la France, c'eſt que, durant les diviſions des Armagnacs & des Bourguignons ſous un Roi foible & toujours infirme, le Royaume s'affoibliſſoit lui-même par ces guerres civiles, demeuroit ouvert aux ennemis, & qu'enfin une mère dénaturée s'arma contre ſon propre fils en faveur d'un Etranger. M. Smollett a la bonne foi d'avouer que, ſans le concours de toutes ces circonſtances, Henri n'auroit jamais réuſſi dans ſes projets.

Le Monarque Anglois ſut profiter de ces conjonctures; & les ſuccès paſſerent ſes eſpérances. Il fut déclaré Régent du Royaume, & préſomptif héritier de Charles VI. Une mort prématurée le ſaiſit au milieu de ſes triomphes. Il mourut à Vincennes, âgé de trente-quatre ans. M. Smollett en fait un grand éloge; mais, dans le caractère qu'il trace de ce

Prince, il n'en dissimule pas les défauts. Il lui reproche des traits d'injustice & de cruauté. Henri ne pouvoit ignorer, *dit-il*, la foiblesse & l'invalidité du titre pour le soûtien duquel il répandit le sang de deux cents mille hommes, ruina un plus grand nombre encore de familles, ravagea les plus belles Provinces de l'Europe, & encouragea ou plutôt corrompit par des offres d'alliance & d'amitié, les plus puissants Seigneurs de France, jusqu'à leur faire enfreindre le serment de fidélité qu'ils avoient prêté à leur Souverain, & à trahir leur patrie. *Henry could not but know the weakness of that title in support of which he shed the blood of two hundred thousand men, ruined a still greater number of families, laid waste the fairest Provinces of Europe, and encouraged, nay bribed with offers of friendship and alliance*

the

the first noblemen of France, to renounce their allegiance, and betray their country. (p. 291.) On trouve assez fréquemment, dans l'Ouvrage de M. Smollett, de ces réflexions vertueuses & capables d'inspirer le sentiment tendre & profond d'une bienveillance, qui embrasse tous les hommes sans exception, & qui s'intéresse à leur bonheur.

La destinée de Henri VI. fils de Henri V. fut bien singulière. Couronné à Paris & à Londres Roi de France & d'Angleterre, il finit par être dépouillé de ces deux Royaumes. Charles VII. lui reprit la Couronne de France, & Edouard IV. lui enleva celle d'Angleterre. Les Anglois ne traiterent pas la France en Rois, mais en tyrans : tout Conquérants qu'ils étoient, ils sembloient prévoir qu'ils ne tarderoient pas à être chassés. Ils le furent, en effet, par Charles VII.

ſecondé de la Pucelle d'Orléans, du Comte de Dunois, de la Hire, de Saintrailles &c. Le ſupplice injuſte & barbare de la Pucelle ſera toujours une flétriſſure honteuſe à la mémoire du Duc de Betfort, qui d'ailleurs étoit un grand Prince.

En 1434, les Rois de France & d'Angleterre, également las & fatigués de la guerre, nommerent des Plénipotentiaires pour traiter de la paix à Arras. Dans la liſte que M. Smollett nous donne des Plénipotentiaires François, il met un Archevêque de Paris, *the Archbishop of Paris.* (pag. 321.) C'eſt une mépriſe; car 1° il n'y avoit point encore alors d'Archevêque à Paris : ce ſiège ne fut érigé en Archevêché que ſous Louis XIII. 2° Les Actes de Rymer, où l'on voit les noms des Plénipotentiaires, ne parlent ni d'Archevêque, ni d'Evêque de Paris. Il y eſt fait mention de

l'Archevêque de Rheims ou d'Embrun. *Remensis, seu Ebredunensis Archiepiscopus.* (Rymer Tome X. pag. 556.) Et, dans l'Acte expédié en François pour les saufs-conduits des Ambassadeurs & de leurs suites, on lit (même Volume p. 562) *Maître Reynault de Chartres, Archevêque de Rheims ou d'Embrun, quarante Chivaulx &c.*

L'Histoire du Regne de Henri VI. fournit l'exemple d'une grace bien extraordinaire. » Par » des Lettres du grand Sceau, le » Roi accorda, *dit Thoiras*, au » Cardinal de Winchester son on- » cle, une abolition générale de » toutes sortes de crimes, quels » qu'ils pussent être, depuis la » création du monde jusqu'au 28. » de Juin de l'année courante » 1437 (Thoiras Tome IV. Liv. » 12^e, p. 84.) « *The King granted him a general pardon for all crimes he might have committed, of*

what nature ſoever they might be, from the creation of the world down to the twenty-eighth of June in the current year 1437. (Smollett, p. 328.)

La fureur des guerres civiles, cette maladie épidémique, qui avoit déſolé la France pendant bien des années, paſſa de chez nous en Angleterre. Elle y donna des ſpectacles affreux, & produiſit dans l'Etat des ſecouſſes & des convulſions bien violentes. On vit les Princes du ſang, les plus grands Seigneurs du Royaume ſe révolter contre leur Souverain, le dépoſer & l'empriſonner. C'eſt alors que naquirent les deux factions ſi fameuſes ſous les noms de la *Roſe rouge* & de la *Roſe blanche.* Elles allumerent des haines implacables, & ces guerres ſanglantes qui dévorerent un ſi grand nombre de Princes, & engloutirent les plus grandes maiſons du Royaume,

Ces ſcènes d'horreur & de calamités ſont très-bien peintes dans l'Ouvrage de M. Smollett.

Le Comte de la Marche, fils du Duc d'York, & qui fut depuis Edouard IV, ſe mit à la tête des Mécontents ; il remporta pluſieurs victoires contre ſon Roi, dont il uſurpa la Couronne. Il n'en demeura paiſible poſſeſſeur qu'après bien des années de guerre & des révolutions, dont l'Hiſtoire d'Angleterre peut ſeule fournir des exemples. Il eut un ennemi bien redoutable dans la perſonne de Marguerite d'Anjou, fille *du bon Roi René*, & femme de Henri VI. Cette Princeſſe, ſi célèbre par ſon courage & par ſes malheurs, commandoit elle-même les armées & gagna des batailles. Edouard eut l'imprudence de mécontenter le Comte de Warwick, qui l'avoit placé ſur le Trône. Ce Comte, que l'on appelloit *le Faiſeur de*

Rois, ſe joignit à Marguerite d'Anjou, dont il épouſa la querelle. M. Smollett, qui raconte en détail les évènements & les révolutions de ce Regne, ne dit point que ce même Comte de Warwick attaquant Edouard à l'improviſte, le fit priſonnier en 1470, & le renferma, ſous la garde de l'Archevêque d'York ſon frère, dans le Château de *Medelham*, d'où Edouard trouva le ſecret de s'évader. Rien n'eſt cependant plus certain que tous ces faits, ſur la preuve deſquels nous croyons devoir nous étendre, afin de diſſiper les doutes que le ſilence de M. Smollett pourroit faire naître ſur ces évènements. *Regem Edouardum ex inopinato capit Varvicenſis, eumque in agrum Eboracenſem ad arcem quam Middelamiam vocant, cuſtodiendum mittit..... Sed ille in arcem conjectus cœpit ita præfectum*

ac custodes arcis rogare..... ut ab illis promissorum copiâ corruptis missus fuerit. (Polyd. Vergil. Anglic. Hist. Lib. XXIV. p. 517.)

Biondi, dans son Histoire des guerres civiles d'Angleterre, dit: *Varvic gli assalti di notte, & prese il Rè senza contrasto alcuno. Lo manda sotto la custodia dell' Arcivescovo suo fratello, che per negligenza lo lascia fugire.* (Lib. VI. pag. 272 & 273.)

Le témoignage de Richard Baker n'est ni moins formel, ni moins décisif. Cet Auteur raconte que le Roi Edouard fut pris dans son lit à Wolney, à quatre milles de Berwick, qu'il fut transféré au Château de Medelham, sous la garde de l'Archevêque d'York..... que le Roi prisonnier corrompit ou gagna ses Gardes à force de promesses, qu'il en obtint la permission d'aller à la chasse..... qu'il trouva moyen d'en donner avis

à Guillaume Stanley, à Thomas du Bourg, & à plusieurs autres de ses partisans, qui l'arracherent à ses Gardes, & le remirent en liberté.

In a place called Wolney, four miles from BerWick, they took him prisoner in his bed, and conveyed him to Middleham Castle to be there in safe custody With the Archbishop of York.... King EdWard Whether bribing his Keepers, or Winning them by fair promises got so much liberty..... To go hunting, by Which he caused sir William Stanley, sir Thomas of Burgh and divers of his friends..... Who took him from his Keepers and sed him again at liberty. (Bakers the Reign of King Edward the Fourth, p. 207.)

A ces témoignages qui doivent suffire, nous pourrions encore ajoûter ceux de Jean Stow dans sa Chronique d'Angleterre, (p. 422)

de Duchesne, de Thoiras, du P. d'Orléans, & de plusieurs autres Historiens que nous avons consultés.

Edouard marcha droit à Londres ; il y rassembla les troupes que le bruit de sa captivité avoit dispersées. A cette nouvelle, Warwick passa en France avec le Duc de Clarence, qu'il avoit mis dans ses intérêts, quoique ce Duc fût frère du Roi Edouard. Ces deux Chefs se réconcilierent avec Marguerite d'Anjou. Il fut résolu que l'on agiroit de concert contre l'Usurpateur. Warwick repasse en Angleterre : à peine débarqué, il se vit à la tête d'une armée, qui s'accrut en peu de jours jusqu'à soixante mille hommes. Edouard hors d'état de résister à des forces si supérieures, prit le parti de se retirer en Hollande. Warwick profitant de ses avantages, se rend à Londres, il tire Henri VI. de la

tour, & le replace ſur un Trône dont il l'avoit lui-même fait deſcendre quelques années auparavant.

Cependant Edouard obtient du Duc de Bourgogne ſon beau-frère quelques ſecours d'hommes & d'argent. Il met à la voile, il aborde à *Ravenſpur*; mais pour ne point effaroucher les partiſans du Roi rétabli, il ne prend dans ſes manifeſtes que le titre de Duc d'York, & déclare qu'il vient ſeulement réclamer les biens de ſa maiſon dont il a été dépouillé injuſtement. Cette ruſe lui réuſſit: à meſure qu'il avance dans le Royaume, ſon armée groſſit. Il regagne le Duc de Clarence ſon frère. Il marche au Comte de Warwick, qui eſt vaincu & tué à la bataille de Barnet. Le Vainqueur retourne à Londres, & fait de nouveau renfermer dans la tour l'infortuné Henri VI. Il ſe remet enſuite à

la tête de ſon armée, pour aller combattre la Reine Marguerite d'Anjou; il atteint cette Princeſſe à Teukſbury, l'attaque & la fait priſonnière. Croiroit-on que toutes ces révolutions ne furent l'ouvrage que de huit ou dix mois?

Édouard déshonora ſa victoire, en faiſant tuer de ſang-froid le jeune Prince de Galles, pris à la bataille de Teukſbury. Il fit auſſi poignarder Henri VI. dans la tour de Londres.

Ces cruelles exécutions le firent détester; mais la crainte glaçoit les partiſans de la maiſon de Lancaſtre: le reſte du Regne d'Edouard fut tranquille. Ce Monarque laiſſa pour ſucceſſeur de ſon Royaume un Prince âgé de douze ans, qui ne fit que paroître ſur le Trône. Son Regne qui fut à peine de trois mois, ne préſente que le tiſſu des intrigues abominables que le Duc de Gloceſtre mit en uſage

pour enlever au Roi, ſon neveu, la Couronne & la vie. Le Duc de Gloceſtre, qui fut depuis Richard III. ſurnommé *le Boſſu*, joignoit à une ame ſanguinaire & féroce, un corps contrefait. Il avoit lui-même poignardé le Prince de Galles, & le bon Roi Henri VI. Il fit étouffer Edouard V. & ſon jeune frère le Duc d'Yorck. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ſes crimes : & cette Couronne qu'il avoit acquiſe par tant de forfaits, il ne la conſerva que deux ans & deux mois. Il fut tué à la bataille de Boſworth en 1485.

M. Smollett penche à croire que le jeune Duc d'Yorck ne fut pas mis à mort ſous Richard III. Peut-être, *dit-il*, le Duc d'Yorck fut-il tranſporté dans le continent où il vécut quelque temps dans l'obſcurité, & puis reparut comme Prétendant à la Couronne

d'Angleterre. *Perhaps... the Duke of Yorck was conveyed beyond ſea, where he lived ſome time in obſcurity, and afterwards appeared as a pretender to the English Crown.* (p. 438.) Ce ſoupçon que l'Auteur ſemble ne donner ici en paſſant que comme une conjecture, reparoît ſous un point de vuë moins incertain à la page 531.

Après avoir rendu compte des aventures du fameux Perkin Waerbeck que le Roi Henri VII. fit mourir, M. Smollett ajoûte que la mort de Perkin remplit tout le Royaume d'averſion & d'horreur contre le Gouvernement de Henri ; parce que tout ce qu'il y avoit d'Anglois ſages & ſans préjugés, regardoit Perkin comme le véritable fils d'Edouard IV. malgré tout ce qui ſembloit dépoſer contre lui. *The fate of Perkin Warbeck, who, notwithſtanding all that appeared againſt*

him, Was by the un prejudiced part of the Nation deemed the Real son of King EdWard, filled the Whole Kingdom With such horror and aversion to the Government of Henry. (pag. 513.)

Nous oserons proposer quelque objection contre le sentiment que M. Smollett semble insinuer ici. 1° Il nous paroît que tous les Historiens s'accordent à regarder Perkin comme un Acteur mis sur la scène par la Duchesse de Bourgogne, qui étant de la maison d'Yorck, haïssoit Henri VII. Prince de la maison de Lancastre par sa mère. On avoit déja vu, quelques années auparavant, un imposteur, nommé Lambert Simnel, que l'on avoit voulu faire passer pour Richard, Duc d'Yorck, qui fut même couronné à Dublin, & proclamé Roi d'Angleterre, & qui, pris dans un combat, *fut*, disent les Historiens, *honoré par Henri VII*,

d'un office de Marmiton. 2° Jacques Tyrrel, qui fut exécuté sous le Regne de Henry VII, avoua qu'il avoit lui même étouffé le Roi Edouard V. & son frère le Duc d'Yorck, & qu'il les avoit fait enterrer sous un petit escalier de la Tour. 3° En 1674, pendant qu'on faisoit quelques changements dans cet appartement de la Tour, on trouva des os que l'on jugea être ceux d'Edouard V. & du Duc d'Yorck; & Charles II. qui regnoit alors, les fit mettre dans une urne de marbre, & les fit porter à Westminster dans le tombeau des Rois. (Voyez Thoiras Tome IV. L. 13, p. 296.).

Quoi qu'il en soit de cet évènement, qui est peut-être encore un problême historique, Henri VII, de la maison de Lancastre par sa mère, éteignit les factions de la Rose-blanche & de la Rose-rouge, en épousant une fille d'Edouard IV,

de la maison d'Yorck. Ce qui est étonnant, c'est que ce même Henri VII. n'étoit peut-être pas Gentilhomme. Il étoit petit-fils d'Owen Tider, homme inconnu, qui n'avoit d'autre Noblesse, ni d'autre titre, que d'être un homme bien fait, dont la figure lui valut l'honneur d'épouser Catherine de France, veuve de Henri V. & mère de Henri VI. (Abregé Chronol. de M. le Président Hénault, p. 394 & 396.) Si l'on juge de ce Prince par ce que nous en disent Thoiras & M. Smollett, on en aura une idée bien différente de celle que voudroit en donner le Chancelier Bacon, qui a été moins l'Historien que le Panégyriste de Henri VII. Le P. d'Orléans a dit fort ingénieusement, *que Henri VII. vendoit la guerre à ses Sujets, & la paix à l'Etranger.*

Henri VIII. regna pendant quelque temps avec beaucoup de

gloire. Il avoit porté ſur le Trône des qualités qui faiſoient eſpérer aux Anglois qu'ils verroient renaître les beaux jours d'Edouard III. & de Henri V. Mais l'attachement aveugle qu'il eut pour le Cardinal Wolſey, lui fit faire de fauſſes démarches : il s'allia contre François I. avec Charles V. M. Smollett dit que cette guerre fut également contraire à la Juſtice & à la ſaine Politique. *This War Was altogether injuſt and impolitic.*

En parlant des évènements de cette guerre, M. Smollett dit que le Comte de Furſtemberg prit, en Champagne, *Cony* & Monteclair. *In Champagne the Count de Furſtenberg..... took Cony and Monteclair.* (pag. 568.) Dans les Mémoires de Martin du Bellay (p. 54. Edit. de Paris en 1569.) il eſt fait mention de cette expédition ; & il y eſt dit que le Comte Guillaume de Furſtemberg deſcendit

en Champagne, & vint aſſiéger *Coiffy*, qui eſt une place aux confins de ce Royaume à l'entrée de la Franche-Comté, à ſix lieuës de Langres, & qu'il s'en rendit maître, ainſi que de Monteclair. Ce ſera donc dans notre Auteur une faute d'impreſſion, on aura mis *Cony* pour *Coiffy*. C'en eſt encore une (p. 612) où l'on lit l'Amiral *Chabert*, pour l'Amiral *Chabot*. Nous voudrions auſſi pouvoir rejetter ſur l'Imprimeur une faute de Géographie, qui ſe trouve (p. 707) où l'on place le *Conquêt* en Normandie. Le Lord Clinton, grand Amiral d'Angleterre, dit M. Smollett, fit une deſcente au Conquêt en Normandie. *Lord Clinton, high Admiral of England, ... made a deſcent upon Conqueſt in Normandy.*

Dans l'Extrait que nous avons donné du premier Volume de cet Ouvrage, nous avons dit qu'il

n'étoit très-ſouvent que la traduction de l'Hiſtoire d'Angleterre par Thoiras, & nous en avons produit des preuves. Nous ſerions en état d'en fournir un plus grand nombre encore pour le ſecond Volume, ſi cela étoit néceſſaire. En confrontant page pour page les deux Hiſtoriens d'Angleterre, nous avons trouvé que M. Smollett s'écarte très-rarement de Thoiras. Il en copie juſqu'aux tranſitions. A peine des ſept cents pages que contient ce Volume, y en a-t-il cent qui ne ſoient point une traduction littérale. Mais comme ce ſecond Tome de l'Auteur Anglois renferme trois Volumes de Thoiras, il a fallu que M. Smollett abrégeât aſſez ſouvent l'Auteur François. Ces retranchements, au reſte, ne conſiſtent que dans la ſuppreſſion de ces Diſſertations, & de ces réflexions qui, trop mul-

tipliées dans Thoiras, rendent la narration longue & traînante. L'Ouvrage Anglois a beaucoup gagné à ces retranchements ; le style en est plus rapide & plus vif. D'un autre côté les Catholiques en général & les François en particulier trouvent aussi leur avantage dans ces retranchements. Ils sont traités, dans M. Smollett, avec moins d'aigreur & d'injustice que dans Thoiras : car il semble que ce dernier Auteur craigne de ne jamais dire assez de mal de sa patrie & de la Religion Romaine. Ces déclamations remplies de fiel & d'amertume, déparent son Histoire d'ailleurs très-estimable. Grace à ces mêmes retranchements, M. Smollett a évité plusieurs fautes qui ont échappé à Thoiras. Nous allons en citer un exemple. » Les dévots, dit Thoi-
» ras, accuserent le Roi Henri VIII.
» d'avoir brûlé les os de Thomas

» Becket, qu'on appelloit S. Tho-
» mas de Cantorbéry, afin d'avoir
» un prétexte de s'emparer de la
» riche châsse de ce Saint, sur la-
» quelle il y avoit un très-beau
» diamant que Henri I. Roi de
» France y avoit offert en 1177,
» lorsqu'il alla en pélerinage à
» Cantorbéry.« (Tome V. Liv. 15,
pag. 324.) Nous ne savons pas où Thoiras a pris l'anecdote du diamant offert à S. Thomas de Cantorbéry par Henri I. Il est bien difficile d'imaginer comment ce Prince, mort en 1060, a pû offrir cent dix-sept ans après sa mort un diamant à S. Thomas de Cantorbéry, au-lieu de *Henri I.* lisez *Louis VII. dit le Jeune*, & l'anecdote pourra être vraie. Car nos Annales font mention d'un voyage de Louis VII. qui alla, par dévotion, visiter le tombeau de S. Thomas, mais c'étoit en 1179.

Décembre, 1758.

(Daniel Histoire de France, T. I. *in-folio*, pag. 1266.)

Nous rendrons compte du troisième Volume de l'Ouvrage de M. Smollett.

ARTICLE CXXII.

DESCRIPTION Historique de l'Empire Russien. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais &c. (Deux Volumes *in*-12.) M. DCC. LVII.

C'Est ici un de ces Ouvrages qui ne peuvent manquer d'être bien reçus : aussi sommes-nous informés de l'accueil qu'on lui fait, & dont il est digne. Outre son mérite intrinséque & très-réel, il a celui de la nouveauté. Nous avions, à la vérité, quelques

morceaux de l'Hiſtoire Ruſſe, des traits diſperſés; mais ce n'étoient juſqu'ici que des notions inſuffiſantes, & comme des membres confuſément épars. La Deſcription qu'on nous donne ici, préſente une idée plus complette de ce vaſte Empire. Ce n'eſt point une Hiſtoire: elle n'a pas oſé, non plus, en affecter le nom.

Au milieu des ténèbres de la barbarie, dont ces grandes Provinces ont été ſi long-temps couvertes, beaucoup plus que de neiges, on auroit peine à débrouiller l'informe chaos des anciens Manuſcrits, ſuppoſé même qu'il en reſte un grand nombre; à ſéparer le vrai de la fable, à digérer les faits, à vérifier les allégations. C'eſt une connoiſſance que le temps nous aménera, & dont la gloire eſt réſervée, ſans doute, à l'Académie Impériale de Peterſbourg: Académie naiſſante, mais

déja très-féconde & très-riche en découvertes. C'eſt à elle de défricher un champ inculte, & de faire pour le monde littéraire ce que Pierre le Grand a fait pour le monde phyſique & moral, en tirant la Ruſſie comme du néant. En attendant, les deux Volumes que nous annonçons, pourront ſervir de ſupplément. Il eſt temps de connoître un peu plus à fond une Puiſſance auſſi conſidérable, qui figure aujourd'hui avec tant d'éclat dans l'Europe, dans l'Aſie : & Dieu veuille, pour ſes voiſins, qu'elle n'y joue pas un plus grand rôle, comme l'illuſtre Evêque d'Avranches (M. Huet) ſemble l'avoir prédit. Elle commence à ſentir ſes forces : elle fait plus, elle commence à les employer : en perfectionnant ſon ouvrage, elle pourroit faire reſſouvenir le monde, que déja pluſieurs fois le Nord de l'Aſie & de l'Europe a dévaſté

dévasté & conquis le Midi de ces deux vastes Continents.

Un avantage propre de cette Description, c'est d'avoir été faite sur les lieux par un témoin oculaire, qui étoit tout-à-la-fois Observateur exact & curieux, & en quel temps encore ? lorsque cet Etat reprenoit une nouvelle face, & qu'il sortoit comme de dessous terre. Il s'agit de M. le Baron de Strahlenberg, Capitaine Suédois présent & Acteur à la funeste journée de Pultawa en 1709 : il eut le sort de quantité d'autres, & resta prisonnier en Russie depuis ce temps-là jusqu'à l'année 1721, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Neustadt ; mais bien différent de quantité d'autres, il sut mettre son malheur à profit, il rassembla toutes les lumières dont il avoit besoin, & il composa à petit bruit l'Ouvrage en question : on dit *à petit*

bruit pour les raisons qui seront expliquées bientôt.

Ce Recueil dans l'Original Allemand est beaucoup plus ample. Le Traducteur François en a supprimé judicieusement une bonne partie, qui lui a paru séche & peu intéressante par rapport à nous. » Quand tout l'Ouvrage, *dit-il*, » a été traduit, on s'est apperçu » que près de la moitié ne consistoit qu'en recherches étymologiques & autres remarques (dans » le même goût).... C'est pourquoi » on a pris la résolution de ne » donner au Public que la partie » historique, qui concerne l'Empire Russien..... Au reste, on se » propose de faire déposer à la » Bibliothéque du Roi tout ce que » l'on n'a pas jugé être, dans l'Ouvrage de M. de Strahlenberg, » du goût général de la Nation » Françoise. «

On n'attend pas que nous don-

nions une Analyse suivie & complette ; nous n'insisterons que sur quelques Articles, & nous nous contenterons d'indiquer les autres.

1°. » L'Empire de Russie est » l'un des plus vastes qu'il y ait » au monde. Son étendue actuelle » comprend en longueur, de l'Occident à l'Orient, près de 1400 » lieues d'Allemagne, c'est-à dire » environ le double de l'Europe ; » savoir, depuis la pointe de l'Isle » d'Oesel en Livonie . . . . . jusqu'à » l'extrêmité de la presqu'Isle de » Kamtschatka . . . . . Sa largeur est » d'environ 400 lieues, depuis le » 45 degré de latitude Septentrio- » nale jusqu'au delà du 73^e. « Elle a pour limites quatre Mers différentes, qui sont la Mer Baltique à l'Occident, la Mer Glaciale au Nord, la Mer Caspienne au Midi, à l'Orient la partie Septentrionale de la Mer *Pacifique*, qui ne l'est

guères de ce côté-là ; sans compter une multitude de terres intermédiaires : on peut juger par-là des avantages de sa situation pour le Commerce.

2°. M. de Strahlenberg distribue en quatre climats le terroir de la Russie. La premiére partie & la plus grande sans comparaison, puisque son étendue est de dix degrés latitude-Nord, est fort froide, fort stérile, par conséquent fort mal-peuplée. Cependant la Providence y a ménagé des ressources, quantité de racines bonnes à manger, des groseilliers, fraisiers, framboisiers sauvages, du poisson & du gibier de toutes les sortes, quelque peu d'orge en certains cantons. La seconde partie, du 60 au 57^e^ degré, plus tempérée, plus cultivée, est aussi plus peuplée. Elle a des chèvres, des moutons, des chevaux, des bêtes à cornes ; elle rapporte d'assez

bon bled, & des légumes passables. Mais outre qu'il s'y trouve un assez grand pays absolument inculte & désert, elle est fort sujette aux mauvaises années. Les trois degrés suivants, en tirant au Sud, renferment les Provinces de Smolensko, Rostow, Moscou, Resan, Novogorod, Casan, Wiatka, les parties plus Méridionales de la Permie & de la Sibérie &c. A l'exception des vignes, tout ce qu'on peut désirer s'y trouve : la Sibérie en particulier dans ses parties Australes, est singulièrement fertile en grains. La quatrième division, depuis le 54^e^ jusqu'au 46^e^ degré, a des pays aussi peuplés, & presque aussi fertiles qu'aucune autre contrée de l'Europe. Rien n'y manque, ni pour la vie, ni pour les délices; le vin même y abonde, & si celui d'Astracan a ce défaut, qu'il est peu de garde, les environs du Don

(l'ancien Tanaïs) & du Niéper (autrefois Borifthène) en fourniffent qui ne céde en rien ; felon notre Auteur, aux meilleurs d'Allemagne.

Le Traducteur ajoûte, dans fes Notes, des particularités curieufes fur la *Nalive*, efpèce de pomme tranfparente & d'un fuc exquis ; fur l'*Arboufe*, fruit femblable au melon & d'un goût délicieux ; fur les lièvres *volants*, ainfi appellés, parce qu'on ne les voit guères qu'en l'air ; fur le *Belluga*, le plus gros poiffon de rivière qui nous foit connu, (on en voit de 56 pieds de long fur 18 de large ;) & fur le *Caviar* qu'on en retire. Or le *Caviar* eft un nom générique, qui s'applique à tous les œufs de poiffons fumés ou falés, fpécialement de l'Efturgeon : ce qu'on n'a pas affez diftingué. C'eft donc à nous de nous défabufer fur le compte de la Ruffie. Bien

des gens la regardent comme une vaste solitude hispide & glacée. Cela est vrai pour les Parties du Nord; mais en mettant ensemble ce qu'il y a de Provinces fertiles sous la domination des Czars, on en formeroit un Royaume très-étendu & très-florissant.

Nous ne suivrons pas M. de Strahlenberg dans l'énumération des Gouvernements, des Provinces & des Métropoles. Toute cette nomenclature, quoique nécessaire, a quelque chose d'un peu sec. Il suffira de dire, avec lui, que l'Empire Russien se divise naturellement en Russie proprement dite, & en pays conquis ou *acquis*; que la Russie propre se subdivise en Grande Russie, Petite-Russie & Russie-Blanche; la Russie-Rouge & la Russie-Noire sont des Provinces de Pologne : que les pays conquis ou *acquis* sont au nombre de cinq ou six : » Savoir, la Per-

» mie & la Samoiedie, qui a été
» pendant du temps sous sa dé-
» pendance ; le Royaume de Casan ;
» le Royaume d'Astracan, la Si-
» bérie, & les Provinces qui, après
» la guerre de Suède, ont été an-
» néxées à la Russie par la paix
» de Neustadt en 1721, savoir une
» partie de la Finlande, la Livonie
» & l'Ingrie. « Que tous ces grands
Etats sont partagés en Gouverne-
ments : anciennement on en comp-
toit huit & ensuite neuf : Pierre I.
ajoûta le dixième : enfin, après sa
mort, on fit une nouvelle répar-
tition, & il y en a aûjourd'hui
quatorze, dont la plûpart sont
composés de plusieurs grandes Pro-
vinces. Quant au nom de Russie,
M. de Strahlenberg le dérive de
Ross, terme qui signifie en Langue
Esclavone des *gens dispersés* : les
Russes ne sont, en effet, que des
Esclavons chassés de leur pays
natal, qui se réfugierent dans celui

qu'ils occupent. L'Auteur avoit, sur ce point d'Histoire, de longues & savantes Dissertations étymologiques qu'on a supprimées.

Les Antiquités de Russie sont assez obscures, & la chose n'est pas étonnante. Ses habitants en proie à l'ignorance n'ont connu l'usage de l'écriture qu'au X^e^ siècle; il s'en falloit beaucoup d'ailleurs que leur Monarchie n'eût la même étendue qu'aujourd'hui. Elle s'est formée peu-à-peu par l'incorporation de plusieurs petites Souverainetés, presque toutes barbares & assez peu connues. Ajoûtons à cela de grands incendies qui ont consumé presque tous les anciens Mémoires; & la Politique ombrageuse des Souverains, qui défendoient à leurs Sujets d'écrire rien touchant leur Patrie, Politique qui subsistoit il n'y a pas encore longtemps. L'Auteur en cite des exemples, & il a pû en servir lui-même,

Le préjugé néanmoins se dissipe. En 1745, la Russie a donné une Carte de ses Provinces, & ses Savants en ont promis une Description qui n'a point encore paru.

Les Souverains de ces grandes régions ne sont guères connus que depuis un certain Rurich, qui y regnoit vers l'an 900 de l'Ere Chrétienne. Sa postérité lui a succédé pendant l'espace d'un peu plus de 600 ans, toujours par droit d'aînesse, & avec une autorité despotique; il en faut retrancher 150 ans passés dans l'esclavage des Tartares. Le dernier de cette famille fut Féodore ou Théodore premier du nom, il fut empoisonné par l'usurpateur Boris Gudenow, qui se défit aussi de son frère Demètrius : ce qui fit naître la pensée au Moine Gregoire Atrepiew, de se faire passer pour ce même Demètrius. Il joua si bien son rôle, il sut si bien gagner plu-

ſieurs Grands & les Polonois, que ceux-ci lui fournirent une grande armée : cet argument victorieux le fit reconnoître ſans peine pour le vrai Demètrius. L'exécration publique allumée contre le tyran, le ſervit mieux, ſans doute, que les droits équivoques de ſa naiſſance. Abandonné de tout le monde, trahi par ſes propres Généraux, Boris s'empoiſonna lui-même, & ſon fils Théodore qu'un petit nombre de Courtiſans voulut lui ſubſtituer, ſur le point d'être pris, ſe précipita du haut de ſon Palais.

Le faux Demètrius goûta peu de temps le fruit de ſes intrigues. Le mépris qu'il montra pour les Moſcovites, la préférence donnée aux Polonois, l'envie qu'il témoigna de réunir à l'Egliſe Romaine ſes Etats Schiſmatiques, la déclaration juridique de ſa prétendue mère, ſes violences ſur-tout & ſes

véxations abrégerent ſon Regne; & il fut tué le 27. Mai 1606. Le Sénat Ruſſe s'aſſembla & lui donna pour ſucceſſeur Baſile Schuiski, Boiare, ou ſimple Gentilhomme: nouvelle ſcène encore plus orageuſe. Les uns le reconnurent; d'autres en plus grand nombre appellerent Uladiſlas, fils de Sigiſmond, Roi de Pologne; un tiers-parti offrit la Couronne à Charles IX. Roi de Suède, pour quelqu'un de ſes fils. Après bien des altercations, des guerres civiles & l'expulſion totale des Suèdois & des Polonois, le choix de la Nation tomba ſur le jeune Michel Romanow, âgé de quinze ans, & fils de l'Archevêque de Roſtow. La conſidération où étoit ſon père, la nobleſſe de ſon ſang, mêlé plus d'une fois à celui des Czars, une prétendue révélation faite au Métropolite de Moſcou, l'éléverent au rang ſuprême, mal-

gré les oppositions de sa propre mère. Telles sont, en deux mots, ces fameuses révolutions dont on trouve l'Histoire ici & par-tout ailleurs : tel fut l'avènement au Trône, en 1613, de l'illustre maison *Romanow*, qui gouverne la Russie depuis ce temps-là.

M. Strahlenberg & son Traducteur, qui quelquefois est son Continuateur, donnent ici une Histoire succincte des successeurs du Czar Michel. Alexis, son fils, fut un Prince illustre, Guerrier célèbre & grand Politique, qui n'a peut-être été surpassé que par le troisième de ses fils. Il fut père de Théodore, de Iwan & de Pierre dont nous parlerons plus au-long. Tout le reste est de notre temps & assez connu.

Il nous paroît qu'on ne s'est point assez étendu sur l'Article du Commerce. On ne nous dit qu'un mot de celui que la Russie

fait, par terre, avec la Chine. Il est vrai néanmoins que le Commerce des Russes est considérable, & qu'il s'accroît de jour en jour. La fondation de S. Petersbourg, la création d'une Marine par Pierre le Grand, la découverte & l'acquisition du Kamtschatka qui ouvre aux Moscovites la Mer du Sud, les Isles du Japon & l'Empire de la Chine du côté de la Mer, tout concourt à l'encourager. Quand on vient à considérer ces facilités qu'a la Russie pour le trafic, & l'avantage de sa situation, & ses productions naturelles, & le Despotisme des Maîtres, & la soumission presque servile des Sujets, il peut sembler étrange que les revenus des Empereurs Russiens ne soient pas plus grands. Ceux du Czar Alexis n'excédoient pas cinq millions de Roubles; (vingt-cinq millions de notre monnoie;) Pierre, son fils, les a portés au double.

Quelques Russiens les font aujourd'hui monter à vingt millions de Roubles (cent millions de livres.) Mais leur calcul n'est rien moins que certain.

La Russie cependant entretient des forces nombreuses, offensives & défensives, régulières & irrégulières. Les troupes offensives régulières consistent, selon M. de Strahlenberg, en quarante-quatre Regiments d'Infanterie, faisant en tout 63360 hommes : & trente-trois Regiments de Cavalerie, qui font 31680 hommes. On entre ici dans le détail des Officiers qui commandent ces Corps, de l'Artillerie qui les suit, de l'uniforme, de la paye &c. mais ce détail nous conduiroit trop loin. Quant aux troupes offensives irrégulières, composées la plûpart de Cosaques, Calmouks & Tartares ; elles forment un Corps d'environ 60000 hommes. Les troupes destinées à

la défensive, sont aussi régulières ou irrégulières. Les premières sont reparties dans les principales Villes & sur les frontières, & vont à 96000 hommes. Les défensives irrégulières n'ont point de nombre fixe, ni de solde assignée. Ce sont » 1° la Noblesse de tout le pays » avec ses valets ; 2° la Milice de » Russie dans chaque Gouverne-» ment ; 3° les Cosaques, les Cal-» mouks, & tous les Tartares qui » ne marchent pas avec l'armée...«

On donne aussi l'état de la Marine. Les forces Maritimes sont presque toutes pour la Mer Baltique, & consistent en 36 Vaisseaux de ligne, 12 Frégates, 19 plus petites, & 240 Galères : de plus, un pareil nombre de Galères qu'on garde dans les Magasins, mais démontées par pièces & numérotées, avec tous les équipages nécessaires. Quand l'Auteur écrivoit ceci, on étoit sur le point de construire de

nouveaux Navires pour la Mer-Blanche du côté d'Archangel, pour les Côtes de Sibérie & pour le Kamtchatka. On jugera par cet échantillon des forces Ruſſiennes. Comme il y a près de quarante ans que l'Auteur Suédois faiſoit ce détail, le Traducteur auroit pû nous dire ſi tel eſt à préſent l'état actuel de la Ruſſie, s'il n'y auroit point eu de changements en plus ou en moins.

Tout le monde eſt inſtruit que Pierre le Grand a beaucoup adouci & civiliſé ſes Sujets ; mais le Lecteur peut-être déſireroit quelque choſe de plus ſur les mœurs, le génie, le caractère, les inclinations des diverſes Nations qui compoſent ce grand Empire. Cette Partie intéreſſante paroît ici un peu trop négligée. En récompenſe, on nous parle beaucoup de la Nobleſſe Ruſſienne & de ſes différents degrés, de la forme de

ſon Gouvernement, tant ancien que moderne, des diſtricts & des Villes qui payent contribution à l'Etat, des différentes eſpèces de Tartares, Sujets ou Tributaires de la Ruſſie. Malgré la Note du Traducteur où il remarque (ce qui eſt vrai) que, dans le Nord & dans tout l'Orient, ces Peuples ſe nomment *Tatars*, & non pas *Tartares*, nous demandons qu'il nous ſoit permis à nous autres François, de parler comme on parle en France.*

Quant aux noms de *Grand-Duc*, de *Czar*, d'*Empereur*, il ne

* Cette Note, au reſte, où le Traducteur parle du nom de *Tatars*, eſt ſingulière en ce qu'on y trouve que le mot *Tatars*, *ſans r au milieu*, *eſt au II. Livre des Machabées Chap. IV. Vers.* 47, *ſelon l'Original Grec.* Or nous pouvons aſſûrer que cela n'eſt point vrai; on lit *Scythes* dans le Grec comme dans le Latin.

faut pas les confondre. Le titre de *Grand-Duc* eſt une ancienne appellation, relative à certaines Provinces de Ruſſie, le *Grand-Duché* de Moſcou, de Wolodimir, de Novogorod &c. Le mot Czar, en Langue Eſclavone, répond à celui de *Roi*, & par conſéquent ne vient pas du mot Latin *Ceſar*. Jean Waſiliewitz, ſurnomme *le Grand*, après s'être emparé du Royaume de Caſan, fut le premier qui s'appropria le titre de *Czar*, au commencement du 16e ſiècle. Son fils perdit Caſan, & avec lui la qualité de *Czar*. Jean Baſilowitz, fils de ce dernier, reprit Caſan & le nom de *Czar* avec lui. Tels étoient ſes titres : *Czar de Caſan & d'Aſtracan, Grand-Duc de Moſcou, de Wolodimir & de Novogorod, Seigneur de Pleſcow &c. Powelitel & Samoderchetz de tous les Ruſſes. Powelitel* ſignifie *Empereur ; Samoderchetz, Conſerva-*

teur. On ne conteſtoit pas à Pierre le Grand le nom Ruſſien de *Powelitel ;* mais quand il fut queſtion de latiniſer ce mot & de ſe faire reconnoître *Empereur ,* » ce nou- » veau titre, qui demandoit du » changement pour le cérémonial » & pour le rang, donna lieu à de » longues conteſtations, qui enfin » ſont finies à la ſatisfaction de la » Ruſſie. «

Les limites de la Ruſſie ne ſont pas difficiles à déterminer, & les nouvelles Cartes les fixent aſſez. Mais comme cette Monarchie poſsède, dans l'Aſie Septentrionale, un vaſte terrein, ce ſont les bornes de l'Europe & de l'Aſie, de ces côtés-là qu'il n'eſt pas aiſé d'aſſigner. Ceci fait la matière d'une eſpèce de diſſertation, où M. de Strahlenberg poſe pour limites du côté du Midi, le Don ou Tanaïs, ce qui n'eſt pas la difficulté : il s'agit du Septentrion. Ce

ne peut être le fleuve Obi ; comme l'ont cru plusieurs, qui sépare ces deux parties du monde, fleuve qui, de l'aveu de tous les Géographes, s'enfonce assez avant dans l'Asie : c'est donc, selon lui, une branche de ces montagnes connues par les Anciens sous le nom de monts *Ryphées* & de monts *Rymniques*, laquelle aboutit à la Mer Glaciale entre les embouchures du Petzora & de l'Obi. Le savant Traducteur n'est pas convaincu. Il observe, dans une Note, que la plûpart des preuves sur lesquelles son Auteur s'appuie, ne sont pas concluantes ; il propose d'autres limites formées par des rivières plutôt que par des montagnes : » Et c'est, *dit-il*, aux » Savants à juger si elles ne sont » pas plus convenables que celles » de M. de Strahlenberg. «

La Religion & l'Eglise des Russes sont deux Articles traités assez au-long. Leur Religion est la Schisma-

aique Grecque, suivant un Rite particulier. Ce fut vers le milieu du 10^e^ siècle, ou plutôt vers la fin, sous l'Empire de Jean Zimisces qui commença en 969 l'an du monde 6463, suivant le calcul de ces Peuples, que leur Princesse Olha reçut le Baptême à Constantinople. Il y avoit déja des Chrétiens répandus parmi ses Sujets, & son exemple les multiplia beaucoup. Swetoslaw son fils ne l'imita pas, & demeura Payen. Mais Wolodimir ou Wladimir son petit-fils, qui épousa la sœur de Basile & de Constantin, Empereurs de C. P., établit à demeure la Foi Chrétienne dans ses Etats; il fit baptiser, dans un même jour, ses douze fils & vingt mille Russes; il fonda plusieurs Eglises & parcourut lui-même, en Apôtre, plusieurs de ses Provinces, pour y faire adorer Jesus Christ; aussi l'Eglise Russe le compte-t-elle au nombre de ses

Saints, de même que ſon Ayeule Olha : deux de ſes fils ſont reconnus pour tels par l'Egliſe entière. Les Ruſſiens n'étoient pas alors Schiſmatiques ; le ſchiſme de l'Egliſe Grecque ne fut conſommé que dans l'onzième ſiècle par Michel Cérularius, & n'a pénétré en Ruſſie que long-temps après.

Les Ruſſiens Grecs ont auſſi leurs hérétiques, entr'autres une ſecte composée de *Bourgeois & de Payſans d'une très-grande ſimplicité*, & d'une parfaite ignorance. Ceux ci traitent pareillement d'hérétiques les partiſans de la Religion dominante ; & les prétendues erreurs qu'ils leur reprochent ſont aſſez riſibles, c'eſt, par exemple, de dire trois fois, au-lieu de deux, l'*Alleluia* ; d'apporter à la Meſſe ſept pains, au-lieu de cinq, & autres points de pareille importance. Il y en a deux cependant qui ſont plus ſérieux ;

car ils ſoûtiennent 1° comme un de nos Philoſophes modernes, que tous les biens doivent être communs, & tous les partages égaux. 2° Qu'il eſt permis & méritoire de ſe tuer pour l'amour de J. C. Du reſte, tout ſyſtême de Religion eſt toléré en Ruſſie; Catholiques, Arméniens, Luthériens, Calviniſtes, Idolâtres, Juifs, Mahométans &c. tous y ont leurs Temples & leur exercice public. Vers le Nord de l'Empire, il y a beaucoup de Payens: dans les parties Méridionales, les Mahométans ſont en fort grand nombre. Ceux-ci, ſelon M. de Strahlenberg, ſont un trentième de la Nation.

On donne enſuite la ſucceſſion des principaux Métropolites de Ruſſie, & il paroît par cette recenſion, qu'elle fut long-temps ſans entrer dans le ſchiſme des Grecs. Ce ne fut que vers le milieu du

du 15[e] ſiècle qu'il fut conſommé par un Photius, Métropolite de Novogorod. Ainſi un premier Photius commença le ſcandale à C. P. : un autre Photius l'enracina dans la Ruſſie. » Alors, *ajoûte le* » *Traducteur*, il commença à y » avoir deux eſpèces de Métro- » polites de Ruſſie, l'un Catholi- » que, pour la partie ſoumiſe aux » Polonois; & l'autre Schiſmati- » que, pour la Grande-Ruſſie. » Cette diviſion fut affermie après » l'expulſion d'Iſidore, faite à Moſ- » cou en 1442, & ce n'eſt que de » ce temps qu'il ſemble qu'on » doive véritablement dater le » ſchiſme de l'Egliſe Ruſſienne, » parce que ce fut alors qu'il de- » vint dominant & perpétuel.« On nous renvoie, pour tout cet Article, à la ſavante Préface des Bollandiſtes pour le ſecond Tome de Septembre, où ce point eſt traité à fond.

La Ruſſie n'eut des Patriarches qu'en 1588, ſous le Czar Fœdor Iwanowitz; ils furent reconnus pour tels par les quatre autres, de C. P. d'Antioche, d'Alexandrie, de Jéruſalem. Sous l'Empire d'Alexis, un d'eux, nommé Nicon, le porta bien haut, & fier de la faveur du Peuple, il voulut ſe mêler du Gouvernement. Alexis le fit dépoſer, & renfermer dans un Monaſtère. Sous Théodore, frère de Iwan & de Pierre, Peſterim, autre Patriarche, eut part à des intrigues qui n'éclaterent qu'après ſa mort. C'eſt ce qui détermina Pierre le Grand, quand il fut le Maître, à abolir le Patriarchat qui donnoit trop d'autorité. » Ce fut en 1719 » qu'il publia ſes intentions par un » manifeſte qui portoit qu'à la » place d'un Patriarche, on établi» roit pour le Gouvernement Ec» cléſiaſtique un Synode toujours » ſubſiſtant, fondé ſur de bons

» réglemens « &c. Cet établissement se fit en effet, & ce Synode ou Chambre Ecclésiastique régle tout pour le spirituel.

Ici le Traducteur fait une Addition importante : il s'agit d'un » projet de réunion de l'Eglise » Russienne avec l'Eglise Romaine, » présenté au Czar Pierre I. par » plusieurs Docteurs de Sorbonne » lors de son voyage en France en » 1717, où l'on voit quelle est la » croyance des Russiens, & ce qui » les divise d'avec les Catholi- » ques. « Le Czar étoit venu le 14. Juin 1717 visiter la Sorbonne, & la Sorbonne en prit occasion de lui présenter ce Mémoire, qui se réduit à montrer deux choses : la premiére, que les Russiens & les Latins sont d'accord sur la plûpart des dogmes ; l'autre, que les articles de discipline, qui ne sont pas les mêmes dans les deux Eglises, ne doivent pas rompre l'unité, ni

altérer la charité. Pierre, touché de ces raiſons, promit d'en faire uſage, & à peine fut-il de retour en Ruſſie, qu'il ne manqua pas de communiquer à ſes Evêques le projet des Docteurs François. Les Ruſſes eurent ordre de répondre : ils le firent modérément; mais on entrevoyoit aſſez leurs défaites. Ils diſoient ne pouvoir agir ſans le concours des quatre Patriarches. Ils demandoient un Concile général, où les matières fuſſent de nouveau diſcutées. Enfin ils éluderent de nouveau les vuës de leur Maître, qui y alloit de bonne foi & y trouvoit même ſon intérêt.

Quelques Evêques cependant ſe déclarerent pour la réunion : à leur tête étoit l'Archevêque de Rézan, le plus inſtruit d'eux tous & le plus capable. Il écrivit en faveur du *Projet*, & ſes Ouvrages furent publiés ; mais, en

1731, le Duc de Biron ou Biren, Favori de l'Impératrice & grand Luthérien, bien ſecondé par l'Archevêque de Novogorod, furieux ennemi des Latins & ſoupçonné lui-même de Luthéraniſme, en fit retirer tous les exemplaires. L'Archevêque de Rézan & quatre Evêques qui penſoient comme lui, furent dégradés & empriſonnés, & l'affaire de la réunion en eſt reſtée-là : à cela près que l'Impératrice, aujourd'hui regnante, fille unique de Pierre le Grand, a permis, auſſitôt après ſon couronnement, qu'on diſtribuât le Livre de l'Archevêque de Rézan.

L'Hiſtoire de Pierre I. qui remplit une grande partie du premier Volume, fourniroit, elle ſeule, matière à de longs Extraits : mais, comme elle eſt aſſez connue, il ſuffira de remarquer deux choſes : l'une, qu'il eut à ſurmonter de puiſſants obſtacles, des calomnies,

des conſpirations, des révoltes. La plus ſingulière eſt celle d'Aſtracan : quand on voulut réformer la barbe & le vêtement de ſes habitants, conformément aux ordres de l'Empereur, ces Ruſſiens en vinrent à des excès & à une rébellion ouverte, preuve de ce qu'on dit que la coûtume, bonne ou mauvaiſe, eſt quelque choſe de ſacré pour les petits-eſprits. La Ruſſie ſe vit inondée de libelles, où Pierre étoit traité de ſcélérat, de perturbateur, d'Athée, d'Antechriſt. Sa conſtance triompha de tout, & ces mêmes peuples, qui ne pouvoient ſouffrir d'abord de devenir heureux & illuſtres, lui déférerent d'une commune voix, le titre de *Pierre le Grand*. L'autre remarque eſt que ce grand Prince, qui a tant voyagé par Mer, qui a fondé la Marine Ruſſienne, avoit, dans ſon enfance, une frayeur invincible de l'eau. Les ſtratagêmes innocents

qu'employerent ſon Gouverneur, le Prince Gallitzin & le Czar Iwan ſon frère, dont il étoit tendrement aimé, le guérirent ſi bien de cette eſpèce d'hydrophobie, que d'une extrémité il paſſa à l'autre, & qu'ayant vu dans un Canal les débris d'une Chaloupe qu'un Hollandois avoit conſtruite pour le divertiſſement de la Cour, il conçut dès-lors le projet d'une Marine, & devint paſſionné pour la Mer.

Les deux Articles dont il nous reſte un mot à dire, paroîtront curieux aux Savants. Ils ſeront charmés de connoître un peu mieux la *Sibérie*, cette vaſte contrée d'Aſie qu'un payſan Ruſſien découvrit le premier, ſous le Regne de Boris : & c'eſt pour cela même que M. de Strahlenberg inſiſte un peu plus ſur cette Province. Il rend compte des Antiquités qu'il y a reconnues, il

aſſigne ſes bornes, il décrit les mœurs & les uſages du pays, il en détaille les productions : en un mot, il développe cette partie juſqu'ici négligée. La Sibérie, nous l'avons dit, n'eſt pas, à beaucoup près, généralement ſtérile : elle a des Villes conſidérables ; mais, parce qu'on ne la connoît guères, que comme un lieu d'exil, on s'eſt trop prévenu contre elle.

Le Kamtſchatka eſt une annéxe de la Sibérie, & le terme de l'Aſie du côté du Nord. On lira volontiers la Relation de ſa découverte, & de l'acquiſition que les Ruſſiens en firent en 1701. Le Traducteur intelligent nous apprend des faits qui n'étoient pas encore connus du temps où l'Auteur écrivoit. Il raconte deux voyages de Kamtſchatka, l'un entrepris en 1725 juſqu'en 1730 : l'autre, en 1739 juſqu'en 1742 incluſivement. Le premier ſe borna au Kamt-

ſchatka même, & le Capitaine Beering qui le dirigeoit, remplit, à peu-près, ſon objet. Ici l'on trouve des particularités & des éclairciſſements ſur ce nouveau pays. Le dernier voyage du même Beering fut tout-à-fait funeſte : il étoit queſtion de pouſſer au-delà, d'aborder, à ce qu'on appelle, *la Terre de D. Juan de Gama.* M. de Spangenberg, un des trois Capitaines, n'alla pas plus loin que le Japon, où il aborda deux fois, & fut bien reçu. Quant aux deux autres, M. Beering & M. Tſchirikow, rien de plus déplorable que leur ſort. La tempête les ſépara, les maladies, les mauvaiſes eaux, la faim, le chagrin firent périr preſque tout leur monde. Ils mirent pluſieurs fois de leurs gens à terre, leſquels ne reparurent plus. Ils ne virent de l'Amérique que des Côtes glacées & des Iſles ſans fin, mais pour la plûpart déſertes, ſans avoir pu

parler à perſonne, quoiqu'ils viſſent de temps en temps des marques ſenſibles d'habitation. M. Beering ſe laiſſa mourir de douleur & de faim. Une perte encore plus grande fut celle de M. de l'Iſle de la Croyère, un des fils du célèbre Guillaume de l'Iſle : il ſoûtenoit, dans l'Académie Ruſſienne, la réputation de cette ſavante famille, ſi eſtimée en France ; & il périt dans l'expédition des Ruſſes curieux de découvrir l'Amérique. Nous avons rendu compte, dans nos Mémoires, de ces évènements, dont on a publié des Relations détaillées il y a quatre ou cinq ans. Celles qu'on trouve ici occuperont encore utilement le Lecteur,

ARTICLE CXXIII.

TRACTATUS DE RELIGIONE juxtà Methodum Scholaſticam adornatus. *Traité de la Religion, ſuivant la Méthode Scholaſtique.* (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Deſprez, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

ON avoit déja beaucoup de *Traités ſur la Religion*, mais fort peu d'auſſi méthodiques, & même d'auſſi ſavants que celui-ci. Le terme de *ſcience* ne doit point paroître déplacé en cette matière, il n'eſt queſtion que de l'expliquer. Un gros Livre, tel que *la Démonſtration Evangélique* de M. Huet, n'eſt que de l'érudition : le vrai ſavoir conſiſte à établir des principes, à en tirer

de bonnes conséquences, à résoudre toutes les difficultés, à réunir, dans un Discours précis & borné, les lumières des Controversistes anciens & modernes; à presser sur-tout les Adversaires par des arguments victorieux, & à venger puissamment la Religion des atteintes qu'on a voulu lui donner.

Telles sont les qualités du Livre que nous annonçons. Il traite d'abord de la Religion naturelle, ensuite de la Religion révélée; & avant tout, il donne, dans la Préface, des conseils pratiques aux Elèves de la Théologie. Il insiste, en particulier, sur l'obligation & les moyens de rendre utiles les exercices de l'école, c'est-à-dire les disputes établies pour éclaircir les questions, & pour accoûtumer les jeunes Théologiens à combattre les ennemis de la Religion.

Il ne faut pas compter que nous traitions toutes les matières qu'em-

braſſe l'Auteur de ce *Traité :* ſon plan eſt immenſe. On y découvre d'abord la queſtion fondamentale de l'exiſtence de Dieu. Elle eſt même traitée à deux repriſes ; la premiére ſans beaucoup de détails, & comme en ſuppoſant les lumières acquiſes ſur ce point par le moyen de la Philoſophie ; la ſeconde, tout-à-fait en grand, & dans l'étendue même d'environ 100 pages, qui forment comme un Traité ſéparé à la fin du ſecond Volume. Nous y renvoyons le Lecteur contents d'obſerver que, dans cette vaſte diſcuſſion des preuves de l'exiſtence du premier Etre, l'Auteur s'attache à bien expliquer ce qui concerne l'infinité de Dieu.

Sur cette vérité, que *les perfections de Dieu ſont infinies*, on avance d'ordinaire une bonne raiſon, mais peu ſenſible ſi elle n'eſt développée avec ſoin. Cette raiſon

eſt que *l'Etre néceſſaire ne reçoit de limitation ni de lui-méme, ni d'aucune cauſe extérieure.* Les Impies répondent que cette limitation vient de la néceſſité même d'un tel Etre ; qu'il eſt fini, parce qu'il ne peut exiſter autrement que fini ; que la perfection ſans bornes n'eſt point en lui, parce qu'elle n'exiſte & ne peut exiſter nulle part &c. L'Auteur du *Traité* a cru devoir réſoudre cette difficulté, quoique très-légère. Il obſerve que la perfection ſans bornes ne renferme, dans ſon idée, aucune contradiction, aucune oppoſition à l'exiſtence. Et cette vérité eſt aſſûrément très-claire par elle-même. La perfection, conſidérée dans ſon eſſence, n'eſt que perfection : rien ne la reſſerre, rien ne la limite & rien auſſi n'empêche qu'elle n'exiſte ou ne puiſſe exiſter. Mais quel ſera le ſujet de cette perfection ; ſinon

l'Etre néceſſaire, l'Etre qui exiſte par lui-même ? Ne ſeroit-il pas ridicule d'imaginer que là perfection ſans bornes exiſtât ou pût exiſter dans l'Etre contingent, dans l'Etre créé ? Voilà donc la perfection ſans bornes, qui peut exiſter dans l'Etre néceſſaire, & qui ne peut exiſter qu'en lui ; voilà l'Etre néceſſaire, qui peut être le ſujet de la perfection ſans bornes : mais, dans l'Etre néceſſaire, il n'y a point de pures poſſibilités ; tout ce qui peut exiſter en lui, exiſte : donc la perfection ſans bornes exiſte en lui, & l'Etre néceſſaire eſt infiniment parfait.

Dans le détail des queſtions qui concernent la Religion naturelle, l'Auteur traite de la *Providence de Dieu*, de *la Spiritualité & de l'Immortalité de l'ame*, de *la néceſſité d'un culte*, de *la diſtinction du bien & du mal moral*, de *la vie future*, de *l'inſuffiſance de la*

Loi naturelle, de *la néceſſité d'une Religion révélée.* Nous remarquons quelques traits de chaque Article.

Sur la Providence on ſe propoſe les difficultés que forment les Incrédules,ou les Eſprits trop curieux, au ſujet de la permiſſion du mal moral, & des défauts qu'on remarque dans le monde. Voici quelques principes de l'Auteur. 1° Dieu n'a pas pû faire des créatures ſouverainement parfaites, des Etres qui fuſſent égaux à Dieu. Il n'eſt donc point contraire aux attributs divins qu'il y ait des imperfections & des défauts dans le monde. 2° Il étoit ſimplement de la Providence & de la bonté de Dieu que les créatures ne manquaſſent pas de remèdes contre les maux qu'elles éprouvent. 3° Dieu eſt infiniment bon en lui-même, mais nulle Loi ne pouvoit l'aſtreindre à uſer envers nous d'une bonté

plus étendue & plus éclatante, que n'eſt celle dont nous reſſentons les effets. 4° La liberté qu'il nous a donnée eſt un grand bien, parce qu'elle nous met en état de pratiquer la vertu avec mérite, mais cette liberté pouvoit être plus parfaite, & cette liberté plus parfaite, Dieu n'étoit pas obligé de nous la donner. Avec ces principes, on répond à toutes les objections priſes de l'exiſtence du mal tant moral que phyſique; bien entendu pourtant que, ſi quelque adverſaire exige qu'on lui rende compte de tous les rapports établis par le Créateur dans le monde moral & phyſique, de tous les moyens ordonnés de Dieu pour parvenir aux fins qu'il s'eſt propoſées dans ſon Ouvrage, il faudra renoncer à la diſpute, & regarder cet adverſaire comme n'ayant pas les premiers éléments d'une controverſe raiſonnable.

L'Article de la Spiritualité & de l'Immortalité de l'ame embrasse 50 pages, & l'on y trouve tout ce qu'on a dit & écrit de mieux jusqu'ici sur ces importants objets. L'Auteur s'y est proposé de plus l'objection tirée des Monades : car voici le raisonnement de quelques Matérialistes qui ne s'entendent guères & qui ne cherchent pas plus à être entendus : *Les Monades*, disent-ils, *sont des substances matérielles, mais simples, indivisibles, inétendues : pourquoi ne seroient-elles pas le sujet de la pensée?* A quoi notre Auteur répond 1° que des substances matérielles, inétendues, indivisibles, destinées néanmoins à former les corps, heurtent le sens commun, & qu'ainsi les Monades sont des chimères. 2° Que ces Monades, fussent-elles même supposées existantes, ne peuvent être le sujet de la pensée : car enfin où la pensée

résideroit-elle ? Seroit-ce dans une seule Monade, seroit-ce dans toutes ? L'une & l'autre supposition est absurde.

D'abord si l'on dit que la pensée réside dans une seule Monade, il faudra expliquer par quel privilége ou de quel droit cette Monade sera douée d'un si grand avantage à l'exclusion de toutes les autres. D'ailleurs sera-ce par le repos ou par le mouvement que cette Monade pensera, sentira, réfléchira ? Mais le repos ne produit rien ; & le mouvement, dans l'hypothèse présente, ne sera pas plus efficace : car enfin, dans un seul & même instant, nous avons souvent des pensées diverses, des sensations disparates ou même contraires, telles que sont, par exemple, celles du chaud & du froid : or la même particule de matière ne peut être affectée, dans le même

inſtant, de mouvements divers, diſparates & contraires.

Si l'on dit que la penſée eſt répandue dans toutes les Monades, il faudra expliquer encore ſi c'eſt chaque Monade qui reçoit la penſée, ou ſi la penſée ſeule & unique, dans le moment qu'elle affecte l'ame, eſt partagée entre toutes les Monades. Dans le premier cas, il y aura autant d'ames ou de principes penſants que de Monades; & au-lieu d'une penſée, on en aura une multitude : ce qui eſt abſurde & contraire à la ſuppoſition. Dans le ſecond cas, (de la penſée répartie & diviſée entre toutes les Monades) nous n'aurons jamais le ſentiment d'une ſeule & unique penſée : ce qui eſt bien évident, puiſque ce ſeront des portions de penſée répandues dans toute la collection des Monades, & que la réunion ne ſe fera nulle part. Imaginez, *dit notre Auteur*, un

monceau de bled. Si chaque grain penſe, voilà autant d'ames que de grains de bled. Si tous les grains penſent enſemble, chaque grain ne pourra dire, *Je penſe à tel objet, j'ai l'idée d'un tel objet*, & comment le diroit-il, puiſque la penſée ne ſera complette dans aucun grain de bled? Le monceau entier de ces grains n'en pourra pas dire davantage, puiſque chaque grain étant iſolé, ne pourra ni ſavoir ce que ſon voiſin penſe, ni communiquer ce qu'il penſe lui-même à ſon voiſin. On pourroit ajoûter mille autres obſervations ſur ce ſyſtême ſtupide de Monades matérielles & penſantes : on en vient de dire aſſez pour détruire cette chimèrique & ridicule invention.

Dans la grande controverſe de la diſtinction du bien & du mal moral, notre Auteur combat avec de grands avantages les ſyſtêmes

impies de Hobbes & de Spinoſa: ſyſtêmes renouvellés depuis peu, & parés de tout ce qui peut faire illuſion aux ſimples. Hobbes prétend que l'intérêt eſt le principe qui différencie le bien du mal, que tout ce qui nous plaît eſt juſte & légitime &c. Cette doctrine, auſſi pernicieuſe que fauſſe & frivole, eſt détruite dans le Livre de notre Auteur. Il fait voir que l'intérêt eſt très-différent du devoir, de la juſtice, de la vertu; que l'intérêt eſt bien le motif qui fait agir, mais non pas la régle des actions; qu'en ſuivant notre intérêt, nous ſatisfaiſons notre amour propre, mais non la conſcience; que par-là nous pouvons réuſſir dans nos projets, mais qu'il nous reſte encore à remplir nos obligations &c. Quelle folie, en effet, de s'imaginer que, quand on a cherché ſon intérêt en quelque affaire, Dieu & la Société ſont contents! & quelle ſeroit donc la Morale des avares & des

ambitieux, gens livrés uniquement à l'intérêt, si le systême de Hobbes avoit lieu ?

Spinosa place le fondement de la justice dans la cupidité ; c'est-à-dire dans le penchant naturel, dans l'inclination ou la tendance physique vers les objets sensibles ; & cela est aisé à concevoir quand on suppose un systême où il n'y a ni Dieu, ni liberté, ni principe d'agir, ni fins, ni motifs, ni Morale, ni Religion. Spinosa réduit tout à la force aveugle de la Nature, aux déterminations nécessaires de la substance unique, il ne conserve que du méchanisme, de la routine & de la stupidité. Ce n'est pas la peine de réfuter un tel adversaire, mais on sera toujours bien aise de voir comment l'Auteur de ce *Traité* l'attaque & le subjugue, comment il démontre que tout est faux dans cette horrible hypothèse, fausses définitions,

faux principes, fauſſes conſéquences, &c.

Après la défaite des Incrédules & des mauvais eſprits, on s'arrêtera un moment aux concluſions, qui établiſſent que le bien & le mal diffèrent de leur nature; que le bien eſt bien, parce que c'eſt la conformité avec les eſſences des choſes, & que le mal eſt mal, parce que c'eſt la diſproportion ou le défaut de rapport avec ce que les choſes ſont & doivent être; qu'antécédemment aux décrets poſitifs de Dieu, il y a des actions bonnes & mauvaiſes, des entrepriſes louables & condamnables; qu'il n'eſt pas beſoin, par exemple, d'une Loi de Dieu poſitive, pour nous apprendre que l'honneur, l'obéiſſance, l'amour ſont dûs au ſouverain Etre, que le menſonge & la fourberie méritent les reproches de la raiſon &c. Mais il faut bien concevoir que, ſi la diſtinction

diſtinction du bien & du mal ſubſiſte indépendamment de toute Loi poſitive de Dieu, elle ne ſubſiſte pas indépendamment de la Loi éternelle, de cette raiſon néceſſaire & immuable qui eſt en Dieu, de ce principe fondamental de toute obligation : principe dont la Loi naturelle eſt comme le ſceau par rapport à nous ; & dont notre raiſon eſt la promulgation continuelle & infaillible. Il y a, ſur cet objet ſublime, un très bon morceau aux pages 172 & 173 du premier Volume de ce *Traité.*

La néceſſité d'une Religion révélée eſt établie, par notre Auteur, avec beaucoup de précautions & d'égards. Il ne s'agit pas, dans cette queſtion, d'anéantir les lumières de la raiſon, mais de faire voir leur inſuffiſance. Ces lumières pouvoient conduire l'homme à la connoiſſance de quelques princi-

pes, mais elles ne pouvoient les lui développer. L'homme pouvoit, à l'aide de la raiſon, diſtinguer le chemin qui mène à la vie; mais il avoit beſoin d'un guide pour s'y ſoûtenir, pour éviter les écarts, pour prévenir les chutes & pour les réparer.

La révélation opère ces effets; elle eſt poſſible cette révélation, elle exiſte, elle a ſes caractères particuliers; elle eſt appuyée ſur des motifs qui excluent toute incertitude. Toutes ces aſſertions ſont prouvées dans ce Traité Théologique, au commencement de la ſeconde Partie, qui a pour titre *de la Religion ſurnaturelle*. Ici l'Auteur ne manque pas l'occaſion de traiter la queſtion des divers degrés de certitude : à quoi il ajoûte une conſidération fort importante ſur ce qui a été avancé, depuis quelques années, touchant la méthode d'apprécier les faits

& de juger ſi l'on peut les tenir pour conſtants & indubitables.

On a prétendu que, pour porter la certitude hiſtorique au plus haut degré, il falloit le concert de témoins qui euſſent des intérêts divers & des paſſions oppoſées. On a ſoûtenu que, ſans cette condition, le témoignage, quelque authentique & reſpectable qu'il fût, n'opéreroit jamais qu'une probabilité. L'expoſition de ce ſyſtême ſe fait ici par le moyen de quelques objections dans le ſtyle des Ecoles, & l'Auteur, par ſes réponſes, met la fauſſeté de cette opinion dans tout ſon jour. Il ne nie pas que le concert de témoins, prévenus d'intérêts divers & de paſſions oppoſées, ne puiſſe, en certains cas, donner de la force au témoignage, *tel ſeroit*, dit-il, *l'accord des Catholiques & des Calviniſtes dans le témoignage qu'ils rendroient en faveur d'un*

fait miraculeux ; mais on aſſûre ; ce qui eſt très-vrai, que cette condition n'eſt nullement néceſſaire pour la certitude de tout témoignage ; que le concours des Hiſtoriens, ſur un fait ancien, tel que ſeroit la victoire de Jules-Céſar ſur Pompée, ſuffit pour exclure toute incertitude à l'égard de ce fait ; que la probité de ces Ecrivains peut ſe manifeſter, ſans ſuppoſer en eux des intérêts divers & des paſſions oppoſées ; que la preuve de cette probité s'établit par les circonſtances du témoignage, par le caractère des témoins, par le cas qu'on a toûjours fait d'eux, par la ſimplicité de leur récit, par l'abſurdité du ſyſtême qui conſiſteroit à ſuppoſer qu'ils ſe ſont trompés, & qu'ils ont voulu tromper les autres &c. Ajoûtons, d'après notre Auteur, que la régle de certitude dépendante des intérêts divers & des paſſions oppoſées, ſeroit

destructive du témoignage rendu à Jesus-Christ & à la Religion, par les Apôtres, puisque ces témoins, quoique très-véridiques, n'ont toutefois eu ni intérêts divers, ni passions opposées. Tout cet endroit mérite d'être lû, & nous pouvons bien aussi renvoyer, par occasion, à nos Mémoires qui traiterent ce même point de controverse au mois d'Avril 1752.

Les motifs ou moyens principaux, qui servent d'appui à la Religion surnaturelle ou révélée, sont la Prophétie & le Miracle: deux voix de Dieu & dignes de Dieu; la premiére, pour le temps futur; la seconde, pour le temps présent, l'une & l'autre infaillible, mais toutes deux supposant des conditions, pour se faire reconnoître & distinguer de ce qui ne seroit qu'erreur & illusion.

Sur l'Article seul du *Miracle*, on a ici 120 pages, & l'on trouve

de ſuite ce qui concerne la définition du miracle, ſa poſſibilité, ſa cauſe efficiente ou ſon auteur, ſa force de témoignage, ſes caractères. L'Auteur définit le *Miracle* une *œuvre ſenſible, qui eſt au-deſſus des forces & hors de l'ordre de toute la nature créée ;* d'où il ſuit que la puiſſance d'opérer de vrais miracles, ne peut convenir à aucun Etre créé ; que Dieu ſeul poſſède cette puiſſance ; que cette puiſſance eſt infinie ; que les merveilles qu'on attribue aux hommes, aux Anges, aux Démons, ne ſont point des miracles proprement dits ; que les opérations des Magiciens de Pharaon furent des actions ſurprenantes, des prodiges, ſi l'on veut ; mais non de vrais miracles, &c.

L'Auteur diſtingue des opérations miraculeuſes de deux ſortes ; les unes miraculeuſes quant à la ſubſtance, les autres miraculeuſes

quant à la maniere. De la premiére eſpèce ſeroit, par exemple, la réſurrection d'un mort, de la ſeconde ſeroit la guériſon ſubite & inſtantanée d'une maladie grave. On prétend ici que Dieu ſeul peut opérér de l'une & de l'autre façon, qu'ainſi les Anges ou les Démons ne peuvent reſſuſciter un mort, ni guérir ſubitement une maladie : & quand on demande à l'Auteur la raiſon de ce dernier cas, il répond que les Anges & les Démons n'opèrent que par le mouvement, qui exige toujours quelque ſucceſſion de temps & qui n'eſt jamais inſtantané.

Sur ce qu'on objecte que, pour exclure certaines opérations de la puiſſance phyſique des Anges bons ou mauvais, il faudroit connoître juſqu'où s'étendent les forces de la Nature Angelique, l'Auteur répond que cela n'eſt pas néceſſaire; & qu'il ſuffit de ſavoir que les

forces de cette Nature Angelique ſont finies : car comme la réſurrection d'un mort & la guériſon inſtantanée d'une maladie ſuppoſent une puiſſance infinie, que les Anges ne poſſédent point & qu'ils ne peuvent jamais poſſéder, il s'enſuit que les Anges ne peuvent opérer ces merveilles, ni par conſéquent faire de vrais miracles.

Quand on demande ſi un vrai miracle peut ſe faire en confirmation d'une fauſſe doctrine, l'Auteur répond négativement & la raiſon en eſt évidente : Dieu ſeul, ſelon lui, peut faire de vrais miracles ; comment uſeroit-il de cette puiſſance pour confirmer l'erreur ? La fauſſeté de la doctrine eſt donc une preuve certaine de la fauſſeté du miracle. Si la doctrine eſt bonne, & que celui qui l'annonce faſſe des prodiges pour la prouver, il ne faut pas affirmer ſubitement

que ces prodiges ſont de vrais miracles ; il faut en examiner la ſubſtance & la manière, juger, en un mot, des faits ſelon les connoiſſances publiques, communes & non-équivoques qu'on a de ce qui convient aux forces de la nature & de ce qui les ſurpaſſe. Notre Auteur donne des régles qu'il faut voir dans ſon Livre ; & en général tout ſon Traité des miracles doit être étudié & approfondi.

Il s'y trouve des difficultés, ſurtout dans ces propoſitions, que la puiſſance de faire des miracles doit être infinie ; que les Anges ne peuvent opérer des guériſons inſtantanées ; que les Démons, qui ſervoient les Magiciens de Pharaon, firent paroître des ſerpents, des grenouilles &c. en ramaſſant les éléments de matière propres à former ces animaux &c. Nous ne ſavons ſi ces aſſertions ſont auſſi établies qu'il ſeroit néceſſaire,

& si, dans la question des miracles, il ne vaudroit pas mieux s'attacher uniquement à ces deux choses, qui sont *la violation des Loix de la Nature, & l'invocation de Dieu. Violation des Loix de la nature* qui s'estimeroit, comme l'enseigne l'Auteur, par l'expérience, par les lumières naturelles, par le jugement des Sages : voilà le physique du miracle. *Invocation de Dieu* manifeste & publique, laquelle intéresseroit la Providence divine à n'opérer ni à ne permettre la violation des Loix de la Nature, quand l'objet, la fin, la doctrine seroit inutile ou injuste : voilà le moral du miracle. Ces deux choses concourant avec une bonne fin, avec une doctrine salutaire, il seroit toujours vrai de dire que l'opération miraculeuse viendroit de Dieu, quelle que fût la nature ou l'espèce du fait, quelles que soient les forces des puis-

ſances inférieures à Dieu. Par-là on n'eſt point forcé de nier que les Magiciens ou les Démons qui les ſervoient, aient fait des choſes contraires aux Loix de la nature, qu'ils aient changé véritablement des baguettes en ſerpents ; mais comme ces Magiciens n'invoquoient point le vrai Dieu, on ſera toujours en droit de penſer que leur opération n'étoit point un vrai miracle, ou que c'étoit un miracle qui n'avoit point l'avantage d'être la voix de Dieu. Avec cette ébauche de ſyſtême ou d'explication, il n'eſt, dans la queſtion des miracles, aucune difficulté qu'on ne puiſſe réſoudre d'un mot. Il ne s'agit que de bien établir la Providence & les rapports qu'elle a dans le gouvernement du monde phyſique & moral ; de lier cette Providence divine par l'invocation de Dieu, à la violation manifeſte & inconteſtable des Loix de la

nature ; enfin de ſuppoſer avant tout une fin honnête, une doctrine bonne & utile : on aura le vrai miracle, & tout ce qui eſt néceſſaire pour l'expliquer, le vérifier, le diſtinguer de tous les preſtiges.

Juſqu'ici nous n'avons indiqué que les ſujets compris dans le premier Volume de cet Ouvrage. Il reſte, pour le ſecond, ce qui concerne les deux grandes Religions révélées, la Judaïque & la Chrétienne. L'Auteur prouve, en traitant très au long de la premiére, que le Pentateuque eſt un Livre authentique ; que Moyſe ſon Auteur n'a voulu ni pû tromper perſonne ; que c'eſt un témoin très-fidèle & très-inſtruit ; que la Loi promulguée par ce Légiſlateur étoit ſurnaturelle ; que la croyance de l'immortalité & de la vie future étoit commune chez les Juifs ; que la Loi même renfermoit, quoique

d'une manière implicite, des récompenses & des peines pour le temps qui doit suivre la mort. On dit d'une manière *implicite*, parce qu'alors tout étoit enveloppé de métaphores & revêtu de figures.

Vient ensuite, dans l'étendue de plus de 200 pages, la discussion des principes, de la vérité, de la divinité, des promesses de la Religion Chrétienne. L'Article de l'authenticité des Livres est traité avec beaucoup de soin, de force & de lumières; celui des miracles de Jesus-Christ n'a pas moins d'éclat; celui de l'évidence de crédibilité, qui est attachée à la Religion Chrétienne, mérite, de la part du Lecteur, une attention particulière. En général, toute cette doctrine, sur laquelle nous ne pouvons insister, est très-bien rassemblée & présentée. On y désireroit peut-être quelquefois un peu plus de briéveté, & de temps en temps

quelques traits de clarté, mais ces petits défauts, qui ne paroîtront peut-être pas tels à tous les Lecteurs, ſont, en quelque ſorte, inſéparables de la multitude des queſtions, de la diverſité des objections, de la méthode à laquelle s'aſtreint l'Auteur, du deſir d'inſtruire ſur tout, de la néceſſité d'employer un langage plus propre à expliquer les choſes qu'à flatter l'imagination.

Sur ce ſecond Volume, nous ne faiſons que deux obſervations.

1°. A la page 82, où l'on traite du paſſage de la Mer Rouge, les raiſons de l'Auteur, déja très-bonnes & très-ſuffiſantes pour maintenir la vérité du miracle, acquéreront néanmoins un nouveau & très-puiſſant degré de force, ſi l'on fait attention à l'endroit où ſe fit le paſſage des Hébreux. C'étoit à huit ou neuf lieuës de Sués ou de l'extrémité du Golfe

de la Mer Rouge : extrémité où il eſt vrai que la baſſe-marée laiſſoit un terrein à ſec ; mais ce lieu excepté, tout le reſte du canal ſubſiſtoit. Ainſi, vis-à-vis des Hébreux & dans l'endroit du paſſage, la Mer ne pût ſe partager & laiſſer voir ſon fond que par un miracle. La marée ſe fit ſentir ſur les bords, mais le milieu du canal oppoſoit toujours ſes flots, & il n'y eut encore une fois que la main toute-puiſſante de Dieu qui pût ouvrir le paſſage. Cet argument eſt invincible contre la prétendue difficulté tirée du flux & reflux de la Mer Rouge, au moment du paſſage des Hébreux.

2°. A la p. 294, où l'Auteur défend la vérité des miracles de J. C. il ſe trouve d'excellentes notions très-appliquables à toute la théorie générale des miracles. Nous y renvoyons le Lecteur ainſi qu'à tout l'Ouvrage, qui fait bien l'éloge du zèle & de la capacité de l'Auteur.

ARTICLE CXXIV.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, Roi de France, prononcé devant MM. de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres & MM. de l'Académie Royale des Sciences, dans l'Egliſe des PP. de l'Oratoire, le 25. d'Août 1758. Par M. l'Abbé GUYOT, Aumônier de Monſeigneur le Duc d'Orléans, & Prédicateur de la Reine, &c. A Paris, chez Brunet, au Palais, &c.

TANT d'Orateurs illuſtres ont traité ce ſujet & publié leurs Diſcours, qu'il n'eſt plus facile de préſenter du neuf ſur la même matière. M. l'Abbé Guyot ſe diſtingue néanmoins encore, ſur-tout par les points de vuë généraux,

c'est-à-dire, par ce qu'on appelle, en ce genre, *les beautés accessoires.* Nous ne ferons guères que transcrire ici quelques morceaux, qui sont véritablement d'un homme d'esprit.

» Un Prince, *dit-il dans son » Exorde*, a regné sur nos Pères, » qui n'a connu la prudence du » siècle que pour s'en éloigner, ses » principes que pour les contre- » dire, sa politique que pour la » censurer, ses préjugés que pour » s'en défendre. Ce Prince eut » cependant toutes les qualités de » l'esprit & du cœur. Il eut toutes » les parties d'un grand Prince & » tous les attributs d'un bon Roi. « Cette dernière proposition forme le plan du Discours.

Ce fut la Religion qui fit de S. Louis un *grand Roi*, qui le rendit attentif aux intérêts de sa gloire, intrépide dans les combats, appliqué au Gouvernement de son

peuple : tel eſt l'ordre de la *première Partie.*

Dans le détail des actions belliqueuſes du ſaint Roi, l'Orateur s'arrête pour caractériſer la valeur qu'inſpire & dirige la Religion. Les contraires ſont ici comme les ombres du tableau : & le morceau ſuivant a dû intéreſſer. » Qu'au » milieu des Souverains, révérés » pour leur ſageſſe & la retenue » de leurs démarches, il s'éleve » un de ces Princes livrés à une » valeur impétueuſe, & ſéduit par » une fauſſe ambition ; ſon pre- » mier eſſor attirera l'attention des » Rois & des Peuples. Les uns en » ſeront éblouis comme d'un phé- » nomène extraordinaire ; les au- » tres étudieront ſon cours. Ses » premiers progrès ſeront rapides, » parce que l'irrégularité de ſa » marche n'aura pas permis de les » prévoir. Un tel Prince paroîtra » donc grand dans ſes premiers

» exploits : il envahira, il détruira,
» il diſpoſera de tout à ſon gré.
» Dans ces ſuccès, le moment de
» la ſurpriſe pourra lui donner des
» admirateurs chez ſes ennemis
» même ; mais le Droit des gens
» violé, la foi des Traités rompue,
» la ſûreté des Rois bleſſée, leur
» Majeſté compromiſe ſolliciteront
» une juſte vengeance, & les Puiſ-
» ſances ſe réuniront pour impo-
» ſer à ce Prince le frein que les
» Loix auroient dû lui donner.
» Ce n'eſt point-là, Seigneur, la
» bravoure que vous inſpirez &c. «
Pour faire ſentir combien ſaint
Louis étoit appliqué aux ſoins du
Gouvernement, quoique d'ailleurs
il fût extrêmement *fidèle aux
exercices du Chriſtianiſme*, l'Ora-
teur place ces idées générales.

» Mérite d'un Prince appliqué à
» ſon Etat, mérite ſouvent obſcur :
» il ne s'annonce point comme
» celui des exploits guerriers, par

» des récits pompeux, par les ac-
» clamations du Peuple, parce
» qu'il ne fait naître ni des révo-
» lutions, ni des ſcènes d'éclat.
» Nos yeux attachent plus de
» grandeur au torrent qui ravage
» les campagnes dans une courſe
» bruiante, qu'au cours uniforme
» d'un fleuve tranquille qui nous
» enrichit ſur ſon paſſage. De-là
» l'ingratitude du peuple qui ne
» ſent le prix de ce mérite que
» lorſqu'il l'a perdu, & ne lui rend
» hommage que par ſes regrets. Il
» eſt donc plus héroïque, en ce
» que, moins connu des hommes,
» il eſt à lui-même ſa récompenſe.
» Je ne m'étonne plus que la paix
» ait été l'écueil de tant de Princes
» conquérants. Pour ſe montrer
» grand dans toutes les parties
» d'un Regne, il faut au Prince
» des principes applicables à toutes
» les ſituations de ſon Etat. S. Louis
» les trouva dans ſa Religion &c.«

Saint Louis dut à la Religion l'avantage d'être un *bon Roi :* bonté la plus ſage dans ſon principe, la plus judicieuſe dans le choix de ſes moyens, la plus avantageuſe dans ſes effets. C'eſt tout le fond de la *ſeconde Partie :* elle commence par le caractère de deux hommes qui firent ſervir la Religion à leurs vices : le premier eſt peut-être Philippe II. Roi d'Eſpagne. Le ſecond doit être Cromwel. L'Auteur dit : » Qu'il ſe ſoit trouvé, » dans un Etat, un homme qui, » ſous le voile de la Religion, ait » ourdi la trame la plus perfide ; » que ſon zèle hypocrite ait pré- » valu contre les Rois juſqu'à ſap- » per leur autorité, & leur faire » perdre à la fois la vie & la ma- » jeſté ; qu'il ait ſéduit les peuples » juſqu'à les conduire à l'eſcla- » vage par le chemin de la liberté, » à renverſer leur Gouvernement » en feignant de l'affermir ; la

» honte de ces crimes est aussi
» étrangère à la Religion, que ces
» désordres le furent eux-mêmes à
» ses maximes. «

Pour faire voir que la *bonté sans Religion est fausse dans son principe*, l'Orateur apprécie la conduite ordinaire des Grands.
» On est affable, *dit-il*, on est
» populaire, on remet volontiers
» aux hommes leurs respects &
» leurs hommages, on craint
» même jusqu'à leurs égards; &
» pourquoi? Seroit ce qu'un sen-
» timent d'humanité rappelleroit
» ces Grands à l'égalité primitive?
» Seroit-ce qu'un sentiment Chré-
» tien leur feroit envisager la
» même Religion qui les unit aux
» hommes, les mêmes espérances
» qui les soûtiennent, la même
» terre qui les attend? Seroit-ce
» qu'un sentiment d'orgueil mieux
» entendu leur feroit redouter ces
» hommages, comme autant de

» ſacrifices que leur grandeur ar-
» rache à l'amour propre ? Non,
» Meſſieurs, le moindre caprice
» rappellera ces Grands ſi popu-
» laires à leur fierté. Souvent ils
» ne ſont ſi modeſtes que par dé-
» goût de leur rang, ils en crai-
» gnent la repréſentation. Sou-
» vent ils ne ſont ſi indulgents que
» par une dureté artificieuſe. Ils
» exigent peu, parce qu'ils ne veu-
» lent rien rendre. En recevant
» des égards, ils craindroient de
» prendre, avec leurs inférieurs,
» des engagements de bienfai-
» ſance. « Il y a, dans ce mor-
ceau, de la fineſſe, peut-être quel-
que ſubtilité.

Ce qui concerne la bonté de S. Louis pour ſon Peuple, eſt plus facile & plus développé. » Louis
» aime ſes Sujets comme des en-
» fants que lui a confiés la Provi-
» dence. Il a pour eux cette ten-
» dreſſe de ſentiment que peut

» éprouver le cœur d'une mère ; » il a pour eux cette vigilance, » ces ſoins multipliés que donne » l'amour paternel. Son cœur ſouf- » fre avec l'indigent ; il reſſent » toutes les plaies que le malheur » des temps a portées à ſon Etat, » & ſa main toujours d'accord » avec ſon cœur s'applique à les » fermer. Les anciennes Loix re- » prennent leur force ; de nou- » veaux Réglements préviennent » ou réforment les abus ; l'eſprit » de juſtice qui ranime les Tribu- » naux, maintient ces précieux » *Etabliſſements de S. Louis*, ou- » vrage immortel de ſa bonté & » de ſa ſageſſe &c. «

Encore un trait de ce Panégyrique : c'eſt celui qui annonce les heureux effets de la Politique de S. Louis. » Quand un Politique, » (Machiavel) connu par ſes para- » doxes, avancera que notre Reli- » gion n'eſt utile qu'aux méchants,

» parce

» parce qu'elle livre les bons cœurs
» à la merci de l'injuſtice ; quand
» la ſageſſe du monde s'attachera
» à décrier la bonté d'un Prince,
» à proportion qu'elle ſera plus
» relevée par la Religion ; S. Louis
» me ſuffira pour les confondre,
» &, avec lui, je leur oppoſerai
» l'un des Regnes le plus floriſ-
» ſant de notre Monarchie, & qui
» dut ſa force & ſon luſtre à la
» Religion.

» J'appelle force du Regne de
» S. Louis tant de Provinces dont
» il enrichit ſon Etat, cette mul-
» titude d'Etrangers qu'attiroit l'é-
» clat de ſa bonté & de ſa juſtice :
» ce concours n'étoit point paſ-
» ſager. A meſure que Louis
» acquéroit des Admirateurs, la
» France ſe repeuploit de nou-
» veaux habitants, & réparoit les
» déſertions des Regnes paſſés.
» De-là cette richeſſe qui éle-
» voit les plus utiles monuments,

» préparoit les expéditions les plus » diſpendieuſes, récompenſoit la » bravoure & les talents, produi- » ſoit l'aiſance & l'abondance » même, & laiſſoit encore, au » rapport du ſincère Joinville, les » revenus du Prince s'accroître » chaque année de moitié. J'ap- » pelle luſtre du Regne de ſaint » Louis &c. «

Toute la ſuite expoſe la gloire de ce Regne ſi mémorable par les vertus du ſaint Roi. M. l'Abbé Guyot raſſemble très-bien tous les faits principaux de cette belle vie; il donne une grande idée de ce Héros Chrétien; il montre combien la Religion appuie & honore la vraie Politique &c. En général ce Diſcours eſt l'Ouvrage d'un homme qui creuſe un ſujet, qui ſait analyſer les mœurs, & apprécier les vertus. On déſirera peut-être quelques degrés de clarté & de facilité dans le ſtyle : éſpèce

de mérite qui s'acquiert par l'usage & par le desir d'être entendu de tout le monde. L'Auteur sembleroit tomber aussi quelquefois dans l'inconvénient des divisions trop multipliées, des coupures trop fréquentes. Un peu plus de grandeur dans la touche, d'éclat dans les images augmenteroit la chaleur & l'intérêt de cette composition, qui a déja toutes les nuances du beau.

ARTICLE CXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

On a imprimé, en cette Ville, une Traduction en Italien de l'excellent Abregé Chronologique de M. le Président Hénault, & voici le titre de cette Traduction : *Nuovo Compendio Cronologico della Storia di Francia del S. Presidente* HÉNAULT, *per la prima volta dalla Francese nell' Italiana Lingua recato.* In Venezia 1757, *in-8°.* Cette Traduction, qui est faite sur le Texte de la IVe Edition de l'Ouvrage,

est dédiée à Madame la Comtesse de Stainville. Par M. Vittorio Amedeo Cigna, Auteur de la Traduction même.

FRANCE.

DE LYON.

Aimé de la Roche, Libraire-Imprimeur en cette Ville, a publié, dans le cours de cette année, un Livre singulièrement estimable en son genre, sous le titre de *Heures & Instructions Chrétiennes, à l'usage des Troupes de France.* (In-18°.) On a, dans ce petit Volume, 1° toutes les Prières relatives aux principaux exercices de la piété; 2° une Instruction sur les principaux articles de la Doctrine Chrétienne; 3° une Instruction sur les Sacrements de Pénitence & d'Eucharistie; 4° des régles de conduite pour un homme

de guerre ; 5° des ſentiments ſur l'éternité, ſur la guerre qu'un Chrétien doit ſe faire à lui-même &c. 6° le Diſcours de M. Maſſillon ſur la Bénédiction des Drapeaux. Il étoit difficile de réunir plus de choſes dans un eſpace ſi borné. Il eſt bien à ſouhaiter que cette utile production ſoit répandue parmi ceux à qui elle eſt deſtinée. *Qu'il eſt beau*, s'écrie l'Auteur dans ſon Epître dédicatoire, *de voir les forts* de David ſervir *avec dignité le Dieu fort d'Iſraël!... Qu'il eſt beau de voir des Guerriers pleins de feu & de courage, trembler à l'ombre des ſaints tabernacles & en préſence des pavillons de l'Eternel!* Cette Epître dédicatoire mérite auſſi d'être lue, & tout l'Ouvrage d'être accueilli des gens de guerre François & Etrangers.

DE PARIS.

Le Guide du Voyageur, ou Dialogue, en François & en Latin, à l'usage des Militaires & des personnes qui voyagent dans les pays étrangers ; avec un Vocabulaire des mots les plus usités, soit pour les besoins de la vie, soit pour la conversation. Ceci n'est qu'un très-petit Volume, mais d'une utilité presque générale pour les Militaires & les Voyageurs. Ces Messieurs ont souvent fait leurs études ; mais le Latin des premiéres années est sujet, comme l'argent & la vertu, à disparoître promptement. Il a donc fallu imaginer un supplément, un moyen propre à tenir lieu d'études suivies. Qu'un Militaire & un Voyageur prennent le petit Livre que nous annonçons, ils iront hardiment dans la Bohème, la Hongrie, la Pologne, l'Italie, l'Es-

pagne, l'Angleterre, & peut-être auſſi dans l'Aſie, l'Afrique & l'Amérique, ſans être arrêtés par l'embarras de ſe faire entendre. Il y a par-tout des hommes de Latin, des Bourguemeſtres, des Juriſconſultes, des Paſteurs, truchements naturels d'un Etranger. Avec ce *Guide*, on converſera avec ces perſonnes, & de ces perſonnes la converſation paſſera aux Artiſans, Hôteliers, Serviteurs, Manœuvres &c. On obtiendra tout, parce que tout ſera entendu. Nous pouvons aſſûrer que cette petite opération littéraire eſt fort bien entendue. *Le Volume ſe trouve chez Guillyn, Libraire, Quai des Auguſtins.*

Voici quelques nouveautés que nous indiquons brièvement.

M. Cantwel, Médecin de la Faculté de Paris, a donné un Livre

intitulé, *Tableau de la Petite-Vérole*. C'est un *in*-12. qui se trouve chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.

On trouve, chez Chaubert & chez Hérissant, une *Dissertation sur les Bibliothèques*, & une *Table Alphabétique des Dictionnaires*. (Deux Brochures *in*-12.)

Debure l'aîné publie un Livre de Philosophie Hermétique, qui étoit rare & qu'on dit singulier, sous le titre de *Cantilenæ intellectuales de Phœnice redivivo*, ou *Chansons intectuelles sur la résurrection du Phénix*. L'Auteur est un Allemand, nommé M. Mayer. (Brochure *in*-12, prix 3 liv.)

Le Sieur la Fosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi, donne une nouvelle Edition de sa *Nouvelle pratique de ferrer les chevaux &c.*

(In-8°.) Chez Deſprez, rue S. Jacques; & Hochereau, Quai de Conti.

On voit chez Prault père un un Volume *in*-12. de plus de 300 pages, intitulé: *Eſſai d'une Hiſtoire de la Paroiſſe de S. Jacques de la Boucherie &c. Ouvrage intéreſſant pour ceux qui aiment l'Antiquité Eccléſiaſtique.*

Le même Libraire diſtribue un Ouvrage Latin, ſous le titre de *Tractandæ ac perdiſcendæ Theologiæ ratio.*

Guillyn, Quai des Auguſtins, a des Exemplaires d'un Livre (*in*-12.) imprimé à Nîmes, & intitulé: *Les Principes des Rentes conſtituées, &c.*

Barbou, rue S. Jacques, diſtribue une Traduction nouvelle des

Offices de Cicéron. (Volume *in*-12.)

Item, une petite Edition Latine des *Proverbes*, de l'*Ecclésiaste*, de la *Sagesse* & de l'*Ecclésiastique*.

Guerin & Delatour, Libraires, rue S. Jacques, publient une nouvelle Edition de la *Vie de M. de Rancé.* Par l'Abbé de Marsollier. (Deux Volumes *in*-12.)

Item, une nouvelle Edition des *Œuvres spirituelles du P. le Valois, de la Compagnie de* JESUS, *Confesseur de Monseigneur le Duc de Bourgogne.* (Trois Volumes *in*-12.) Les deux premiers Volumes comprennent les Lettres de l'Auteur ; le troisième contient ses *Entretiens sur les Mystères de notre Seigneur & de la sainte Vierge &c.* avec des *Exhortations sur divers sujets*, & un

Discours sur l'immensité de Dieu.

Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or, vient de mettre au jour la cinquième Edition du Livre intitulé : *Codex Medicamentarius, seu Pharmacopæa Parisiensis.* (Volume *in*-4°.)

Histoire de l'Irlande ancienne & moderne &c. Par M. l'Abbé MA-GEOGHEGAN. (In-4°. Tome premier.) Chez Boudet, rue S. Jacques, &c.

Histoire des Mathématiques &c. Par M. MONTUCLA, *de l'Académie Royale de Prusse.* (Deux Volumes *in*-4°.) chez Jombert, rue Dauphine, &c.

Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise. (In 8°. Tome I.) Chez Lottin, rue S. Jacques, au Cocq &c.

M. Rameau se trouve obligé de remettre la publication de son

Code de Musique, à la S. Martin de 1759. Le Public ne perdra rien à ce délai. L'Auteur a fait encore de nouvelles découvertes dans l'Empire de l'Harmonie. Il a trouvé, en particulier, que *la proportion des dissonances est donnée par la nature même, &c.* On doit espérer que M. Rameau publiera un nouveau *Prospectus* de ce grand Ouvrage, quelques mois avant que le Livre même soit livré aux Amateurs.

Avis sur le Journal Chrétien.

» Les Auteurs du Journal Chré-
» tien préviennent Messieurs les
» Ecclésiastiques d'une augmenta-
» tion extrêmement avantageuse
» pour Messieurs les Curés en par-
» ticulier, qui va se faire dans le
» *Journal Chrétien*, à commen-
» cer au mois de Décembre de
» cette année 1758. On y trou-
» vera 1° l'Annonce, en forme

» d'instruction courte & précise; » des Mystères & des principales » Fêtes qui tombent le mois suivant. 2° Un Prône ou une Instruction familière. 3° Le fond » d'un discours de Morale, tiré de » nos Sermonaires anciens les plus » instructifs & les plus éloquents. » 4° Le fond de quelque sujet » traité par nos Prédicateurs du » temps. Ainsi chaque Journal » offrira à Messieurs les Ecclésiastiques chargés du soin des » ames, quatre sujets, au moins, » avec lesquels ils rempliront commodément & utilement le temps » qu'ils voudront donner, dans les » quatre Dimanches du mois, à » l'instruction de leurs Paroissiens. » On y joindra, de temps à autre, sur les différents points du » dogme & de la morale, une » concordance de l'Ecriture, des » Conciles & des Pères; un abrégé des meilleures Dissertations

» ſur l'Hiſtoire & la Diſcipline
» de l'Egliſe ; des Extraits ſuc-
» cincts & ſuivis des Loix Ecclé-
» ſiaſtiques & du Droit Canon ;
» des réſolutions de Cas de conſ-
» cience, d'après les déciſions des
» Auteurs les plus eſtimés &c. On
» invite Meſſieurs les Eccléſiaſti-
» ques à lire, dans le *Journal*
» *Chrétien* du mois de Novem-
» bre, le *Proſpectus* plus détaillé
» des augmentations conſidéra-
» bles qu'on y fait, ſans cepen-
» dant qu'elles en apportent au-
» cune dans le prix du Journal.
» La ſouſcription eſt de 18 livres
» pour Paris, & de 21 livres franc
» de port pour la Province. On
» ſouſcrit toujours chez *Lam-*
» *bert, Libraire, rue & à côté*
» *de la Comédie Françoiſe.*

Il nous reſte quantité d'autres Annonces à faire, ce ſera pour le mois de Janvier 1759.

Décembre, 1758.

ARTICLE CXXV.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les XVI Volume de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. LVIII.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles-Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, SAINTS PERES, THÉOLOGIE, CONTROVERSE, LITURGIE.

Lettres Critiques, ou Réfutation d'Ecrits modernes contre la Region. Tom. VII. Janv. I. Vol. 37
Tome VIII. Oct, II. Vol. 2501

La Spiritualité & l'Immortalité de l'ame, &c. Janvier, I. Vol. 98
Controverse pacifique sur l'autorité de l'Eglise. Janvier, II. Vol. 321
* Traités choisis de S. Augustin sur la Grace, le libre Arbitre &c. Févr. 551. Mai, 1315
* Le Pseaume LXVII. *Exurgat Deus*, expliqué &c. Mars, 754
* De l'origine du mal &c. Mars, 763. Le même Livre. Avril, II. Vol. 1094
* *De vero Ecclesiæ sensu circa Sacrarum cæremoniarum usum &c.* Du vrai sentiment de l'Eglise sur l'usage des cérémonies, &c. Avril, II. Vol. 1137
* Traité historique de la nature de Dieu. Mai, 1322
Le même Livre. Juin, 1461
* Principes discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, &c. Juillet, II. Vol. 1914

Le même Livre. Octobre, I. Vol. 2392
* Tableau de l'Ecriture-Sainte & de la véritable Eglise, &c. Juillet, II. Vol. 1916
* La morale du nouveau Testament, &c. Juillet, II. Vol. 1917
* Deux Epîtres de S. Clément Romain, &c. Août, 2076
* Plan de réforme pour le Missel. Août, 2097
* *Tractatus de Religione, &c.* Traité de la Religion, selon la méthode des Ecoles. Octobre, I. Vol. 2494
Le même Livre. Décembre, 2987
Notions Philosophiques des vérités de la Religion. Novembre, 2693
* Nouvelle Edition des Œuvres de S. Isidore de Seville. Novembre, 2860

§. II.

Histoire Universelle, Chronologie, Géographie.

Apologie du ſentiment de M. Newton ſur l'ancienne Chronologie des Grecs, &c. Janv. I. Vol. 5
II. Vol. 244
Eſſai Géographique ſur les Iſles Britanniques. Janv. I. Vol. 148
* Hiſtoire univerſelle ſacrée & profane. Tomes IX. & X. Janvier, II. Vol. 381
Le même. Juillet, I. Vol. 1586
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire univerſelle de l'Europe. Par le P. d'Avrigny, Jéſuite. Avril, I. Vol. 791
* Défenſe de la Chronologie contre le ſyſtême de Newton. Avril, II. Vol. 1147
Le même. Octobre, I. Vol. 2333
Novembre, 2792

* Cartes du S[r] le Rouge. Avril ; II. Vol. 1149. * Septembre, 2302
* Topographie de l'univers. Mai, 1320
* Tablettes hiſtoriques. Juillet, II. Vol. 1918
* *Noticia de la California, &c.* Deſcription de la Californie, &c. Novembre, 2866

§. III.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Hiſtoire du Diocèſe de Paris. Tomes X. XI. XII. Février, 482 * Tomes XIII. XIV. XV. Août, 2102
* *Creta ſacra, &c.* Hiſtoire des Evêques de Crète, &c. Avril, I. Vol. 935
Nouvelle Traduction de Joſeph. Tome III. Avril, II. Vol. 1021
* *Notizie Iſtoriche delle Chieſe*

Fiorentine, &c. Mémoires Hiſtoriques ſur les Egliſes de Florence, &c. Avril, II. Vol. 1139

Philippi Buonamici de claris Pontificiarum Litterarum Scriptoribus. Traité de M. Philippe Buonamici ſur les Secrétaires des Papes. Juin, 1408

* *Acta Sanctorum Septembris, &c.* Tome VI. des Actes des Saints de Septembre. Juin, 1519

* Deſcription Hiſtorique de la tenue du Conclave. Juillet, II. Vol. 1911

* Table générale de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Fleury. Juillet, II. Volume. 1918

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Hiſtoire des Navigations aux Terres Auſtrales, &c, Janv. I. Vol. 71

Mémoires de Schah-Tamas II. Empereur de Perse, &c. Janv. II. Vol. 269
* Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon, ou les Lyonnois dignes de mémoire. Janvier, II. Vol. 371
Le même. Mars, 616
* Histoire Généalogique des Comtes de Salins au Comté de Bourgogne. Janvier, II. Vol. 371
Lettre du Roi de Pologne Stanislas I. sur sa sortie de Dantzig en 1734. Février, 497
* Mémoires de la vie du Maréchal de Vieilleville, &c. Février, 542
Le même. Juillet, I. Vol. 1658
* Essai sur les grands évènements par les petites causes, &c. Février, 545
Le même. Mai, 1301
* Histoire de Saladin, Sultan d'Egypte, &c. Février, 567
Le même. Août, 2044

* Traduction de Vittorio Siri. Tome VIII^e. Mars, 766
Le même. Juillet, II. Vol. 1877
Histoire de Zénobie, Reine de Palmyre. Avril, I. Vol. 839
* Histoire de la Louisiane. Mai, 1333
Le même. Juillet, I. Vol. 1706
* *A complete History of England.* Histoire générale d'Angleterre, &c. Juin, 1513
Le même. Octobre, I. Vol. 2422
Décembre, 2910
* *The History of Great Britain, &c.* Histoire de la Grande-Bretagne sous les Rois Jacques I. Charles I. Charles II. Jacques II. Juin, 1514
Voyage aux Indes Orientales. Juillet, I. Vol. 1541
Histoire de France, &c. Regne de Louis XIII. Juillet, II. Vol. 1833
* Histoire du Bas-Empire, &c. Tome II. Juillet, II. Vol. 1917

Décembre, 1758.

* Mémoires & Lettres du Duc de Rohan sur la Valteline. Août, 2099
Le même. Septembre, 2279
* Lettres édifiantes & curieuses. Août, 2102
L'Histoire d'Hercule le Thébain. Octobre, II. Vol. 2561
Description Historique de l'Empire Russien. Décembre, 2950

§. V.

Antiquités, Médailles, Inscriptions, Tableaux, Estampes, Plans gravés, &c.

Plan détaillé du quartier de Sainte-Geneviève.
Plans, Vuës, Elévations & Coupe de la nouvelle Eglise de Sainte-Geneviève. Janvier, I. Vol. 158
* Planches du Sr Fessard. Février, 538

* De

* De l'origine des Loix, des Arts, des Sciences, &c. Mars, 762
Le même. Avril, II. Vol. 965 Mai, 1216. Juillet, I. Vol. 1558
* *Galleria Giustiniana del Marchese Vincenzo Giustianiani.* C'est un Recueil d'Antiquités. Avril, I. Vol. 941
* Antiquités d'*Herculanum.* Premier Volume. Avril, II. Vol. 1142
* Gravures dans le goût du Crayon, &c. Avril, II. Vol. 1143
* Les Fables Egyptiennes & Grecques dévoilées. Avril, II. Vol. 1148
* Catalogue des Médailles de feu M. Duvau. Mai, 1332
Le même. Juin, 1450
* Catalogue raisonné des Tableaux du Roi. Mai, 1334
Le même. Juin, 1485. Septembre, 2117

* Lettre ſur quelques Monuments d'Antiquité. Juillet, II. Vol. 1897

Lettres aux Auteurs de ces Mémoires ſur les Antiquités de Rome & ſur le *PANTHÉON*. Octobre, I. Vol. 2456. Octobre, II. Vol. 2534. Novembre, 2743

* Les Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce. Octobre, I. Vol. 2486

Le même. Octob. II. Vol. 2615 Novemb. 2773. Déc. 2885

* *Paleografia Eſpañola, &c.* Paléographie Eſpagnole, &c. Novembre, 2862

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

* Réflexions Chrétiennes ſur les grandes vérités de la Foi, ou,

Rétraite du P. Judde, Jésuite. Février, 545
* Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une Retraite spirituelle. Février, 545
* Lettre de M. Desprez de Boissy contre les Spectacles. Février, 560
* Instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de S. Mâlo sur les saints Anges. Mars, 759
* Traité de la Paix intérieure, &c. Avril, I. Vol. 948
* La Morale d'Epicure, tirée de ses Ecrits. Avril, II. Vol. 1147
Le même. Juin, 1349
Réflexions diverses de M. le Chevalier de Bruix. Mai, 1260
Avis d'un Père à sa Fille. Par le Marquis d'Hallifax. Mai, 1276
* Panégyrique de S. Jean de Dieu. Mai, 1326
* Panégyrique de S. Lazare, &c. Juillet, II. Vol. 1903

* La Régle des Devoirs. Août, 2100
An estimate of the Manners, &c. Examen des Mœurs du Temps. Septembre, 2203. Novembre, 2709
Oraison funèbre de M. le Comte de Gisors. Octobre, II. Vol. 2603
Panégyrique de S. Louis. Décembre, 3016

§. VII.

Droit, Politique, Commerce.

* Esprit des Maximes Politiques, pour servir de suite à l'Esprit des Loix, &c. Janv. II. Vol. 374
Vuës d'un Citoyen, &c. Février, 389
* Style universel des Cours & Jurisdictions concernant les saisies & exécutions, &c. Février, 543

* Essais de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets, &c. Févr. 544
Le même. Mars, 723
* Principes du Droit de la nature & des gens, tirés de Wolf. Février, 546
* Essai sur les causes de la diversité des Taux de l'intérêt de l'argent. Avril, I. Vol. 941
* Réfutation d'une Dissertation anonyme sur la légitimité des intérêts d'argent, &c. Avril, I. Vol. 944
* *Epitome Juris, &c.* Précis des Loix Romaines. Mai, 1310
Le même. Septembre, 2190
* Code de la Police. Mai, 1321
* Histoire du Commerce & de la Navigation. Mai, 1323
* Eloge Historique de la Navigation. Juin, 1533
Analyse raisonnée de l'Esprit des Loix, &c. Juillet, I. Vol. 1693
Ordonnances des Rois de France.

Tomes VII. VIII. IX. Juillet, II. Vol. 1746
* L'Ami des Hommes. Vol. IVe. Juillet, II. Vol. 1913
Le même. Octobre, I. Vol. 2309
* Supplément au Traité des Gradués, &c. Juillet, II. Vol. 1914
* Observations sur la Noblesse & le Tiers-Etat. Août, 2081
* Traité de la dévolution, du dévolut, &c. Août, 2100
* Essai sur l'amélioration des Terres. Août, 2100
* Mémoire sur l'utilité, la nature & l'exploitation du Charbon minéral. Octob. II. Vol. 2684

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Histoire Naturelle du Sénégal, &c. Janvier, I. Vol. 119

Code de Musique-Pratique, &c. Par M. Rameau. Janv. I. Vol. 176

Principes de Chirurgie. Janvier, II. Vol. 294

* Plan d'un Cours de Chymie expérimentale & raisonnée, &c. Janvier, II. Vol. 375

* Bibliothèque de Physique & d'Histoire Naturelle, &c. Janvier, II. Vol. 377

* Etrennes Militaires. Janvier, II. Vol. 378

* Les Amusements Militaires. Janvier, II. Vol. 379

* La Conchyologie, augmentée de la Zoomorphose, &c. Janvier, II. Vol. 381

Le même. Mars, 703. Avril, I. Vol. 773

Collection de Thèses Médico-Chirurgicales, &c. Par M. de Haller. Février, 431

Nouvelles Observations sur le

Pouls par rapport aux Crises. Février, 470
* Traité des Fièvres, traduit du Latin de M. Fizes, &c. Février, 546
* Etrennes Chronomètriques, &c. Février, 552
* Formules de Médicaments à l'usage des Hôpitaux d'Armée, &c. Février, 567
De l'action du hazard dans les inventions. Mars, 581
Recueil des Pièces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Mars, 636
* Observation d'une Eclipse de Lune. Mars, 755
* Méthode facile pour apprendre l'Arithméthique sans Maître. Mars, 763
Lettera sopra una spezie d'Insetto Marino, &c. Lettre sur un Insecte de Mer. Avril, I. Vol. 827

Dissertation Italienne touchant l'influence des Astres sur les corps, &c. Avril, I. Vol. 871
* *Il modo di filosofare, &c.* Manière de philosopher, rappellée à la méthode de Platon & d'Aristote. Avril, I. Vol. 939
* Catalogue du Cabinet d'Histoire Naturelle du Sieur Bomare de Valmont. Avril, I. Vol. 954
* Dissertation sur l'Art de l'Imprimerie. Avril, I. Vol. 954
Le même. Avril, II. Vol 1061
Nouveau Cours de Mathématique à l'usage de l'Artillerie & du Génie, &c. Avril, II. Vol. 1075
* *Discorsi due Epistolari sopra una Terra Salina, &c.* Deux Lettres sur une Terre Saline, trouvée en Piémont, &c. Avril, II. Vol. 1136
Le Spectacle des Beaux-Arts. Avril, II. Vol. 999

T. Tronchin de Colica Pictonum. Traité de la Colique de Poitou. Par M. Tronchin. Mai, 1157
* La Platine, l'Or blanc ou le huitième Métal. Mai, 1313
* Nouveaux Principes de l'Art d'écrire, &c. Mai, 1317
* Traité historique & pratique de la Cuisine, &c. Mai, 1334
* Eléments de Tactique. Par M. le Blond. Mai, 1336
Le même. Août, 1938
* Ephémèrides pour l'année 1757, calculées au Méridien de Vienne en Autriche. Juin, 1511
* Observations Astronomiques faites à l'Observatoire de Vienne. Juin, 1512
* Mémoire instructif sur l'Histoire Naturelle. Juin, 1520
* Traité du Calcul intégral, &c. Juin, 1526
Traité du Chanvre. Juillet, II. Vol. 1733

* Dissertation Physico-Médicale sur les propriétés d'une Liqueur purgative, &c. Juillet, II. Vol. 1905
* Traité des maladies des os. Par feu M. Petit, &c. Juillet, II. Vol. 1913
* Collection Académique, &c. Juillet, II. Vol. 1914
* Le Manuel des Dames de Charité. Juillet, II. Vol. 1916
Discours sur la Peinture & sur l'Architecture. Août, 2004
* Nouveaux Principes de Perspective, &c. Août, 2073
* L'utilité de l'éducation des armes, &c. Août, 2085
* Examen des Eaux minérales de Verberie. Août, 2088
* Traité des affections vaporeuses, &c. Août, 2101
* Recherches historiques sur les moyens de refroidir les Liqueurs. Août, 2103

* Manuel Phyſique, &c. Août, 2103
* Eléments d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géomètrie. Par M. Mazéas, &c. Août, 2105
* Deſcription des Cadrans de M. Jullien. Août, 2108
* La Phyſique des Arbres, &c. Octobre, I. Vol. 2485
* Diſſertation ſur la Petite-Vérole. Octobre, I. Vol. 2487
Mémoire ſur la cauſe des tremblements de terre. Octobre, II. Vol. 2589
* *Vincentii Riccati Soc.* JESU *Opuſculorum, &c.* Premier Volume des Opuſcules Mathématiques du P. Vincent Riccati, Jéſuite. Novembre, 2857
* Réponſe aux Obſervations ſur la Muſique, &c. Novembre, 2869
* Détails Militaires. Novembre, 2872

§. IX.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Recueil des Jeux Floraux. Janv. II. Vol. 198

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur une nouvelle méthode d'apprendre la Langue Hébraïque. Janvier, II. Vol. 212

Les Jardins d'ornement, ou les Géorgiques Françoises, Poëme. Janvier, II. Vol. 352

* Œuvres Posthumes de M. de Glatigny, Avocat-Général de la Cour des Monnoies de Lyon. Janvier, II. Vol. 369

Le même. Juin, 1377

* Vers Latins en l'honneur de Monseigneur l'Archevêque de Bourges. Janvier, II. Vol. 373

Publ. Virgil. Maronis Opera, &c. Les Œuvres de Virgile, avec les interprétations & les remarques de M. Bourgeois. Février, 415

La Redenzione. La Rédemption, Poëme Italien. Février, 447
Mars, 669

* Les agréments du langage. Nouvelle Edition. Février, 542

* Etrennes pour les Enfants &c. ou petit Recueil de Fables. Mars, 764

* Exemplaires des *Fabularum Æsopiarum Libri quinque, &c.* Avril, I. Vol. 953

Œuvres dramatiques d'Apostolo Zéno, traduites de l'Italien. Avril, II. Vol. 1054

* Œuvres d'Alexis Piron. Avril, II. Vol. 1148

Annone Cartaginese, &c. Explication de la premiére Scène du cinquième Acte du Pœnulus de Plaute, &c. Mai, 1252

Odes ſacrées. Par M. de Bologne. Juin, 1437
* *Selectiora Poëmata PP. Soc. Jesu.* Recueil des Poëſies Latines. Juin, 1512
Lettre ſur les Points Hébreux. Juillet, II. Vol. 1798
Poëſies Philoſophiques. Juillet, II. Vol. 1861
Les Fables de Phèdre, &c. Août, 2017
* Diſcours prononcés dans l'Académie Françoiſe, à la réception de M. de Sainte-Palaye. Août, 2089
* Ode à M. le Franc de Pompignan. Octobre, I. Vol. 2492
* Les Rudiments de la Langue Latine. Par M. Valart. Octobre, I. Vol. 2494
Diſcours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoiſe. Octobre, II. Vol. 2578
* *Compendio del Arte Poëtica, &c.* Abrégé de l'Art Poëti-
Décembre, 1758.

que, (en Espagnol.) Novembre, 2865

§. X.

CRITIQUE, MÉLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES, *PROSPECTUS* ET ANNONCES D'OUVRAGES, D'EXERCICES PUBLICS, DE NOUVELLES EDITIONS, DE MACHINES &c. SOUSCRIPTIONS DE LIVRES, PRIX ACADÉMIQUES, DICTIONNAIRES.

Lettre sur une Thèse envoyée de Lyon. Janvier, I. Vol. 132

Réponse aux difficultés proposées par M. Deguignes dans le Journal des Savants, contre un Article de ces Mémoires. Janvier, II. Vol. 307

* Essai sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts. Janvier, II. Vol. 367

* Nouvelle Edition de la Philo-

ſophie de Dagoumer. Janvier, II. Vol. 370
* Annonce des Machines du Sieur Muſy. Février, 535
* Annonce d'une nouvelle Edition du Dictionnaire de Commerce. Par Savary. Février, 540
* Petite Edition du *Cato-Major* de Cicéron. Février, 548
* Dictionnaire de Marine. Février, 556
* Annonce d'un Cours de Phyſique expérimentale. Février, 565
* Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Février, 569
* Annonce des Tableaux Généalogiques, Hiſtoriques, Chronologiques des Maiſons ſouveraines de l'Europe, &c. Février, 572
* Annonce d'un Cours d'Hiſtoire Naturelle. Mars, 763
* Dictionnaire Médicinal, &c. Mars, 764
Mémoires de l'Académie Royale
Décembre, 1758.

des Inſcriptions. Tome XXIV. Avril, I. Vol. 898. Juillet, I. Vol. 1625. Septembre, 2140
* *Bibliotheca Medico-Laurentianæ Catalogus, &c.* Catalogue de la Bibliothèque de Médicis, &c. Avril, I. Vol. 931
* *Opera diverſe del Regio Conſiliere Giuſeppe Aurelio di Gennaro.* Œuvres diverſes de M. Gennaro. Avril, I. Vol. 937
* Annonce de la Table Générale du Recueil de Baronius, de Raynaldi, de Pagi. Avril, I. Vol. 939
* Dictionnaire Coſmographique, Hiſtorique, Politique, &c. Avril, I. Vol. 946
* Nouvelle Edition de l'Inſtruction ſur l'Hiſtoire de France & Romaine. Par le Ragois. Avril, I. Vol. 953
* Nouvelle Edition de l'Imitation de J. C. Avril, II. Vol. 1144

* Dictionnaire Mytho-Hermétique, &c. II. Vol. 1148
* Annonce des nouvelles Eaux de Passy. Avril, II. Vol. 1149
Le délassement du cœur & de l'esprit. Mai, 1196
* Nouvelle Edition du Diodore de Sicile de M. l'Abbé Terrasson. Mai, 1311
* Choix de Pièces tirées des Mercures. Mai, 1317
* Annonce d'une vente de Médailles. Mai, 1318
* Annonces de Caractères d'Imprimerie. Mai, 1319
* *Prospectus* des Livres de M. Gallimard. Mai, 1323
* Annonce d'un Théâtre Italien. Mai, 1325
* Nouvelle Edition de la Mathématique universelle du P. Castel. Mai, 1331
* Projet de souscription pour la Carte de France, en 173 feuilles. Mai, 1337
Décembre, 1758.

* Annonce des Livres étrangers, qui ſe trouvent chez Briaſſon. Mai, 1341
* Lettres Italiennes de M. Martinelli. Juin, 1513
Le même. Juillet, II. Vol. 1777
Septembre, 2251
* Annonce de l'Homère de Glaſcou. Juin, 1515
* *Proſpectus* de la nouvelle Edition de Moreri. Juin, 1522
* Dictionnaire François-Breton. Juin, 1524
* Anecdotes Hiſtoriques ſur Philippe Deſportes, Abbé de Tyron. Juin, 1529
* Portrait de Théodoric le Grand. Juin, 1531
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur le projet d'une Edition des Œuvres de S. François de Sales. Juillet, I. Vol. 1609
* Les Penſées errantes, &c. Juillet, II. Vol. 1907

Œuvres diverſes de M. l'Abbé Oliva, &c. Août, 1925
Examen critique du Livre des Mœurs. Août, 1960
Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, &c. L'Académie Royale de Barcelone, &c. Août, 1973
* De l'Eſprit. Août, 2099
Le même. Septembre, 2297 Octobre, II. Vol. 2649. Novembre, 2825
Diſſertation ſur le véritable Auteur du Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Septembre, 2235
Dictionnaire Hiſtorique. Par Proſper Marchand. Octob. I. Vol. 2361
* La Vie de M. Lautour du Châtel. Octob. I. Vol. 2490
* Dictionnaire Newtonien portatif, &c. Novembre, 2868
* *Proſpectus* d'un Ouvrage intitulé, *Architecture des Anciens.* Novembre, 2874
Décembre, 1758.

* Conſeils d'un vieil Auteur à un jeune, &c. Novembre, 2877
* Annonce du Cours d'Hiſtoire naturelle de M. Bomare de Valmont. Novembre, 2878
* Annonce du Cours de Phyſique expérimentale de M. Sigaud de la Fond. Novembre, 2878

NB. Les Nouvelles Littéraires de Décembre n'ont pu trouver place dans ce Catalogue : elles ne ſont point difficiles à trouver étant toutes réunies dans le Volume de ce mois, qui eſt le dernier de l'année.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Décembre 1758.

ARTICLE CXXI. *Les Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce, &c.* Dernier Extrait. 2885

Art. CXXI. A complete History, &c. *Histoire complette d'Angleterre, &c.* Tome second. 2910

Art. CXXII. *Description historique de l'Empire Russien.* 2950

Art. CXXIII. Tractatus de Religione, &c. *Traité de la Religion selon la méthode des Ecoles, &c.* 2987

Art. CXXIV. *Panégyrique de S. Louis, &c.* 3016

Art. CXXV. Nouv. Litt. 3028

Art. CXXVI. Catalogue des Livres, dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758. 3040

Errata pour quelques endroits de ce Journal durant l'année 1758.

En Mars. *P.* 744 & 745, *Hxtra. de restitut. spoliat.* & voilà encore une méprise &c. *jusqu'à ces mots inclusivement* du Livre second des Decrétales : *retran-*

chez cet endroit & lisez, Extra.de restitut. spoliat. c'est-à-dire du Chap. 13. Tit. XIII. du Livre second des Decrétales.

En Septembre. *P.*2198 & 2199, mais dans la citation &c. *jusqu'à de consanguinitate : retranchez cet endroit & lisez,* Dans la citation on renvoie au Chap. *non debet extra. de consang.* c'est-à-dire au Livre IV. des Decrétales *Tit.* 14, *C.* 8.

Ibid. *p.* 2232, *lig.* 21, Montagnards enragés, *lis.* Montagnards déguenillés.

En Octobre II. Vol. *P.* 2681, lig. pénult. *qui avoit fait brûler,* lis. *qui avoit consenti à faire brûler.*

En Novembre. *P.* 2846, *lig.* antép. *Esprit,* lis. *l'Esprit.*

Ibid. P. 2855, *lig. prem.* mauvais, *lis.* mauvaise.

Il y aussi quelques chiffres fautifs au haut des pages, le Lecteur est prié de les supposer corrigés.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Nov. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Hérissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5178